

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET METHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

OPHIOLOGIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

Dans toutes les ſciences, il y a des parties plus reculées que les autres & moins ſuſceptibles d'avancement, parce que les reſſources néceſſaires pour en accélérer les progrès, ſont moins nombreuſes ou plus difficiles à acquérir : l'Hiſtoire des ſerpens ſe trouve malheureuſement dans cette cathégorie. Le danger qu'il y a d'en approcher quelques-uns, & la terreur qu'inſpirent les eſpèces mêmes dont la morſure n'eſt pas venimeuſe, formeront toujours un obſtacle invincible au développement de cette ſcience; cependant il n'eſt aucune branche de l'Hiſtoire Naturelle qui mérite plus que celle-ci d'être étudiée & d'être approfondie. Comme chacun de ces dangereux animaux (& heureuſement c'eſt le plus petit nombre) diſtille un poiſon plus ou moins lent, & dont les effets ſont plus ou moins pernicieux, il faut auſſi, pour obtenir la guériſon, leur oppoſer des remèdes différens. Ainſi, comme le venin du *Boiquira* diffère de celui du *Serpent à lunettes*, & celui du *Cherſée* de celui de l'*Ammodyte*, l'*Ophyorriſa* n'auroit aucune efficacité contre le premier, ni le *Poligala* contre le ſecond. On emploieroit pareillement en vain l'huile contre la bleſſure du *Cherſée*, & l'*ariſtoloche* contre celle de l'*Ammodyte*. Si on ne connoît donc pas les eſpèces, il eſt impoſſible d'indiquer un remède convenable; & dans ce cas, à quels maux n'eſt-on pas expoſé ! La mort eſt ſouvent inévitable. Je ſais bien qu'il n'eſt guère poſſible que la perſonne qui a été mordue puiſſe obſerver diſtinctement les traits caractériſtiques de l'animal qui l'a bleſſée. Le ſerpent, comme s'il avoit connoiſſance du mal qu'il a fait, s'enſuit auſſi-tôt qu'il a imprimé ſa bleſſure, & va ſe cacher dans ſa retraite; mais c'eſt au Médecin ou au Chirurgien qui ſont appelés pour traiter le malade, à connoître les eſpèces venimeuſes qui habitent leur contrée; & à prendre avec lui des informations exactes ſur le lieu où il a rencontré le ſerpent, ſur ſes couleurs, & ſur ſes dimenſions, afin de pouvoir au moins conjecturer à quelle eſpèce il appartient, & indiquer un remède efficace. C'eſt encore pour concourir à cette fin, & pour me rendre utile à ceux qui exercent l'art de guérir, qu'à la ſuite de l'Introduction, après avoir rapporté quelques notions générales ſur les mœurs des ſerpens, j'ai ajouté un recueil des principales recettes qui ſont en uſage parmi nous & dans les pays étrangers, contre la morſure des ſerpens. On y trouvera un extrait des expériences de M. l'Abbé Fontana & de M. Laurenti, ſur le venin de la *vipère*, qui eſt le ſerpent venimeux qu'on trouve plus communément dans nos climats.

Pour la diſtribution des familles, j'ai ſuivi l'ordre méthodique de Linné, en intercalant à la place que j'ai jugée la plus convenable, les deux nouveaux genres,

le *Langaha* & l'*Acrochorde*. Dans ce fyftême, qui me paroît le meilleur de tous ceux qui ont été inventés jufqu'ici, le caractère genérique eft tiré de la forme & de l'arrangement des plaques ou des écailles qui garniffent la furface inférieure du corps.

Dans le premier genre, font compris les ferpens qui ont de grandes plaques fous le ventre, fous la queue, & dont l'extrémité eft terminée par des pièces mobiles & fonores qu'on appelle *fonnettes :* tels font les *Crotales* ou *Serpens à fonnettes*.

Le fecond genre eft compofé des ferpens qui ont pareillement de grandes plaques fur la furface inférieure du corps, mais qui n'ont point de fonnettes au bout de la queue : ce font les *Boas* qu'on a ainfi nommés, felon Pline, parce qu'on dit qu'ils fe nourriffent du lait des vaches (1).

On trouve, dans le troifième genre, tous les ferpens qui ont un feul rang de plaques fous le ventre, & deux rangées d'écailles fous la queue : telles font les *Couleuvres* (2).

Nous plaçons dans le quatrième genre les ferpens qui n'ont au deffous du ventre & de la queue, que des écailles femblables à celles du dos : c'eft la famille des *Anguis*.

Le cinquième genre contient ceux qui font entourés d'anneaux écailleux : tels font les *Amphisbènes*.

Dans le fixième genre doit être placé ce ferpent que M. Bruyères, de la Société royale de Montpellier, a le premier fait connoître, & dont le corps préfente, fur la partie inférieure & antérieure du tronc, de grandes plaques; à l'anus des anneaux écailleux; & qui a de fimples écailles à l'extrémité de la queue : c'eft là le caractère du *Langaha*.

Le feptième genre renferme le ferpent que M. Hornfted a décrit dans les Mémoires de Stockholm, & dont la peau eft revêtue de petits tubercules : c'eft l'*Acrochorde*.

Enfin nous plaçons dans le huitième genre les ferpens dont le corps eft prefque nu, & qui ont feulement des plis ou des rides longitudinales fur les côtés : telles font les *Cæciles*.

On verra par cet expofé qu'il eft facile de déterminer dans quelle famille doit être rangé un ferpent quelconque; mais il n'eft pas auffi aifé d'affigner à quelle efpèce il appartient, fur-tout d'après le principe de Linné, qui fe contente ordinairement

---

(1) *Aluntur primo bibuli lactis fucco, unde nomen traxere.* Plin. Hift. Nat. lib. 28, cap. 14.

(2) Afin qu'on conçoive plus aifément l'ordre & l'arrangement des plaques ou des écailles, & qu'on ne foit pas embarraffé fur la manière de les compter, j'ai fait graver fur la pl. A, fig. 1, une vipère qui préfente la furface inférieure. On voit d'un coup-d'œil que les plaques ne forment qu'un rang, & que les écailles qui recouvrent le deffous de la queue, font difpofées fur deux rangées. Pour compter le nombre des plaques, on commence par la première qui eft fituée vers le milieu de la furface inférieure de la mâchoire d'en bas; & pour les écailles, il faut commencer par la rangée la plus voifine de l'anus; & ainfi de fuite, en fuivant l'ordre des numéros.

de donner, pour principal trait ſpécifique, le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du tronc; car on ſait que ce caractère eſt très-variable, & qu'il n'arrive preſque jamais qu'il ſoit rigoureuſement exact. Cependant, ſans rejeter une indication auſſi ſimple, auſſi facile, j'ai cru qu'il étoit néceſſaires de préſenter à la fois pluſieurs caractères, qui, tous réunis, donneroient, ſinon une connoiſſance infaillible, du moins une notion preſque certaine de l'objet dont on cherche le nom. En conſéquence, j'ai composé pour chaque eſpèce une phraſe deſcriptive, qui contient la forme & la ſtructure de la tête, l'ordre & la diſtribution des couleurs, & les autres ſignes caractériſtiques les plus ſaillans. Tous ces détails ſont encore mieux développés dans la deſcription de l'animal. J'y ai fait mention de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur génération, de leur nourriture, de leur venin, &c., lorſque ces traits de leur hiſtoire m'ont été connus; & pour éviter des redites faſtidieuſes, j'ai déſigné le nombre des plaques, des écailles, des anneaux, des plis ou des rides qui recouvrent le corps du ſerpent, par une abréviation. La première lettre, qui eſt toujours majuſcule & l'initiale du mot qu'elle repréſente, déſigne les plaques, les anneaux, ou les plis de l'abdomen : le chiffre qui l'accompagne en indique le nombre. La ſeconde lettre, avec le chiffre qui la ſuit, exprime les plaques ou les écailles qui revêtent le deſſous de la queue. Ainſi, P-132 p-32, P-140 E-22, A-200 A-30, R-135 R-10, &c., déſignent qu'il y a 132 plaques ſous le ventre, & 32 ſous la queue; 140 plaques ſous le ventre, & 22 rangées d'écailles ſous la queue; 200 anneaux écailleux ſous le ventre, & 30 ſous la queue; 135 rides ſous le ventre, & 10 ſous la queue, &c.

Le genre des couleuvres étant très-nombreux, j'ai cru qu'il étoit néceſſaire, pour abréger les recherches, d'établir quatre ſous-diviſions dans cette famille. La première contient les eſpèces dont les couleurs ſont uniformes; la ſeconde, celles qui ont des taches ſur le corps; la troiſième, celles qui ſont marquées de bandes tranſverſales; & la quatrième comprend les eſpèces qui ont des bandes longitudinales. Le caractère de cette ſous-diviſion eſt établi avec d'autant plus de fondement, que la diſtribution générale des couleurs en raies en bandes, & en taches, eſt le plus ſouvent permanente; tandis que les teintes & les nuances ſont elles-mêmes ſujettes à beaucoup de changemens: de ſorte que dans une même eſpèce, certains individus peuvent varier quelquefois du blanc au jaune, du vert au bleu; mais les taches ou les bandelettes ſont toujours diſpoſées de la même manière.

Je dois ajouter ici que je n'ai point trouvé pour l'exécution de ce Traité, les mêmes ſecours qu'on a pour les autres parties de l'Hiſtoire Naturelle. Les ouvrages des Anciens ne ſont preſque d'aucune reſſource; on y trouve tantôt les mêmes noms pour déſigner des ſujets différens; & tantôt les mêmes objets ſous des dénominations différentes. Il réſulte de là qu'on ne peut tirer de leur nomenclature & de leurs

descriptions, que des connoiſſances vagues, indéterminées, parce qu'elles ſont preſque toujours entremêlées de quelque récit fabuleux. Parmi les Modernes, il eſt très-peu de Naturaliſtes qui ſe ſoient occupés des ſerpens. Séba eſt l'Auteur qui en a réuni un plus grand nombre; mais ſes eſpèces ſont trop multipliées, & ſes deſcriptions trop abrégées. Catesbi s'eſt attaché à peindre & à bien colorier ſes ſerpens, plutôt qu'à expoſer les traits qui les caractériſent. Il règne beaucoup d'exactitude & de préciſion dans les écrits de Gronou : en général, ſes deſcriptions ſont bien détaillées, mais il n'a point nommé ſes eſpèces. Le célèbre Linné a paru après tous ces Naturaliſtes; il a profité de leurs lumières, de leurs découvertes, de celles du Docteur Garden, y a ajouté les ſiennes, & a rangé tous les ſerpens ſelon les règles de la méthode que nous venons de développer. A la vérité, les caractères diſtinctifs qu'il donne dans ſon *Syſtême de la Nature*, ſont très concis; il n'eſt pas toujours poſſible de reconnoître une eſpèce d'après le nombre des plaques & l'indication générale des couleurs; néanmoins, en recueillant dans ſes autres ouvrages les détails qu'il a laiſſés ſur certains individus, on peut compléter beaucoup de deſcriptions, & donner une idée ſuffiſante de l'objet qu'on cherche à connoître. J'ai donc conſulté ſes *Aménités académiques*, le premier & le ſecond volume de la deſcription du Cabinet du Roi Adolphe, ouvrage rare, où l'on trouve des détails intéreſſans, & d'excellentes gravures dont j'ai enrichi mon volume de planches. L'*Hiſtoire Naturelle des ſerpens* que M. le Comte de la Cepède vient de publier, m'a fourni de bonnes obſervations, & la connoiſſance de vingt-deux eſpèces nouvelles qui n'avoient pas été encore décrites par aucun Naturaliſte, & qui ſont partie de la collection du Cabinet du Roi.

INTRODUCTION.

QUEL spectacle pour l'homme ! lorsqu'au sortir de l'hiver, la terre, ranimée par l'haleine des zéphyrs, déploie à ses yeux tous les trésors de sa magnificence. Les arbres, parés d'une verdure tendre, les prairies émaillées de fleurs, les bois retentissans du concert des oiseaux, les cieux brillans d'azur, & la Nature entière lui offre en ce moment, dans l'harmonie des trois règnes, le tableau le plus varié, le plus riche, le plus magnifique. Il contemple, il admire toutes les merveilles de la création ; ses sens ne peuvent suffire à tant de charmes. Mais, hélas ! au milieu de tant de beautés, se présente tout à coup un objet de terreur. Sous un rameau d'aube-épine, entre quelques fleurs éparses de bleuet & de coquelicot, paroit un serpent monstrueux. Replié sur lui-même, & formant plusieurs cercles concentriques, dont la tête devient le centre, on diroit que l'animal prend les douceurs du repos ; mais à l'aspect de l'homme, il lève fièrement sa tête ; il se redresse sur sa queue. Ses yeux étincelans, ses sifflemens aigus expriment son courroux ; il est prêt à s'élancer sur lui. Heureusement il a pu se dérober par la suite à ses atteintes dangereuses ; car tel est l'effet déplorable que le serpent produit à l'égard de ceux qui le rencontrent. Rejeton abject d'une race maudite, il semble porter, dans sa conformation & dans sa marche basse & rampante, le caractère de sa réprobation. Sa seule présence inspire toujours la frayeur ; & la moindre de ses blessures cause quelquefois la mort dans l'espace de quelques minutes.

DÉFINITION DES SERPENS. On comprend sous cette dénomination tous les animaux couverts d'écailles, dont la respiration s'exécute par le moyen des poumons, qui sont dépourvus de pieds, de nageoires, & de tout membre propre au mouvement. Ce sont là les principaux caractères qui distinguent les serpens des animaux qui ont du sang. Il y a encore plusieurs autres qualités secondaires qui appartiennent exclusivement à tous les individus de cet ordre, comme on le verra dans la suite de cette Introduction.

FORME DU CORPS ET DE LA TÊTE. Tous les serpens présentent à peu près la même conformation. Leur corps est long, arrondi, quelquefois cylindrique, ordinairement un peu plus gros vers le milieu du tronc, & aminci vers les deux extrémités. Les espèces qui composent les familles des *Boas* & des *Couleuvres*, ont la queue longue, effilée, & terminée en pointe ; dans la tribu des *Anguis*, des *Amphisbènes*, & des *Cæciles*, cette partie conserve une grosseur à peu près égale à celle du tronc, & se termine par un bout tantôt pointu, tantôt arrondi, dont la configuration imite celle de la tête : de là vient que quelques Voyageurs ont appelé ces animaux *Serpens à deux têtes*, *Doubles-marcheurs*.

La tête est la partie du corps qui offre un plus grand nombre de différences ; elle est tantôt ovale ou triangulaire, tantôt ronde ou alongée, quelquefois renflée sur le sommet, très-souvent aplatie, & terminée antérieurement par un museau plus ou moins long, plus ou moins arrondi. Il n'est pas rare de trouver, sur-tout dans la Louisiane & en Italie, des serpens à deux têtes, comme celui qui est représenté *pl.* 42, *fig.* 8.

GUEULE. Aussi-tôt qu'on ouvre la gueule d'un serpent, on aperçoit la langue & les dents.

La langue est ordinairement étroite, mince, déliée, & partagée, vers les deux tiers de sa longueur, en deux espèces d'aiguillons très-mobiles (1). Pline & Senèque ont écrit que la langue des serpens est fendue en trois parties à son extrémité (2). Ils ont cru sans doute voir ces trois divisions, parce que l'individu qu'ils ont observé l'agitoit vivement ; mais elle n'est réellement que partagée en deux. Dans la plupart des es-

(1) *Pl.* A, *fig.* 4, L ; & *pl.* 7, *fig.* A.

(2) — *Serpens corpus immensum trahit trifidamque linguam exertat, & quærens quibus mortifera veniat.* Senecc. in Medeâ, vers. 686.

pèces, elle eſt renfermée, preſque en entier, dans un fourreau, d'où l'animal peut la faire ſortir en l'alongeant : il peut même la darder ſans ouvrir la gueule, la mâchoire d'en bas ayant une échancrure aſſez ouverte pour la laiſſer paſſer. On voit en effet les deux pointes de cet organe déborder la mâchoire inférieure, lors même que le ſerpent eſt en repos.

Les dents qui garniſſent l'intérieur de la bouche ſont de deux ſortes ; les unes ſont très-apparentes, plus ou moins longues, & recourbées vers la gueule. L'animal s'en ſert uniquement pour retenir ſa proie. On en compte ſouvent plus de cinquante de cette eſpèce aux deux mâchoires. Les autres, qu'on nomme auſſi *crochets à venin*, ſont à peine viſibles, étant communément couchées en arrière ; mais elles ſe redreſſent au gré de l'animal. Il s'en ſert pour diſtiller le poiſon ſubtil, qui ſouvent cauſe la mort un inſtant après la morſure. Ces dents venimeuſes, au nombre de deux, ſont longues, crochues, & placées l'une à droite, l'autre à gauche ſur la mâchoire ſupérieure, entre les yeux & les narines. Celles de la vipère ſont creuſes, & renferment un double tube, dont l'un eſt contenu dans la partie convexe de la dent, & l'autre dans la partie concave (1). Le premier de ces conduits traverſe la dent dans toute ſa longueur ; le ſecond n'eſt ouvert qu'à la baſe, où il reçoit les vaiſſeaux & les nerfs qui attachent la dent à la mâchoire. Ces mêmes crochets ſont renfermés, juſqu'aux deux tiers de leur longueur, dans une eſpèce de gaine compoſée de fibres très-fortes ; & correſpondent avec une véſicule où réſide le venin, qui eſt ſituée au deſſous du muſcle de la mâchoire ſupérieure. Au moment où l'animal ſaiſit ſa proie avec les dents, le mouvement du muſcle preſſant cette véſicule, en fait ſortir le venin, qui arrive, par un conduit, à la racine de la dent, traverſe la gaine qui l'enveloppe, entre dans la cavité de cette dent par le trou ſitué près de la baſe, en ſort par celui qui eſt auprès de la pointe, & pénètre dans la bleſſure. Le ſuc contenu dans ces véſicules eſt le ſeul poiſon que contiennent les

(1) Voyez l'ouvrage de M. l'Abbé Fontana ſur les poiſons, & particulièrement ſur celui de la vipère. *Florence*, 1781, *vol.* 1, *pag.* 8.

ſerpens vénimeux (1), puiſqu'on ſait qu'après en avoir emporté la tête, les habitans de l'Afrique & des grandes Indes mangent la chair des *Crotales* & des *Serpens à lunettes*, ſans éprouver le moindre mal.

Auprès de la baſe des crochets & hors de leurs alvéoles, on trouve dans les enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents d'une conformation ſemblable à celle des dents venimeuſes ; elles paroiſſent deſtinées à remplacer les deux grandes, lorſque le ſerpent les perd par quelque accident. Dans la *vipère*, on en compte depuis deux juſqu'à huit (2).

Écailles. Tous les ſerpens, excepté ceux qui compoſent la famille des *Cæciles*, ſont revêtus d'une multitude d'écailles, dont la forme & la grandeur varient ſelon les diverſes parties qu'elles recouvrent.

(1) Le P. Plumier n'eſt pas de cet avis, du moins par rapport au *Fer de lance*. Voici comme il s'exprime dans une note qui ſe trouve à la ſuite de la figure qui repréſente ce ſerpent. « Le 18 avril de l'année 1695, j'obſervai, à la » Martinique, les dents ou crocs d'un ſerpent long de trois » pieds & demi. Les deux principales dents étoient accom» pagnées chacune de ſix autres de différentes grandeurs, & » toutes enfermées dans la même capſule, dans laquelle le » principal croc s'enchâſſe, lorſque l'animal le met en ſa » ſituation ordinaire. J'obſervai que tous ces crocs, tant » les moindres que les principaux, étoient tous remplis de » ſang. Un peu auparavant qu'il fût tué, il avoit été bleſſé » d'un coup de fuſil, & il étoit ſi fort irrité, que, nonobſ» tant ſa bleſſure, il s'élança deux fois ſur la perſonne, » ſans pourtant pouvoir la mordre. La perſonne, à la » deuxième fois, acheva de le tuer avec un bâton, & j'ar» rivai au même moment. Conſidérant bien ces dents en» core pleines de ſang, qui ne venoit point aſſurément de » la bleſſure de l'animal, à quoi je pris bien garde, je » jugeai que ce ſang étoit introduit dans le creux de ces » dents par la véhémence de la colère de l'animal ; & » qu'ainſi c'eſt le ſang même de l'animal qui eſt la cauſe » ou qui enferme en ſoi le venin, & non pas cette ſalive » ou humeur jaunâtre qu'on trouve dans les gencives de » l'animal. Ce qui me confirme dans ma conjecture, eſt » le tuyau dont la dent eſt percée en toute ſa longueur, & » les deux trous, un à chaque bout de la dent, par leſquels » le ſang de l'animal entre du cerveau dans la dent, & de » la dent dans la bleſſure ; d'où s'enſuivent tous les ſymp» tômes & fâcheux accidens à ceux qui ont été mordus ». *Manuſc. du P. Plumier, communiqué par M. Bloch, Docteur-Médecin à Berlin.*

(2) *Traité des poiſons*, par M. l'Abbé Fontana, vol. 1, p. 6.

La

La plupart des *Couleuvres* ont sur le sommet de la tête neuf plaques d'une figure irrégulière, disposées transversalement sur quatre rangs. La première & la seconde rangée du côté du museau sont composées de deux pièces ; la troisième en a trois ; & la quatrième deux. On a observé que presque tous les serpens venimeux, & même quelques-uns de ceux qui ne le sont pas, comme le *Daboie*, ont le dessus de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos.

Les écailles qui recouvrent le dos & le haut des côtés sont tantôt ovales & relevées par une arête, tantôt rhomboïdales ou presque rondes, & entièrement lisses; celles qui garnissent le bas des côtés sont communément un peu plus grandes, & d'une forme différente de celles du dos.

La surface inférieure est la partie du corps qui offre les principales différences, par la figure, le nombre & la disposition des écailles : aussi Linné a-t-il établi les fondemens de sa méthode que nous avons adoptée dans ce Traité, sur l'arrangement & la conformation des écailles dont cette surface est revêtue.

Les *Crotales* ou *Serpens à sonnettes* ont sur le ventre, depuis la mâchoire inférieure jusqu'au bout de la queue, de grandes plaques exagones, étroites, alongées & disposées à recouvrement. La queue se termine aussi par une ou plusieurs pièces mobiles & bruyantes.

Les *Boas* ont pareillement de grandes plaques sous le ventre & sous la queue, mais ils sont dépourvus de sonnettes.

L'abdomen des *Couleuvres* est garni de plaques exagones, depuis la tête jusqu'à l'anus; & le dessous de la queue est revêtu de deux rangées de petites plaques également exagones ou d'écailles arrondies (1).

On trouve sous le ventre & sous la queue des *Anguis*, des écailles semblables à celles du dos.

Le tronc & la queue des *Amphisbènes* sont entourés d'anneaux écailleux.

L'individu compris dans le genre du *Langaha*, présente tout à la fois les caractères qui distinguent les trois derniers genres précédens. Il a de grandes plaques sur la surface inférieure & antérieure du corps; du côté de l'anus, on voit des anneaux écailleux; & à l'extrémité de la queue, de très-petites écailles.

L'Acrochorde de Java forme un genre particulier, dont le caractère distinctif consiste à avoir de petits tubercules sur le corps & sur la queue.

Enfin les espèces connues sous le nom de *Cæciles*, ont le corps nu; & une rangée longitudinale de plis sur les côtés.

Diversité des couleurs. Comme il y a peu d'animaux dont les formes extérieures soient plus simples & moins variées que celles des serpens, il n'y en a point aussi, excepté les papillons & les oiseaux, dont les couleurs soient plus agréablement diversifiées. On ne connoît, dans cette tribu, que quelques espèces dont la parure soit uniforme; les unes sont tachetées, panachées, ou couvertes de teintes plus ou moins éclatantes; les autres ont toute la surface supérieure ornée de bandelettes, tantôt transversales, tantôt longitudinales, mais disposées avec tant d'ordre & de symétrie, que l'art peut à peine les imiter : quelquefois même on voit briller sur un fond d'or les reflets étincelans des pierreries. Le *Boiga*, par exemple, semble réunir toutes les couleurs du ciel & de la terre. Il seroit aussi difficile d'imiter que de décrire ce mélange incomparable d'azur, de blanc, de jaune, de rouge, & de noir, disposé sur un glacis d'or & d'argent. Ces teintes, quelquefois merveilleusement fondues, souvent opposées entre elles, mêlent encore la douceur de leurs nuances à la vivacité de ces divers reflets; de telle sorte que quand l'animal se meut, on aperçoit à la fois le feu du diamant, l'éclat du rubis, le lustre du topaze, du saphir, & de l'émeraude.

Mouvement des Serpens. Il semble, au premier coup-d'œil, que les serpens sont privés de toute espèce de mouvement, & qu'ils sont uniquement destinés à vivre, comme les plantes, dans le lieu où le hasard les a fait naître; cependant il y a peu d'animaux qui aient autant de vitesse dans leur ondulation progressive, & de promptitude dans leurs circonvolutions. Ils rasent la surface de la terre avec tant de rapidité, qu'ils deviennent presque invisibles; ils s'élèvent sans peine jusqu'à la cime des arbres; & franchissent souvent, avec la même facilité, des intervalles considérables. Ici on ne voit point à la vérité la même organisation extérieure

(1) Voyez la forme & la disposition des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure des *Couleuvres*, *pl.* A, *fig.* 1, & *fig.* 2 & 3.

qu'on trouve dans la plupart des animaux. La Nature ne leur a point donné de pattes comme aux quadrupèdes & aux reptiles, ni des ailes comme aux oiseaux, ni des nageoires comme aux poissons; mais à la place de ces membres, on observe sur la surface inférieure du corps, une rangée de grandes lames mobiles au gré de l'animal, dont chacune, s'élevant & se rabaissant par le moyen d'un muscle particulier, devient une sorte de pied (1), une espèce de point d'appui sur le terrein que le serpent veut parcourir. C'est par le moyen de ce mécanisme & par le jeu de ces écailles, que la *Couleuvre commune* s'enfuit au moindre bruit & s'éloigne avec tant de promptitude, qu'elle se dérobe presque à nos regards. Mais à cette faculté qu'ont les serpens de se mouvoir par le moyen des plaques qui recouvrent le ventre, se joint encore un moyen bien puissant pour accélérer leur marche. Ils relèvent en arc de cercle le milieu du tronc, tandis que les deux extrémités qui portent sur la terre, se rapprochent l'une de l'autre. Ils s'appuient ensuite sur une de ces extrémités, la compriment avec force comme un ressort, & s'élancent, avec la rapidité d'un trait, vers l'endroit où ils se dirigent. Lorsqu'ils veulent aller en avant, ils s'appuient sur l'extrémité postérieure du corps; & quand ils veulent se porter en arrière, ils compriment la partie antérieure. Chaque fois qu'ils répètent cette manœuvre, ils font, pour ainsi dire, un pas d'autant plus long, que la corde de l'arc est plus considérable; sans compter l'étendue que peut donner à cet intervalle parcouru, l'élasticité de cette même portion du corps qu'ils ont pliée, & qui les lance avec roideur en se rétablissant. On peut voir cette espèce de mouvement dans les chenilles qu'on appelle *arpenteuses*, & dans quelques espèces de vers qui, étant dépourvus de pieds, comme les serpens, sont obligés de se mouvoir de même pour changer de place. Pendant que les serpens exécutent ces divers mouvemens, ils portent leur tête d'autant plus élevée au dessus du terrein, qu'ils ont plus de vigueur, & qu'ils sont animés par des sensations plus vives.

Quoique tous les serpens se meuvent de la même manière & qu'ils soient pourvus d'une grande élasticité, cependant ce ressort n'est pas également distribué dans toutes les parties du corps. La plupart des espèces, les *Boas* sur-tout & les *Couleuvres*, ont plus de facilité pour avancer que pour reculer. En général, cette faculté que possèdent quelques serpens de se porter plutôt en avant qu'en arriere, résulte nécessairement de la disposition des plaques qui recouvrent le ventre, & qui sont couchées les unes au dessus des autres. Lorsque les serpens les redressent, elles forment contre le terrein un obstacle qui arrête leurs mouvemens rétrogrades; tandis qu'au contraire, lorsqu'ils vont en avant, les écailles s'appliquent sur le terrein, les unes contre les autres, dans le sens où elles se recouvrent réciproquement, & accélèrent la marche.

Quand les serpens, au lieu de se mouvoir progressivement de la manière dont nous venons de parler, veulent passer tout de suite d'un endroit à un autre, ou se jeter avec impétuosité sur l'ennemi qui les attaque, alors ils se roulent en spirale, en formant plusieurs cercles concentriques. Ils n'élèvent que la tête au dessus de leur corps ainsi replié; ils compriment, pour ainsi dire, tous leurs ressorts; & réunissant toutes leurs forces particulières, ils s'élancent comme une flèche, en franchissant souvent un espace de plusieurs pieds (1).

Les serpens qui veulent grimper sur un arbre, embrassent d'abord le tronc dans leurs plis tortueux, en appliquant successivement les plaques inférieures sur tous les points de sa surface, & s'élèvent ainsi jusqu'à l'extrémité des branches les plus hautes. Veulent-ils s'élancer sur un arbre voisin? Ils appuient contre l'arbre une portion de leur corps, & la plient de manière qu'elle fasse une espèce de ressort & qu'elle se débande avec élasticité: ou bien ils se suspendent par la queue; & balançant ainsi, à plusieurs reprises, la partie antérieure du corps, ils atteignent l'arbre voisin ou la branche à laquelle ils veulent parvenir, s'y attachent par la tête, en l'embrassant par plusieurs con-

(1) Cardan & Isidore ont regardé les côtes des serpens comme faisant la fonction des pieds; & les plaques du ventre, comme tenant la place des ongles.

(1) C'est dans cette situation que le P. Plumier représente le *Fer de lance*, qu'il nomme *vipère d'Amérique*. Dans le manuscrit qui m'a été communiqué par M. Bloch, le corps forme plusieurs cercles dont la tête occupe le centre: la gueule est béante.



tours, & retirent à eux la queue qui leur avoit servi à se suspendre.

Sens. Les Anciens ne sont pas d'accord sur le nombre ni sur la nature des sens dont les serpens sont pourvus. Les uns leur attribuent tous ceux dont l'existence est reconnue dans les autres animaux, quoique les organes qui reçoivent la sensation ne soient pas apparens & sensibles; les autres ne leur accordent que les sens dont ils ont aperçu les organes extérieurs. C'est ainsi que Pline & Aristote ont refusé aux serpens le sens de l'odorat, parce qu'ils ont vu des narines d'une conformation particulière & qui leur ont paru plus propres à la respiration, qu'à recevoir l'impression des corps odorans. Les Naturalistes modernes s'accordent à dire que les serpens ont le même nombre de sens que les autres animaux; ils prétendent néanmoins que tous n'ont point le même degré d'activité.

Sens de l'ouïe. Il est certain qu'on n'aperçoit sur les serpens aucun organe apparent de l'ouïe; on n'y voit point de cartilage façonné en entonnoir, ni de concavité extérieure, pas même de trou pour donner passage aux rayons sonores & les faire parvenir jusqu'au timpan. Faut-il conclure de là que les serpens sont privés du sens de l'ouïe? Point du tout; mais puisqu'il est démontré, par le fait & l'expérience, que la plupart écoutent attentivement le chant des oiseaux, & que jugeant ainsi de leur proximité, ils se mettent en embuscade pour en faire leur proie, on doit en inférer que les organes de ce sens ont une structure & une disposition différente de ceux des autres animaux, & qu'au lieu de correspondre, comme dans ceux-ci, sur la surface supérieure ou latérale de la tête, ils vont aboutir sur le museau, ou peut-être dans l'intérieur de la gueule (1). Tout au plus on pourroit conclure que ce sens est peu actif, puisqu'on ne voit point à découvert les organes qui, dans les quadrupèdes & les oiseaux, concourent à l'excellence de l'ouïe.

Sens de l'odorat. Ce sens ne paroît être ni le meilleur, ni le plus fin. L'ouverture des narines est située à l'extrémité du museau; elle est petite, environnée d'écailles. On seroit tenté de croire, avec Pline & Aldrovande, que c'est un trou pour respirer, plutôt qu'un conduit destiné à recevoir les impressions des corps odorans; cependant il est certain que plusieurs serpens ont l'odorat excellent. Le *Fer de lance* suit les traces de sa proie, lorsqu'elle lui échappe, & parvient à l'atteindre très-aisément. Le *Devin* flaire comme un chien, & poursuit ainsi l'homme & les animaux dont il fait sa proie. Ils ont beau prendre la fuite, il n'est point d'asile assuré contre un si dangereux ennemi; il n'est arrêté ni par les fleuves qu'il rencontre, ni par les bras de mer dont il fréquente les bords; il grimpe même avec facilité jusqu'à la cime des arbres. Le seul moyen qui reste pour sauver la vie, c'est de mettre le feu aux herbes à demi-brûlées par les ardeurs du soleil & d'élever ainsi un rempart de flammes contre la poursuite d'un animal aussi terrible.

Sens de la vue. La structure intérieure des yeux & leur conformation extérieure annoncent que les serpens excellent par la vue. En effet, leurs yeux, garnis communément d'une membrane clignotante, qui les préserve des accidens & des effets d'une lumière trop éclatante, sont brillans, animés, pleins de feu, saillans, & très-mobiles. La prunelle, pouvant aisément se contracter ou se dilater, admet un grand nombre de rayons lumineux, & rejette ceux qui pourroient nuire à l'excellence de cet organe. Il est vrai que les *Cæciles* ne semblent pas jouir du même avantage. Les individus de cette famille peu nombreuse, destinés à vivre sous terre, comme la *taupe*, devoient naturellement être privés de la perfection d'un sens dont ils ne pouvoient faire aucun usage.

Sens du goût. Si l'on doit juger de la finesse du goût par la conformation des parties qui en sont les principaux organes, on ne peut avoir ici qu'une idée très-avantageuse de ce sens. Le palais des serpens est composé de parties molles, nerveuses, & très-propres à recevoir l'impression des parties savoureuses. La langue est mince, déliée, & fendue de manière à se coller facilement contre les alimens. On devroit donc conclure que ce sens est très-actif, si on ne savoit pas que la plupart des animaux de cet ordre avalent les morceaux entiers, ce qui les empêche de savourer leurs alimens & de jouir de toute la plénitude de sensation que la structure des organes pourroit leur procurer.

(1) On remarque de chaque côté de la tête du *Fer de lance*, entre les yeux & les narines, une ouverture particulière que l'on regarde comme les organes de l'ouïe.

SENS DU TOUCHER. Enfin le toucher paroît être fort obtus dans les ſerpens. Privés des membres qui, dans les quadrupèdes, les oiſeaux & les reptiles, ſont les principaux organes du toucher, ils ne peuvent point appliquer immédiatement aux différentes ſurfaces la partie ſenſible de leur corps. Le ſeul moyen qu'ils ont pour recevoir, par le tact, l'impreſſion des objets extérieurs, c'eſt de les ſaiſir & de les embraſſer étroitement dans les replis de leur corps. Il doit réſulter de ce contact une ſenſation forte & vigoureuſe, mais qui ne peut laiſſer qu'une idée très-confuſe de l'objet, puiſque l'impreſſion ne ſe fait qu'à travers les écailles dures dont le corps eſt revêtu.

ACCOUPLEMENT. Au retour du printemps, lorſque les premiers ſouffles du zéphyr viennent ranimer la Nature engourdie par les froids rigoureux de l'hiver, les ſerpens, comme les autres animaux, éprouvent en ce moment le beſoin de ſe reproduire. C'eſt ordinairement dans le mois de mars ou d'avril que le mâle va chercher ſa femelle & qu'il l'appelle par un ſifflement amoureux. Malheur alors au voyageur, qui, en parcourant les contrées habitées par les ſerpens venimeux, s'égare de ſa route & porte ſes pas vers la retraite que le ſerpent a choiſie. Le feu de l'amour lui a donné de nouvelles forces, il a échauffé ſon courage, exalté ſon venin; rien ne peut modérer ſa fureur. Il s'élance ſur lui avec impétuoſité & le perce avec les dents meurtrières, dont une ſeule atteinte lui donne preſque auſſi-tôt la mort.

L'accouplement des ſerpens n'offre aucun de ces faits merveilleux que quelques anciens Auteurs lui ont attribué (1); durant cette opération le mâle & la femelle, dont le corps eſt très-flexible, s'uniſſent ſi intimement & ſe preſſent dans un ſi grand nombre de contours, qu'ils repréſentent deux groſſes cordes treſſées enſemble. J'ai vu pluſieurs fois, dans nos provinces méridionales, l'accouplement de la *Couleuvre commune*. Le mâle & la femelle choiſiſſent pour cet effet un endroit abrité & l'heure du jour où le ſoleil eſt le plus ardent. Pendant cette réunion, qui dure communément une ou deux heures dans l'eſpèce que nous venons de nommer, & pluſieurs jours dans le *Fer de lance*, le mâle fait ſortir par l'anus les parties deſtinées à féconder la femelle. Ces parties ſont doubles, quelquefois quadruples dans cet ordre d'animaux. On ne ſera point ſurpris de la durée de cet accouplement, ſi l'on fait attention que les viſcères où la liqueur prolifique ſe prépare, ne peuvent la laiſſer échapper que peu à peu, & que les conduits qui la portent aux organes de la génération, ſont très-longs, fort étroits & pluſieurs fois repliés ſur eux-mêmes (1).

Ici il n'y a point de conſtance dans le ſentiment, ni de durée dans l'affection; mais lorſque les déſirs ſont ſatisfaits, cette union, quoique fortement ſentie & plus vivement exprimée, s'évanouit preſque auſſi-tôt. Le mâle & la femelle ſe ſéparent; bientôt ils ne ſe connoiſſent plus; & la femelle va ſeule, au bout d'un temps dont on ignore la durée, dépoſer le germe d'une nouvelle génération.

PONTE DES ŒUFS ET NAISSANCE DES PETITS. Nous avons déjà obſervé, en parlant des poiſſons & des reptiles, qu'il y avoit dans ces deux ordres d'animaux, des familles entières dont les femelles pondent des œufs; tandis que dans d'autres, les petits ſortent vivans du ventre de leur mère. La même diſtinction a lieu parmi les ſerpens; les uns ſont ovipares, comme les *Boas* & la plupart des *Couleuvres*; les autres ſont vivipares; telle eſt la *Vipère*, l'*Orvet*, l'*Acrochorde*, &c.

Nous n'avons pas aſſez d'obſervations pour pouvoir déterminer quelle eſt la quantité d'œufs que les femelles ovipares ſont à chaque portée; il paroît que ce nombre varie ſelon la diverſité des eſpèces & même ſuivant la vigueur de la femelle. M. le Comte de Raſoumowsky a obſervé que la *Couleuvre vulgaire* du Mont-Jorat, que nous avons

(1) Pline a écrit que le mâle de la *vipère*, au moment de ſon accouplement, faiſoit entrer ſa tête dans la gueule de la femelle; & que celle-ci, bien loin de lui rendre careſſe pour careſſe, lui coupoit la tête à l'inſtant même où elle devenoit mère....; que les jeunes ſerpens éclos dans le ventre de la *vipère*, déchiroient ſes flancs pour en ſortir; que par là ils vengeoient, pour ainſi dire, la mort de leur père, &c. *Hiſt. Nat. liv.* 10, *chap.* 62.

(1) Les parties de la génération du *Boiquira* ſont repréſentées *pl.* A, *fig.* 6. Voyez les teſticules t-t, les quatre verges p-p & les vaiſſeaux qui portent la ſemence des teſticules à l'extrémité des verges v-v, &c.

appelée la *Suisse*, pondoit environ trente-deux œufs, tantôt plus, tantôt moins. Gesner assure que la femelle du *Serpent à collier* en pond quatorze ; & M. de Sept-Fontaines dit que ce nombre se porte quelquefois jusqu'à dix-huit ou vingt. Au rapport de cet amateur distingué, les œufs de cette espèce sont gros comme ceux des *pies* & collés en forme de grappe par une matière gluante. Ce caractère est commun à plusieurs autres espèces.

La ponte des serpens, comme celle des oiseaux, ne se fait jamais dans un espace de temps immédiat & successif ; après la sortie de chaque œuf, la femelle a besoin de se reposer. Il y a même des espèces qui paroissent beaucoup souffrir pendant cette opération. « J'observai, dit George Segérus, » Médecin du Roi de Pologne, qu'un ser» pent femelle, après s'être beaucoup roulé » sur les carreaux, ce qu'il n'avoit pas cou» tume de faire, y pondit enfin un œuf. Je » le pris sur le champ, je le mis sur une » table ; & en le maniant doucement, je lui » facilitai la ponte de treize œufs. Cette » ponte dura environ une heure & demie, » car à chaque œuf il se reposoit ; & lorsque » je cessois de l'aider, il lui falloit plus de » temps pour faire sortir son œuf : d'où j'eus » lieu de conclure que le bon office que je » lui rendois ne lui étoit pas inutile ; & plus » encore de ce que, pendant cette opération, » il ne cessa de frotter doucement mes mains » avec sa tête, comme pour les chatouil» ler (1) ».

Les œufs des serpens offrent presque toutes les nuances intermédiaires de grandeur, à commencer par ceux du *Fil* qui est un des plus petits individus de cet ordre, jusqu'à ceux du *Devin* qui est le plus gros, & dont le plus grand diamètre de l'œuf a environ trois pouces.

Chaque œuf est composé extérieurement d'une membrane mince, mais compacte & d'un tissu serré. Dans l'intérieur, on voit le petit serpent roulé en spirale au milieu d'une matière qui ressemble à du blanc d'œuf de poule. Les femelles ne couvent point leurs œufs ; elles les abandonnent après la ponte. Les unes vont les déposer dans des trous exposés au midi ou voisins d'un four, comme la *Couleuvre commune* ; les autres vont les pondre sur le sable ou sous des feuillages. Le *Serpent à collier* les pose sur des couches de fumier. C'est ce qui a donné lieu à une fable accréditée encore de nos jours parmi le peuple de la campagne. On croit que ces œufs ont été pondus par un coq ; & comme on en voit sortir des serpenteaux, on s'imagine que les œufs du coq renferment toujours un serpent. On voit bien que le coq ne les couve point, cependant on n'en est pas moins convaincu que ces œufs produisent toujours des serpens, lorsqu'ils sont deposés dans un endroit chaud & qu'ils sont couverts de fumier.

Les femelles vivipares présentent de grandes différences, soit pour le temps de la portée, soit pour le nombre des petits. Les *Vipères* s'accouplent ordinairement deux fois chaque année, & portent trois ou quatre mois : les *vipereaux* sont au nombre de vingt à vingt-cinq. La femelle de l'*Orvet* ne porte qu'environ un mois, & produit tantôt sept, tantôt dix serpenteaux qui ont en naissant vingt lignes de longueur.

Le *Fer de lance* semble tenir le milieu entre les espèces ovipares & les vivipares. Selon l'observation d'un amateur éclairé, la femelle pond des œufs, & les petits se débarrassent de leur enveloppe au moment même où elle les dépose à terre : il y en a à chaque portée depuis vingt jusqu'à soixante. On a remarqué que le nombre étoit toujours pair.

Quand les petits serpens sont éclos ou qu'ils sont sortis vivans du ventre de leur mère, ils restent seuls, isolés, & ne reçoivent de leur mère qui les a abandonnés, ni secours, ni assistance ; ils sont réduits aux seules ressources de leur instinct : aussi en périt-il beaucoup avant qu'ils soient développés & qu'ils aient acquis assez d'expérience pour éviter les dangers. Les quadrupèdes, les oiseaux & les reptiles en dévorent un grand nombre.

Accroissement. L'horreur qu'on a naturellement des serpens, & le danger qu'il y a d'approcher certaines espèces, sont cause du peu de connoissance que nous avons sur leurs mœurs & sur leurs habitudes ; notre ignorance à cet égard s'étend même jusques sur les individus qui vivent au milieu de nous, qui sont les moins dangereux & les plus familiers. Nous ne connoissons point encore le nombre d'œufs que pond la *Couleuvre commune*, la durée de l'incubation,

(1) *Collect. acad. part. étrang. vol. 3, p. 2.*

la manière dont le fœtus sort de l'œuf, ni comment il se développe; mais nous avons quelques détails sur la *Vipère*. Nous savons que ses petits, dont la longueur est de douze ou quinze lignes au moment de leur naissance, ne sont en état de se reproduire qu'au bout de deux ou trois ans, & qu'ils ne parviennent à leur entier accroissement que dans six ou sept ans. La très-grande différence qui existe entre le petit *Devin*, renfermé dans son œuf, & la grandeur excessive qu'il acquiert étant adulte, fait présumer qu'il s'écoule un laps de temps considérable avant que ce serpent soit entièrement développé.

GRANDEUR. Il est peu de faits aussi susceptibles d'exagération que ceux qui se rapportent à la taille des serpens. L'imagination, vivement agitée & ébranlée à l'aspect d'un objet effrayant, est toujours disposée à enchérir sur la réalité. C'est ce qui est arrivé à l'égard de plusieurs Voyageurs qui, saisis d'effroi & de terreur en parcourant les déserts de l'Afrique & les contrées sauvages de l'Amérique, ont composé leurs relations d'après les sensations qu'ils ont éprouvées (1). Cependant, en réduisant tous ces récits à leur juste valeur, il est certain qu'il y a des serpens d'une grosseur démesurée. Le genre des *Boas*, & principalement l'espèce que nous avons appelée *Devin*, fournit les plus gros individus. Il n'est pas douteux que c'étoit à cette tribu qu'appartenoit cet énorme serpent qui arrêta, pour ainsi dire, autrefois l'armée romaine, près du fleuve Begrada, entre Utique & Carthage (2), & que Régulus vainquit à l'aide de ses troupes. Cet animal redoutable, pressé par la faim, se jetoit, dit-on, sur les soldats qui s'approchoient de la rivière pour y puiser de l'eau, les écrasoit du poids de son corps ou les étouffoit dans ses replis tortueux, ou enfin les faisoit périr par son souffle empoisonné. Les dures écailles de sa peau le rendoient impénétrable à tous les traits qu'on lui lançoit; il fallut dresser contre lui des machines de guerre & l'attaquer en forme comme une citadelle: enfin après bien de coups inutiles, une pierre d'une grosseur énorme, poussée avec vigueur, lui brisa l'épine du dos & l'arrêta dans sa course. On eut bien de la peine à l'achever, tant les soldats craignoient d'aborder un ennemi encore formidable, même aux approches de la mort. Régulus envoya à Rome sa peau, qui étoit longue de cent vingt pieds. Ce fait paroit presque incroyable; cependant il est rapporté par Valère-Maxime & par Pline le Naturaliste (1), qui assure que cette peau fut suspendue dans un temple où on la voyoit encore du temps de la guerre de Numance: ainsi, à moins de renoncer à tous les monumens de l'Histoire, il faut admettre l'existence de ce terrible animal, dont sans doute les dimensions ont été un peu exagérées.

Diodore de Sicile raconte encore de quelle manière on prit, en Egypte, sous le règne de Ptolomée, un serpent long de trente coudées. « Plusieurs chasseurs, dit-il, » encouragés par la munificence de Ptolomée, résolurent de lui amener à Alexandrie un des plus grands serpens. Ce monstre » vivoit sur le bord des eaux: il y demeuroit ordinairement immobile, couché à » terre & replié en cercle; mais lorsqu'il » voyoit quelque animal approcher du rivage » qu'il habitoit, il se jetoit sur lui avec impétuosité, le saisissoit avec ses dents, ou » l'enveloppoit dans les replis de sa queue. » Les chasseurs, l'ayant apperçu de loin, » imaginèrent qu'ils pourroient aisément le » prendre dans des lacs & l'entourer de » chaînes. Ils s'avancèrent donc avec courage; mais lorsqu'ils furent plus près de » ce serpent démesuré, le feu qui sortoit de » ses yeux, son dos hérissé d'écailles, le » bruit qu'il faisoit en s'agitant, sa gueule » ouverte & armée de dents longues & crochues, son regard horrible & féroce les » glacèrent d'effroi. Ils osèrent cependant » avancer pas à pas & jeter de forts liens » sur sa queue; mais à peine ces liens eurent-ils touché le corps de l'animal, que » se retournant avec fureur & faisant entendre » des sifflemens aigus, il dévora le chasseur

(1) Olaus-Magnus parle d'un serpent de Norwège qui avoit plus de deux cents pieds de longueur & vingt pieds de circonférence *Liv.* 21, *chap.* 43. Les ouvrages de Scheuchzer, de Séba, de Gumilla, de Labat, &c., sont pleins d'histoires de serpens monstrueux.

(2) Ce fleuve porte aujourd'hui le nom de Mégerda; il se jette dans la mer Méditerranée, entre Tunis & Bizerte.

(1) *Valère-Maxime*, *liv.* 1, *chap.* 8. *Plin. Hist. Nat. liv.* 8.

» qui se trouva le plus près de lui ; en tua » un second d'un coup de sa queue ; & mit » les autres en suite. Ces derniers, ne voulant pas cependant renoncer à la récompense qui les attendoit, & imaginant un » nouveau moyen, firent faire un rêt composé de cordes très-grosses & proportionné à la grandeur du serpent. Ils le » placèrent auprès de sa caverne ; & ayant » bien observé le moment de sa sortie & de » sa rentrée, ils profitèrent du temps où l'énorme animal étoit allé chercher sa proie, » pour boucher avec des pierres l'entrée » de son repaire. Lorsque le serpent revint, » ils se montrèrent tous à la fois, avec plusieurs hommes armés d'arcs & de frondes ; » plusieurs autres à cheval : les uns faisoient » résonner à grand bruit des trompettes ; & » les autres des instrumens retentissans. Le » serpent, se voyant entouré de cette multitude, se redressoit, & par ses horribles » sifflemens, répandoit la terreur parmi ceux » qui l'environnoient ; mais effrayé lui-même » par les dards qu'on lui lançoit, la vue des » chevaux, le grand nombre de chiens qui » aboyoient, & le bruit aigu des trompettes, » il se précipita vers l'entrée ordinaire de sa » caverne. La trouvant fermée & toujours » troublé de plus en plus par le bruit des » trompettes, des chiens & des chasseurs, » il se jeta dans le rêt, où il fit entendre des » sifflemens de rage. Néanmoins tous ses » efforts furent vains ; & sa force cédant à » tous les coups dont on l'assaillit & à toutes » les chaines dont on le lia, on le conduisit » à Alexandrie, où une longue diète appaisa » sa férocité ».

Mais sans aller chercher dans les ouvrages des Anciens des faits que leur amour pour le merveilleux nous fait regarder comme suspects ; nous trouvons dans les relations des Voyageurs modernes des récits presque aussi extraordinaires.

Nous lisons dans l'*Histoire naturelle de l'Orenoque, par le P. Gumilla*, que les *couleuvres* qu'on appelle *Caçadoras* ou *Chasseuses*, sont de la grosseur des *Bujos*, auxquels l'Auteur attribue une longueur de huit aunes ou environ. Il ajoute encore qu'elles sont quelquefois plus longues de plusieurs aunes, & que l'on ne peut voir sans étonnement la légereté avec laquelle elles courent après la proie qu'elles ont aperçue & qu'elles attrapent sans qu'elle puisse échapper (1).

Au rapport de Charles Owen, il y a auprès de Batavia, dans les Indes orientales, des serpens de cinquante pieds de longueur (2).

Cleyerus a vu dans ce même pays des serpens longs d'environ vingt-cinq pieds. « J'achetai, dit-il, d'un chasseur un de ces » animaux que je disséquai, & dans le ventre » duquel je trouvai un cerf entier de moyen » âge, revêtu encore de sa peau. J'en achetai » un autre qui avoit dévoré un bouc sauvage, malgré les grandes cornes dont il » étoit armé ; je tirai du ventre d'un troisième un porc épi entier, armé de ses piquans (3) ».

Le même Auteur ajoute que dans le Royaume d'Aracan, sur les confins de celui de Bengale, on a vu un serpent monstrueux se jeter auprès des bords d'un fleuve, sur un très-grand *aurochs* (bœuf sauvage), & donner un spectacle affreux en combattant avec ce terrible animal. « On pouvoit entendre, dit-il, à la distance d'une portée de canon, le craquement des os de l'*aurochs*, brisés par les efforts de son ennemi (4) ».

Il est arrivé plusieurs fois dans différens pays, particulièrement aux environs de l'île de Panama en Amérique, que des Voyageurs ont rencontré des serpens engourdis au moment de la digestion, & dont les formes étoient si monstrueuses, qu'ils les ont pris pour des troncs d'arbres renversés. « Le P. Simon rapporte que dix-huit Espagnols étant arrivés dans les bois de Coro, » dans la province de Vénezuela, & se trouvant fatigués de la marche qu'ils avoient » faite, ils s'assirent sur une grosse *couleuvre*, » croyant que c'étoit un vieux tronc d'arbre » abattu ; & que lorsqu'ils s'y attendoient le » moins, l'animal commença à marcher, ce

(1) *Hist. Nat. de l'Orenoque, par le P. Gumilla, vol.* 3, *pag.* 75.

(2) *Essai sur l'Hist. Nat. des serpens*, par Charles Owen, *pag.* 15.

(3) Extrait d'une lettre d'André Cleyerus, écrite de Batavia à Mentzelius. *Ephém. des curieux de la Nature, déc.* 2, *ann.* 2, 1683, *pag.* 18.

(4) *Ibid.* Il y a certainement un peu d'exagération dans la comparaison que fait Cleyerus du craquement des os de cet animal, avec le bruit du canon.

» qui leur causa une surprise extrême » (1).

Les faits que je viens d'exposer, & une infinité d'autres que j'aurois pu y ajouter, se trouvent, en quelque sorte, garantis, ou du moins deviennent vraisemblables par le récit que fait M. Adanson, dans son *Voyage du Sénégal*, de ses propres observations sur une espèce de serpent qui porte, dans le pays, le nom de *Serpent géant*. Ce savant Académicien dit qu'au mois de mai 1752, on lui fit présent d'un jeune individu vivant, de l'espèce que nous venons de nommer. Il avoit un peu plus de trois pieds de longueur: le fond de sa couleur étoit d'un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui régnoit tout le long du dos, & sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres, assez irrégulières. Tout son corps étoit luisant, comme s'il eût été vernissé; il avoit la tête arrondie & un peu alongée. Suivant M. Adanson, ce serpent n'étoit qu'une foible image de ceux qui ont acquis leur entier accroissement; & dont il ne se feroit jamais formé une juste idée, si, peu de temps après, on ne lui en eût apporté deux d'une grosseur médiocre, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long, sur huit pouces de large. La vue de ces deux serpens, qui, de l'aveu des Nègres & de ceux qui avoient vu beaucoup de ces animaux, n'étoient que d'une grandeur médiocre, ne permit plus à M. Adanson de douter de ce qu'il avoit entendu dire souvent dans le pays, sur la grandeur extraordinaire des serpens de cette espèce. Les Nègres qui lui avoient procuré ceux dont il s'agit ici, l'assurèrent qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues vers l'est de l'île du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Quelques habitans de Bissao disoient qu'ils en avoient vu dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pièces de bois. De tous ces témoignages, comparés avec l'observation des serpens que M. Adanson avoit alors sous les yeux, il conclut que la taille des plus gros de cette espèce, évaluée à sa juste mesure, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à dix-huit pouces pour la largeur (2).

(1) *Hist. Nat. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, *vol.* 3, *p.* 77.

(2) *Hist. Nat. du Sénégal*, par M. Adanson, *p.* 151 *& suiv.*

Nourriture. Tous les animaux qui existent servent de pâture aux serpens. Les *Crotales*; les *Couleuvres*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles* donnent la chasse aux insectes, aux vers, aux reptiles, aux oiseaux & aux petits quadrupèdes. Les *Boas* attaquent les chevreuils, les dains, les taureaux & même les animaux les plus féroces. C'est sur le bord des fleuves qui arrosent les plaines équatoriales, dans un moment sur-tout où la chaleur est devenue plus ardente par l'approche d'un orage, & où l'action du fluide électrique répandu dans l'atmosphère, donne une nouvelle activité aux serpens; c'est dans ce moment, dis-je, que dévorés par une soif extrême, animés par toute l'ardeur d'un sable brûlant, à la lueur des éclairs, au son bruyant du tonnerre, le serpent & le tigre se disputent l'empire de ces bords si souvent ensanglantés. Des Voyageurs qui ont été témoins d'un de ces combats terribles, disent avoir vu un tigre furieux s'élancer tout à coup sur un serpent d'une taille monstrueuse, qui, sifflant de douleur & de rage, serroit à son tour le tigre dans ses contours multipliés, l'étouffoit sous son poids, & brisoit ses os entre ses mâchoires redoutables. Le quadrupède eut beau déployer contre son ennemi la force de ses dents, le tranchant de ses griffes, toutes ses armes furent impuissantes; il expira au milieu des replis de l'énorme serpent qui le tenoit enchaîné.

L'homme lui-même, malgré l'empire qu'il possède sur tous les animaux, trouve les plus funestes ennemis parmi les serpens. Les uns se mettent en embuscade, tombent sur lui au moment où il y pense le moins, lui impriment une morsure mortelle, & se retirent aussi-tôt pour éviter sa vengeance (1); les autres, plus lents, mais non moins dangereux, l'attaquent à force ouverte & le dévorent. Au rapport de Pline, sous l'empire de Claude, on tua, auprès de Rome, un très-grand serpent, dans l'estomac duquel on trouva le corps entier d'un petit enfant (2).

Bosman assure qu'à la côte d'Or, il y a

(1) Il est ici question des *Crotales* ou *Serpens à sonnettes*. On sait que ceux qui en ont été mordus, meurent souvent dans l'espace de cinq minutes; & que ces animaux sont d'autant plus à craindre, que leurs mouvemens sont très-rapides.

(2) *Hist. Nat. liv.* 28, *chap.* 14.

des

des ferpens d'une groffeur extraordinaire, & que les Hollandois ont fouvent trouvé dans leurs entrailles des hommes entiers (1).

« Dans le temps que j'étois en Amérique, » dit le P. Gumilla, une *Couleuvre chaffeufe* » (*le Devin*) faifit un laboureur par le talon » & la cheville du pied. Comme il étoit » homme de courage, il fe faifit du premier » arbre qui fe préfenta, & l'embraffa du » mieux qu'il put, en jetant des cris horri- » bles. On accourut pour le fecourir; & le » ferpent fe voyant preffé, ferra les dents, » lui coupa le talon & s'enfuit avec la viteffe » d'un trait (2) ».

Selon Cleyerns, dans l'île d'Amboine, une femme groffe fut un jour avalée toute entière par un ferpent énorme (3).

Mais aucun des faits que je viens de citer n'infpire autant de pitié & d'horreur que celui qu'on lit dans l'*Hiftoire des voyages*, & qui eft rapporté fur le témoignage de Dellon. « Pendant la récolte du riz, quelques » Chrétiens qui avoient été Gentils, étant » allés travailler à la terre, un jeune enfant » qu'ils avoient laiffé feul & malade à la » maifon, en fortit pour aller fe coucher à » quelques pas de la porte, fur des feuilles » de Palmier, où il s'endormit jufqu'au foir. » Ses parens, qui revinrent fatigués du tra- » vail, le virent dans cet état; mais ne pen- » fant qu'à préparer leur nourriture, ils at- » tendirent qu'elle fût prête pour aller l'é- » veiller. Bientôt ils lui entendirent pouffer » des cris à demi-étouffés, qu'ils attribuèrent » à fon indifpofition; cependant, comme il » continuoit de fe plaindre, quelqu'un fortit » & vit en s'approchant qu'une groffe *Cou- » leuvre* avoit commencé à l'avaler. L'em- » barras du père & de la mère fut auffi grand » que leur douleur. On n'ofoit irriter la *Cou- » leuvre*, de peur qu'avec fes dents elle ne » coupât l'enfant en deux, ou qu'elle n'ache- » vât de l'engloutir. Enfin, de plufieurs ex- » pédiens, on préféra celui de la couper par » le milieu du corps, ce que le plus adroit » & le plus hardi exécuta fort heureufement » d'un feul coup de fabre. Mais la couleuvre » ne mourut pas d'abord, quoique féparée en » deux; elle ferra de fes dents le corps tendre » de l'enfant...., & il expira peu de momens » après (1) ».

DÉGLUTITION. Ici fe préfente une objection que ne manqueront pas de faire tous ceux qui auront lu les détails qui précèdent. Comment eft-il poffible, diront-ils, qu'un ferpent dont le gofier eft fi étroit, puiffe avaler des hommes & des animaux tout entiers? La force de cette objection s'évanouit, quand on confidère, d'un côté, la conformation des mâchoires de ces animaux, qui n'étant réunies vers le mufeau que par des ligamens fufceptibles d'une grande dilatation, peuvent fe féparer l'une de l'autre, & laiffer entre elles une large ouverture. En fecond lieu, l'efpèce de préparation que les ferpens font fubir à leurs victimes avant de les avaler, en rend la déglutition beaucoup plus facile. Ils font dans l'ufage, auffi-tôt qu'ils ont faifi un animal, de lui brifer les os, en le ferrant fortement dans les replis de leur corps. Quelquefois même, pour l'écrafer plus aifément, ils s'aident des arbres & des groffes pierres qu'ils trouvent à leur portée; ils les enveloppent dans les mêmes contours que leurs victimes, & les emploient comme autant de

(1) *Hift. générale des voyages*, *édit. in-12*, *vol.* 14, *pag.* 214.

(2) *Hift. Nat. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, *vol.* 3, *p.* 76.

(3) Extrait d'une lettre d'André Cleyerus. *Ephém. des curieux de la Nat. déc.* 2, *ann.* 2, 1683, *p.* 18.

(1) *Hift. générale des voyages*, *defcription du Malabar*, *édit. in-12.*, *vol.* 43, *p.* 345. Cet événement m'en rappelle un autre bien plus malheureux encore, dont la relation fut confignée dans les papiers publics, il y a environ douze ou treize ans. Un journalier du Querci étant allé travailler à fa vigne un beau jour du printemps, fa femme fut le voir à l'heure de midi, & porta avec elle un enfant qu'elle allaitoit. Ce petit s'étant endormi, fa mère le coucha à l'ombre fur le bord d'une haie, & s'en revint caufer avec fon mari. Quelque temps après elle retourna vers fon nourriffon; mais, hélas! quelle fut fa furprife & fa douleur, lorfqu'elle le vit étouffé par une groffe *Couleuvre* qui, attirée par l'odeur du lait, s'étoit infinuée jufques dans fon eftomac. La moitié du ferpent pendoit encore hors de la bouche de l'enfant, & étoit entortillé autour du cou. Le mari qui accourut aux cris de fa femme, entra dans une telle fureur, que, rejetant fur elle la caufe de ce trifte accident, il fe faifit d'un échalas & lui perça le ventre. C'eft ainfi qu'accumulant malheur fur malheur, cet homme défefpéré fe vit privé en un jour de fa femme & de fon enfant. Les pères & les mères apprendront par cet exemple, combien il eft dangereux d'expofer les enfans à la rencontre des ferpens qui font très-friands du laitage.

leviers, pour les écraser: ensuite, ils répandent sur toute la peau une espèce de bave, une liqueur visqueuse, qui fait glisser la proie dans l'intérieur du gosier. Malgré cette préparation, il arrive souvent que la masse des alimens qu'ils avalent est si grosse, relativement à l'ouverture de l'œsophage, que malgré tous leurs efforts, la proie n'entre qu'à demi dans leur estomac. Etendus alors dans leur repaire, sans force & presque sans mouvement, ils sont obligés d'attendre que la partie qu'ils ont déjà avalée soit digérée, & qu'ils puissent de nouveau écraser, broyer & enduire la portion qui pend hors de la gueule. On ne doit pas être surpris que dans cet état les serpens ne soient pas étouffés par la quantité d'alimens, qui, en remplissant leur gosier, interceptent le passage de l'air; car on sait qu'il n'y a point d'épiglotte pour fermer la trachée-artère, & que ce conduit s'étend dans cet ordre d'animaux, jusqu'au fourreau qui enveloppe leur langue. C'est ce tuyau qui fournit un libre passage à l'air, dans le cas même où le gosier est obstrué par un gros volume d'alimens.

Qualités remarquables. Si des besoins journaliers obligeoient les serpens, comme la plupart des autres animaux, à chercher la même quantité de nourriture, cette extrême voracité seroit-elle même la cause de leur destruction. Dispersées par une chasse habituelle, ou détruites par une consommation si prodigieuse, les espèces vivantes ne suffiroient bientôt plus à la subsistance de l'animal, & il mourroit d'inanition; mais par une propriété bien singulière, ces animaux, qui ne mettent point de bornes à leur avidité & qui remplissent quelquefois leur ventre au point qu'ils ne peuvent ni attaquer, ni se défendre, ni changer de place, ces animaux, dis-je, passent plusieurs mois sans prendre aucune nourriture. Quelques Auteurs ont écrit que la *Vipère* pouvoit vivre un an & plus sans manger. Ce fait est sans doute exagéré; mais au moins est-il certain que M. Pennant en a gardé plusieurs enfermées dans une boîte pendant plus de six mois, sans qu'on leur donnât aucun aliment (1). Il semble même que pendant une si longue diète, l'activité de leur venin n'est ni arrêtée ni suspendue, & qu'elles n'éprouvent pas même une faim très-pressante, puisqu'on a vu des *vipères* renfermées pendant plusieurs jours avec des souris ou des lézards, tuer ces animaux, sans chercher à s'en nourrir (1). Au rapport de Kalm, lorsque le *Boiquira* a été pris & qu'il se voit enfermé, il refuse toute espèce de nourriture; & on prétend qu'il peut vivre six mois de cette manière. Il est alors très-irrité; si on lui présente des animaux, il les tue, mais ne les mange pas (2). M. de Sept-Fontaines, qui a fait des observations très-exactes sur l'*Orvet*, assure qu'il a eu chez lui plusieurs individus de cette espèce, & qu'ils se sont laissés mourir au bout de plus de cinquante jours, plutôt que de toucher aux alimens qu'on avoit mis auprès d'eux, & qu'ils auroient dévorés avec avidité, s'ils avoient été libres (3).

A cet avantage qu'ont les serpens de passer un temps considérable sans recevoir aucune nourriture, s'en joint un autre qui n'est pas moins remarquable, celui de donner encore quelques signes de vie, après qu'ils ont été privés, pendant environ vingt-quatre heures, de l'air nécessaire à la respiration. Redi & Boyle ont fait des expériences à ce sujet. « Nous renfermâmes une *vipère*, dit ce dernier Physicien, dans un récipient des plus » grands entre les petits, & nous fîmes le » vide avec un grand soin. La *vipère* alloit » de bas en haut, & de haut en bas, comme » pour chercher l'air. Peu de temps après, » elle jeta par la bouche un peu d'écume » qui s'attacha aux parois du verre. Son » corps enfla peu, & le cou encore moins, » pendant que l'on pompoit l'air, & encore » un peu de temps après; mais ensuite le » corps & le cou se gonflèrent prodigieusement, & il parut sur le dos une espèce de » vessie. Une demi-heure après qu'on eut » totalement épuisé l'air du récipient, la » *vipère* donna encore des signes de vie; » mais nous n'en remarquâmes plus depuis. » L'enflure s'étendoit jusqu'au cou; mais elle » n'étoit pas fort sensible à la mâchoire in-

(1) *Zool. Brit. art de la* Vipère.

(1) *Charas, descript. anat. de la vipère, Mém. pour servir à l'Hist. Nat. des anim.*, par MM. de l'Académie royale des Sciences, *vol. 3, p. 605.*

(2) *Mém. de l'Acad. de Suède, collect. acad. tom 11, p. 95.*

(3) *Hist. Nat. des serp.*, par M. le C. de la Cepède, *p. 436.*

» férieure. Le cou & une grande partie du » gosier étant placés entre l'œil & la lumière » d'une chandelle, paroissoient assez transparens dans les endroits qui n'étoient pas » obscurcis par les écailles. Les mâchoires » demeurèrent très-ouvertes & un peu tordues. L'épiglotte & la fente du larynx, qui » restèrent aussi ouverts, alloient presque jusqu'à l'extrémité de la mâchoire inférieure. » La langue sortoit, pour ainsi dire, de dessous l'épiglotte, & s'étendoit au delà; elle » étoit noire & paroissoit sans vie: le dedans » de la bouche étoit aussi noirâtre. Au bout » de vingt-trois heures, ayant laissé entrer » l'air dans le récipient, nous observâmes que » la *vipère* ferma la bouche à l'instant; mais » elle la rouvrit bientôt, & demeura dans cet » état. Lorsqu'on lui pinçoit ou qu'on lui » brûloit la queue, on appercevoit dans tout » le corps des mouvemens qui indiquoient » un reste de vie (1) ».

Cette expérience explique pourquoi les serpens peuvent vivre & recevoir tout leur accroissement au milieu des marais fangeux, dont les exhalaisons méphytiques corrompent l'air, le rendent moins propre à la respiration, & produisent dans l'atmosphère l'effet d'un commencement de vide.

Il résulte encore des propriétés que nous venons d'énoncer, que les serpens doivent avoir la vie très-dure. En effet, il est rare qu'une blessure leur donne la mort : le plus léger coup suffit, à la vérité, pour disloquer les vertèbres du dos ou pour séparer celles de la queue qui repousse presque toujours après qu'elle a été emportée; mais il faut leur écraser ou leur trancher la tête pour les faire mourir. Malgré cette amputation, plusieurs parties du corps, tant intérieures qu'extérieures, se meuvent & exercent encore leurs fonctions après qu'elles ont été séparées de l'animal. On sait, par exemple, que le cœur des *vipères* palpite long-temps après avoir été arraché de la poitrine (2); & que les muscles des mâchoires ont la faculté d'ouvrir la gueule & de la refermer, lorsque la tête ne tient plus au corps. Plusieurs Physiciens, entre autres, M. Charas & M. l'abbé Fontana, prétendent que la morsure de la tête, ainsi séparée du tronc, est aussi dangereuse que lorsque la *vipère* étoit entière. On a vu la tête d'un *Devin*, coupée dans le moment où le serpent mordoit avec fureur, continuer de mordre pendant quelques instans, & serrer même alors avec plus de force la proie qu'il avoit saisie (1).

On croit généralement en Amérique que le *Boiquira* a le pouvoir enchanteur d'attirer à lui les animaux pour les dévorer. C'est aussi l'opinion de Linné & de la plupart des Naturalistes. « Je n'ai pas été témoin de cette » action, dit Catesbi; mais un grand nombre » de personnes à qui j'en ai entendu faire le » récit, conviennent toutes sur la manière de » l'opération. Les animaux, disent-ils, & » particulièrement les oiseaux & les écureuils » dont ces serpens font leur principale nour- » riture, n'en ont pas plutôt apperçu un, qu'ils » sautent de branche en branche, volant & » approchant de leur ennemi, sans s'apperce- » voir aucunement du danger, & avec des » gestes & des cris qui marquent leur étour- » dissement; ils descendent même du sommet » des arbres les plus élevés, jusqu'au serpent » qui ouvre sa gueule, les prend & les avale » dans l'instant (2) ». Les Anciens croyoient que les *Boas* fascinoient & entraînoient par leur souffle empoisonné, les hommes & les animaux (3). Dans quelques pays de l'Europe, on accorde aussi cette vertu attractive à plusieurs espèces de *Couleuvres*. Un homme instruit m'a assuré qu'il avoit vu un jour un petit *troglodyte* attiré de cette sorte par un gros *Serpent à collier*. Cet animal avoit la gueule béante, & tenoit ses yeux fixés sur

(1) *Collect. acad. part. étrang. tom. 6, p. 15.*

(2) Le P. Plumier assure qu'ayant disséqué un *Fer de lance* quatre heures après sa mort, il trouva que son cœur palpitoit encore. *Manusc. du P. Plumier, communiqué par M. Bloch.*

(1) Ce fait, dit M. le Comte de la Cepède, m'a été confirmé, relativement au *Devin* ou à d'autres grands serpens, par plusieurs Voyageurs qui étoient allés dans l'Amérique méridionale, & particulièrement par M. le Baron de Widerspach, correspondant du Cabinet du Roi. *Hist. Nat. des serp. p. 374.*

(2) *Catesb. Carol. 2, p. 41.*

(3) *Draco miræ magnitudinis, quos gentili sermone Boas vocant, eo quod tam grandes sint ut boves glutire soleant, omnem latè vastabat provinciam; & non solùm armenta & pecudes, sed agricolas quoquè & pastores, tractos ad se vi spiritûs absorbebat....* D. Hieronymi Stridoniensis Epist. selectæ lugduni, 1677, vit. sanct. Hilarionis, p. 410.

l'oiseau qui faisoit des efforts pour s'enfuir; mais retenu par cette force magique, il poussoit de petits cris d'alarme & de douleur. Enfin, entraîné par une puissance irrésistible, il se précipita de lui-même dans la gueule du serpent. Cependant M. Vosmaër, qui a fait à la Haie des expériences sur un *Boiquira* qu'il avoit vivant, n'a pas pu constater la réalité d'une propriété aussi extraordinaire; & Kalm la regarde comme fabuleuse. Ce Naturaliste présume que lorsqu'on aura vu un oiseau ou tout autre animal se précipiter du haut d'un arbre dans la gueule du *Boiquira*, il aura déjà été mordu par le serpent; qu'il se sera enfui sur l'arbre; qu'il aura exprimé, par ses cris & son agitation, l'action violente du poison; que ses forces se seront insensiblement affoiblies; qu'il sera tombé auprès de son ennemi, dont les yeux enflammés & le regard avide auront suivi tous ses mouvemens; & qu'il se sera de nouveau élancé sur lui, lorsqu'il l'aura vu presque sans vie. Le témoignage de Kalm est assurément d'un grand poids; mais ses conjectures rendent seulement problématique l'existence d'une vertu que de très-célèbres Naturalistes ont accordée aux *Serpens à sonnettes*. Il est à désirer que de nouvelles expériences viennent fixer notre incertitude à cet égard; car enfin il ne feroit pas plus étonnant de voir un serpent attirer dans sa gueule un oiseau, que de voir une pierre d'aimant entraîner un morceau de fer.

ENGOURDISSEMENT. Vers la fin de l'automne, lorsque les arbres, dépouillés de leur verdure, nous annoncent l'approche des frimas, les serpens, comme les plantes, subissent un anéantissement presque absolu, une mort apparente. Toutes les petites espèces, celles qui habitent les climats froids ou les zones tempérées, éprouvent alors un dépérissement d'autant plus sensible, qu'elles sont exposées à un froid plus rigoureux. Leurs forces diminuent successivement; leur mouvement vital se ralentit au point qu'elles tombent dans un engourdissement plus ou moins profond & plus ou moins long, suivant la rigueur & la durée du froid. Les serpens qui, comme l'*Orvet*, s'ensevelissent dans des souterrains profonds, où il règne, pendant l'hiver, une température assez douce, ne s'engourdissent pas complètement. Ceux au contraire, qui ne choisissent pour abri qu'un tas de pierres ou quelque trou de muraille, comme la *vipère*, éprouvent une torpeur universelle, qui dure jusqu'au retour de la belle saison. Mais ce qui doit paroitre singulier, c'est que les serpens se réveillent de leur sommeil d'hiver & reprennent tous leurs sens, lorsque la température est moins chaude que celle qui a causé leur engourdissement. On a observé en effet que ces animaux se retiroient souvent pendant l'automne dans leurs asiles d'hiver, & qu'ils s'y engourdissoient à une température égale à celle qui les ranimoit au printemps. D'où peut venir cette différence d'effets qui semblent cependant procéder de la même cause? C'est que la chaleur du printemps, dit M. le Comte de la Cepède, n'est point le seul agent qui ranime & mette en mouvement les animaux engourdis. Dans cette saison, non seulement l'atmosphère commence à être pénétrée de chaleur, mais encore elle se charge d'une grande quantité de fluide électrique, qui se dissipe avec les orages de l'été; & voilà pourquoi en automne les orages sont moins fréquens & les coups de tonnerre plus rares que dans le printemps, quoique souvent la chaleur de ces deux saisons soit égale. L'explication de ce phénomène par l'action du fluide électrique, paroit d'autant plus probable, que l'homme lui-même éprouve la même influence. Au commencement du printemps, il a bien plus de forces vitales & d'activité intérieure qu'à l'approche de l'hiver, parce que dans cette saison agréable, indépendamment de cette douce chaleur qui le vivifie, il est encore animé par le fluide électrique, dont la vertu est bien moins puissante en automne.

DÉPOUILLEMENT. Quelque temps après que les serpens sont sortis de leur engourdissement, ils subissent une espèce de mue, comme les autres animaux. La première peau qui se trouve à la superficie du corps, s'étant desséchée par les froids de l'hiver, perd enfin sa souplesse; & au lieu de se prêter aux différentes courbures que prend le corps de l'animal, elle s'en détache, le serpent s'en dépouille, & en peu de temps, une nouvelle couverture se forme à la place de la vieille. Le premier dépouillement se fait du côté de la tête; non seulement parce que la peau est plus adhérente sur ces parties, mais encore parce que leur forme en rend la séparation plus facile. L'animal commence donc à séparer les écailles qui bordent

les mâchoires, en se frottant contre une branche ou une pierre. Ces écailles, en se détachant du contour de la gueule, restent toujours unies avec celles de la surface supérieure & inférieure de la tête. Le plus leger frottement suffit alors pour replier en arrière la peau qui recouvre la tête: bientôt le serpent cherche à s'en débarrasser entièrement. Pour cet effet, tantôt il entre dans la terre; tantôt il passe à travers les branches touffues d'un buisson; tantôt enfin il se glisse entre deux pierres; & à mesure que le corps se porte en avant, la peau de la tête se retourne en sens contraire: de sorte que vers la fin de l'opération, le serpent & le fourreau ne tiennent plus l'un à l'autre que par la dernière écaille du bout de la queue, qui se détache pareillement, mais sans se retourner. Les yeux se dépouillent & la cornée se détache en entier; car cette partie, n'étant pas couverte par les paupières, se durcit comme le reste du corps & se desséche. La structure de cette vieille peau mérite d'être observée; on y voit les plaques & les écailles conservées en entier & adhérentes entre elles par le moyen de l'épiderme auquel elles étoient attachées. Cet épiderme ne suit pas précisément la circonference de chaque écaille; mais il fait le tour de la partie de l'écaille qui tenoit à la peau & qui ne pouvoit s'en séparer dans les divers mouvemens de l'animal. Par cette disposition, l'épiderme détaché forme une espèce de réseau moins transparent que les écailles qui paroissent en remplir les intervalles, comme autant de facettes ou de lames presque diaphanes (1). On dit que le serpent, après avoir quitté sa dépouille, se retire dans sa retraite, où il reste pendant quelques jours, jusqu'à ce que sa nouvelle peau écailleuse ait acquis une consistance convenable (2).

Education. L'homme, à qui rien ne résiste, & qui emploie tantôt la force, tantôt l'adresse pour subjuguer les animaux les plus féroces, est venu à bout de dompter les serpens. Les Jongleurs indiens sont parvenus à apprivoiser les *Serpens à lunettes*, & les font servir de spectacle à un peuple crédule. A l'exemple des Charlatans de l'ancienne Egypte, des Marses de l'Arabie, des Plilles de Cyrène & des Ophiogènes de Chypre, ils les manient sans crainte & les tourmentent impunément. Ils courent de ville en ville, pour montrer ces animaux dangereux qu'ils forcent, disent-ils, à exécuter une sorte de danse. En effet, le bateleur cherche un air monotone, traînant & dur, qui semble d'abord l'étonner; bientôt il s'avance, s'arrête & se dresse en épanouissant son chaperon. Quelquefois il reste une heure dans cette situation; & alors de légers balancemens de tête indiquent que ces sons causent sur ses organes l'impression du plaisir. Indépendamment du soin qu'on prend pour leur apprendre cet exercice, il paroit que ces serpens sont naturellement sensibles aux accords d'une espèce de flageolet champêtre. C'est ce dont je me suis assuré par des épreuves faites sur des individus qui n'étoient nullement formés à cette danse, dit l'Auteur des *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers* (1); & notamment sur un que j'avois attrapé dans mon jardin, depuis plusieurs jours. Il est vrai cependant que ces jongleurs ont souvent recours à la supercherie, pour gagner l'argent des personnes qui les font venir, à l'effet de délivrer leurs maisons d'hôtes aussi dangereux.

On prétend que la *Couleuvre commune*, lorsqu'elle est réduite à un état de domesticité, prend un attachement singulier pour les personnes qui ont soin de sa subsistance, & qu'elle leur témoigne un sentiment d'affection qui ne peut être comparé qu'à celui des animaux auxquels nous accordons le plus d'instinct. M. Valmont de Bomare a vu une *couleuvre* de cette espèce tellement affectionnée à la maîtresse qui la nourrissoit, que ce serpent se glissoit souvent le long de ses bras, comme pour la caresser, se cachoit sous les vêtemens, & alloit même se reposer sur son sein. Sensible à la voix de celle qu'il paroissoit chérir, il alloit à elle lorsqu'elle l'appeloit; il la suivoit avec constance; il reconnoissoit jusqu'à sa manière de rire & il se tournoit vers elle lorsqu'elle marchoit, comme pour attendre son ordre. Ce même Naturaliste a vu un jour la maîtresse de ce doux animal le jeter dans l'eau, pendant

(1) *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p.* 170.

(2). *Voy. l'Observ. de George Ségerus, collect. acad. tom.* 3, *p.* 1 & 2.

(1) Page 11.

qu'elle suivoit dans un bateau le courant d'une grande rivière. Toujours attentif à la voix de sa maîtresse, il nageoit en suivant le bateau qui la portoit; mais la marée étant remontée dans le fleuve, & les vagues contrariant les efforts de ce malheureux serpent, déjà lassé par ceux qu'il avoit faits pour ne pas quitter le bateau de sa maîtresse, ses forces l'abandonnèrent & il fut submergé (1).

Le *Serpent à collier*, si commun dans nos climats, n'est ni moins doux ni moins familier. Quand il est pris, il ne fait aucun effort pour mordre; il se défend seulement, en agitant rapidement sa queue. Il arrive quelquefois qu'on en nourrit dans les maisons; & ils s'attachent avec tant d'affection à ceux qui les soignent, qu'au moindre signe ils s'entortillent autour de leurs bras & les pressent mollement, comme pour leur témoigner une sorte de tendresse & de reconnoissance. Au rapport de M. Cetti, en Sardaigne, les jeunes femmes élèvent des *Serpens à collier* avec beaucoup de soin, leur donnent à manger & leur mettent elles-mêmes dans la gueule la nourriture qu'elles leur ont préparée. Les habitans de la campagne les regardent comme des animaux du meilleur augure, les laissent entrer librement dans leurs maisons, & croiroient avoir chassé la fortune, s'ils avoient mis en fuite ces innocens animaux (2).

La *couleuvre* que nous avons nommée, avec M. le Comte de la Cepède, la *Quatre-raies*, est encore susceptible de beaucoup d'attachement. J'en ai vu l'année dernière (1789) trois ou quatre individus vivans, à la foire Saint-Germain. Ils obéissoient fidèlement à la voix de la personne qui les avoit élevés; ils s'entortilloient autour des bras, du cou, & faisoient mille caresses aux curieux qui alloient les voir. Suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu, le plus gros vint me prodiguer ses caresses, il me pressa dans ses replis tortueux, & appliqua plusieurs fois sur mes lèvres sa langue fourchue & étincelante.

Mais le *Serpent des Dames* fournit l'exemple d'une familiarité bien plus extraordinaire. Il ne s'enfuit point, & ne témoigne aucune crainte lorsqu'on l'approche. Bien plus, il semble que, très-sensible à la fraîcheur plus ou moins grande qu'il éprouve souvent, quoiqu'il habite des climats très-chauds, il recherche des secours qui l'en garantissent; & sa petitesse, la douceur de ses mœurs, l'innocence de ses habitudes inspirent aux Indiens un tel intérêt pour ce délicat animal, que les Dames, bien loin d'en avoir peur, le prennent dans leurs mains, le soignent & le caressent. Les femmes de la côte de Malabar cherchent à le réchauffer, lorsqu'il paroît languir & qu'il est exposé à une trop grande fraîcheur, produite par la saison des pluies & les orages. Elles le mettent dans leur sein, l'y conservent sans crainte & même avec plaisir; & le petit serpent, à qui tous ces soins paroissent plaire, leur rend caresse pour caresse, & entretient ainsi par sa douceur leur goût & leur confiance. Elles le tournent & retournent pareillement dans le temps des chaleurs, pour en recevoir à leur tour une sorte de service, & être rafraîchies par le contact de ses écailles (1).

Opinions des Anciens sur les serpens. Il n'est point sur la terre d'animal plus fameux que le serpent; il est cité dans le plus saint des Recueils, comme le symbole de la ruse, de la prudence, de la sagesse, & de l'immortalité (2). Si nous ouvrons les fastes de la Mythologie grecque & égyptienne; si nous consultons ces monumens célèbres où le serpent est employé comme hiéroglyphe, nous trouverons que les Anciens lui ont attribué, ainsi que nous, des propriétés extraordinaires. Ils lui ont donné la force; car en parlant du combat d'Acheloüs contre Hercule, ils ont supposé que le premier de ces deux demi-Dieux avoit pris la forme du serpent, pour vaincre plus facilement son redoutable adversaire. Ils lui ont accordé l'immortalité, puisqu'ils ont feint que Cadmus & plusieurs autres Héros avoient été métamorphosés en serpens, comme pour désigner la durée de leur gloire, & porter jusqu'aux siècles futurs les témoignages de leurs glorieux exploits. Ils l'ont regardé comme l'emblème du temps

(1) *Dict. d'Hist. Nat.*, par M. Valmont de Bomare, art. de

(2) *Hist. Nat. des amphib. de la Sardaigne*, par M. Franç. Cetti.

(1) Voyez l'explication de la 1re. figure du Cabinet de Séba, *vol.* 2, *pl.* 54; & M. le C. de la Cepède, *Hist. Nat. des serpens*, *p.* 180.

(2) *Genèse*, *chap.* 3, *vers.* 1, & *chap.* 13. *Evang. de S. Matth. chap.* 10, *vers.* 16, &c.

& de l'éternité, puisqu'ils l'ont représenté se mordant la queue & formant un cercle parfait, pour peindre cette succession infinie des siècles, & pour exprimer cette durée éternelle, dont chaque instant fuit avec tant de rapidité, & dont l'ensemble n'a ni commencement ni fin. C'est ainsi qu'il étoit figuré en argent dans un des temples de Memphis (1). Ils lui ont attribué l'intelligence, la prévoyance, & la divination; & voilà pourquoi, placé autour du miroir de la Déesse de la prudence, il fut consacré à celle de la santé, ainsi qu'à Esculape, adoré à Epidaure sous la forme d'un serpent. Ils lui ont accordé la beauté, puisqu'ils ont dit que Jupiter, qui, pour plaire à Léda, avoit pris la figure élégante du cygne, avoit également choisi celle du serpent, pour obtenir les faveurs d'une autre divinité. Les anciens Poëtes n'ont-ils pas encore fait allusion à l'effroi que cet animal inspire, au poison que sa morsure distille, & aux maux incurables qu'il produit, lorsqu'ils l'ont donné aux Euménides dont il entoure la tête; à l'envie dont il perce le cœur; à la discorde dont il arme les mains sanguinaires (2).

Apothéose des serpens. Toutes ces idées des anciens Philosophes s'étant répandues parmi les peuples à demi-policés de l'Amérique & parmi les hordes sauvages de l'Afrique, embellies d'ailleurs par l'imagination, ou altérées par la crainte & la superstition, ont procuré à ces animaux les honneurs de l'apothéose. Dans quelques contrées de l'ancien & du nouveau monde, quelques espèces de serpens ont eu & conservent encore aujourd'hui des temples, des prêtres, & des victimes. Les habitans de l'Amérique septentrionale rendoient autrefois aux *Serpens à sonnettes* un culte proportionné au mal que causoit leur morsure, qui n'en étoit pas cependant moins mortelle; mais dès qu'ils ont connu les moyens de la guérir, ces serpens ont perdu leurs autels; & le dieu n'a plus été à leurs yeux qu'un animal odieux, malfaisant & féroce.

Dans le Royaume de Calicut, sur la côte de Malabar, ce même serpent est cependant encore adoré. Les Brames le représentent comme créé de Dieu pour affliger les hommes & les punir de leurs fautes. Le Gouvernement soutient cette opinion ridicule; & le peuple y ajoute foi, sans se donner la peine de l'examiner. Qui sait même si celui qui voudroit le détromper, ne feroit pas le martyr du fanatisme des Brames, ou une victime immolée par l'ignorance & la superstition? On sait qu'un matelot hollandois, qui avoit tué, dans le Royaume de Juida en Afrique, un serpent dont il avoit été mordu, eut beaucoup de peine à se dérober par la fuite à la poursuite d'une multitude de femmes qui l'assaillirent à coups de pierres (1).

Le *Serpent à Lunettes* est, pour les Indiens Gentils, l'objet d'une vénération superstitieuse, fondée sur quelques légendes mythologiques. Ils ne désignent presque jamais cette *Couleuvre*, sans y joindre les qualifications de royale, de bonne ou de sainte. Quelques-uns la voient avec joie aller & venir jusques dans l'intérieur de leurs maisons, malgré les exemples fréquens qu'ils ont sous les yeux des dangers qu'occasionne une hospitalité si dangereuse; car comme, sans s'en apercevoir on pendant le sommeil, il est très-possible de lui faire du mal, aussi-tôt elle s'en venge avec fureur. Sa morsure peut causer la mort en deux ou trois heures de temps, sur-tout si le venin a pénétré quelques muscles ou quelque vaisseau un peu considérable (2). Mais ce sont principalement les individus qui rampent dans l'enceinte & sous la sauve-garde des temples qui obtiennent les honneurs divins. Un Malabare qui trouve un serpent de cette espèce dans sa maison, le supplie d'abord de sortir. Si ses prières sont sans effet, il s'efforce de l'attirer dehors en lui présentant du lait ou quelque autre aliment. S'obstine-t-il à demeurer? on appelle les Bramines qui lui présentent éloquemment les motifs dont il doit être touché, tels que le respect du Malabare & les adorations qu'il a rendues à toute l'espèce. Pen-

(1) *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, pag. 57.*

(2) Pour avoir une idée plus étendue des opinions des Anciens sur les qualités des serpens, il faut consulter Plutarque, *Traité d'Isis & d'Osiris. Eusèbe, Prép. évang. liv. 3. Schaw. Observ. géograph. sur la Syrie & l'Egypte, tom. 2, chap. 5. M. Savary, Lett. sur l'Egypte, tom. 2, p. 112, &c., &c.*

(1) Voyez le *Voyage de Smith en Afrique.*

(2) *Essais philos. sur les mœurs de divers animaux étrangers, p. 10.*

dant le séjour que Dellon fit à Cananor, un Secrétaire du Prince-Gouverneur fut mordu par un de ces serpens, qui étoit de la grosseur du bras & d'environ huit pieds de longueur. Ceux qui l'accompagnoient se contentèrent de le ramener à la ville, où le serpent fut apporté aussi dans un vase bien couvert. Le Prince, touché de cet accident, fit appeler aussi-tôt les Bramines, qui représentèrent à l'animal combien la vie d'un Officier aussi fidèle étoit importante à l'Etat. Aux prières on joignit les menaces. On lui déclara que si le malade périssoit, il seroit brûlé vif dans le même bucher; mais il fut inexorable, & le Secrétaire mourut de la force du poison. Le Prince fut extrêmement sensible à cette perte; cependant, ayant fait réflexion que le mort pouvoit être coupable de quelque faute secrète qui lui avoit peut-être attiré le courroux des Dieux, il fit porter hors du palais le vase où la *Couleuvre* étoit renfermée, avec ordre de lui rendre la liberté, après lui avoir fait beaucoup d'excuses & quantité de profondes révérences. Une piété bizarre engage encore aujourd'hui un grand nombre de Malabares à porter du lait & divers alimens dans les forêts ou sur les chemins, pour la subsistance de ces ridicules divinités (1).

Les habitans du Royaume de Juïda en Afrique ont dressé des autels au *Daboie*, & lui consacrent tous les ans les plus belles filles de la contrée. Selon quelques Voyageurs, ce serpent n'attaque que les serpens venimeux dont ce Royaume est infecté; il détruit aussi les reptiles funestes, les insectes, les vers qui dévastent les campagnes; & c'est son utilité & les services qu'il rend aux malheureux cultivateurs, qui l'ont rendu cher aux Africains. Peut-être même quelque événement extraordinaire aura séduit l'imagination des Nègres & enchaîné leur raison. Voici en effet ce que rapporte à ce sujet le Voyageur des Marchais. « L'armée de Juïda » étant prête à livrer bataille à celle d'Ardra, » il sortit de celle-ci un gros serpent qui se » retira dans l'autre. Non seulement sa forme » n'avoit rien d'effrayant; mais il parut si » doux & si privé, que tout le monde fut » porté à le caresser. Le grand Sacrificateur » le prit dans ses bras, & le leva pour le » faire voir à toute l'armée. La vue de ce » prodige fit tomber tous les Nègres à genoux; ils adorèrent leur nouvelle divinité; » & fondant sur leurs ennemis avec un redoublement de courage, ils remportèrent » une victoire complète. Toute la Nation ne » manqua point d'attribuer un succès si mémorable à la vertu du serpent. Il fut rapporté avec toute sorte d'honneurs; on lui » bâtit un temple; on assigna un fond pour » sa subsistance; & bientôt ce nouveau Fétiche prit l'ascendant sur toutes les anciennes divinités. Son culte ne fit ensuite » qu'augmenter à proportion des faveurs » dont on se crut redevable à sa protection. » Les trois anciens Fétiches avoient leur » département séparé. On s'adressoit à la mer » pour obtenir une heureuse pêche; aux » arbres, pour la santé; & à l'Agoye, pour » les conseils : mais le serpent préside à la » guerre, au commerce, à l'agriculture, aux » maladies, à la stérilité. Le premier édifice » qu'on avoit bâti pour le recevoir, parut » bientôt trop petit; on prit le parti de lui » élever un nouveau temple, avec de grandes cours & des appartemens spacieux; on » établit un grand Pontife & des Prêtres pour » le servir. Tous les ans on choisit quelques » belles filles qui lui sont consacrées (1) ».

Comme tout ce qui produit la terreur & l'admiration, tout ce qui paroît avoir une grande supériorité sur les autres êtres, est bien près de faire naître l'idée d'un agent surnaturel, les Mexicains n'ont pu voir le serpent du genre des *Boas*, que nous avons nommé le *Devin*, sans éprouver une crainte religieuse. Parmi ce peuple demi-barbare, l'image de cet animal monstrueux a été, non seulement vénérée au milieu des nuages d'encens, mais même des flots de sang humain ont coulé pour honorer le Dieu auquel ils l'avoient consacré. On ne pense qu'en frémissant au nombre immense de victimes humaines que la hache du fanatisme aveugle & barbare a immolées sur les autels de cette divinité; & on ne se rappelle qu'avec horreur ces monceaux de têtes & d'ossemens humains que les Européens trouvèrent autour des temples où ce serpent étoit adoré. Aussi grand, aussi puissant, aussi terrible dans les

(1) *Hist. des voyages, édit. in-12, vol. 43, p. 341 & suivant.*

(1) *Hist. génér. des voyages, édit. in-12, tom. 14, pag. 369 & suiv.*

les contrées brûlantes de l'Afrique, le *Devin* y a paru aussi merveilleux; il y a inspiré la même terreur; il y a été regardé comme le souverain dispensateur des biens & des maux. On en a fait également un dieu sur les côtes du Mozambique, comme auprès du lac de Mexico. Les Japonois se sont aussi prosternés devant ce serpent, au rapport de Simon des Vries (1).

MORSURE DES SERPENS. De tous les maux qui affligent le genre humain, il n'en est point de plus tristes ni de plus déplorables que ceux qui résultent de la morsure des serpens. La plupart des maladies sont la suite nécessaire du déréglement, de l'intempérance & de la débauche. On connoît les symptômes qui les annoncent, les accidens qui les accompagnent & les remèdes qu'il faut leur opposer. Il eût été possible de les prévenir, ou aisé d'en arrêter le cours; mais ici tout soin est superflu, toute précaution devient inutile. Un homme à la fleur de son âge, plein de vigueur & de santé, est tout à coup frappé d'une piqûre funeste. Toutes les ressources de l'art sont quelquefois inutiles contre l'activité d'un poison aussi subtil. Il succombe souvent à l'instant même qu'il reçoit la blessure. On ne peut entendre sans frémir le récit des douleurs qu'éprouvent ceux qui ont été mordus par le *Boiquira*. Au moment où cet animal, le plus agile de tous les serpens, a mordu quelqu'un, il ne paroît sur la partie blessée que deux petites piqûres aussi légères que celle d'une épingle. Il ne souffre alors qu'une douleur peu sensible; mais bientôt une lassitude excessive, accompagnée d'une enflure générale, affaisse tout le corps; une soif dévorante accable le malade. S'il boit, il est perdu sans ressource; la plus petite goutte d'eau hâte sa mort & redouble les tourmens de son agonie. Sa bouche s'enflamme & ne peut plus contenir la langue devenue trop gonflée; les crachats sont ensanglantés; la respiration devient très-difficile; une immense quantité de taches livides, noires, rouges & bleuâtres couvrent tout son corps; ses yeux s'éteignent; ses forces l'abandonnent; il perd peu à peu le sentiment & meurt dans l'espace de cinq ou six minutes, suivant la partie du corps où il a été mordu. En général, on croit que l'intensité du venin du *Boiquira* & la promptitude de ses effets, dépendent de deux causes principales, des diverses parties du corps où s'imprime la blessure & de l'état du serpent. Lorsqu'un gros vaisseau a été ouvert & que le venin a passé dans le sang, les hommes & les animaux meurent en deux ou trois minutes (1). Tout remède est pareillement inutile contre les morsures que fait ce serpent, lorsqu'il est en fureur. Un Sauvage, voulant prouver aux Anglois l'excellence d'un antidote de sa composition, se fit mordre par un *Boiquira* & fut guéri en effet par son contre-poison. S'étant fait mordre une seconde fois par ce même animal qu'il avoit irrité, l'antidote ne produisit aucun effet; il mourut sur le champ. On dit que sa morsure est encore mortelle aux femmes grosses. Les Sauvages en sont si persuadés, qu'il n'y a pour elles ni remède ni espérance; ils n'essayent pas même de les secourir. Cependant, lorsque la blessure porte sur une partie charnue & que le venin n'a point passé dans la masse du sang, il y a encore du remède. Les Américains se servent alors d'un emplâtre composé avec la tête écrasée du serpent; ou bien ils emploient le *dictame* de Virginie. Il paroît néanmoins que le véritable & le meilleur antidote que les Américains ne vouloient point découvrir & dont le secret leur a été arraché par M. Tennent, est le *poligala de Virginie*.

Mais parmi ceux qui ont le bonheur de guérir de la morsure de ce serpent, il n'en est aucun qui ne porte toute sa vie des marques de cet accident. Les uns deviennent jaunes, & gardent jusqu'à la mort des taches

(1) *Hist. gén. des voyages, édit.* in-12, *tom.* 14, *pag.* 369 & *suiv.*

(1) *Kalm, Mém. de Suède, collect. académ. tom.* 11, *p.* 95. Le Capitaine Hall fit dans la Caroline plusieurs expériences touchant les effets de la morsure du *Boiquira*, sur divers animaux; il fit attacher à un piquet un serpent de cette espèce, long d'environ quatre pieds. Trois chiens en furent mordus. Le premier mourut en quinze secondes; le second, mordu peu de temps après, périt au bout de deux heures, dans les convulsions; le troisième, mordu une demi-heure après le premier, n'offrit d'effets visibles du poison qu'au bout de trois heures. Quatre jours après, un chien mourut en une demi-minute; un chat fut trouvé mort le lendemain de l'expérience. On laissa ensuite s'écouler trois jours, après lesquels une grenouille mordue mourut en deux minutes; & un poulet de trois mois, dans trois minutes. *Transactions philosophiq.* ann. 1655.

qui confondent leurs traits & les rendent horriblement difformes; les autres, qui paroissent jouir d'une santé parfaite, éprouvent tous les ans, dans le même temps où ils ont été mordus, des douleurs internes très-violentes, qu'ils ne font disparoître que par l'usage d'une décoction d'*aristoloche*. Un chien qui avoit été mordu par un *Boiquira*, parut d'abord parfaitement guéri, lorsqu'on lui eut fait prendre ce remède, dit M. Kalm; mais la première & la seconde année qui suivirent sa blessure, il éprouva, le même jour qu'il l'avoit reçue, les mêmes symptômes qui s'étoient manifestés la première année: la troisième, il devint enragé.

Autant on reconnoît des qualités nuisibles à un ennemi si redoutable, autant il y a des moyens pour l'éviter & de ressources pour s'en défendre. L'odeur qu'il exhale & le bruit de sa sonnette avertissent de fuir; & si on ne peut se soustraire par la fuite, le plus léger coup de baguette appliqué sur le dos, l'arrête dans sa course. Cependant tous ces indices que la Nature a si sagement établis pour avertir de l'approche de ce serpent, sont souvent inutiles; il se glisse quelquefois furtivement dans les maisons, se cache dans un lit, sous un meuble, & fait des blessures mortelles, sans qu'on puisse entendre sa sonnette ni sentir l'odeur forte qui le précède (1).

Quelque redoutable que soit le venin du *Boiquira*, celui du *Serpent-poison* est encore plus terrible; sa morsure peut causer la mort en moins d'une ou deux minutes. « En » 1750, dit l'Auteur des *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, j'en vis, dans la province de » Cadapet, plusieurs exemples, un entre autres bien singulier, au milieu d'un corps » de troupes commandé par M. de Bully. » Un Marchand indien-gentil apperçut un » soldat mahométan de sa connoissance, prêt » à tuer un de ces serpens endormi sous son » paquet. Il se hâta de demander sa grace, » en protestant qu'ils ne font du mal que » lorsqu'ils sont provoqués. En même temps, » passant sa main sous le ventre de l'animal, » il se disposoit à le porter hors du camp, » lorsque tout à coup celui-ci, se repliant, » le mordit au petit doigt. Ce malheureux, » martyr de sa charité fanatique, jette un cri, » fait quelques pas & tombe sans sentiment. » L'on vole à son secours. La pierre à couleuvre, le feu, les scarifications, tout fut » inutile; déjà son sang étoit coagulé. Environ une heure après, je fus voir le cadavre » que l'on se disposoit à inhumer; & je crois » avoir observé plusieurs signes d'une dissolution parfaite (1) ».

Le venin du *Serpent brûlant* est presque aussi dangereux; mais il est moins actif, & ses effets sont très-différens. Dans quelques personnes, c'est un feu dévorant qui, en fort peu de temps, donne la mort en circulant dans les veines. Le sang, dissous en une lymphe semblable à de la lavure de chair, sans avoir passé en apparence par l'état intermédiaire de la coagulation, sort par le nez, les yeux, les oreilles & même par les pores. Dans quelques autres sujets, le venin semble avoir dénaturé les humeurs en les dissolvant. La peau se gerce; elle devient écailleuse; le poil tombe; les membres paroissent tuméfiés. Enfin les malheureux, éprouvant par tout le corps des douleurs aiguës, ensuite des engourdissemens, ne tardent guère à périr. Quelques-uns cependant ont, dit-on, été guéris par l'effet des remèdes donnés à propos. Quoiqu'il en soit, il semble que le venin de ces serpens est, en général, d'autant plus exalté, qu'ils vivent dans des endroits plus arides & brûlans, où ils ne se nourrissent que

(1) Le plus grand que j'aie vu, dit Catesbi, étoit long d'environ huit à neuf pieds, & pesoit entre huit & neuf livres. Ce monstre se glissa dans la maison du Colonel Blake de la Caroline; & il y auroit certainement établi sa demeure sans être découvert, si tous les animaux domestiques n'avoient pas alarmé la famille par leurs cris redoublés. Les chiens, les porcs & la volaille, unis ensemble dans la haine qu'ils lui portoient, faisoient voir une extrême consternation en hérissant leurs poils & leurs plumes, & en marquant leur colère & leur indignation. Ils se rangeoient autour de lui, sans cependant l'approcher d'assez près pour être exposés à ses atteintes; pendant que lui méprisoit leurs menaces & rampoit lentement. Il n'est pas rare d'en voir venir dans les maisons. Il m'en est arrivé à moi-même un exemple fort extraordinaire. Au mois de février 1723, dans la maison de la même personne que je viens de citer, un domestique étant venu pour faire mon lit dans une chambre basse quelques minutes après mon lever, apperçut, en renversant la couverture, un *Serpent à sonnettes*, replié en rond entre les draps. *Catesbi*, *Carol.* 2, *p.* 41.

(1) *Essais philosophiques sur les* Couleuvres, *pag.* 14 & 15.

d'insectes remplis de parties salines, âcres, & volatiles (1).

Il n'est point encore de serpent que les Indiens qui vont à pied redoutent plus que le *Naja* ou *Serpent à lunettes*. Lorsque ce terrible animal veut se jeter sur quelqu'un, il se redresse avec fierté, fait briller des yeux étincelans, dilate ses membranes en signe de colère, ouvre sa gueule & s'élance avec rapidité en montrant la pointe acérée de ses crochets venimeux. Pour peu qu'on diffère de prendre l'antidote de son venin, sa morsure devient mortelle. L'on expire dans des convulsions horribles, ou bien la partie blessée contracte une gangrène qu'il est impossible de guérir. Kempher prétend qu'on a un remède assuré contre la morsure de ce serpent venimeux, dans la plante appelée *ophiorriza-mungoz*, qui croît abondamment dans les contrées chaudes de l'Inde; & que l'on a employée, non seulement contre la morsure de plusieurs serpens, ainsi que des scorpions, mais même contre celle des chiens enragés.

Les détails que nous avons sur les effets du poison du *Fer-de-lance*, sont jusqu'ici contradictoires. On a écrit que la morsure de ce serpent est si funeste, qu'on ne connoissoit personne qui en eût été guéri; que ceux qui avoient été blessés, mouroient quelquefois dans l'espace de six heures & toujours dans des douleurs aiguës; que le venin des jeunes serpens de cette espèce donnoit aussi la mort, mais que la partie mordue par ces jeunes animaux n'enfloit point; que le blessé n'éprouvoit que des douleurs legères; qu'il ne souffroit point; & qu'il se déclaroit souvent une paralysie sur des parties différentes de celle qui avoit été mordue. On a ajouté qu'un grand nombre de remèdes ont été employés en vain pour sauver la vie aux malheureux qui avoient été blessés par le *Fer-de-lance;* & que l'on étoit seulement parvenu à diminuer les douleurs de ceux qui expirent quelques heures après par l'effet funeste de ce poison terrible (2). Cependant M. Bonodet de Foix, Avocat au Conseil supérieur de la Martinique, assure au contraire, qu'excepté certaines circonstances particulières où le remède n'est pas toujours efficace, la guérison est aussi prompte qu'assurée; que les moyens de l'obtenir sont aussi simples que multipliés; que la manière de les employer est connue des Nègres & des Mulâtres; que plusieurs traitemens ont été suivis du plus heureux succès, quoiqu'ils n'eussent été commencés que douze ou même quinze heures après l'accident; enfin il ajoute que la situation du malade n'est point douloureuse & qu'il périt sans sortir de l'assoupissement profond dans lequel il est toujours plongé depuis le moment de sa blessure (1). J'ajouterai ici que parmi quelques manuscrits authentiques du P. Plumier, qui m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin, j'ai trouvé deux dessins qui se rapportent au *Fer-de-lance*, qu'il nomme *Serpent jaune de la Martinique*. L'un de ces dessins représente l'animal replié en spirale & prêt à s'élancer sur sa proie, avec cette inscription au dessus: *Vipera Americana ad morsum parata*. L'autre présente la figure d'une plante qu'il regarde comme un antidote contre sa blessure, & qu'il appelle *tithymale à feuilles dentelées, opposées, ovales, à tige noueuse, & dont les fleurs sont placées dans l'aisselle des feuilles* (2). A la suite de ces deux figures, on lit encore le résultat de quelques expériences que ce célèbre Naturaliste avoit faites sur une plante à laquelle le P. Dutertre attribue la vertu de faire mourir le *Fer-de-lance*. Comme ce manuscrit n'a point été encore imprimé, j'espère qu'on ne sera pas fâché de voir ici quelques détails qui y sont contenus.

« Le 4 de mai 1696, dit le P. Plumier, » revenant du cul-de-sac Frégate, à l'habi- » tation du sieur Guerault, au cul-de-sac » François, avec le sieur la Martinière, Mé- » decin du Roi à la Martinique, nous ren- » contrâmes dans le chemin un petit serpent » jaune. Ledit sieur la Martinière le prit fort » hardiment, tout en vie, avec la main. En-

(1) *Essais philosophiq. sur les serpens ou couleuvres*, *pag.* 16 & 17.

(2) *Mémoires* sur la *Vipère jaune de la Martinique*, publiés dans les nouvelles de la *Républiq. des lettres & des arts*.

(1) *Lettre* sur la *Vipère jaune de la Martinique*, par M Bonodet de Foix, insérée dans les nouvelles de la *Répub. des lett. & des arts*, 1786.

(2) *Tithymalus humilis, serratifolius; foliis oppositis, lanceolatis, serratis: caule articulato; floribus axillaribus.*

» viron une heure après, nous lui présentâmes » un petit tronçon de la tige de la plante » que j'ai appelée dans mon premier volume, » *dracontium scandens, amplis foliis, perfoliatis* (1), pour faire l'épreuve de sa vertu, » suivant ce qu'en raconte le R. P. Duterre, » qui nomme cette plante l'*herbe des couleuvres*. Ce serpent ne l'eut pas plutôt devant » le nez, qu'ouvrant sa gueule comme s'il » l'eût voulu mordre, il resta roide mort, la » gueule ouverte..... Pour me mieux assurer » si cette plante avoit véritablement tué ce » serpent, je fis mes diligences pour assayer » sa propriété sur quelque autre. Le 6 de » juin suivant, on m'en apporta un autre en » vie, à qui je présentai un tronçon de la » même plante. Il s'alongea un peu après » par deux fois, comme s'il eût souffert quelque convulsion, sur-tout la dernière fois. » Je le croyois expiré; mais ensuite il revint » aussi vigoureux qu'auparavant. Je lui fis » même mordre le bois plusieurs fois, sans » que pourtant il témoignât d'en recevoir » aucun dommage. Je crus que le bois n'avoit pas assez de vertu, étant cueilli depuis » quelque temps & même presque pourri » en partie. Le lendemain je lui en présentai » une grande pièce toute fraîche; je la lui » fis mordre; je la lui tins long-temps dessus, » mais sans aucun effet. Je me persuadai » alors que ce n'étoit pas la plante qui avoit » fait mourir le premier, mais que ce pouvoit » être l'ardeur du soleil, l'y ayant laissé attaché un bon espace de temps. J'y mis celui-ci » aussi. Quelques instans après, sentant la » chaleur, il fit tous ses efforts pour se retirer; » & il mourut d'abord en ouvrant la gueule, » comme le premier. Mais n'étant pas encore content de cette expérience, je tâchai » d'en avoir un troisième. Effectivement, » quelques jours après, le sieur Tartonne, » maître Chirurgien-Major des galères de » France & pour lors résidant au fort Saint-» Pierre de la Martinique, m'en fit voir un » en vie, long d'environ trois pieds & demi. » Nous lui présentâmes le même bois tout » frais & en diverses façons, sans que pourtant il en reçût aucun mal. Je l'exposai » ensuite au soleil, où il mourut, aussi bien » que les deux premiers, après avoir fait des » efforts très-grands pour se retirer de l'ardeur du soleil, ce qui m'a confirmé dans » le sentiment que ce n'étoit pas cette plante » qui avoit tué le premier. J'ai expérimenté » la même chose sur deux grosses *Couleuvres*, » étant au petit Gouave de l'île Saint-Domingue. Je les exposai toutes deux à l'ardeur du soleil, où elles moururent un peu » après, avec de grandes contorsions. J'en » pris une avec la main, après qu'elle fut » morte; je n'en pus jamais souffrir la chaleur..... Je disséquai ce serpent quatre » heures après sa mort, je trouvai que son » cœur palpitoit encore ». *Signé*, F. CHARLES PLUMIER, Minime, B. R.

C'est ici le lieu de parler de la *Vipère*, qui est un des serpens les plus dangereux qui habitent parmi nous; mais je dois prévenir que les Naturalistes modernes ne sont pas d'accord sur l'intensité du venin de cet animal, ni sur l'espèce de remède qu'il faut lui opposer. Je présume que la différence qui règne dans leurs opinions, vient de la diversité des sujets qu'ils ont soumis aux expériences. Peut-être les individus dont M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont éprouvé le venin, n'étoient pas seulement deux *Vipères* distinguées par quelque caractère accidentel, mais deux espèces très-distinctes (1). Selon M. l'Abbé Fontana, quelque subtil que soit le poison de la *Vipère*, il paroît qu'il est sans effet sur les animaux qui n'ont point de sang; il ne peut pas non plus donner la mort aux *Vipères* elles-mêmes. Et à l'égard des animaux qui ont le sang chaud, la morsure de ce serpent leur est d'autant moins funeste, que leur grosseur est plus considérable : de sorte qu'on peut présumer que ce venin n'est pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiseaux. Enfin il s'est assuré, par l'expérience, qu'il est d'autant plus dangereux, qu'il a été distillé en plus grande quantité dans les plaies,

(1) Il paroît que c'est le *dracontium pertusum. Linn. spec. plant.* 1780, *vol. iv*, *p.* 74, *n.* 5.

(1) La *Vipère* dont M. l'Abbé Fontana s'est servi pour faire ses expériences, est le *Coluber berus* de Linné, dont le caractère distinctif consiste en une bande noire, disposée en zig-zag sur toute la longueur du dos. M. Laurenti, au contraire, prétend que la sienne est la même que celle de Rédi, & qu'elle est distinguée des autres espèces par plusieurs bandelettes noires, transversales, disposées sur quatre rangées longitudinales, qui se réunissent en une seule bande sur la partie antérieure du corps & sur la queue.

par des morsures répétées. Le poison de la *Vipère* est donc funeste en raison de sa quantité, de la chaleur du sang & de la petitesse de l'animal qui est mordu. Ne doit-on pas encore ajouter qu'il doit être plus ou moins dangereux suivant la chaleur de la saison, la température du climat & l'état de la *Vipère* plus ou moins irritée? Du reste, suivant le Physicien célèbre dont nous analysons ici les observations, le venin de la *Vipère* tue, en détruisant l'irritabilité des nerfs, de même que plusieurs autres poisons tirés du règne animal ou du règne végétal. Il a aussi fait voir que cette liqueur jaune, renfermée dans la vésicule, étoit un poison très-dangereux, lorsqu'elle étoit prise intérieurement; & que Rédi, ainsi que plusieurs autres Observateurs, n'ont écrit le contraire, que parce qu'on avoit avalé de ce poison en trop petite quantité pour qu'il pût être nuisible (1). Quant aux moyens de prévenir les suites funestes de la morsure de la *Vipère*, M. l'Abbé Fontana s'en est occupé avec un courage & une patience dignes des plus grands éloges. Il a fait plus de six mille expériences. Il a essayé l'effet de diverses substances indiquées avant lui comme des remèdes plus ou moins assurés contre le venin de ce serpent; & il a trouvé, en comparant un très-grand nombre de faits, que l'alcali volatil, appliqué extérieurement ou pris intérieurement, étoit souvent sans effet contre ce poison. Il en est de même de l'acide vitriolique, de l'acide nitreux, de l'acide marin, de l'acide phosphorique, de l'acide spatique, des alcalis caustiques ou non caustiques tant minéraux que végétaux, du sel marin & des autres sels neutres. Les huiles & particulièrement celle de thérébentine, lui ont paru de quelque utilité contre les accidens produits par la morsure des *Vipères*; & il croit que le meilleur moyen d'employer ce remède, c'est de tremper pendant long-temps la partie mordue dans cette huile de thérébentine, extrêmement chaude. Il pense aussi qu'il est avantageux de tenir cette même partie mordue dans l'eau, soit pure, soit mêlée avec de l'eau de chaux, soit chargée de sel commun ou d'autres substances salines. Ce remède appaise la douleur, ainsi que l'inflammation; & la couleur de la partie blessée est moins altérée & moins livide. Les vomissemens produits par l'émétique peuvent aussi n'être pas inutiles; mais le traitement que M. l'Abbé Fontana regarde comme le plus efficace, consiste à couper la partie mordue, peu de minutes après l'accident. Bien plus, considérant que les nerfs ne peuvent pas communiquer le venin, & que ce poison ne se répand que par le sang, cet Observateur a pensé qu'il suffisoit d'empêcher la circulation du sang dans la partie mordue. Il croit donc qu'une ligature mise à la partie blessée prévient la maladie interne & générale qui donne la mort à l'animal. Enfin, dans un supplément imprimé à la fin du second volume de son ouvrage, M. l'Abbé Fontana annonce, d'après de nouvelles expériences, que la pierre à cautère détruit la vertu mal-faisante du venin de la *Vipère*, & que tout concourt à la faire regarder comme le véritable & seul spécifique contre ce poison: il ajoute qu'il suffit de l'appliquer sur la plaie, après l'avoir agrandie par des incisions convenables; mais ce remède n'est pas toujours appliqué à temps ou ne se mêle pas avec le venin. On ne peut pas toujours faire pénétrer la pierre à cautère dans toutes les parties où le poison est parvenu. Les trous que font les dents de la *Vipère* sont très-petits & souvent invisibles. L'inflammation & l'enflure qui surviennent augmentent même la difficulté de les découvrir; en sorte que les incisions se font presque toujours au hasard. Ainsi, quoique la pierre à cautère soit le véritable spécifique contre la morsure de ce serpent, son effet devient quelquefois nul par la difficulté d'en faire l'application.

Tels sont les résultats des expériences de M. l'Abbé Fontana sur le poison de la *Vipère*. Avant lui, M. Laurenti, Docteur en médecine à Vienne en Autriche, en avoit fait de très-intéressantes sur le même objet; & il y avoit employé un grand nombre d'individus qui appartiennent, selon cet Observateur, à une espèce particulière.

Après avoir recueilli plusieurs de ces *vipères*, M. Laurenti voulut d'abord éprouver si elles étoient véritablement dangereuses. En conséquence, il fit mordre successivement une poule, un lapin & un pigeon, qui moururent tous dans l'espace de dix minutes. Le même jour 22 novembre, il exposa d'autres animaux de la même espèce à la dent venimeuse de ces serpens dangereux.

(1) Ouvrage de M. l'Abbé Fontana sur les poisons, & particulièrement sur celui de la *Vipère*. *Florence*, 1781, *vol.* 1, *p.* 308.

Leur morsure causa beaucoup d'inflammation ; la plaie étoit bordée de noir ; les animaux ne pouvoient se tenir sur leurs jambes, mais ils ne périrent point. D'où il conclut que le poison de la *vipère* s'épuise en répétant ses morsures. En effet, il s'assura par de nouvelles expériences qu'il falloit au moins sept jours à ce serpent avant que le poison recouvrât toute son activité. Après ces recherches préliminaires, M. Laurenti essaya de trouver quelque remède à un venin aussi puissant. Il fit prendre aux lapins & aux pigeons une grande quantité d'huile d'olive, dont les anglois font tant de cas contre la morsure de leur *vipère*, que nous avons nommée *dipsade*; il donna à d'autres l'huile d'amandes & de palmier; il employa l'alcali volatil, que Charas regarde comme un excellent antidote; il y ajouta l'huile de succin, à l'exemple de M. de Jussieu ; il leur fit prendre de la poudre d'ailhaud, le vinaigre de litharge, l'opium, le camphre, la poudre de cette *aristolòche* si fameuse contre la morsure des serpens, que M. Jacquin avoit apportée d'Amérique, la poudre *d'aconit* préparée avec le sucre; il donna même à un pigeon onze grains de mercure doux; mais toutes ces préparations ne purent garantir de la mort les animaux qui avoient été mordus. Ensuite il présenta à un lapin une dose de mercure gommeux, dont la découverte est dûe à M. Plenk, maître en chirurgie: cet animal avala avec voracité ce remède; après quoi M. Laurenti l'exposa deux fois de suite à la dent venimeuse d'une grosse *vipère*, qui lui fit deux profondes blessures sur les parties latérales du corps; bien loin de subir le sort des autres animaux qui avoient été mordus, ce lapin n'éprouva aucun accident funeste; il ne lui survint aucun symptôme fâcheux; il marcha & conserva sa gaîté ordinaire. Le même jour, il fit prendre à un autre lapin de la racine de gentiane en poudre; & une heure après il le fit mordre par une autre *vipère*. Cette blessure ne lui causa aucun mal; la plaie ne devint pas même livide, & il mangea avec avidité toutes les feuilles de chou qu'on lui offrit. De ces deux remèdes, dont l'efficacité a été ainsi constatée sur divers animaux, M. Laurenti a pensé qu'on en pourroit former un antidote pour l'homme, contre la morsure de ce serpent: il en prescrit la composition dans la formule suivante:

Prenez une demi-dragme de mercure, deux dragmes de gomme arabique, pilez ensemble ces deux substances & réduisez-les en poudre dans un mortier de pierre. Ensuite, continuant toujours à les broyer, versez goutte à goutte trois onces d'eau de fontaine; enfin ajoutez-y deux scrupules d'extrait de gentiane, deux dragmes de sucre blanc, & faites-en une boisson pour le malade, qu'il prendra en une seule dose.

DURÉE DE LA VIE. Nous n'avons pas encore de connoissances positives sur la longueur de la vie des serpens. Les plus grandes espèces de cet ordre ont toujours inspiré trop de crainte pour qu'on ait osé les observer avec assiduité ; d'ailleurs la conformation extérieure de ces animaux est si peu variée, qu'on ne peut s'assurer d'avoir vu plusieurs fois le même individu dans les endroits où ils vivent en liberté. Mais si nous manquons de preuves directes, nous sommes fondés à présumer que leur vie comprend un grand nombre d'années. En effet, lorsqu'on considère que les fœtus des plus grosses espèces n'ont à la sortie de l'œuf qu'environ deux pieds de longueur & qu'ils parviennent, comme nous venons de le voir, à celle de cinquante pieds; lorsqu'on considère, dis-je, l'énorme distance qui se trouve entre la taille qu'ils ont au moment de leur naissance & celle qu'ils doivent acquérir, la différence de ce qu'ils ont été avec ce qu'ils doivent être, le long engourdissement qu'ils éprouvent pendant l'hiver, saison où le développement est entièrement suspendu, on ne peut s'empêcher de croire que la durée de leur vie ne s'étende au delà d'un siècle (1). Cette longue carrière

(1) Je puis citer un fait qui appuie cette conjecture. En 1754, M. Fugy, Curé de la paroisse de Trélans en Gévaudan, chassant un jour sur un côteau couvert de broussailles & de genets, vit revenir à lui son chien, le poil hérissé, la queue baissée & poussant des cris de frayeur. Ne pouvant deviner la cause d'une semblable terreur, il monta sur un rocher qui dominoit les broussailles, & jeta une pierre vers l'endroit d'où le chien étoit sorti. A l'instant, il vit un serpent long d'environ six ou sept aunes & d'une grosseur prodigieuse, se redresser sur sa queue & menacer par des sifflemens horribles. Ce Curé fut si saisi à l'aspect de cet animal, qu'il tomba à la renverse. Depuis ce temps-là, ce serpent a paru trois ou quatre fois, & a causé la même sensation à tous ceux qui l'ont vu. Le 29 de juin 1786, un autre chasseur l'a rencontré dans le même lieu, & il a été si effrayé, qu'il n'a pas osé lui lâcher le coup de fusil. Cet homme m'a assuré qu'il avoit la tête plate, les yeux bordés

feroit encore bien plus prolongée, si le commencement de leur dépérissement n'étoit pour les serpens comme pour les autres animaux sauvages, le terme prochain de leur existence; mais du moment que leur vigueur diminue, qu'ils n'ont plus assez de légéreté pour atteindre leur proie, ni assez de force pour se défendre contre leurs ennemis, la vieillesse n'est pour eux qu'un instant qui s'écoule avec rapidité. Bientôt retirés dans leurs repaires, où même quelquefois ils ont de la peine à se traîner, ils meurent de faim & d'inanition, ou sont dévorés par des animaux plus vigoureux (1).

RECETTES GÉNÉRALES CONTRE LA MORSURE DES SERPENS. Je pense qu'on fera bien aise de trouver ici quelques-unes des meilleures recettes qu'emploient les peuples de l'Asie contre la morsure des serpens. Je les ai tirées des relations de plusieurs voyageurs, & notamment de l'ouvrage intitulé, *Essais philosophiques sur les mœurs des différens animaux étrangers*. L'auteur qui a resté longtemps dans l'Inde, les tenoit, dit-il, de quelques Médecins, des Psilles & des empiriques qui jouissoient dans leur pays d'une certaine réputation. Cette petite analyse peut être utile aux personnes qui se transportent dans ces climats éloignés, & qui sont sans cesse exposées à la rencontre des serpens venimeux. Je serois trop heureux si quelqu'un des antidotes dont je vais faire mention, pouvoit un jour sauver la vie ou du moins procurer quelque soulagement à quelqu'un de ces voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immensité des déserts de l'Afrique ou de l'Asie, & pour qui tout être animé, sans en excepter l'homme, est un objet à craindre & un ennemi à éviter.

L'usage ordinaire des Arabes, lorsqu'ils ont été mordus par quelque serpent venimeux, c'est d'appeler promptement des Psilles, la plupart *sayettes*, ou descendans de Mahomet. Ces vénérables personnages, après avoir fait une légère scarification à la morsure, débutent par marmotter à voix basse quelques versets du Koran, & mâchent quelques gousses d'ail. Ensuite suçant la plaie avec force, ils semblent ne reprendre haleine que pour prononcer le nom de Dieu. L'opération finie, ils appliquent sur la plaie un peu de marc de ce qu'ils ont dans la bouche, & continuent toujours leurs prières; ils mettent enfin un peu de leur salive sur les lèvres & sur la langue du malade.

Plusieurs Asiatiques, Mahométans, Gentils & Chrétiens, vantent encore les effets d'une recette bien plus admirable. Il s'agit d'amulettes préservatives & d'enchantemens, auxquels de loin comme de près aucun venin ne peut résister. Ce qui semble prêter à l'exagération & échauffer la crédulité des spectateurs bénévoles, c'est le talent qu'ont réellement quelques charlatans de manier impunément la plupart de ces serpens. Il feroit possible que le secret dépendît uniquement de leur adresse, & qu'en cas d'accidens ils eussent recours aux procédés indiqués. Je dirai même, continue l'auteur des Essais philosophiques, que deux Marchands Arabes, honnêtes Sayettes, avec qui j'ai eu occasion de me lier assez particulièrement, m'ont paru désapprouver de pareilles épreuves; & quoique le prétendant aussi propres que d'autres pour guérir ces sortes de morsures, ils ne comptoient que sur l'assistance de Dieu, par le moyen de la succion & des prières convenables. Cependant il me semble à peu près certain que le sang & les humeurs des Psilles de profession, grands mangeurs de serpens, sont réellement imprégnés de qualités propres à ne rien redouter de l'acide d'un venin tel que celui du *Serpent à lunettes*, ou de la *Vipère*. Quoi qu'il en soit, on trouve en Arabie des serpens qui résistent aux enchantemens & aux prières des descendans du Prophète (1).

---

de rouge, & que sa longueur étoit au moins de sept aunes. Le propriétaire du terrein qu'il habite m'a dit qu'en fouillant la terre, il avoit trouvé, à quelques pieds de profondeur, le trou qui lui servoit de retraite; qu'il s'étendoit du couchant à l'orient; & qu'il étoit de la grosseur de la cuisse. Telles sont aussi à peu près les dimensions que les chasseurs ont attribuées à cet animal. Il résulte donc, en calculant le temps qui s'est écoulé entre la première & la dernière apparition de ce serpent, qui assurément est seul dans cette contrée où le froid est excessivement rigoureux pendant l'hiver, qu'il s'est écoulé un laps de quarante-deux ans; il lui a fallu pour le moins un espace de temps aussi considérable avant de parvenir à la taille qu'il avoit lorsqu'il a paru en 1754; il a donc aujourd'hui environ 84 ans.

(1) On sait que l'*ichneumon* ou *mangouste*, le *cochon-marron*, & les *cicognes* sont les ennemis déclarés des serpens, & qu'ils en détruisent une grande quantité, même les plus venimeux.

(1) *Essais philos. sur les mœurs de divers animaux étrangers*, p. 27.

Mais sans nous arrêter à ces remèdes, dont toute l'efficacité paroît fondée sur quelques pratiques superstitieuses, passons aux véritables antidotes, dont la vertu est constatée par un grand nombre d'expériences.

Le remède que les Indiens semblent employer avec le plus de succès contre la morsure des *Serpens à sonnettes*, c'est de sucer la plaie; cela produit quelquefois un bon effet, quand la blessure n'est pas considérable. Ils ont aussi quelques racines avec lesquelles ils prétendent se guérir. Du nombre de ces plantes sont entre autres une espèce de *cabaret*, appelé communément *racine de cœur des serpens*, & une espèce de *chrisanthème*, nommé *croix de saint Antoine*; mais ils ont plus de confiance en une petite racine tubéreuse, qu'on fait venir des parties les plus intérieures du pays. Les Indiens de la Virginie & de la Caroline la portent sèche dans leurs poches; dans le besoin, ils la mâchent, en avalent le jus & en appliquent une partie sur la plaie (1).

La morsure des *Couleuvres* d'étang ou même des champs, telles que nous en voyons en Europe, est communément aussi peu dangereuse en Asie. Une légère scarification & l'application d'un peu de chaux vive, ou d'une pièce rouillée de vert de gris que l'on fixe sur la plaie, suffisent pour opérer la guérison (2).

La pierre à couleuvre, si célèbre contre la morsure des serpens, & dont on fait souvent usage dans l'Inde, est composée d'os calcinés, pétris avec une certaine terre calcaire très-absorbante. On l'applique le plutôt possible sur la plaie, après avoir fait de petites scarifications. Son effet consiste à se coller & à pomper le venin. Il faut en avoir au moins deux, parce qu'aussi-tôt que la première est saturée & se détache, l'on en applique une seconde. Il semble que cette pierre n'opère qu'en qualité d'absorbant; cependant il est possible que ses parties alcalines agissent aussi sur l'acide du venin.

Plusieurs médecins Indiens font usage d'une racine connue en Europe sous le nom de bois de serpent. Son écorce marquetée présente effectivement une sorte de ressemblance avec la peau de ces animaux; l'intérieur est ordinairement blanchâtre, compacte, & amer; on la pile & on la délaye dans un peu d'arak (1). Le malade avale ce jus & applique le marc sur la plaie. Cette plante agit par son sel volatil, mais probablement beaucoup d'autres pourroient produire autant d'effet, car elle n'a pas toujours un succès assuré, même contre la morsure des *Serpens à lunettes*, qui cependant ne sont pas les plus dangereux.

On attribue à peu près les mêmes vertus à certaines feuilles qu'on désigne sous le nom de feuilles de *mangouste*. On prétend que cet animal a fait connoître la propriété de cette plante, en se hâtant d'en manger aussi-tôt qu'il est mordu.

Le jus d'un arbuste nommé *kalli* est encore fort recommandé par les Indiens. Plusieurs empiriques frottent avec le jus la plaie scarifiée, & en font avaler au malade deux ou trois gouttes dans de l'huile. Les branches de ce petit arbre sont chargées d'espèces de siliques d'une forme cylindrique & remplies d'un suc laiteux. C'est un puissant cathérétique, dont une petite dose dans un liquide approprié forme un purgatif très-violent. Au reste, ce remède, sans être des plus assurés, est d'ailleurs fort dangereux. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que les princes Indiens se sont plusieurs fois servis de cette plante pour défendre les approches des places, qui n'avoient dans les environs que des eaux dormantes de citerne ou d'étang. Ils les empoisonnoient en y faisant jeter & fixer au fond des paquets de feuille de cet arbuste.

Un médecin avec qui j'ai eu occasion d'avoir des liaisons assez intimes, continue l'auteur déjà cité, me vantoit fort les vertus d'un baume secret, composé des foies & des cœurs des serpens. Il les mettoit en digestion dans de l'huile vierge; & après qu'ils y étoient en quelque façon dissous, il y mêloit un peu de sel ammoniac & d'essence de cannelle. Il faisoit appliquer ce baume sur la plaie scarifiée & en faisoit avaler une cuillerée mêlée dans le double d'huile ordinaire (2).

Enfin il y a des Arabes qui se guérissent eux-mêmes en mangeant sur le champ le corps cru du serpent qui les a mordus. Ils prennent en même temps une forte dose de

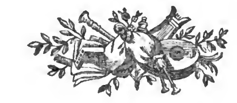
(1) *Catesb. Carol.* 2, *p.* 41.
(2) *Essais philos. p.* 20.

(1) Eau de vie du pays.
(2) *Essais philos. p.* 24.

ſel ammoniac, ou même de ſel commun. Quelques-uns de leurs médecins, après avoir ſcarifié la partie bleſſée, préfèrent cependant d'y appliquer des ventouſes, ou d'en approcher un charbon ardent, de manière que l'impreſſion du feu devienne un peu ſenſible ſur la peau; d'autres, trouvant à leur portée de l'huile ou du beurre bouillant, en font tomber quelques gouttes ſur la plaie. Ils penſent que ces cautères, appliqués ſur le champ, attirent ou plutôt fixent puiſſamment le venin (1).

(1) *Eſſais philoſ. p. 15.*

On doit conclure de tout ce que nous avons dit ſur le venin des ſerpens; en premier lieu, qu'il agit en provoquant la diſſolution des parties intégrantes du ſang, & qu'il ne diffère que par le plus ou le moins d'intenſité ou de volatilité; en ſecond lieu, ſi l'on conſidère les antidotes dont nous avons fait mention, ſoit qu'on ſuppoſe qu'ils agiſſent en fixant les miaſmes venimeux, ou qu'ils les neutraliſent en ſe combinant avec eux, il paroît que les alcalis les plus actifs ſont les plus efficaces & les meilleurs ſpécifiques contre la morſure des ſerpens.



PRÉCIS ANATOMIQUE
DES SERPENS,

Avec l'explication de quelques mots techniques qui entrent dans les descriptions ordinaires.

LE corps du serpent est très-long, relativement à sa grosseur; il est tantôt cylindrique, tantôt aminci vers la queue & dépourvu de pattes. Sa forme est peu variée; mais les tégumens qui le recouvrent présentent beaucoup de différences par la teinte, l'ordre & l'arrangement des couleurs.

* *Figure du corps.*

IL EST ARRONDI (*Rotundatum*). Le tronc a une forme entièrement orbiculaire : quelques *Anguis*, les *Amphisbènes*.

— COMPRIMÉ PAR LES CÔTÉS (*Compressum*). Presque tous les serpens ont le corps un peu aplati latéralement.

— PLAT SOUS LE VENTRE (*Subtùs planum*). Les *Crotales*, les *Boas*, les *Couleuvres* ont la surface inférieure entièrement plate.

— CYLINDRIQUE (*Cylindricum*). Les *Anguis*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles* sont à peu près également gros dans toute leur longueur.

— AMINCI VERS LA QUEUE (*Versùs caudam attenuatum*). Les *Boas*, les *Crotales* & les *Couleuvres* diminuent insensiblement d'épaisseur du côté de la queue.

** *Surface du corps.*

IL EST ÉCAILLEUX (*Squamosum*). La surface du corps est revêtue d'écailles : la plupart des serpens.

— NU (*Nudum*). La peau est dépourvue d'écailles : les *Cæciles*.

— RUDE AU TOUCHER (*Scabrum*). Les écailles qu'on trouve sur certaines espèces sont relevées par une arête & rendent la surface du corps raboteuse : le *Boiquira*, l'*Atropos*.

— GLISSANT (*Lubricum*). Une liqueur visqueuse répandue sur tout le corps rend la peau très-glissante : quelques serpens, notamment les *Cæciles*.

— COUVERT DE BANDES (*Fasciatum*, *vittatum*). Le corps est orné de bandelettes tantôt transversales, tantôt longitudinales : telles sont les espèces renfermées dans les deux dernières sous-divisions du genre des *Couleuvres*, &c.

— MAILLÉ (*Reticulatum*). La surface de l'animal est couverte de lignes qui, en se croisant, forment des espèces de mailles : le *Réseau*, &c.

On peut diviser le corps du serpent, comme celui des autres animaux, en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures comprennent la tête, le tronc & la queue; les parties intérieures renferment le squelette, les muscles & les viscères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. Ier.

LA TÊTE.

La tête du serpent est la partie du corps dont la conformation est la plus variée, & de laquelle on peut tirer un des principaux caractères spécifiques.

ELLE EST DISTINGUÉE DU TRONC, DISTINCTE (*Distinctum*, *discretum*). Ordinairement elle est plus grosse ou plus mince que l'origine

du tronc : les *Crotales*, les *Boas*, la plupart des *Couleuvres* ont la tête plus grosse.

— CONFONDUE AVEC LE TRONC, INDISTINCTE (*Indistinctum*, *indiscretum*). Elle est d'une épaisseur égale à celle de la partie qui correspond au cou : les *Anguis*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles*, l'*Acrochorde* & plusieurs espèces de *Couleuvres*.

— CONVEXE, RELEVÉE EN BOSSE (*Convexum*, *gibbum*). Elle est renflée sur le sommet dans la plupart des serpens.

— APLATIE (*Depressum*). La largeur surpasse de beaucoup sa hauteur : les *Boas* & plusieurs *Couleuvres*.

— EN FORME DE CŒUR (*Cordatum*). Depuis l'extrémité postérieure des mâchoires, dont les bords sont arrondis, la tête se rétrécit insensiblement vers le museau : le *Devin*, la *Schyte*.

— TRIANGULAIRE (*Triangulare*). La plus grande largeur de la tête est vers la nuque, dont les bords sont anguleux ; ensuite elle se rétrécit insensiblement vers le museau : le *Tortu*, l'*Atropos*.

— OVALE (*Ovatum*). Le diamètre de la longueur surpasse celui de la largeur ; sa figure imite plus ou moins celle d'un œuf : l'*Hébraïque*, la *Bande-noire*, le *Lacté*, le *Serpent à chaîne*.

— GARNIE DE PLAQUES (*Cataphractum*). Le sommet est revêtu de grandes écailles de figure irrégulière, disposées transversalement sur quatre rangs : la plupart des *Couleuvres*.

— GARNIE D'ÉCAILLES POSÉES A RECOUVREMENT (*Imbricatum*). Le sommet est couvert d'écailles semblables à celles du dos, qui se recouvrent les unes les autres, comme les ardoises sur un toit : le *Daboie* & les serpens venimeux.

La tête comprend la bouche, le museau, les mâchoires, les lèvres, les dents, la langue, les yeux & les narines. On ne trouve point de trou extérieur pour l'organe de l'ouïe.

I. LA BOUCHE (*Os*) est cette cavité comprise entre les mâchoires & dont la dilatation est fort considérable. *Pl.* A, *fig.* 4 ; & *pl.* 23, *fig.* 44.

II. LE MUSEAU (*Rostrum*) est la partie de la tête qui s'étend antérieurement depuis le sommet jusqu'à l'extrémité des mâchoires.

IL EST EN PENTE (*Declive*). Sa partie supérieure forme un plan plus ou moins incliné : le *Millet*, la plupart des *Anguis*.

— ALONGÉ (*Elongatum*). Sa longueur surpasse de beaucoup celle des autres serpens : le *Langaha*, le *Long-nez*.

— OBTUS (*Obtusum*). Son extrémité antérieure a une forme arrondie : l'*Hébraïque*, l'*Anguleux*.

— CAMUS (*Simum*). L'extrémité antérieure est comme tronquée : le *Boiquira*, le *Triangle*, le *Cherfée*, l'*Argus*.

— RETROUSSÉ (*Reflexum*). L'extrémité antérieure de la mâchoire d'en haut est retroussée : le *Nez-retroussé*, l'*Ammodyte*.

III. LES MACHOIRES (*Maxillæ*) présentent une structure singulière, en ce qu'elles sont composées de deux os qui ne sont pas articulés, mais seulement rapprochés l'un de l'autre, ce qui donne au serpent la faculté d'avaler des animaux d'un volume extraordinaire.

ELLES SONT ÉGALES (*Æquales*). L'une est aussi longue que l'autre : la plupart des serpens.

— INÉGALES (*Inæquales*). L'une ou l'autre est plus avancée : le *Moucheté*, le *Pâle*, le *Nez-retroussé*, le *Langaha*, le *Long-nez*, &c.

IV. LES LÈVRES (*Labia*) sont des membranes qui garnissent le contour des mâchoires : tous les serpens en sont pourvus.

ELLES SONT ENTIÈRES (*Integra*). Il est rare qu'on trouve des serpens dont les mâchoires soient partagées en lobes.

— ECHANCRÉES (*Emarginata*). Quelques individus de la famille des *Boas* ont des échancrures sur le bord des lèvres.

— RETROUSSÉES (*Retusa*). Le *Tortu* & quelques autres *Boas* ont l'extrémité de la lèvre supérieure relevée en haut.

V. LES DENTS (*Dentes*) sont de deux sortes & portent différens noms. Les dents proprement dites sont des os plus ou moins grands, immobiles, recourbés vers le gosier & disposés sur une ou plusieurs rangées. La mâchoire inférieure n'a ordinairement qu'une

rangée ; celle d'en haut en a quelquefois deux. On trouve des ferpens qui n'ont abfolument point de dents dans la gueule.

Les dents qu'on nomme *crochets* (*tela*) font longues, crochues, mobiles, creufes en dedans, percées aux deux extrémités, fituées, de part & d'autre, fur le bord de la mâchoire fupérieure & renfermées dans une efpèce de gaîne, d'où l'animal peut les faire fortir à volonté. Ces dents communiquent avec une véficule qui renferme une liqueur âcre, d'une couleur verte ou jaunâtre & fervent comme autant de tuyaux pour introduire le venin dans la morfure. Les crochets font au nombre de deux, un de chaque côté ; mais à la bafe de chacun, on en voit encore quelques autres plus petits, deftinés à remplacer le premier, lorfque l'animal en eft privé par quelque accident. *Voyez les crochets de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* A ; *& ceux du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 4. Les dents font défignées par v v.

VI. LA LANGUE (*Lingua*) a une organifation particulière dans cet ordre d'animaux ; elle eft ordinairement mince, étroite, déliée, compofée de deux corps arrondis, longs & réunis enfemble vers les deux tiers de leur longueur. De plus, dans la plupart des efpèces, elle eft prefque renfermée en entier dans un fourreau, d'où le ferpent peut la faire fortir & la darder hors de la gueule fans ouvrir les mâchoires, celle d'en haut ayant une petite échancrure à fon extrémité, par où la langue peut paffer. *Voyez le fourreau qui enveloppe la langue du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 4, L ; *& celui de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* B.

VII. LES YEUX (*Oculi*) font vifs, étincelans, pleins de feu & garnis d'une membrane clignotante. Comme ceux des autres animaux, ils font compofés de deux parties principales, la prunelle & l'iris.

LA PRUNELLE (*Pupilla*) eft fufceptible de contraction ; alors elle s'alonge comme celle du chat & des oifeaux de nuit : elle forme une fente horizontale dans certaines efpèces & verticale dans d'autres, lorfque la tête du ferpent eft parallèle à l'horifon.

L'IRIS (*Iris*) eft ce cercle coloré qui environne la prunelle ; il eft ordinairement d'un jaune couleur d'or & quelquefois d'un beau rouge.

VIII. LES NARINES (*Nares*) font deux ouvertures fituées à l'extrémité du mufeau pour recevoir les fenfations de l'odorat.

§. II.

LE TRONC.

Le tronc (*truncus*) eft cette partie du corps qui s'étend depuis la nuque jufqu'à l'ouverture de l'anus. Les ferpens n'ont point de cou.

— IL EST DÉPOURVU DE MEMBRES (*Apodus*). Les ferpens, comme les vers, n'ont point de pattes : c'eft le principal caractère qui les diftingue des reptiles.

— ECAILLEUX (*Squamofus*). Le tronc des *Crotales*, des *Boas*, des *Couleuvres*, des *Anguis* eft revêtu d'écailles difpofées ordinairement en quinconce.

— ENTOURÉ D'ANNEAUX (*Annulatus*). Au lieu d'écailles pofées avec régularité, le tronc des *Amphisbènes* eft environné d'anneaux écailleux.

— COUVERT DE TUBERCULES (*Tuberculatus*), *L'Acrochorde*, dont nous avons formé un genre particulier, après M. Hornftedt, a la peau couverte de tubercules.

— PLISSÉ (*Rugofus*). Les *Cœciles* ont des plis fur les côtés.

Le tronc des ferpens, étant dépourvu de pattes, eft auffi moins compliqué que celui des quadrupèdes : on y diftingue le dos, les côtés, le ventre ou l'abdomen, l'anus, les parties de la génération & les écailles.

I. LE DOS (*Dorfum*) eft la partie fupérieure du tronc qui commence à la nuque & finit au deffus de l'ouverture de l'anus.

IL EST ARRONDI (*Rotundum*). La plupart des ferpens ont la partie fupérieure du tronc d'une forme arrondie.

— CARENÉ (*Carinatum*). Quelques efpèces ont le dos relevé en carène : l'*Ibibe*, le *Lemnifque*, la *Tête-noire*, le *Minime*.

II. LES COTÉS (*Latera*) forment les parties

latérales du tronc, depuis l'extrémité des mâchoires jusqu'à l'ouverture de l'anus.

III. LE VENTRE (*Abdomen*) est la partie inférieure du corps comprise entre la tête & la queue. Les serpens, n'ayant point de diaphragme, sont dépourvus de poitrine.

Il est plat (*Planum*). La plupart des serpens ont la surface inférieure du corps plane, ce qui leur donne plus de force & de facilité pour le mouvement progressif.

— Arrondi (*Rotundatum*). Les *Amphisbènes* & les *Cæciles* ont le tronc arrondi par dessus & par dessous.

IV. L'ANUS (*Anus*) consiste en une ouverture ordinairement transversale, située à l'extrémité de la surface inférieure du tronc. C'est là où vient aboutir un réservoir commun, qui, semblable au cloaque des oiseaux, renferme les excrémens, tant solides que liquides, des serpens. L'anus forme la ligne de démarcation entre le tronc & la queue.

V. LES PARTIES DE LA GÉNÉRATION (*Genitalia*) sont encore renfermées dans l'ouverture de l'anus & y demeurent cachées jusqu'au moment de l'accouplement.

La Verge (*Penis*) est double dans la plupart des serpens & quadruple dans le *Boiquira*. Chaque verge, dans les espèces d'une grandeur médiocre, comme la *Vipère*, est longue de six lignes & a six lignes de diamètre. L'extrémité présente cinq cercles concentriques de membranes plissées & frangées, autour desquelles on voit quatre autres cercles de piquans de nature un peu écailleuse, & longs d'environ deux lignes. La surface intérieure de la peau, qui se replie en dehors dans le temps des amours, est hérissée de petits piquans presque imperceptibles. *Voy. les verges du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, pp; *& celles du* Bai-rouge, *pl.* 25, *fig.* 51.

Les Ovaires (*Ovaria*) viennent également aboutir dans l'intérieur de l'anus : voilà pourquoi, dans la plupart des espèces, on ne peut pas apercevoir la différence du sexe d'après la seule considération de la structure extérieure, excepté dans certaines circonstances voisines de l'accouplement.

VI. LES ÉCAILLES (*Squamæ*) sont les tégumens qui recouvrent communément le corps des serpens; elles prennent différens noms suivant leur forme & les parties qu'elles revêtent.

Elles sont arrondies (*Rotundatæ*). Tous les points de la circonférence sont également éloignés du centre : le *Devin*.

— Ovales (*Ovatæ*). Le diamètre de la longueur surpasse celui de la largeur, & leur forme imite celle d'un œuf : l'*Enydre*, le *Parterre*, l'*Hotamboeja*.

— Lancéolées (*Lanceolatæ*). La longueur surpasse la hauteur; une extrémité est ronde & l'autre pointue : la *Dipsade*.

— Rhomboïdales (*Rhombeæ*). Leur forme imite celle que présentent deux triangles réunis par leurs bases : la *Rousse*, le *Bleuâtre*, la *Violette*, le *Triangle*.

— Obtuses (*Obtusæ*). Elles sont plus longues que larges, mais tronquées au sommet : la *Couleuvre blanche*, le *Sombre*.

— Unies, lisses (*Glabræ*, *læves*). Leur surface n'est ni raboteuse, ni anguleuse : le *Minime*, l'*Azurée*, le *Bai-rouge*.

— Relevées par une arête (*Carinatæ*). La surface supérieure est marquée d'une arête longitudinale : la *Typhie*, l'*Arabe*.

Les grandes plaques ou écussons (*Scuta*) sont de grandes écailles d'une forme à peu près exagone, qui revêtent la surface du ventre. *Voyez la figure des plaques de la* Vipère, *pl.* A, *fig.* 2, P.

Les petites plaques ou écailles (*Scutella*) sont des pieces tantôt exagones, tantôt arrondies, qui recouvrent la surface inférieure de la queue. Dans les genres des *Crotales* & des *Boas* on n'en trouve qu'une seule rangée, semblable à celle des grandes plaques du ventre. Dans la famille des *Couleuvres*, au contraire, elles sont disposées sur deux rangs. *Voyez l'arrangement des petites plaques de la* Vipère, *pl.* A, *fig.* 3, ccc ccc

On donne encore le nom de plaques à ces grandes écailles polygones dont le sommet de la tête des serpens est communément revêtu.

§. III.

LA QUEUE.

La queue (*cauda*) eſt cette partie du corps qui commence à l'anus & qui termine le tronc. La ſtructure & l'ordre des écailles qui recouvrent ſa ſurface inférieure, ou les ſonnettes qu'on trouve à ſon extrémité, forment les principaux traits caractériſtiques des trois premiers genres renfermés dans cette claſſe d'animaux. Sa forme & ſa longueur, comparées à celle du corps, peuvent encore ſervir de caractères pour différencier les eſpèces.

Elle est effilée (*Attenuata*). Dans les genres des *Crotales*, des *Boas*, des *Couleuvres*, la queue s'amincit par degrés inſenſibles, depuis ſon origine juſqu'à l'extrémité.

— Obtuse (*Obtuſa*). Les individus compris dans les familles des *Amphisbènes* & des *Cæciles*, ont cette partie auſſi groſſe que la tête.

— Carrée (*Quadrata*). Il arrive rarement que la queue ait une forme quadrangulaire : l'*Eclatant*.

— En pyramide triangulaire (*Pyramidato-triangularis*). La *Cuiraſſée* a la queue en pyramide triangulaire.

— Aplatie (*Depreſſa*). La largeur ſurpaſſe la hauteur & ſe termine par un bout arrondi : le *Large-queue*.

— Comprimée par les côtés (*Compreſſa*). La hauteur ſurpaſſe la largeur : le *Plature*, la *Queue-lancéolée*.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. Ier.

LE SQUELETTE.

Puiſque le ſerpent n'a ni pattes ni poitrine, il réſulte néceſſairement de cette conformation que ſon ſquelette eſt moins compliqué que celui des quadrupèdes. En effet, on peut diviſer en trois ſections les os qui le compoſent ; ſavoir, ceux de la tête, du tronc, & de la queue. *Voyez le ſquelette de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* 1.

I. Les os de la tête ſont au nombre de huit ou de dix, ſans y comprendre les dents dont nous avons déjà parlé.

L'Os du museau (*os roſtri*), qui occupe la partie antérieure de la tête, eſt anguleux ſur ſon contour, cartilagineux & percé de deux petites ouvertures pour les narines ; il s'articule par de forts ligamens au dedans & autour de la partie creuſe & antérieure du crâne.

Le Crane (*cranium*), lorſqu'on en a ſéparé l'os du muſeau, repréſente une eſpèce de cœur dont la pointe eſt dirigée vers la nuque. Il a deux pointes avancées qui embraſſent en partie l'os dont nous venons de parler ; il eſt entouré en ſa partie ſupérieure d'un petit bord avancé en forme de corniche, & préſente, de part & d'autre, une échancrure pour l'orbite des yeux. Le crâne eſt d'une ſubſtance très-compacte & fort dure ; il eſt en outre tantôt plat, tantôt convexe, ſelon la diverſité des eſpèces. Sur la partie ſupérieure, on diſtingue trois ſutures principales ; l'une qui paſſe dans le milieu de l'intervalle qui ſépare les yeux & qu'on pourroit nommer *ſagittale* ; l'autre diviſe tranſverſalement le crâne derrière les orbites, on pourroit lui donner le nom de *coronale* ; & enfin la troiſième, qui eſt encore tranſverſale, ſe trouve près de l'origine de la colonne vertébrale. Il y a auſſi une autre grande ſuture autour des parties latérales & inférieures du crâne, par laquelle cet os peut ſe diviſer en deux corps ; l'un ſupérieur, l'autre inférieur. Ce dernier, qui eſt creuſé en dedans, imite la figure d'un ſoc garni de ſes ailerons, & dont la pointe avance au deſſous de l'eſpace qui eſt entre les cavités des yeux ; ſa partie poſtérieure deſcend juſqu'au fond du palais, où elle ſe termine par deſſous en une pointe qui, ſelon l'expreſſion de Charas, repréſente dans la *Vipère* un monticule renverſé. Toutes les ſutures du crâne ſont ſi fortement unies, qu'il eſt très-difficile de les ſéparer. Il eſt à obſerver que la configuration de tous ces os de la tête varie plus ou moins ſelon la diverſité des eſpèces.

Dans la *Vipère*, on trouve, de chaque côté du crâne, un petit os plat qui a environ une ligne & demie de long ; il adhère au crâne juſqu'à ſa partie poſtérieure, & va s'articuler en cet endroit avec un autre os également plat, mais plus long & plus fort. Ces deux os forment par leur réunion une eſpèce de

coude; le dernier se prolonge jusqu'à l'articulation des deux mâchoires, & s'emboîte lui-même avec les os maxillaires principalement avec celui de la mâchoire inférieure. Ces os peuvent être regardés comme des clavicules qui servent à soutenir les mâchoires, à les ouvrir & à les fermer.

Les serpens armés de crochets ont aussi, à chaque bout avancé de l'orbite des yeux, un petit os plat qui part du milieu de la mâchoire supérieure & qui s'étend jusqu'à la racine du crochet. Son usage consiste à soutenir & à fortifier ces dents venimeuses.

La mâchoire supérieure est divisée en deux sur le devant & renferme dans l'intervalle l'os du museau, avec lequel ses deux bouts s'articulent. Les deux branches de cette mâchoire sont tantôt garnies de dents, comme on en trouve dans les *Crotales* & la plupart des *Couleuvres;* tantôt elles en sont absolument dépourvues, comme il arrive dans plusieurs espèces de la famille des *Boas.*

La mâchoire inférieure est également composée de deux os recourbés, qui se réunissent à l'extrémité antérieure, sans y former néanmoins aucune articulation : ils sont uniquement annexés l'un avec l'autre par un muscle qui les dilate ou les resserre au gré de l'animal. Dans la *Vipère*, chaque branche de la mâchoire inférieure est composée de deux os articulés ensemble vers le milieu de leur longueur; celui de devant embrasse, par dessus & par dessous, celui de derrière, & peut se replier en dehors, lorsque l'animal veut mordre. C'est sur cet os seulement que les dents sont placées.

II. LES OS DU TRONC consistent en une file de vertèbres emboîtées les unes dans les autres, & articulées avec les côtes.

Les Vertèbres (*vertebræ*) sont des os plus ou moins grands, posés l'un à la suite de l'autre, réunis par une articulation, & dont l'agrégation compose la colonne vertébrale qui s'étend depuis la partie postérieure du crâne jusqu'à l'extrémité de la queue. Chaque vertèbre a une apophyse longitudinale & épineuse à la surface supérieure, & une autre à la partie inférieure, dont l'extrémité est recourbée par derrière : elle a aussi des apophyses transverses de chaque côté, à l'endroit où les côtes s'articulent avec elles. De plus, les vertèbres sont creuses dans leur milieu & reçoivent dans cette cavité la moelle alongée. Plusieurs muscles & tendons, rangés comme autant de filamens, les uns auprès des autres, servent à affermir la disposition des vertèbres & leur articulation avec les côtes. On conçoit que la grandeur des vertèbres correspond à la taille du serpent, & qu'elles sont d'autant plus longues que l'animal est plus gros. Il faut pareillement observer que quoique les vertèbres de la plupart des serpens soient garnies d'apophyses, il y en a néanmoins quelques-uns, le *Dard*, par exemple, qui ont ces os arrondis comme des poulies & percés, de part & d'autre, d'un double trou, pour recevoir & pour affermir l'emboîtement des côtes qui sont élastiques & fourchues vers l'épine du dos, comme les arêtes des poissons.

Les côtes (*costæ*) sont des arcs osseux, situés obliquement, de devant en arrière, sur les parties latérales du tronc, depuis la tête jusqu'à l'anus. Le bout supérieur, qui est le plus gros, s'articule avec l'extrémité des apophyses vertébrales, transverses; tandis que l'autre extrémité, qui est amincie en pointe, va aboutir & s'appuyer sur un des bouts de chaque grande plaque dont le ventre est recouvert : ainsi, il y a toujours une paire de côtes pour chaque vertèbre & autant de plaques qu'il y a de vertèbres. Il paroît donc que les plaques du ventre sont destinées à servir de défense & de soutien aux côtes des serpens. *Voyez les côtes de l'*Ammodyte, *pl. 7, fig. 1.*

III. Les os de la queue (*vertebræ caudales*), consistent en un certain nombre de vertèbres disposées comme celles du tronc, garnies d'apophyses, mais dépourvues de côtes : elles diminuent insensiblement de grandeur, à mesure qu'elles approchent du bout de la queue. *Voyez la pl. 7, fig. 1.*

§. II.

LES MUSCLES.

La force & l'agilité dont jouissent les serpens annoncent que le corps de ces animaux est pourvu de muscles vigoureux. En effet, on en trouve plusieurs; à côté & au dessous du crâne, auprès de ces espèces de clavicules dont nous avons déjà parlé, & à l'entour des

mâchoires supérieure & inférieure. Tous ces muscles servent, non seulement à remplir les cavités du crâne & à couvrir les os qui y sont articulés, mais encore à donner du ressort & du mouvement à toutes les parties qui en ont besoin.

Quatres autres grands muscles (*musculi laterales*) prennent leur origine derrière la tête, & descendent, deux de chaque côté, jusqu'au bout de la queue. Le premier parcourt les apophyses supérieures de la colonne vertébrale; l'autre est situé un peu au dessous & accompagne celui d'en haut dans toute sa longueur. Deux autres grands muscles d'une longueur pareille sont attachés à la surface intérieure des vertèbres.

On remarque aussi de chaque côté du tronc autant de muscles intercostaux (*musculi intercostales*) qu'il y a de vertèbres; ils séparent les côtes depuis leur origine jusqu'à leur pointe qui s'appuye sur les plaques du ventre, & servent aux mêmes usages que ceux des autres animaux. Tous ces muscles sont aussi accompagnés de veines & d'artères, comme on en trouve sur les plus grands animaux. Une description détaillée de toutes ces parties nous meneroit trop loin; il suffit de joindre ici une esquisse anatomique, pour donner une idée de la conformation intérieure des serpens.

§. III.

LES ORGANES ET LES VISCÈRES.

A juger des serpens par leur forme extérieure qui est si peu variée, & par la vue du squelette dont la structure est si simple, on pourroit croire que les parties intérieures de leur corps sont aussi peu compliquées; cependant l'inspection anatomique démontre que les individus de cet ordre ont presque autant de viscères que les animaux les mieux organisés.

I. Le cerveau (*Cerebrum*) est divisé en cinq petits corps ronds & un peu alongés. Les deux premiers sont situés, l'un à côté de l'autre, entre les yeux; & c'est de là que partent les nerfs olfactifs. Les deux autres sont dans la partie moyenne du crâne. Le troisième, qui est tant soit peu plus petit & d'une couleur plus blanche, est placé un peu en arrière: on pourroit le nommer le *cervelet*. La moelle alongée ne paroit être que la continuation de ce petit corps. Tout le cerveau de la *Vipère* est couvert d'une tunique assez épaisse & d'une couleur noire. Sous cette peau, qui tient ici la place de la *dure-mère*, chaque petit corps a encore une petite membrane qui l'enveloppe: on peut la regarder comme faisant la fonction de la *pie-mère*.

II. La trachée artère (*aspera-arteria*) repose sous la langue; elle prend son origine à l'entrée de la gueule, où elle présente un trou ovale, relevé en haut; ensuite elle descend par le milieu du cou, laissant l'ésophage par derrière, & n'entre dans les poumons qu'au dessous du cœur; elle est toute composée d'anneaux bien faits, entiers & cartilagineux. *Voyez la trachée artère du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, tt; *& ce meme conduit ouvert dans une partie de sa longueur, où l'on voit les vésicules des poumons* vv, *& les ramifications des vaisseaux sanguins*, rrr.

III. Les poumons (*pulmones*) étant joints à la trachée artère, sont par conséquent situés du côté droit. Ce viscère n'est pas divisé en lobes, comme celui des autres animaux, mais il est entier & composé d'une substance celluleuse & membraneuse. Sa partie supérieure, où entre la trachée artère, est un amas de petites cellules parsemées d'une infinité de vaisseaux sanguins, qui donnent à cette partie une couleur d'un rouge très-vif, & exposent le sang à l'action de l'air, par leur surface si étendue. La partie inférieure des poumons, qui est beaucoup plus grande que celle d'en haut, est purement membraneuse, polie en dedans, sans vésicules, & fournie seulement d'un petit nombre de vaisseaux sanguins. Si on enfle d'air cette partie, elle est transparente, & s'étend jusqu'aux reins en couvrant le dos & le foie. *Voyez les poumons du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5. La partie supérieure qui s'étend jusques dans l'intérieur de la trachée, est désignée par P; & l'inférieure, par ppp.

IV. L'ésophage (*œsophagus*) est situé au côté gauche, le long de la trachée artère; il se prolonge jusqu'à l'orifice de l'estomac. Ce conduit est composé d'une seule membrane lisse en dedans, d'un diamètre égal dans toute sa longueur & susceptible d'une très-grande dilatation. A l'endroit où il se réunit avec l'estomac, ses parois intérieures deviennent raboteuses ou feuilletées; il acquiert aussi plus de capacité. L'ésophage du *Boiquira* est cependant renflé du côté de la gueule; *pl.* A, *fig.* 5, œ, œ, œ,

V. L'ESTOMAC (*ventriculus*), qui est à l'extrémité de l'œsophage, est plus large, & formé de deux tuniques concentriques, adhérentes entre elles & couvertes intérieurement de plis ou de rides. Sa forme & ses dimensions varient, non seulement dans les différentes espèces, mais encore dans les individus de la même espèce. L'estomac de la *vipère* a trois ou quatre pouces de long, sur un pouce de large. *Voyez celui du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, E.

VI. LES INTESTINS (*intestina*) forment, à la suite de l'estomac, un canal étroit, tortueux & divisé intérieurement par plusieurs séparations transversales. Dans son commencement, où il avoisine la vésicule du fiel & le pancréas ou la rate, il s'étend un peu en ligne droite; ensuite il descend, en serpentant, jusqu'à la distance de quelques pouces de l'anus. Là, il se redresse & se dilate pour former le réservoir des excrémens : il reçoit aussi en cet endroit les uretères; & un peu plus bas, il rejette par un petit trou l'urine & les matières fécales. Tout ce conduit peut être divisé en trois intestins. Le premier, qui est le plus étroit, peut être appelé *duodenum*; le second, qui est large & tortueux, peut se nommer *colon*; & le troisième, qui est droit & qui va aboutir à l'anus, peut porter le nom de *rectum*. *Voyez les sinuosités que forment les intestins du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, i, III, i i. Les uretères se déchargent dans le *rectum*, à l'endroit désigné par u u.

VII. LE CŒUR (*cor*) est renfermé dans le péricarde, auquel il est uni par des fibres. Ce viscère est très-petit relativement à la grosseur du corps; il a deux ventricules, l'un du côté droit, l'autre du côté gauche. Le sang qui vient de la veine-cave entre dans le ventricule droit, se jette dans le gauche & en sort par l'aorte qui se divise d'abord en deux gros rameaux : l'un monte vers les parties supérieures; l'autre, passant au dessous de l'œsophage, se divise ensuite en plusieurs ramifications qui se prolongent jusqu'au bout de la queue. *Voyez le cœur du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, G. Selon Tyson, il y a trois vaisseaux qui montent vers la partie supérieure; & un en bas : v, a a, & u u.

VIII. LE FOIE (*jecur*), qui est uni au péricarde, s'alonge en descendant sous le ventricule, & adhère, dans toute sa longueur, au sac pulmonaire. Il est composé de deux grands lobes d'une couleur brune & d'une longueur inégale : le droit a souvent un pouce de plus que le gauche. Ces deux lobes sont comme divisés par la veine-cave, dont la direction est la même que celle de ce viscère. Charas prétend que les plus grands foies des *vipères* n'ont que cinq ou six pouces de longueur, & un demi-pouce de large. *Voyez le foie du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, f, f; *& la veine-cave qui passe dans le milieu*, u, u.

IX. LA VÉSICULE DU FIEL (*vesicula fellis*) est située au dessous du foie & à côté du fond de l'estomac; elle est de la grosseur d'une fève dans la *Vipère*, & se termine par le conduit cystique recourbé; lequel s'unit peut-être au conduit hépatique, avant d'entrer dans les intestins. *Voyez la vésicule du fiel du* Boiquira *dans sa position naturelle*, *pl.* A, *fig.* 5, v-f; *& la figure du même viscère détaché*, *pl.* A, *fig.* 6, v-f.

X. LE PANCRÉAS (*pancreas*) est ce petit corps rond & alongé, situé au dessus de la vésicule du fiel. Suivant Charas, dans la *Vipère* il est de la grosseur d'un pois. *On peut voir la forme & la position de ce viscère, que quelques Naturalistes prennent pour la rate*, *pl.* A, *fig.* 6, r.

XI. LES REINS (*renes*) sont fort remarquables par leur structure & leur grandeur; ce sont deux corps situés à droite & à gauche du ventre, composés de petites glandes continues, rangées à la suite les unes des autres & entremêlées de vaisseaux excrétoires. Dans la *Vipère*, chaque rein a environ deux pouces & demi de longueur, & deux lignes & demie de large. Le droit est toujours un peu plus long que le gauche dans l'un & dans l'autre sexe. *Voyez les reins du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, v v v v; *& les vaisseaux excrétoires qui ont l'apparence de rayons.*

XII. LES ORGANES DE LA GÉNÉRATION (*genitalia*) sont les parties intérieures, dans l'un & dans l'autre sexe, qui concourent à la reproduction des espèces.

Le mâle a deux testicules, le droit & le gauche, situés dans le bas-ventre, au dessus des reins. Dans les *Couleuvres* ordinaires, chaque testicule a la grosseur & la forme d'un gros pois. Il part du milieu de chaque testi-

cule, un vaisseau déférent, replié en une infinité de petites courbures, attaché lâchement au bord extérieur du rein dont il parcourt toute la longueur, & va aboutir ensuite dans une des verges, après avoir passé sous le réservoir des excrémens. *Voyez les testicules du* Boiquira, *pl.* A, *fig. 6*, t, t; *& les vaisseaux déférens*, V, V, *sous la forme de deux petits filamens tressés.*

La femelle a des ovaires très-gros dans le temps de sa ponte & remplis d'un nombre prodigieux d'œufs rangés par files. Ces ovaires sont deux canaux membraneux, très-longs, placés de chaque côté du ventre; ils viennent se terminer, par un orifice particulier, dans le réservoir des excrémens.

Entre les verges, on trouve deux prolongemens où est renfermée une liqueur épaisse, d'une odeur très-forte. C'est mal à propos que Charas appelle ces deux corps *parastates;* ils sont désignés par F, *planc.* A, *fig. 6.*



TABLE MÉTHODIQUE DES SERPENS.

CARACTÈRES DE CETTE CLASSE.

CLASSE. Serpens. La tête distinguée ou confondue avec le cou : le tronc dépourvu de pattes, arrondi, alongé & couvert ordinairement de plaques ou d'écailles. Ils rampent sur le ventre & avancent par un mouvement d'ondulation progressive.
Serpentes. Caput distinctum aut indistinctum : truncus apodus, teres, elongatus squamosus aut scutatus. Incessus suprà ventrem, undulatus.

CARACTÈRES DES GENRES.

1er. GENRE. Crotale. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre & sur la queue, avec des sonnettes à l'extrémité de cette partie.
Crotalus. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus; squamæ in dorso; scuta abdominalia & subcaudalia : cauda crepitaculo terminata.

2e. GENRE. Boa. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre & sur la queue. Il n'y a point de sonnettes à l'extrémité de la queue.
Boa. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus; squamæ in dorso; scuta abdominalia & subcaudalia : cauda absque crepitaculo.

3e. GENRE. Couleuvre. La tête distincte ou indistincte : le tronc terminé en pointe très-effilée du côté de la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre, & de deux rangées d'écailles sous la queue.
Coluber. Caput distinctum aut indistinctum : truncus in apicem tenuissimum versùs caudam desinens; squamæ in dorso; scuta abdominalia : cauda subtùs squamarum paribus tecta.

4e. GENRE. Anguis. La tête indistincte : le tronc presque cylindrique, couvert par dessus & par dessous d'écailles disposées à recouvrement : la surface inférieure de la queue garnie d'écailles semblables à celles du dos.
Anguis. Caput indistinctum : truncus ferè cylindricus, supernè & infrà squamis imbricatis vestitus : cauda pariter subtùs imbricata.

5e. GENRE. Amphisbène. La tête indistincte : le tronc cylindrique, entouré d'anneaux écailleux : la queue pareillement annelée.
Amphisbena. Caput indistinctum : truncus cylindricus, annulis squamosis circumdatus : cauda annulata.

6e. GENRE. Langaha. La tête diſtincte : le tronc aminci vers la queue, garni de plaques ſous le ventre, enſuite d'anneaux écailleux : la queue revêtue d'écailles poſées à recouvrement.
Langaha. Caput diſtinctum : truncus versùs caudam attenuatus, infrà ſcutatus, deinde annulatus : cauda ſquamis imbricata.

7e. GENRE. Acrochorde. La tête indiſtincte : le tronc renflé du côté de la queue & couvert ſur toute ſa ſurface, ainſi que la queue, d'une multitude de petits tubercules.
Acrochordus. Caput indiſtinctum : truncus versùs caudam incraſſatus, innumeris tuberculis coopertus : cauda tuberculata.

8e. GENRE. Cœcile. La tête à peine diſtincte : le tronc renflé vers la queue, preſque dépourvu d'écailles, & marqué, ainſi que la queue, d'une rangée longitudinale de plis.
Cæcilia. Caput vix diſtinctum : truncus versùs caudam incraſſatus, ferè nudus, rugis longitudinalibus ſulcatus : cauda pariter rugoſa.



OPHIOLOGIE.



TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET METHODIQUE

DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

OPHIOLOGIE, INSECTOLOGIE, ORNITHOLOGIE.

PREMIÈRE LIVRAISON, TROISIÈME PARTIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

Avec Approbation et Privilége du Roi.



AVIS.

Le discours qui accompagne ces planches n'est pas terminé ; nous en publierons la fin avec la livraison suivante. Vingt imprimeries nouvelles s'étant élevées dans Paris, ont enlevé aux anciens Imprimeurs leurs Compositeurs & leurs Pressiers. Si nous éprouvons des retards, nous avons plus à en souffrir que personne. Il faut espérer que l'ordre renaîtra avec la paix & la consolidation de toutes nos affaires.

Les Souscripteurs ne doivent point faire relier aucune des parties de ces planches d'Histoire Naturelle. Lorsque celles qui représentent les animaux seront terminées, & nous espérons qu'elles le seront cette année, nous indiquerons toutes les planches qui doivent aller de suite, pour ne former qu'un volume à l'*instar* de ceux des Arts & Métiers mécaniques. Le discours doit être aussi relié séparément & dans l'ordre que nous indiquerons.

OPHIOLOGIE.

Crotales.

Ier. Genre.

CROTALE, *Crotalus. Linn. f. n.* 372.

Corpus apodum, fubcompreffum, fubtùs planum, versùs caudam paulò attenuatum, variis fæpè coloribus pictum.

Caput ovatum, vel oblongum, gibbum, fquamis imbricatum aut cataphractum. Roftrum modò acutum, modò obtufum. Oculi fplendentes. Maxillæ fubæquales : dentes acuti, & tela mobilia.

Truncus fuprà fquamofus, infrà fcutatus.

Cauda brevis, crepitaculo terminali, aut apice corneo inftructa.

Serpens ex venenatiffimis, cujus morfus paucis momentis vel horis vitam adimit. Habitat ponè arbores, maximè fub truncis caducis.

Le corps dépourvu de pattes, un peu comprimé par les côtés, plat par deffous, aminci vers la queue, & peint de diverfes couleurs.

La tête ovale ou oblongue, bombée, couverte de plaques fur le fommet, ou d'écailles difpofées à recouvrement. Le mufeau tantôt pointu, tantôt obtus. Les yeux éclatans. Les mâchoires prefque égales : les dents pointues, & des crochets venimeux.

Le tronc garni d'écailles fur le dos, & de plaques fous le ventre.

La queue courte, terminée par des fonnetes, ou par une pointe d'une fubftance cornée.

C'eft un ferpent des plus venimeux : fa morfure donne la mort dans l'efpace de quelques momens ou de quelques heures. Il fe met en embufcade derrière les arbres, principalement les vieux troncs.

Le Millet 1. *C. Miliarius C. capite ovato, oblongo; roftro acuto : corpore fufco, maculis atris nebulato; abdomine cærulefcente.*

La tête ovale, oblongue; le mufeau pointu : le corps brun, nué de taches noires; le ventre bleuâtre. (Pl. 1, fig. 1.)

Le ferpent dont il eft ici queftion a été décrit & figuré par Catesbi; c'eft un des plus petits de cette famille. Sa tête fe dirige en pente depuis l'occiput jufqu'à l'extrémité du mufeau, qui eft un peu pointu. Les mâchoires font armées de dents recourbées vers la gueule. La langue eft fourchue. La plus grande épaiffeur de cet animal eft vers le milieu du tronc. La queue fe termine par une fonnette compofée de fept pièces. La partie fupérieure de la tête, du tronc, & de la queue eft d'une couleur brune, mêlée de quelques teintes rouges, & parfemée de taches noires, irrégulières, bordées de roux : le deffous du corps eft bleuâtre & tacheté de noir. La morfure de ce ferpent eft très-venimeufe; mais comme l'animal eft petit, fon poifon n'eft pas toujours mortel. Les caractères, pris de la couleur & du nombre des pièces qui compofent la fonnette, offrent beaucoup de différences, fur-tout dans les jeunes individus. Auffi M. le Comte de la Cepède regarde-t-il comme un individu de cette efpèce, un ferpent qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, & dont les couleurs ne préfentent qu'un rapport très-éloigné avec celui qui eft décrit dans Catesbi. Je vais analyfer la defcription qu'en a donnée ce favant Naturalifte. Le deffus de la tête eft couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, & difpofées fur quatre rangées. La mâchoire fupérieure eft garnie de deux crochets mobiles, très-alongés. Les écailles qui revêtent le dos font ovales & relevées par une arête. Le dos eft gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires : celles de la rangée du milieu font rouges dans le centre, & féparées l'une de l'autre par une tache rouge. La fonnette qui termine la queue eft compofée de onze pièces; la plus grande n'a qu'une ligne de largeur. Sa longueur totale eft de quinze pouces dix lignes : la queue n'a que vingt-deux lignes. *Linn. f. n.* 372. *M. le C. de la Cepede, Hift. nat. des ferpens, p.* 421. *La Caroline.*

P—132. p—32.

Le Boiquira 2. *C. Horridus C. capite depreffo, oblongo, anticè truncato : corpore*

cinereo-flavo ; maculis fuscis variegato.

La tête aplatie, oblongue, tronquée par-devant : le corps gris, mêlé de jaune, & parsemé de taches brunes. (Pl. 2, fig. 3.)

C'est le plus venimeux & le plus redoutable de tous les *serpens à sonnettes*. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & couverte de petites écailles arrondies, disposées à recouvrement, comme les plumes sur le corps des oiseaux. La gueule est armée de petites dents destinées à saisir la proie, & de crochets venimeux. Les dents sont au nombre de vingt à la machoire inférieure ; celle d'en haut en a seize, placées sur deux rangs qui occupent le milieu du palais. Suivant Tyson, les crochets venimeux, dont le nombre est de six ou sept de part & d'autre, forment les deux rangées extérieures : ils sont recourbés vers la gueule, & d'autant plus longs, qu'ils sont plus près du museau. Ces crochets ne se développent que lorsque l'animal est irrité : auparavant, ils sont renfermés dans une espèce de gaine (1). La langue est noire, déliée, & fourchue à l'extrémité : presque toujours l'animal l'agite & la darde avec une telle vitesse, que l'œil a peine à la suivre. Les yeux étincellent, & brillent dans les ténèbres, comme ceux du chat ; ils sont garnis par dessus d'une écaille beaucoup plus large que celles qui recouvrent le sommet de la tête. Le tronc est un peu comprimé par les côtés, hérissé d'écailles d'une figure ovale, relevées par une arête. La queue se termine par un assemblage d'osselets retentissans, emboîtés les uns dans les autres, auxquels on a donné le nom de *sonnettes* : leur nombre varie depuis six jusqu'à seize (2). Le frottement de ces pièces produit un bruit semblable à celui du parchemin qu'on froisse entre les mains, & peut être entendu à plus de soixante pieds de distance. Tout le corps est d'un gris mêlé de jaune. Sur ce fond, on remarque des taches brunes, oblongues, irrégulières, panachées de jaune, & disposées sans ordre ; elles sont plus foncées à mesure qu'elles approchent de la queue. Le *Boiquira* se nourrit de vers, de grenouilles, de lièvres, d'écureuils, & d'oiseaux : il grimpe sur les arbres, nage avec facilité, & rampe sur les rochers avec tant de vitesse, que les Mexicains lui ont donné le nom d'*Ecacoalt*, qui signifie le *vent*. En plaine, sa course est moins rapide. Sa morsure est si venimeuse, que dans l'espace de cinq minutes elle donne la mort, si on n'a recours au *poligala de Virginie*, qui est le seul antidote employé par les Indiens. Sa longueur ordinaire est de quatre à six pieds. Il a alors environ dix-huit pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 1, *p.* 39, *s. n.* 372. *L'Amerique, la Caroline, les Indes orientales.*

$P\text{—}\frac{167}{168}\quad p\text{—}\frac{23}{21}$ *Linn.* / *Tyson.*

LE DRYINAS 3. *C. Dryinas C. capite ovato, antice obtuso, corpore suprà ruso, homogeneo; abdomine albido.*

La tête ovale, obtuse par devant : le dessus du corps d'une couleur rousse, uniforme ; l'abdomen blanchâtre. (Pl. 1, fig. 2, *sous le nom de Teuthlaco*.)

Ce serpent a la tête oblongue, très-bombée sur le sommet, amincie vers le museau, & garnie entre les yeux de deux grandes plaques. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc. De plus, il est revêtu de grandes écailles rousses, ovales, relevées par une arête. On voit sur ce fonds quelques teintes d'un jaune plus ou moins clair : la surface inférieure présente une couleur moins foncée que celle du dos. Il parvient souvent à la longueur de cinq ou six pieds. On dit qu'il rampe avec une vitesse extrême, & qu'il répand une odeur qui annonce de loin son approche. Sa morsure est très-dangereuse. Ceux qui en ont été mordus, meurent dans l'espace d'un ou de deux jours, à moins qu'ils n'aient recours à la racine du *polygala*, dont nous avons déjà parlé. C'est par erreur qu'on a désigné, sur la planche indiquée, ce serpent sous le nom de *Teuthlaco*, au lieu de *Dryinas*. *Linn. s. n.* 372. *Seb.* 11, *pl.* 95, *fig.* 3. *L'Amérique, l'île de Ceylan.*

$P\text{—}\frac{165}{164}\quad p\text{—}\frac{30}{28}$ *Linn.* / *Seb.*

LE DURISSUS 4. *C. Durissus C. capite ovato, anticè rotundato : corpore albo flavoquè variegato; maculis rhombeis, nigris, disco albis, catenulæ instar protensis.*

La tête ovale, arrondie par devant : le corps varié de blanc & de jaune, avec des taches

(1) On peut voir la différente position & la forme de ces dents, *pl.* A, *fig.* 4.

(2) J'ai fait graver séparément ces sonnettes, *pl.* 1, *fig.* A.

rhomboïdales, noires & blanches dans le centre, quelquefois enchaînées les unes dans les autres. (Pl. 3, fig. 4, *sous le nom du Muet.*)

La tête de ce serpent est d'une forme ovale, excavée entre les yeux, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & se termine par un museau court & arrondi. Les yeux sont placés sur les parties latérales & antérieures de la tête. Les narines occupent l'espace qui se trouve entre l'orbite des yeux & l'extrémité du museau. La gueule est dépourvue de dents; on voit seulement de chaque côté de la mâchoire supérieure, un crochet long d'environ six lignes, recourbé vers la gueule, & renfermé dans une espèce de fourreau. La langue est fourchue. Le tronc est comprimé par les côtés, aminci vers le cou, & d'une grosseur égale à celle de la tête, vers le milieu de sa longueur. La queue est fort courte, très-amincie, & terminée par une sonnette composée de pièces aplaties. Le sommet de la tête est couvert de six grandes écailles d'une figure irrégulière; celles du dos sont très-petites, ovales, lisses, & disposées à recouvrement. Le fond de la couleur est blanc, mêlé de jaune, & agréablement parsemé de taches rhomboïdales, noires & blanches dans leur centre, qui forment quelquefois, par leur disposition, une espèce de chaîne sur le dos. Du reste, dans cette espèce & dans les précédentes, les couleurs varient beaucoup, non seulement suivant l'âge, mais encore selon le sexe des individus. Sa longueur ordinaire est d'environ quatre pieds; il est de la grosseur du bras. C'est par erreur qu'on a mis au bas de la figure indiquée, le nom de *Muet*, à la place de *Durissus. Linn. s. n. 372, amen. Académ. vol. 1, p. 500. Knorr, del. Natur. selecl. Gronov. mus. 2, p. 70, n. 45. Surinam.*

P — 172 / 174   p — 21 *Linn.*
                  25 *M. de la Cepède.*

* Le Piscivore 5. *C. Aquaticus C. capite ovato; rostro acuto: corpore suprà fusco; subtùs tæniis nigris & luteis, transversalibus variegato: caudâ in exitu corneâ.*

La tête ovale; le museau pointu: le corps brun par dessus, & traversé sur le ventre par des bandes noires & jaunes, transversales: la queue terminée par une petite corne. (Pl. 36, fig. 1.)

Catesbi est le premier Naturaliste qui a parlé de ce serpent que l'on trouve dans la Caroline, où il porte le nom de *serpent à sonnette.* Sa queue n'est pas cependant garnie de pièces mobiles & un peu sonores, comme on en voit sur toutes les autres espèces qui précèdent; mais elle se termine par une pointe longue d'un demi-pouce, & dure comme de la corne. Cette espèce d'arme a donné lieu à plusieurs fables. On a dit que cette pointe étoit aussi dangereuse que les dents du serpent; qu'elle pouvoit également donner la mort; & que même, lorsque l'animal l'enfonçoit dans le tronc d'un jeune arbre, les fleurs se fanoient, les feuilles se dessèchoient à l'instant, & qu'enfin l'arbre mouroit. La vérité, relativement aux propriétés du *Piscivore*, est, suivant Catesbi, que sa morsure peut être très-funeste. Sa tête est grosse, élargie par derrière, & se termine par un museau assez long & pointu. Les yeux sont roux; la langue couleur de chair; les mâchoires hérissées d'une multitude de dents crochues, destinées à retenir sa proie. Catesbi ne dit point qu'il y ait des crochets venimeux dans la gueule; on n'en voit pas non plus sur la figure qu'il en a donnée. La surface supérieure du corps, qui a souvent cinq ou six pieds de longueur, présente une couleur brune; le ventre est orné de bandes transversales, noires & jaunes, posées alternativement. On prétend qu'il est très-agile & fort adroit à prendre les poissons. Pendant l'été, on le voit quelquefois étendu autour des branches d'arbre qui pendent sur les rivières: il y attend le moment de surprendre les oiseaux qui viennent se reposer sous l'ombrage, ou les poissons qu'il aperçoit dans l'eau. Il s'élance sur ces derniers de préférence, les poursuit en nageant & en plongeant avec beaucoup de vitesse. Lorsqu'il en a pris quelqu'un, il l'entraîne sur le rivage, & le dévore avec avidité. Les mœurs & les habitudes de ce serpent sont absolument différentes des autres *crotales*; il n'a aussi que des rapports très-éloignés avec eux par sa conformation extérieure. Il conviendroit peut-être d'en faire un genre particulier; mais j'ai mieux aimé le décrire à la suite des *serpens à sonnette*, à l'exemple de M. le Comte de la Cepède. *Catesbi, Carol. 2, tab. 43. M. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 424. La Caroline.*

A ij

IIe. Genre.

BOA, *Boa. Linn. s. n. 373.*

Corpus apodum, suprà rotundatum, subtùs planum, longissimum, versùs caudam attenuatum, maculis variisquè coloribus pictum.

Caput distinctum, subcordatum, in vertice cataphractum. Rostrum declivè aut depressum. Labium superius retusum, emarginatum, scrobibus scalaribus utrinquè excavatum. Oculi orbiculares, splendentes. Maxillæ æquales : dentes longi, acuti, incurvi.

Truncus compressus, suprà squamosus, infrà scutatus.

Cauda teres, crassa, scutellis transversalibus subtus instructa.

Animal veneni expers, sed quandoquè par vincendis tauris : exsilit in capras, oves, & cervos, quos constringendo necat, & integros deglutit. Habitat passim in arboribus.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi sur le dos, plat sous le ventre, très-long, aminci vers la queue, marqué de taches de diverses couleurs.

La tête en cœur, distinguée du tronc, couverte de plaques sur le sommet. Le museau dirigé en pente ou aplati. La lèvre supérieure retroussée, échancrée, & marquée, de part & d'autre, d'une excavation graduée comme les marches d'un escalier. Les yeux arrondis, éclatans. Les mâchoires égales : les dents longues, pointues, recourbées.

Le tronc comprimé par les côtés, revêtu d'écailles sur le dos, & de plaques sous le ventre.

La queue arrondie, épaisse ; sa surface inférieure est pareillement garnie de petites plaques.

Ces serpens ne sont pas venimeux ; mais quelques-uns ont assez de force pour dévorer un taureau. Ils s'élancent sur les chèvres, les brebis, les cerfs, & les serrent si étroitement dans leurs plis tortueux, qu'ils leur donnent la mort, & les avalent entiers. Ils se tiennent ordinairement sur les arbres.

Le Tortu 1. *B. Contortrix B. capite lato, triangulari, valde convexo : labio superiori retuso : corpore anticè crassiori ; maculis fuscis, ordine dispositis.*

La tête large, triangulaire, très-convexe : la lèvre supérieure retroussée : le corps plus gros vers la tête, & panaché de taches brunes, disposées avec ordre. (Pl. 4, fig. 3.)

Catesbi & Garden ont décrit ce serpent qu'ils ont trouvé dans la Caroline. Sa tête est grosse, très-renflée par dessus, & se termine antérieurement par une espèce de museau obtus, dont la lèvre supérieure est tournée en haut ; ce qui lui donne un aspect que Catesbi compare à celui du groin d'un cochon. Sa gueule est garnie de petites dents pointues : on y trouve aussi les vésicules qui contiennent la liqueur venimeuse. Le cou est la partie la plus grosse du corps ; le tronc s'amincit ensuite par degrés insensibles, à mesure qu'il s'approche de la queue. La longueur de cette dernière partie ne fait que la troisième portion de celle du corps. La surface supérieure est brune, & diversifiée par de grandes taches noires, placées avec symétrie ; l'extrémité postérieure du dos est noirâtre, & marquée, de distance en distance, de raies jaunes transversales ; le dessous du corps est d'un blanc sale, moucheté de noir. Catesbi remarque que ce serpent a dans ses mouvemens la lenteur de la *vipère. Linn. s. n. 373. Catesb. Carol. 2, p. 56, tab. 56. La Caroline.*

P—150 p—40

Le Bojobi 2. *B. Canina B. capite sub-cordato, antè oculos oblongo ; labio superiori anticè retuso, lateribus excavato : corpore viridi, tæniis transversis, albis.*

La tête en cœur, alongée vers la région des yeux ; la lèvre supérieure retroussée, excavée par les côtés : le corps vert, avec des bandelettes blanches, transversales. (Pl. 2, fig. 2.)

Ce serpent présente un aspect affreux. Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un dogue ; elle est en forme de cœur, aplatie & alongée vis-à-vis les yeux, renflée par derrière, & recouverte de petites écailles disposées à recouvrement : celles qui occupent l'extrémité supérieure du museau, sont plus grandes que les autres. La lèvre supérieure est blanche, émoussée pardevant, & bordée de grandes écailles qui forment alternativement des bosses & des excavations profondes. On remarque à l'extrémité antérieure des mâchoires, deux ou trois dents longues, pointues, fixes ; mais qui ne sont pas enveloppées d'une membrane, comme celles du *Boiquira*. Les yeux sont ronds, enflammés. Les narines linéaires & transversales. Le tronc est comprimé latéralement, sur-tout vers l'abdomen. La queue est amincie & terminée

en pointe obtuse; elle n'est à peu près que la septième partie de la longueur de l'animal. Tout le corps est couvert d'écailles lisses, polies, luisantes, arrondies, qui le recouvrent comme les ardoises d'un toit. La surface supérieure est d'un vert resplendissant; ce fonds est comme divisé en compartimens égaux, par des bandelettes blanches, transversales. A l'endroit du cou & à l'extrémité du tronc, ces bandelettes ne sont pas régulières. La surface inférieure du corps est blanchâtre. Certains Naturalistes prétendent que le *Bojobi* a souvent plusieurs aunes de longueur. Un individu observé par Linné avoit quatre pieds de long, & environ sept pouces de circonférence. Ce serpent n'est point venimeux; il entre souvent dans les habitations, & ne fait du mal à personne, à moins qu'on ne le provoque. Lorsqu'il est irrité, il mord avec fureur, & sa morsure est quelquefois suivie d'une inflammation qui pourroit devenir mortelle, si on n'y apportoit du remède, en coupant la partie blessée. Il se tient ordinairement sur les arbres. Linné & quelques autres Naturalistes prétendent qu'il se jette de préférence sur les chiens, & qu'il les dévore: de là lui est venu le surnom de *Canina*. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 39, *tab.* 3. *Les grandes Indes, l'Amérique.*

P—203 p—77

a. Séba a décrit une variété de cette espèce. La tête est roussâtre; les lèvres d'un rouge tendre; le corps orangé, luisant, avec des bandelettes d'un jaune clair, bordées de rouge. *Séb.* 2, *tab.* 81, *fig.* 1. *L'Amérique.*

L'HIPNALE 3. *B. Hipnale B. capite subcordato, oblongo; labio superiori poné oculos excavato: corpore griseo-flavescente; punctis nigris, maculisque in dorso albicantibus, margine nigris.*

La tête en forme de cœur alongé: la lèvre supérieure excavée derrière les yeux: le corps d'un gris jaunâtre, marqué sur le dos de points noirs & de taches blanchâtres, liserées de noir. (Pl. 4, fig. 4.)

Ce serpent a la tête grosse à proportion du corps; elle imite, par sa conformation, la tête du chien. Elle est oblongue, rayée dans toute sa longueur, couverte antérieurement de quatorze écailles plus grandes que celles du dos, renflée par derrière, & se termine par un museau obtus & arrondi. Les lèvres sont bordées de grandes écailles très-courbées, qui forment une espèce de canal anguleux sur le contour des mâchoires: les plus grandes concavités se trouvent derrière les yeux. Le tronc est comprimé par les côtés, & moins gros que la tête. La queue forme à peu près la cinquième partie de la longueur totale de l'animal. La surface supérieure du corps est d'un blanc qui tire un peu sur le roux; ce fonds est parsemé de points noirs, & de taches blanchâtres irrégulières, bordées d'un brun presque noir. Sa longueur ordinaire est de deux ou trois pieds; & sa circonférence, à l'endroit le plus épais, d'environ deux pouces. Il vit de chenilles, d'araignées, & d'autres petits insectes. Son approche n'est point dangereuse; il entre quelquefois dans les maisons, & ne fait du mal à personne. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a la tête beaucoup plus large. *Linn. mus. Adolph. Frid. vol.* 2, *p.* 41. *Le Royaume de Siam.*

P—179 p—115.

LE DEVIN 4. *B. Constrictor B. capite subcordato; labio superiori squamis quasi serrato: corpore ex griseo, nigro, albo, & rubro pulchrè variegato.*

La tête en forme de cœur; la lèvre supérieure bordée d'écailles qui imitent une espèce de dentelure: le corps agréablement panaché de gris, de noir, de blanc, & de rouge. (Pl. 5, fig. 5.)

C'est le plus gros de tous les serpens connus. Sa tête est oblongue, aplatie supérieurement, convexe & relevée en bosse au dessus des yeux; elle est aussi plus large que le tronc, & diminuant insensiblement de largeur, elle se termine pardevant en un museau pointu, mais tronqué à l'extrémité. Toute la surface de la tête est environnée de petites écailles arrondies, & de la même grandeur. Les narines, qui consistent en deux ouvertures figurées en croissant, occupent l'extrémité du museau. Les yeux sont gros, arrondis; les dents longues, égales, pointues, & recouvertes par les gencives. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; sa grosseur diminue ensuite par degrés insensibles, vers les deux extrémités. La queue est très-courte & fort épaisse; sa longueur égale à peine la huitième partie de celle du corps. La surface supérieure de la tête & du tronc est d'un gris cendré; ce fond est parsemé de taches de différentes couleurs. On

en voit une noire, d'une forme lancéolée, sur le sommet de la tête; il y en a environ vingt-quatre blanchâtres sur le milieu du dos; celles de la queue sont roussâtres; celles des parties latérales du tronc présentent une teinte plus pale : le dessous du corps est d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir. De plus, tout le corps est couvert de très-petites écailles lisses & arrondies. Ce serpent parvient à une grosseur monstrueuse. Gronou a vu les dépouilles d'un individu qui avoit plus de vingt pieds de longueur. Sa morsure n'est point venimeuse; mais lorsqu'il a faim, il se met en embuscade, & attaque, avec la même voracité, les hommes & les animaux. Lorsqu'il voit paroître sa proie, il se dresse sur sa queue, en poussant des sifflemens terribles, & s'élance sur elle avec la rapidité d'un trait. Aussi-tôt il l'embrasse, & la serre si étroitement dans ses plis tortueux, que le plus fort animal ne peut lui échapper. On lui a vu manger des chèvres, des cougars, & des taureaux. Baldens assure qu'à l'île de Banda, on prit un *Devin* qui avoit dévoré un cerf; & un second qui avoit englouti une femme tout entière (1). Cette force redoutable, cette grande puissance l'ont fait regarder, dans le Mexique, comme un Ministre de la Toute-Puissance céleste. On l'a appelé *Lamanda*, *Empereur*, *Roi de l'Orient*; & on lui a décerné un culte divin. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 497. *Gron. mus.* 2, *p.* 69, *n.* 43. *Les Indes*, *l'Afrique*.

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la disposition des couleurs.

a. Le *Manbatta*. Le tronc marqué de bandes rouges, avec des taches jaunes & ponctuées dans les intervalles qui séparent ces bandes : les côtés & la queue jaunes, & parsemés transversalement de taches de la même couleur, mais bordées de brun. La femelle diffère du mâle, en ce que ses bandes & les taches dont elle est couverte, présentent une infinité de nuances. Il s'élance sur les Voyageurs avec la même impétuosité qu'un chien se jette sur les passans. *Séb.* 11, *pl.* 99, *fig.* 1, *le mâle*; & *Séb.* 11, *pl.* 104, *la femelle*. *Ceylan*, *Madagascar*, *Java*.

(1) *Baldæus*, *Description de l'île de Ceylan*, *chap.* 22.

b. Le dos orné de taches oblongues, anguleuses, jaunâtres dans le centre, bordées d'un brun noirâtre, & comme enchaînées les unes avec les autres; celles des côtés plus arrondies & environnées de points noirs. Les habitans de l'Amérique méridionale se mettent sous les auspices de ce serpent, toutes les fois qu'ils entreprennent des voyages. *Séb.* 1, *pl.* 53, *fig.* 1. *L'Amérique*.

c. Le corps blanchâtre, & comme divisé en compartimens par des taches noirâtres, irrégulières, transversales, qui se réunissent sur le milieu du dos. Ce serpent fait entendre un sifflement particulier, que les habitans du Pérou & du Mexique regardent comme l'organe des décrets de l'Etre suprême. Ils ne font la paix & ne déclarent la guerre, qu'après avoir consulté ce serpent. *Séb.* 11, *pl.* 100, *fig.* 1. *Le Pérou*, *le Mexique*.

LE MANGEUR DE RATS 5. *B. Murina B. capite subcordato, oblongo : corpore glauco; maculis dorsalibus nigris, sæpiùs geminis; lateralibus verò in medio albis.*

La tête alongée & en forme de cœur : le corps d'un vert de mer, avec des taches noires sur le dos, disposées ordinairement deux à deux; celles des côtés blanchâtres dans le centre. (Pl. 6, fig. 6.)

Ce serpent a la tête à peu près conformée comme celle du *Devin*; elle est oblongue, aplatie, renflée par derrière, & terminée antérieurement par une pointe obtuse. La partie supérieure est convexe, relevée en bosse au dessus des yeux, & couverte, vers le museau, d'écailles lisses, irrégulières, plus grandes que celles du dos. La gueule est armée de petites dents : on n'y trouve point de crochets venimeux. Le tronc est comprimé latéralement, & garni de très-petites écailles qui se recouvrent les unes les autres. La queue est courte, un peu épaisse; sa longueur n'est que la huitième partie de celle du corps. Les parties latérales de la tête sont marquées, de part & d'autre, immédiatement au dessus des yeux, d'une bande noire qui s'étend jusqu'à l'endroit du cou. La surface supérieure du corps présente une multitude de taches, placées très près les unes des autres; celles qui occupent le milieu du dos, sont entièrement noires; celles des côtés ont une teinte blanchâtre dans leur centre. Le dessous du

corps est d'un vert de mer pâle, moucheté de noir. Un individu de cette espèce, qui est au Cabinet du Roi, a deux pieds six pouces de longueur; la queue n'a que quatre pouces deux lignes. Selon Seba, ce serpent habite plus les eaux que les rochers: il se nourrit d'une espèce de rats dont ce même Auteur donne la description à la suite de celle de l'animal dont il est ici question. *Linn. mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 42. Gronov. mus. 2, p. 70, n. 44. L'Amérique.*

P—258 p—65

LE CENCHRIS 6. *B. Cenchria B. capite subovato, lineis quinquè fuscis, longitudinalibus; labiis crenatis, non excavatis: corpore flavescente, ocellis dorsalibus albidis, iride griseâ.*

La tête un peu ovale, marquée, dans toute sa longueur, de cinq bandelettes brunes; les lèvres crénelées, sans aucune excavation: le corps d'un jaune clair, avec des taches rondes, blanchâtres, entourées d'un cercle gris.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent. Sa tête est oblongue, & d'une forme à peu près ovale. Les lèvres supérieure & inférieure ne sont pas cannelées comme celles du *Bojobi*, mais seulement crénelées sur leur contour. Le tronc est comprimé latéralement. La longueur de la queue fait à peine la septième partie de celle du corps. Toute la surface supérieure présente un fond jaunâtre: la tête est ornée de cinq bandelettes brunes, longitudinales: le dos est parsemé d'environ soixante taches rondes, contiguës, qui imitent des yeux, par la disposition des couleurs; elles sont blanches dans le centre, & grises sur le contour. On voit encore d'autres taches grises sur les parties latérales du tronc. Ce serpent n'a point de longueur déterminée. On en trouve qui ont jusqu'à deux coudées. Lucain a peint dans ce vers la manière dont il s'élance sur sa proie.

Semper recto lapsurus tramite CENCHRIS.

Et Nicander décrit ainsi le rapport de ses couleurs avec celles du lion, ou plutôt avec les taches du tigre.

Prolixum invenies inamabile CENCHRIDA *monstrum*
Quam variis pictam squamis dixere leonem.

Linn. mus. Adolph. Frid. tom. 2, p. 42. Surinam.

P—265 p—57.

LE MANGEUR DE CHÈVRES 7. *B. Schytale B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato: corpore glauco, maculis in dorso semi-annularibus; medio albo.*

La tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie pardevant: le corps d'un vert de mer, avec des taches demi-circulaires sur le dos; le milieu de ces taches est blanc. (Pl. 6, fig. 7.)

La conformation de ce serpent n'a presque aucun rapport avec celle des autres espèces de ce genre. Sa tête est oblongue, étroite, presque cylindrique, arrondie pardevant, convexe en dessus, & couverte d'écailles de diverses figures. Entre les yeux & le museau, on voit quatre écailles carrées & disposées deux à deux: ces écailles sont suivies d'une autre plaque qui occupe le centre; elle a la figure d'un cœur dont la pointe se dirige en arrière; elle est accompagnée, de chaque côté, d'une autre petite écaille, sous laquelle l'œil est situé. Cet assemblage est terminé par deux grandes écailles d'une forme à peu près triangulaire, qui recouvrent la partie postérieure de la tête. La mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que celle d'en haut. Les yeux sont très-petits, un peu arrondis, & situés sur les côtés de la tête. Le tronc est effilé, sans aucun enfoncement à l'endroit de sa jonction avec la tête, ayant une grosseur uniforme presque jusqu'à l'anus. La queue est très-courte, épaisse, & terminée par une pointe déliée. Tout le corps est d'un gris cendré & verdâtre, marqué sur le dos de bandes noires, disposées transversalement par paires. Sur les côtés, on remarque d'autres taches qui représentent des anneaux noirs autour d'un disque blanc. Le ventre est moucheté de points noirs. Ces caractères ne sont pas clairement exprimés dans la figure que nous avons indiquée; cependant tous les Naturalistes la regardent comme appartenant à l'animal dont il s'agit ici. Ce serpent doit parvenir à une grandeur très-considérable, puisque, selon Linné, il serre si étroitement, dans ses replis, les chèvres, les brebis, & les autres animaux, qu'il les étouffe & les engloutit ensuite. *Linn. s. n. 274. Gron. mus. 2, p. 55, n. 10. L'Amérique.*

P—$\frac{250}{250}$ p—$\frac{70 \text{ Linn.}}{20 \text{ Gronov.}}$

L'OPHRIE 8. *B. Ophrias B. capite subcordato, depresso : corpore fusco.*

La tête en forme de cœur & aplatie : le corps brun.

Ce serpent ressemble au *Devin* par sa conformation & par ses dimensions, mais il en diffère par la couleur qui est brune. Ce sont là toutes les connoissances que nous avons sur cette espèce, qui faisoit partie de la collection de M. le Baron de Geer. Linné n'indique pas même le pays qu'il habite. *Linn. f. n.* 274.

P—281 p—64

L'ÉNYDRE 9. *B. Enydris B. capite subcordato, vertice convexo; dentibus inferioribus longis, reflexis : corpore purpureo, maculis lutescentibus & cinereis, egregiè picto.*

La tête en forme de cœur, renflée sur le sommet; les dents de la mâchoire inférieure longues & recourbées : le corps rougeâtre, agréablement panaché de taches jaunatres & grises. (Pl. 8, fig. 8.)

La description du serpent qu'on trouve dans les *Délices des trois règnes de la Nature*, par *G. Knorr*, paroît renfermer tous les caractères que Linné attribue à l'*Enydre*. S'il faut juger de la conformation de la tête par le squelette représenté sur la *pl.* L, vij, *fig.* 3, elle est convexe sur le sommet, élargie par les côtés, & terminée par un museau qui imite la pointe d'un cœur. La machoire supérieure n'a qu'un petit nombre de dents courtes & acérées : mais celle de dessous en a vingt de chaque côté; elles sont très-pointues, recourbées vers la gueule, & de moitié plus longues que celles de la mâchoire d'en haut. Tout le corps est couvert d'écailles ovales & disposées à recouvrement; les plus petites sont sur le dos; & les plus grandes avoisinent les plaques du ventre. Le fond de la couleur est rougeâtre, & parsemé de grandes taches jaunes, bordées de blanc, d'orange, & de bleuâtre. Il règne sur toute la longueur du dos une rangée de taches jaunes, ovales, lisérées de blanc, qui sont comme interceptées entre deux lignes interrompues. De chaque côté du tronc, on voit une grande bande de couleur d'orange, mouchetée de brun, échancrée ou festonnée, qui renferme quelques taches jaunes, irrégulières. Le squelette de l'animal entier, qui faisoit partie de la collection de M. J. Trew, avoit environ quinze pieds sept pouces. C'est la peau de cet individu qui est représentée sur la planche & sur la figure déjà indiquées. *Knorr, Delic. Natur. select. p.* 133. *Linn. f. n.* 215. *L'Amérique.*

P—270 p—105

LE PARTERRE 10. *B. Hortulana B. capite subcordato, areolis luteis picto : corpore cærulescente; maculis variis pulchrè variegato.*

La tête en forme de cœur, couverte de petites raies jaunes : le corps bleuâtre, agréablement diversifié par des taches de différentes formes & de diverses couleurs. (Pl. 3, fig. 2.)

De l'aveu de tous les Naturalistes, c'est un des plus beaux serpens qui existe. Sa tête est couverte de petites écailles de différentes couleurs, qui forment un assortissement que Seba compare à une broderie, & Linné au parterre d'un jardin. Les yeux sont gros; les dents petites; & les narines marquées d'une teinte blanchatre. Le cou est mince, arrondi, luisant. La plus grande grosseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc; il s'amincit ensuite graduellement vers les deux extrémités. Tout le corps est couvert de petites écailles ovales & resplendissantes : la surface supérieure offre un mélange agréable de grandes & de petites taches; les unes d'un brun foncé; les autres d'un châtain pourpre; & d'autres enfin d'un gris blanchâtre, entremêlées de bandeletes rouges. Ces taches, qui sont tantôt en croissant, tantôt en forme de coins, tiennent les unes aux autres, & forment une chaîne continue. Le fond de la couleur paroît bleuâtre. Le dessous du corps est verdâtre, tacheté d'un roux plus ou moins foncé. On prétend que ce serpent se nourrit de rats & de souris. *Linn. f. n.* 274. *L'Amérique méridionale, le Paraguai.*

P—290 p—128

* LE JAUNATRE 11. *B. Flavicans B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato : corpore suprà flavicante; squamis dorsalibus apice subrufis.*

La tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie pardevant : le corps d'un gris jaune par dessus; les écailles du dos roussâtres à l'extrémité.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est garnie par dessus de grandes écailles, comme celle des *couleuvres*. Quant à la conformation du tronc, il ressemble parfaitement au *Mangeur de chèvres.* Sa queue est effilée, pointue, & d'une longueur égale à celle de la moitié de l'animal. Tout le dessus du corps est jaunâtre; le ventre présente une teinte qui tire sur

fur le blanc; les écailles du dos font marquées à l'extrémité d'une tache roufsâtre. Cette efpèce de *Boa* parvient à la longueur de trois pieds. *Gron. Zooph. p. 19, n. 89. La Guinée.*

P—180 p—72

* L'ISEBECK 12. *B. Ifebequenfis B. capite cordiformi, anticè retufo : corpore ex flavo-rufefcente ; maculis dorfalibus tranfverfis oblongis, albidis, margine atris.*

La tête en cœur, retrouffée pardevant : le corps d'un jaune roufsâtre, avec des taches fur le dos oblongues, tranfverfales, blanchâtres, bordées de noir.

Gronou a donné une defcription détaillée de cette efpèce de ferpent. Sa tête, vue par deffus, préfente la figure d'un cœur; elle eft élargie par derrière, comprimée par les côtés, & retrouffée pardevant. Les mâchoires font prefque égales en longueur; celle de deffous fe termine en pointe. Les lèvres préfentent, de part & d'autre, une excavation graduée comme les marches d'un efcalier. Les yeux font fitués au milieu des parties latérales de la tête; & les narines à l'extrémité du mufeau. La plus grande épaiffeur du tronc correfpond au milieu du corps; fa groffeur, en cet endroit, égale celle de la tête; il s'amincit enfuite un peu du côté du cou, & fe termine poftérieurement par une petite queue effilée. Les écailles du dos, des côtés, & de la tête, font très-petites, & pofées à recouvrement comme les tuiles d'un toit. Tout le deffus du corps eft d'un jaune qui tire fur le roux, avec des taches oblongues, difpofées en zigzag, féparées les unes des autres, de différentes grandeurs, d'une couleur blanchâtre, & bordées de noir. La longueur totale de l'individu obfervé par Gronou étoit d'environ vingt pouces. Belon croit que c'eft l'*Afpie* des Anciens. Nicander peint ainfi les deux efpèces de callofités que ce ferpent a fur le front, & le feu qui jaillit de fes yeux.

Prætereà geminæ calli inftar fronte carundæ
Hærent, fanguineis fcintillant lumina flammis.
NICANDER.

Gron. Zooph. p. 25, n. 135. Scheuchz, Phyf. facr. pl. 628, fig. E. L'Amérique feptentrionale.

P—209 p—74

LE MUET 13. *B. Mutus B. lineâ nigrâ ponè oculos : corpore maculis dorfalibus nigris, rhombeis, concatenatis.*

Une ligne noire derrière les yeux : le dos couvert de taches noires, rhomboïdales, & réunies les unes aux autres.

Linné a rangé ce ferpent parmi les *Crotales;* mais il paroît qu'il doit être compris dans le genre des *Boas*, parce qu'il a quatre rangs d'écailles fous la queue, & qu'il eft dépourvu des pièces fonores qu'on trouve à l'extrémité de la queue des *Crotales*. Sa gueule eft armée de crochets redoutables. Derrière les yeux, on aperçoit une ligne noire; & fur le dos, des taches de la même couleur, en lofange, comme enchaînées les unes avec les autres. Les écailles qui recouvrent le deffous de la queue, font petites & aiguës. Ce ferpent, felon Linné, parvient à une groffeur confidérable. *Linn. f. n. 373. Surinam.*

P—217 p—34

IIIe. GENRE.

COULEUVRE, *Coluber. Linn. f. n. 375.*

Corpus apodum, teres, longiffimum, verfus caudam fensìm attenuatum, vivis fæpè coloribus pictum.

Caput diftinctum, depreffum, ovatum aut triangulare, juxtà maxillam fuperiorem utrinquè angulatum, in vertice cataphractum. Oculi ignei. Maxillæ fæpiùs æquales. Dentes acuti, flexiles, recurvi : tela quandoquè duo venenata. Lingua elongata, apice bifida.

Truncus ponè caput anguftior; medio, inter caput & finem caudæ craffiffimus ; fupernè fquamis & infernè fcutis tranfverfalibus inftructus.

Cauda longa, in apicem tenuiffimum definens ; fubtùs fquamarum paribus tecta.

Animal oviparum aut viviparum : minatur fibilis horrendis, & morfurâ fæpè lethali irruit in inimicum.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi, très-long, aminci graduellement vers la queue, & peint quelquefois de couleurs très-éclatantes.

La tête diftinguée du tronc, aplatie, ovale ou triangulaire, renflée, de part & d'autre, auprès de la mâchoire fupérieure, & garnie fur le fommet de plaques ou de grandes écailles. Les yeux étincelans. Les mâchoires communément égales. Les dents pointues, flexibles

recourbées : on trouve aussi quelquefois deux crochets venimeux. La langue alongée, & fourchue à l'extrémité.

Le tronc un peu plus mince derrière la tête ; sa plus grande épaisseur est vers l'endroit qui est également éloigné de l'anus & de la tête : il est garni d'écailles sur le dos ; & par dessous, de plaques transversales.

La queue longue, terminée en pointe très-déliée, & revêtue par dessous d'écailles disposées par paires.

La *Couleuvre* est un animal tantôt ovipare, tantôt vivipare : il fait entendre des sifflemens qui inspirent la terreur ; ses morsures sont quelquefois mortelles.

* *Espèces dont la couleur de la surface supérieure est uniforme.*

LA C. BLANCHE 1. *C. Albus C. capite parvo, oblongo : corpore albo, immaculato.*

La tête petite, oblongue : le corps blanc & sans tache. (Pl. 11, fig. 13.)

Le nom spécifique donné à ce serpent indique assez le caractère qui le distingue. Sa tête est petite, alongée, plus étroite que le tronc, & couverte d'écailles lisses ; les plus grandes se trouvent à l'origine du cou. Les yeux sont très-petits. La gueule est armée de petites dents flexibles. Le corps est lisse, arrondi, & revêtu de dix-neuf rangées d'écailles obtuses. La queue est fort courte ; sa longueur fait à peine la onzième partie de celle de l'animal ; elle finit en une pointe obtuse. Ce serpent est d'une couleur blanche, sans aucune tache, ni mélange d'aucune autre couleur : il est de la longueur d'un pied, & de la grosseur du doigt. *Linn. muf. Adolph. Frid. p.* 24, *tab.* 14. *Laurenti, spec. med. p.* 74, *n.* 146. *Natrix candida. Les Indes.*

P—170 E—20

L'ALIDRE 2. *C. Alidras C. corpore toto albo.*

Le corps entier d'une couleur blanche.

Il faut recourir nécessairement au nombre des plaques qui couvrent le dessous du corps, pour distinguer cette espèce de la précédente, puisqu'elles portent l'une & l'autre les mêmes couleurs. Linné, qui a vu un *Alidre* dans le cabinet de M. de Geer, n'assigne que ce seul caractère, qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour donner une connoissance certaine du serpent dont il est ici question. *Linn. f. n.* 376. *Les grandes Indes.*

P—121 E—58

LE PONCTUÉ 3. *C. Punctatus C. corpore suprà cinereo ; subtus luteo, triplici ordine punctorum nigrorum.*

Le corps d'un gris de cendre par dessus ; le dessous jaune, & marqué de trois rangées de points noirs.

Il nous manque, pour compléter cette description, de connoître la forme de la tête, la structure de la gueule, & les dimensions de ce serpent. Son corps est d'une couleur cendrée en dessus, & d'une teinte jaune en dessous. Ce fond est relevé par trois rangées de points noirs, disposés trois à trois sur chaque bande. Le dessous de la queue est pareillement jaune. *Linn. f. n.* 376. *La Caroline.*

P—136 E—43

LE DÉCOLORÉ 4. *C. Exoletus C. capite oblongo, planiusculo ; labiis albis : corpore cinereo cærulescente.*

La tête oblongue, un peu aplatie ; les lèvres blanches : le corps d'un gris bleuâtre. (Pl. 23, fig. 47.)

Cette *couleuvre* a la tête d'une forme oblongue, aplatie, & couverte de plaques sur le sommet, avec une légère convexité au dessus des yeux. Les lèvres & la gueule sont d'une blancheur éclatante. Le tronc est couvert de grandes écailles obtuses, disposées sur onze rangées. La queue, qui est très-effilée, n'a que le tiers de la longueur totale du corps ; elle est d'une couleur pâle en dessous. La surface supérieure du corps est d'un gris bleuâtre. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds. Du reste, suivant Linné, ce serpent a beaucoup de rapports avec le *Boiga. Linn. muf. Adolph. Frid.* 34, *f. n.* 385. *Les Indes.*

P—147 E—132

* LE FER DE LANCE 5. *C. Lanceolatus C. capite lanceolato, trunco latiori : corpore flavo, aut subgriseo.*

La tête lancéolée, plus large que le tronc : le corps jaune ou grisâtre. (Pl. 38, fig. I.)

Cette espèce de *couleuvre*, dont nous avons déjà parlé dans l'Introduction de cet Ouvrage, a la tête remarquable par un espace presque triangulaire, dont les trois angles sont occupés par le museau & les deux yeux. Cet espace, relevé par ses bords antérieurs, représente un fer de lance large à sa base, & un peu arrondi à son sommet. Les yeux sont gros, ovales, & placés obliquement. Les trous des narines sont situés

au bout du museau. La langue est très-étroite, fort alongée, & se meut avec facilité. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un, quelquefois de deux, ou même de trois crochets, dont l'animal se sert pour faire des blessures mortelles. Le tronc est revêtu d'écailles d'une forme ovale, relevées par une arête. La couleur générale varie dans les différens individus; elle est tantôt jaune, tantôt grisâtre. On assure qu'il y a souvent dans la même portée, autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes. Une *couleuvre* de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied deux pouces deux lignes de longueur totale: la queue n'a que deux pouces une ligne. On en trouve souvent dont la longueur totale excède quarante-deux pouces. C'est un des plus grands serpens venimeux, & un de ceux dont le poison est le plus actif. Il se nourrit de lézards, de rats, de volaille, & de gibier. Sa gueule se dilate si considérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait. Lorsque la proie qu'il a saisie lui échappe, il en suit les traces; & comme il a les yeux & l'odorat excellens, il parvient à l'atteindre avec d'autant plus de facilité, qu'elle est bientôt abattue par la force du poison qu'il a distillé dans sa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête; & lorsque cette proie est considérable, il reste souvent comme tendu, & dans un état d'engourdissement qui le rend immobile, jusqu'à ce que sa digestion soit très-avancée. *Rochefort, Hist. Nat. des Antilles, tom. 1, p. 294. Mém. & Lett. sur la vipère jaune de la Martinique, publ. dans les nouvelles de la Répub. des Lett. & des Arts, ann. 1786. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 121. Voyez encore dans l'Introduction de cet Ouvrage, quelques particularités relatives à ce serpent, que nous avons tirées d'un manuscrit du P. Plumier. La Martinique.*

P—$^{228}_{225}$ P—$^{61}_{59}$

* La Rousse 6. *C. Rufus C. capite subovato, cataphracto : corpore suprà rufo ; subtùs albido.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps roux en dessus, & blanchâtre par dessous.

L'épithète que M. le Comte de la Cepède a donnée à cette nouvelle espèce, annonce le principal trait qui la distingue. Sa tête est garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées ; celles du dos sont unies & d'une figure rhomboïdale. Le dessus du corps est d'un roux plus ou moins foncé; & le dessous blanchâtre. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens. On ne sait pas dans quel pays on la trouve.*

P—224 E—68

* L'Hotambœja 7. *C. Hotambaja C. capite ovato, oblongo : corpore ex rufo albido; capite postico lutescente.*

La tête ovale, oblongue : le corps d'un roux tirant sur le blanc; le derrière de la tête jaunâtre.

Nous avons conservé à ce serpent le nom qu'il porte dans l'île de Ceylan. Sa tête est ovale, oblongue, comprimée pardevant, & couverte sur le sommet de grandes écailles polygones. La plus grande épaisseur de l'animal correspond au milieu du tronc : il s'amincit ensuite un peu du côté de la tête, & se termine postérieurement par une queue courte & épaisse. Tout le corps est couvert de grandes écailles d'un roux blanchâtre, ovales, & disposées à recouvrement : le derrière de la tête présente une teinte jaune. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ deux pieds; la queue a quatre pouces. *Gronov. de serp. p. 64, n. 29. Séb. vol. 1, pl. 33, fig. 6. Ceylan.*

P—159 E—42

* La Verte 8. *C. Viridis C. capite ovato, oblongiusculo ; rostro acuto, recto : corpore toto viridi.*

La tête ovale, un peu alongée; le museau droit & pointu : le corps entièrement vert.

On trouve beaucoup de conformité entre cette *couleuvre* & le *Nez-retroussé*; l'une & l'autre sont d'un beau vert par dessus & par dessous, & ont le corps très-effilé. Mais celui-ci diffère de l'autre, en ce que son museau est droit & pointu. De plus, le tronc est beaucoup plus délié. Il n'a point une ligne de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Ce serpent est sans venin; il a les mœurs si douces, que les habitans de la Caroline le nourrissent dans leurs maisons, & le portent dans leur sein. Il vit d'insectes. *Catesb. Car. 2, p. 57, pl. 57. Gronov. de serpent. 59.*

n. 19; *& Zoophil. p.* 21, *n.* 102. *La Caroline, l'Amérique méridionale.*

P—187 E—168

LE TYPHIE 9. *C. Typhius C. capite ovato, cataphracto : corpore intensè viridi; squamis ovatis, carinatis.*

La tête ovale, couverte de grandes écailles : le corps d'un vert foncé, & garni d'écailles ovales, relevées en arête.

Il est assez probable que le serpent décrit par M. le Comte de la Cepède, sous le nom de *Typhie*, appartient véritablement à ce genre; le nombre des plaques & des écailles qu'on trouve à la surface inférieure du corps, semble assez le démontrer. Il est vrai que la couleur du tronc est d'un vert foncé, au lieu d'être bleuâtre, comme l'indique Linné; mais si l'on fait attention que Linné n'avoit vu qu'un individu de cette espèce dans le cabinet de M. de Geer, on concevra sans peine que l'altération des couleurs pouvoit être attribuée à la force de l'esprit-de-vin, dans lequel l'un ou l'autre de ces serpens a été conservé. Peut-être celui dont il est fait mention dans le *Systême de la Nature* étoit-il simplement desséché; tandis que celui qui est au Cabinet du Roi, est dans l'esprit-de-vin : & de là est venue peut-être la différence du vert au bleu. Du reste, le serpent qui a servi de modèle à la description de M. de la Cepède, a sur la tête neuf écailles plus grandes que celles qui les environnent, & placées sur quatre rangs. Le dos est aussi revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête, & teintes d'un vert uniforme, très-foncé. Le dessous du corps est jaunâtre. Chaque plaque présente deux taches noirâtres, qui forment, sur toute la longueur de l'abdomen, deux raies longitudinales : la plaque la plus voisine du dessous du museau n'a point de tache; on n'en voit qu'une sur les deux plaques qui la suivent. Il n'y a sous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres. La longueur totale de cet individu est d'un pied sept pouces six lignes; la queue a trois pouces dix lignes. *Linn. s. n.* 378. *M. le C. de la Cepède, Hist. des serp. p.* 185. *Les Indes.*

P—140 Linn. / 141 M. de la Cepède E—53 Linn. / 50 M. de la Cepède.

LE VERDATRE 10. *C. Æstivus C. capite ovato, depresso : corpore suprà saturatè viridi; abdomine flavescente.*

La tête ovale, aplatie : la surface supérieure du corps d'un vert foncé; le ventre jaunâtre.

Ce serpent est remarquable par l'uniformité de ses couleurs. Le dos est d'un vert très-foncé; & le ventre, d'un jaune qui tire sur le vert. Sa tête a une forme ovale; elle est aplatie sur le sommet, & plus large que le cou. Sa plus grande épaisseur est vis-à-vis le tronc; il se termine postérieurement par une queue longue & très-effilée. Suivant Catesbi, le *Verdâtre* parvient à la longueur de dix-huit pouces : sa grosseur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il se tient sur les branches des arbres & des buissons, pour attraper les mouches & les insectes dont il fait sa nourriture. Il est d'un naturel doux & familier; on l'apprivoise facilement dans la Caroline, où l'on trouve des gens qui en portent dans leur sein. *Cat. Carol. vol.* 2, *p.* 57. *Linn. s. n.* 387. *La Caroline.*

P—155 E—144

LE VERT 11. *C. Viridissimus C. corpore toto intensè viridi : scutis abdominalibus in medio dilatatis, ad latera verò angustioribus.*

Tout le corps d'un vert foncé : les plaques du ventre élargies dans le milieu, & rétrécies par les côtés.

Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a le sommet de la tête recouvert de neuf plaques; & le dos revêtu d'écailles lisses & ovales. Sa longueur totale est de deux pieds deux pouces neuf lignes; la queue a sept pouces une ligne. M. le Comte de la Cepède, qui nous a donné ces dimensions, ne parle point de la forme des plaques du ventre, qui, selon Linné, sont élargies dans le milieu, & rétrécies vers les côtés, caractère particulier à cette espèce. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 46. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 315. *Surinam.*

P—217 E—122

LE VERT ET BLEU 12. *C. Cyaneus C. capite ovato, squamis latis, obtusis tecto : corpore suprà cærulescente; subtùs sordidè viridi.*

La tête ovale, couverte d'écailles larges & obtuses : la surface supérieure du corps bleuâtre; le dessous d'un vert pâle. (Pl. 16, fig. 25.)

Linné observe que ce serpent ressemble un peu au *Boiga*. Sa tête est ovale, revêtue

sur le sommet d'écailles larges & obtuses. Les narines sont peu ouvertes; les yeux roux; les dents très-petites. On voit une bandelette qui s'étend depuis les yeux jusques vers le museau, & qui forme des rides sous les narines. Le corps est un peu aplati en dessus, & entièrement plan sous le ventre: en sorte que les côtés sont relevés par une arête. La surface supérieure est garnie d'écailles ovales, lisses, & arrondies par les côtés. La queue est très-déliée, & couverte d'écailles obtuses, d'une figure exagone; sa longueur est la quatrième partie de celle du corps. Ce serpent présente un bleu foncé sur le dos, & un vert pâle sur le ventre: il a environ deux pieds de longueur. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 403, *n.* 10. *L'Amérique.*

P—119 E—110

Le Bleuatre 13. *C. Cærulescens C. capite ovato, acuminato, cataphracto: corpore toto cærulescente.*

La tête ovale, terminée en pointe, couverte de plaques: tout le corps bleuâtre. (Pl. 29, fig. 61.)

Le caractère qui distingue principalement cette *couleuvre*, consiste dans le fond de sa couleur, qui est bleuâtre. La tête est ovale, lisse, revêtue supérieurement de neuf grandes écailles, disposées par paires: celles du dos sont petites, rhomboïdales, & lisses. On trouve dans la gueule beaucoup de dents flexibles. La queue, qui est effilée, a une longueur égale au quart de celle du serpent, pris dans sa totalité. Du reste, selon la remarque de Linné, le *Bleuâtre* a beaucoup de ressemblance avec le *Boiga*, par les formes du corps. *Linn. muf. Adolph. Frid.* 37, *f. n.* 386. *Les Indes.*

P—215 E—170

* L'Azurée 14. *C. Azureus C. capite ovato, cataphracto: corpore suprà splendide cæruleo; subtus albido.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps d'un très-beau bleu par dessus: le ventre blanchâtre.

Une *couleuvre* de cette espèce fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles, comme presque tous les serpens compris dans ce genre. Il n'a point de crochets venimeux dans la gueule. Le dos est revêtu d'écailles ovales, unies, d'un bleu d'azur très-éclatant; & le dessous du corps, de plaques blanchâtres. On voit sur la surface supérieure quelques écailles un peu plus foncées que les autres. L'individu que je viens de citer a deux pieds de longueur totale; & la queue, cinq pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 276. *Le Cap-Vert.*

P—171 E—64

* L'Arabe 15. *C. Arabicus C. capite ovato, ante oculos sinu exarato: corpore ex cinereo cæruleo; abdomine nigrescente.*

La tête ovale, marquée d'un petit sillon devant les yeux: le corps d'un gris qui tire sur le bleu; le ventre noirâtre.

Cette espèce de *couleuvre* a été décrite par Gronou. Sa tête est ovale, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & terminée par un museau pointu. On remarque une espèce de sillon qui s'étend longitudinalement devant les yeux. Le tronc est très-mince, & couvert sur le dos de très-grandes écailles ovales, relevées par une arête. La queue est grosse & très-courte; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris bleuâtre. Il y a sur la tête, à l'endroit qui correspond aux oreilles, une ligne blanchâtre, figurée en croissant, qui se joint à une autre petite ligne noire: le dessous du corps est noirâtre. Un individu observé par Gronou avoit trois pieds trois pouces cinq lignes de longueur totale. Le nombre des plaques du ventre est sujet à varier. *Gron. de serp. p.* 61, *n.* 22. *Surinam.*

P—$\frac{174}{170}$ P—$\frac{60}{54}$

* La Violette 16. *C. Violaceus C. capite oblongo, cataphracto: corpore suprà violaceo; subtus albo, maculis violaceis, alternis.*

La tête oblongue, garnie de plaques: le corps violet en dessus; blanc par dessous, avec des taches violettes, placées alternativement. (Pl. 39, fig. 3.)

Cette *couleuvre* tire son nom de la couleur principale de son corps. Sa tête est oblongue, convexe au dessus des yeux, & revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Les mâchoires sont armées d'une double rangée de petites dents immobiles. Les écailles du dos sont unies, rhomboïdales, & d'un violet plus ou moins foncé. Les plaques qui garnissent la surface inférieure du corps sont blanchâtres, & marquées de taches violettes, irrégulières, assez grandes, & placées alternativement à droite

& à gauche. On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, dont la longueur totale est d'un pied cinq pouces trois lignes; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 172. On ne connoît pas encore le pays que ce serpent habite.*

P—143 E—25

LE SOMBRE 17. *C. Fuscus C. capite ovato, cataphracto, nitente; maculâ fuscâ ponè oculos: corpore suprà subfusco; subtùs cinereo.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles brillantes; une tache brune, de part & d'autre, derrière les yeux: le corps brunâtre par dessus; & gris par dessous. (Pl. 20, fig. 39.)

Sans chercher à concilier la synonymie que Linné rapporte à la suite de la description du serpent dont il s'agit ici, je vais présenter les principaux traits qui le caractérisent. Sa tête est ovale, brune, & couverte sur le sommet de neuf grandes plaques. Les yeux sont gros, saillans; les mâchoires revêtues extérieurement d'écailles blanches; & garnies intérieurement, de petites dents flexibles. Le caractère qui distingue le *Sombre* des autres *couleuvres*, selon Linné, c'est une tache brune, oblongue, qui s'étend, de part & d'autre, depuis le globe de l'œil jusques derrière la nuque. Le tronc est couvert de neuf rangées d'écailles lisses, obtuses; & se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la cinquième partie de celle du corps. Cette *couleuvre* parvient ordinairement à la longueur de trois pieds. La surface supérieure du tronc est d'un gris brunâtre, & l'inférieure grise. Linné observe qu'elle a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le *Boigu. Linn. mus. Adolp. Frid. 32, s. n. 383. L'Asie.*

P—149 E—117

LE STRIÉ 18. *C. Striatulus C. capite lævigato: corpore suprà striato, fusco; subtùs pallido.*

La tête lisse: le corps brun en dessus & strié; le dessous d'une couleur pâle.

En joignant aux caractères énoncés dans la phrase spécifique, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, nous aurons à peu près recueilli toutes les connoissances que nous avons sur cette espèce de serpent que le Docteur Garden a trouvé dans la Caroline. Linné observe qu'il est petit; mais il ne détermine point ses dimensions. *Linn. s. n. 375. La Caroline.*

P—126/138 E—45/25

LE RÉGINE 19. *C. Reginæ C. capite ovato, convexo; lineâ viridi ponè oculos: corpore suprà fusco; subtùs albo nigroquè maculato.*

La tête ovale, convexe; une bandelette verte derrière les yeux: le corps brun en dessus; & tacheté par dessous de blanc & de noir. (Pl. 12, fig. 17.)

C'est un petit serpent de la grosseur du doigt, & dont la longueur est d'environ dix pouces. Sa tête est d'une forme ovale, convexe, & marquée obliquement, derrière les yeux, d'une bandelette verte. Le contour des mâchoires est revêtu d'écailles blanches, disposées à recouvrement. On ne trouve dans la gueule que de petites dents flexibles. Le tronc, qui est rond & couvert d'écailles lisses, se termine par une queue mince, dont la longueur fait à peine la troisième partie de celle du corps. La surface supérieure est brune; l'abdomen est varié de blanc & de noir. Le dessus de la tête & de la gueule est d'une couleur uniforme. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 24, tab. 13. Les Indes.*

P—137 E—70

* L'ÉCLATANT 20. *C. Splendidus C. capite ovato, longiusculo; rostro lato, obtuso: corpore suprà nigro; lateribus abdomineque citrinis.*

La tête ovale, un peu alongée; le museau large, obtus: le corps noir par dessus; le ventre & les côtés couleur de citron.

Ce serpent ressemble au *Nez-Retroussé* par la conformation du corps & de la tête, & par la figure des écailles; mais son museau, au lieu d'être retroussé, est obtus, large, & arrondi. Le tronc se termine postérieurement par une queue un peu carrée, effilée, dont la longueur fait à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Le ventre est plat. La partie supérieure du dos est d'un noir éclatant; les côtés & l'abdomen présentent une couleur jaune, qui imite celle du citron. On voit, immédiatement derrière la nuque, une rangée longitudinale de petites taches rhomboïdales, qui ne s'étend pas au delà de six pouces. La longueur ordinaire de ce serpent est de trois pieds trois pouces cinq lignes; la queue a environ deux pieds trois pouces cinq lignes.

Gronov. Zooph. p. 23, n. 112. On ne fait pas quel pays il habite.

P—164 E—115

* La Cuirassée 21. *C. Scutatus C. capite ovato, oblongo : corpore suprà nigro ; subtùs maculato : scutis maximis : caudâ pyramidato-triangulari.*

La tête ovale, oblongue : le corps noir en dessus ; tacheté par dessous : les plaques très-grandes : la queue en forme de pyramide triangulaire.

Selon M. Pallas, cette espèce de *couleuvre* a la tête & l'iris brun. On ne voit point de crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule. Tout le dessus du corps est noir ; le dessous, qui est de la même couleur, présente des taches carrées, d'un jaune blanchâtre, posées alternativement à droite & à gauche ; elles sont en très-petit nombre sous la queue. Les plaques qui recouvrent la surface inférieure, sont plus grandes qu'elles ne le sont communément ; elles embrassent presque les deux tiers de la circonférence du corps ; & imitent, par leur forme, les lames d'une longue cuirasse qui revêtiroit le ventre du serpent. La queue est très-alongée ; elle a la figure d'une pyramide triangulaire. La *Cuirassée* parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds : elle a beaucoup de rapports avec le *serpent à collier*, tant par sa conformation que par ses habitudes ; elle vit également dans l'eau ou hors de l'eau ; elle se tient aussi très-souvent sur les terres sèches & élevées. *Voyage de M. Pall. vol. I. Les bords du Jaïk.*

P—190 E—50

* La Schythe 22. *C. Schytha C. capite depresso, subcordato : corpore suprà saturatè nigro ; abdomine lacteo.*

La tête aplatie, un peu en forme de cœur : le corps d'un noir très-foncé par dessus ; le ventre d'un blanc de lait.

Voici encore une autre espèce de *couleuvre* qui ressemble beaucoup à la *vipère* par sa conformation ; & à la *Mélanis* par ses couleurs. Sa tête, selon M. Pallas, a un peu la forme d'un cœur, dont la pointe est dirigée vers le museau. L'iris est jaunâtre. Ses mâchoires sont armées de dents pointues & de deux crochets venimeux. Le dos est d'un noir très-foncé ; le dessous du corps & de la queue présente une teinte blanche, aussi éclatante que celle du lait. La longueur de la queue ne fait que la dixième partie de celle de l'animal, qui n'a ordinairement que dix-huit pouces. On trouve ce serpent dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie. M. Pallas assure que son venin n'est pas très-dangereux. *Voyag. de M. Pallas, vol. II. La Sibérie.*

P—153 E—31

Le Lien 23. *C. Constrictor C. capite ovato ; rostro acuto : corpore suprà nigro ; subtùs pallidè cærulescente.*

La tête ovale, terminée par un museau pointu : le corps noir par dessus ; & bronzé par dessous. (Pl. 23, fig. 46.)

Au rapport de Catesbi, ce serpent a la tête alongée, élargie par derrière, terminée par un museau pointu ; les yeux étincelans ; les mâchoires bordées de blanc ; & la gueule armée de petites dents très-pointues. Le tronc est fort lisse & mince, à proportion de sa longueur. La surface supérieure du corps est d'un noir éclatant, sans mélange d'aucune autre couleur ; le ventre est d'un bleu pâle. Il y a des individus qui parviennent souvent à la longueur de six pieds. Leur morsure n'est point venimeuse ; mais ils se défendent avec obstination, quand on les attaque : souvent même ils s'élancent contre ceux qui les irritent, s'entortillent autour de leur corps ou de leurs jambes, & les mordent avec acharnement. Les habitans de la Caroline regardent ces serpens comme très-utiles, en ce qu'ils donnent la chasse aux rats, & les poursuivent, avec une vitesse incroyable, jusques sur les toits des maisons & des granges. On croit aussi qu'ils font la guerre aux *serpens à sonnette*, & qu'ils les dévorent. *Catesb. Carol. 2, p. 48, tab. 48. Linn. s. n. 385. La Caroline.*

P—186 E—92

La Dipsade 24. *C. Prester C. capite subovato, suprà tribus squamis majoribus tecto ; labiis albo nigroquè punctatis : corpore toto aterrimo.*

La tête d'une forme ovale, revêtue sur le sommet de trois écailles plus grandes ; les lèvres mouchetées de blanc & de noir : le corps entièrement noir.

Ce serpent a la tête beaucoup plus mince que le tronc, d'une forme ovale, couverte entre les yeux d'écailles plus grandes que celles du corps, & terminée par un museau arrondi. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un crochet venimeux, situé entre les yeux & les narines. Les yeux

sont d'un jaune doré, qui tire sur le rouge. Le bord des lèvres offre un mélange agréable de blanc & de noir. La plus grande épaisseur du tronc est vers le milieu de sa longueur; il est couvert, sur toute sa surface, de petites écailles, lancéolées sur le dos, & arrondies sur les côtés : les unes & les autres sont relevées par une saillie longitudinale. On n'aperçoit presque point d'arête sur les écailles qui recouvrent la surface de la queue. La couleur de la *Dipsade* est entièrement noire; quelquefois ce fond est parsemé de taches plus obscures, disposées dans le même ordre que celles de la *vipère :* la surface inférieure est d'une couleur très-luisante, dont la teinte imite un peu celle de l'acier. Sa longueur ordinaire est d'environ deux pieds. Ses dents sont très-venimeuses. On fait avaler à ceux qui en ont été mordus, une demi-livre d'huile d'olive; & on applique sur la partie blessée, des compresses de cette même huile bien chaude. M. Laurenti observe qu'en Autriche la morsure de ce serpent n'est presque pas venimeuse. *Linn. s. n.* 377. *Laur. spec. med. p.* 99 & 188, *tab. iv, fig.* 1. *L'Europe.*

P—152 E—32

** *Espèces qui ont des taches sur la surface supérieure du corps.*

Le Sans-tache 26. *C. Niveus C. capite ovato, cataphracto : corpore candido, maculis rarissimis, nigricantibus; caudæ apice nigro.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'une blancheur éclatante, avec quelques taches noirâtres; le bout de la queue noir. (Pl. 22, fig. 42.)

La *couleuvre* de Séba, que Linné cite comme appartenante à l'espèce dont il s'agit ici, est en opposition avec les caractères que le Naturaliste suédois a assignés dans la description qu'il en a donnée. Son corps, au lieu d'être d'une blancheur uniforme, présente des taches noirâtres, de grandeur inégale : sa queue est pareillement noire à l'extrémité. Le dos est couvert de grandes écailles disposées sur plusieurs rangs, comme des chaînons. La longueur totale de ce serpent est d'environ deux aunes & demie. Suivant Linné, sa morsure est venimeuse. M. le Baron de Géer avoit un individu de cette espèce dans son cabinet. *Linn. s. n.* 384. *Séb.* 11, *tab.* 15, *fig.* 1. *L'Afrique, sur-tout la Libye.*

P—209 E—62

Le Lacté 26. *C. Lacteus C. capite ovato; vertice atro, lineâ longitudinale albâ : corpore lacteo, maculis atris, sæpè geminatis vario.*

La tête ovale; le sommet noir, & comme divisé en deux par une ligne blanche, longitudinale : le corps d'un blanc de lait, avec des taches noires, disposées quelquefois deux à deux. (Pl. 16, fig. 27.)

Ce serpent a la tête d'une forme ovale, noire en dessus, & marquée en cet endroit d'une ligne blanche, qui se dirige vers le museau. Les yeux sont petits; & les mâchoires bordées d'écailles blanchâtres : la mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles. Le tronc est cylindrique, couvert d'écailles exagones, relevées par une arête, & orné, de distance en distance, de taches noires, transversales, quelquefois disposées deux à deux : le dessous du corps est d'un brun livide. Cet animal ne parvient ordinairement qu'à la longueur de six ou sept pouces; son épaisseur égale celle du doigt : la longueur de la queue ne fait que la neuvième partie de celle du corps. Linné observe qu'il a beaucoup de rapports avec le *Rouleau. Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 28, *pl.* 18, *fig.* 1. *Les Indes.*

P—203 E—32

L'Atropos 27. *C. Atropos C. capite cordato, juxtà oculos dilatato : corpore cano, maculis fuscis, albo margine cinctis; squamis carinâ elevatis.*

La tête en cœur, élargie vis-à-vis les yeux : le corps blanc, couvert de taches brunes, liserées de blanc, & d'écailles relevées en carène. (Pl. 8, fig. 4.)

Le corps de ce serpent présente un aspect hideux. Sa tête est renflée par derrière, & amincie vers le milieu de la mâchoire supérieure; elle s'élargit ensuite un peu vis-à-vis l'orbite des yeux, & se termine antérieurement par un museau arrondi; elle est revêtue de petites écailles. Les yeux sont environnés de paupières anguleuses; & la gueule est armée de crochets venimeux, renfermés dans de grandes vésicules qui contiennent le poison. Le cou est fort mince; le tronc gros vers le milieu de sa longueur, & relevé en bosse sur le dos. La longueur de la queue fait

fait à peine la neuvieme partie de la longueur du corps : elle est épaisse ; & s'amincissant subitement, elle finit en pointe. Tout le corps est couvert d'écailles ovales, oblongues, disposées sur trente une rangées, & relevées dans le centre par une espèce de dentelure. Le fond de la couleur est blanc sur la surface supérieure, & parsemé de quatre rangs de taches brunes, arrondies, & entourées d'une teinte moins foncée : la tête est tachetée de noir ; le dessous du corps est blanchâtre. L'individu que Linné a décrit, & qui faisoit partie de la collection du Roi Adolphe, avoit six pouces de longueur, & trois pouces de circonférence. Ce serpent se distingue des autres de ce genre, par la conformation des écailles, qui font paroître son corps hérissé de piquans. *Linn. muf. Adolph. Frid. p.* 22. *L'Amérique.*

P—131 E—22

LE CAMUS 28. *C. Simus C. capitè subrotundo, simo, gibboso : corpore suprà albo, fasciis nigris conspersو ; subtùs nigro.*

La tête arrondie, courte, relevée en bosse : le dessus du corps blanc & couvert de bandes noires ; le dessous noir.

Selon quelques Naturalistes, la tête de ce serpent a quelque ressemblance avec celle du singe ; elle est courte, bombée sur le sommet, & terminée par un museau camus. Le corps est panaché de noir & de blanc, avec des espèces de bandes pareillement blanches. On remarque sur le sommet de la tête une croix blanchâtre, marquée dans le milieu d'un point noir : la surface inferieure est noire. *Linn. f. n.* 275. *La Caroline.*

P—124 E—46

LE PADERE 29. *C. Padera C. capite subovato : corpore albo, maculis dorsalibus fuscis, geminis, lineolâ longitudinali connexis ; totidemquè simplicibus ad latera.*

La tête presque ovale : le corps blanc, avec des taches brunes sur le dos, disposées par paires, & réunies par une petite ligne longitudinale ; on voit un égal nombre de taches isolées sur les côtés.

Ce serpent, dont les caractères extérieurs sont encore peu connus, est remarquable par la distribution des couleurs. Sur un fond blanc, on voit de petites taches rondes, d'une couleur brune, posées deux à deux sur toute la longueur du dos, & réunies par une petite ligne. Les côtés du corps présentent un nombre égal de taches de la même forme & de la même couleur. Sur le ventre, on aperçoit, de chaque côté, des espèces de caractères noirs. Sa longueur ordinaire est d'environ douze pouces ; il est de la grosseur d'une plume d'oie. *Linn. f. n.* 382, *muf. Adolph. Frid.* 2, *p.* 44. *Les Indes.*

P—198 E—55

* LE SUPERBE 30. *C. Speciosus C. capite ovato, anticè obtuso : corpore ex albo nigroquè nebuloso.*

La tête ovale, obtuse pardevant : le corps nué de blanc & de noir.

Ce serpent, dit Gronou, a beaucoup de rapports avec le *Lien*, par sa forme, par la distribution des couleurs, & par ses proportions ; il en diffère cependant par la figure & la disposition des écailles qui recouvrent le sommet de la tête & le dessus de la queue. La tête est ovale, comprimée pardevant, un peu plus large que le corps vers sa partie postérieure, & arrondie vers le museau, comme la tête d'un chien de chasse. Le sommet est garni de petites plaques polygones, disposées en différens sens ; le dessous présente une multitude d'écailles ovales, posées à recouvrement. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas : l'une & l'autre sont hérissées de grosses dents ; celles de devant sont plus longues & recouvertes par les gencives ; on en voit encore sur le palais. Le tronc est oblong, comprimé par les côtés, & garni de petites écailles ovales, arrangées comme les tuiles d'un toit. Gronou a vu un serpent de cette espèce qui avoit trois pieds huit pouces six lignes de longueur totale ; & deux pieds deux pouces huit lignes depuis l'ouverture de l'anus, jusqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol.* 11, *pl.* 199, *fig.* 2. *Gron. de serp. p.* 56, *n.* 11. *Le Brésil.*

P—272 E—70

LE MINIME 31. *C. Pullatus C. capite ovato, crasso, obtuso : corpore albo nigroquè maculato ; fasciis dorsalibus albo punctatis.*

La tête ovale, épaisse, obtuse : le corps tacheté de blanc & de noir ; les taches du dos mouchetées de blanc. (Pl. 27, fig. 57.)

Ce serpent a la tête grande, ovale, anguleuse, couverte sur le sommet de neuf grandes écailles, noire en dessus, tachetée de blanc sur les côtés & sur la surface inférieure. Les ouvertures des narines occupent les parties latérales du museau. Les dents sont disposées, de part & d'autre de la mâchoire

supérieure, sur deux rangées, dont l'une occupe le bord de la machoire; l'autre est située plus intérieurement. Le tronc est comprimé par les côtés, relevé en arête sur le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales, lisses, un peu obtuses, ayant un côté brun, & l'autre blanc. Tout le corps est varié de blanc & de noir, avec de grandes taches ovales, ponctuées de blanc sur le milieu du dos. La queue est marquée alternativement de taches noires & blanches, annulaires: les plaques de l'abdomen, prises de trois en trois, ou même alternativement, sont brunes en leur bord. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds trois pouces; la queue est longue d'un pied. *Linn. s. n.* 388. *Gron. mus. p.* 56, *n.* 12. *L'Asie.*

P— ? ; E— 103 *Linn.* 104 *Gronov.*

* Le Triangle 32. *C. Triangulum C. capite subovato, vertice triangulo duplici insignito: corpore albido, maculis rufis, margine nigris, sparsis in dorso; lateralibus unico ordine dispositis.*

La tête un peu ovale, marquée sur le sommet de deux figures en triangle: le corps blanchâtre, avec des taches rousses, bordées de noir, éparses sur le dos, & disposées à la file sur les côtés.

On peut voir au Cabinet du Roi une *couleuvre* de cette espèce, qui a été envoyée de l'Amérique. Elle est sur-tout remarquable par une tache triangulaire, chargée dans le milieu d'une autre tache pareille, mais plus petite, & d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. On remarque sur la tête neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les écailles du dos sont unies, en losange, & blanchâtres: ce fond est parsemé de taches rousses, irrégulières, & bordées de noir. De plus, il y a une tache noire, alongée, placée obliquement derrière chaque œil; & un rang d'autres petites taches de chaque côté du corps. Le *Triangle* ne doit pas être compté parmi les serpens venimeux, puisqu'il n'a point de crochets mobiles. L'individu décrit par M. de la Cepède a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Natur. des serp.* p. 331. *L'Amérique.*

P—213 E—48

* Le Daboie 33. *C. Daboia C. capite oblongo, imbricato: corpore albido, maculis rufis, margine nigris, triplici ordine digestis.*

La tête oblongue, couverte d'écailles à recouvrement: le corps blanchâtre, avec des taches rousses, bordées de noir, & disposées sur trois rangs. (Pl. 42, fig. 1.)

Le *Daboie*, qu'on appelle encore *serpent idole*, a la tête oblongue, élargie par derrière, & garnie par dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, & semblables à celles du dos. La gueule est absolument dépourvue de crochets venimeux; par conséquent sa morsure n'est pas dangereuse. Les Voyageurs ne sont pas d'accord sur la teinte & la disposition des couleurs qui caractérisent ce serpent. Suivant Bosman, le dos est rayé de blanc, de jaune, & de brun; & selon des Marchais, cette même partie du corps présente, sur un fond blanchâtre, des taches & des raies jaunes, brunes, & bleues. L'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a le dessus du corps blanchâtre, avec de grandes taches ovales, plus ou moins rousses, bordées de noir ou de brun, & qui s'étendent sur trois rangs, depuis la tête jusqu'au dessus de la queue. Sa longueur totale est de trois pieds cinq pouces; la queue n'a que cinq pouces six lignes. Ce serpent a des mœurs très-douces; & bien loin de chercher à nuire à l'homme, il est si familier, qu'il se laisse aisément prendre & manier sans faire aucun mal. Dans le Royaume de Juida en Afrique, où il est très-commun, on lui a bâti un temple & érigé des autels. Les Nègres de ce pays l'adorent comme leur Sauveur & leur Libérateur, soit parce qu'il donne la chasse aux autres serpens venimeux, soit parce qu'ils lui attribuent le gain d'une bataille qu'ils remportèrent autrefois sur l'armée d'Ardra. En mémoire d'un si grand bienfait, on choisit tous les ans & on lui consacre quelques belles filles du pays. Les Rois Nègres, par respect pour ces *couleuvres*, ont défendu à leurs sujets, sous peine de mort, de les tuer, de les transporter hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux Etrangers. *Descript. du Cabinet royal de Dresde, par Lilenburg*, 1755. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* p. 255. *L'Afrique.*

P—169 E—46

* La Large-tête 34. *C. Lati-capitatus C. capite trunco latiori; squamâ subverticali in apice rostri: corpore albido, maculis fuscis irregularibus conspersa.*

La tête plus large que le tronc; une écaille presque verticale à l'extrémité du museau: le corps blanchâtre, couvert de taches brunes, irrégulières.

C'est M. Dombey qui a trouvé ce serpent dans l'Amérique méridionale, & qui l'a apporté au Cabinet du Roi. Sa tête, qui est un peu aplatie, très-large à proportion du corps, & revêtue sur le sommet de neuf grandes plaques, se termine antérieurement par un museau surmonté d'une grande écaille relevée, presque verticale, pointue par le haut, & échancrée par le bas. On ne voit point de crochets mobiles dans la gueule. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, un peu séparées les unes des autres vers la tête, comme sur le *serpent à lunettes*. Tout le dessus du corps est blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières, d'une couleur très-foncée, qui se réunissent en plusieurs endroits le long du dos, sur-tout du côté de la tête & vers la queue. Le dessous du corps est également blanchâtre, & parsemé de taches plus petites, moins rapprochées, & disposées longitudinalement de chaque côté du ventre. L'individu qui a servi de modèle à cette description, a quatre pieds neuf pouces de longueur totale; & sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* p. 336. *L'Amérique méridionale.*

P—258 E—52

* La Tachetée 35. *C. Maculatus C. capite subovato, cataphracto: corpore albido, maculis dorsalibus, rhombeis, rufis, margine nigris, in fasciam dentatam digestis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps blanchâtre, avec des taches sur le dos, rhomboïdales, rousses, bordées de noir, formant une bande en zig-zag.

Un individu de cette espèce a été envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; celles du dos sont exagones & relevées par une arête. Tout le dessus du corps est blanchâtre. Sur ce fond, on voit, depuis le cou jusques au quart de la longueur de l'animal, de grandes taches en forme de losange, quelquefois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, bordées de noir ou d'une couleur très-foncée, & disposées sur une double rangée, de manière à former une bande en zig-zag: le ventre est blanchâtre & souvent tacheté. La longueur ordinaire de la *Tachetée* est d'environ deux pieds; la queue est longue de cinq pouces quatre lignes. Il paroît que ce serpent est le même que celui qui est décrit par Catesbi sous le nom de *The Corn-Snake* (serpent de blé), à cause de la ressemblance qu'il y a entre ses couleurs, & celles d'une espèce de blé, qu'on cultive dans l'Inde. Son corps, dit encore Catesbi, est varié de blanc & de rouge. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* 329. *Catesb. Carol.* 11, *p.* 55. *La Louisiane, la Caroline.*

P—119 E—70

Le Bai-rouge 36. *C. Annulatus C. capite ovato, cataphracto: corpore albido, maculis dorsalibus fuscis, rotundis, passim confluentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques: le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rondes, & souvent réunies sur le dos. (Pl. 25, fig. 51.)

On remarque sur le sommet de la tête de cette *couleuvre*, neuf grandes plaques disposées sur quatre rangs; & derrière les yeux, une tache brune. Les yeux sont gros. Le museau se termine antérieurement en saillie obtuse. Le tronc est garni par dessus de dix-neuf rangées d'écailles ovales, oblongues, & lisses. La surface supérieure est d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, demi-sphériques ou arrondies, situées alternativement sur le milieu du dos; quelquefois elles sont réunies deux ou trois ensemble, de manière à ne former qu'une seule tache d'une figure courbe: celle de toutes ces taches qui est la plus voisine de la tête, est échancrée pardevant. L'abdomen est blanchâtre. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied six pouces de longueur totale; la queue seule a quatre pouces six lignes. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 120, *mus. Adolph. Frid.* 34, *s. n.* 386. *L'Amérique.*

P—190 E—96

Le Tyrie 37. *C. Tyria C. capite subovato; ore edentulo: corpore albido, maculis rhombeis, fuscis, triplici ordine longitudinali dispositis.*

La tête un peu ovale; la bouche dépourvue de dents: le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rhomboïdales, disposées sur trois rangs.

Cette espèce de *couleuvre*, qu'Hasselquist a trouvée en Egypte, se distingue des autres

ſerpens du même genre par une triple rangée de taches rhomboïdales, d'une couleur brune, qui occupent toute la longueur du dos. Les écailles ſont liſſes : la queue eſt mince & pointue. Il a ordinairement deux pieds de longueur, & une groſſeur égale à celle du doigt ; la queue a environ ſix pouces. *Linn. ſ. n.* 386, *muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 45. *L'Egypte.*

P—210 E—83

* Le Guinéen 38. *C. Guineenſis C. capite ovato, depreſſo: corpore albido, maculis albo & nigro mixtis, tranſverſalibus, variegato.*

La tête ovale, aplatie : le corps blanchâtre, panaché de taches entremêlées de noir & de blanc, & tranſverſales.

La tête de ce ſerpent, qui eſt ovale, convexe ſur le ſommet, & obtuſe pardevant, ſe diſtingue à peine du corps. Le tronc eſt court, d'une épaiſſeur égale à celle de la tête, & ſe termine poſtérieurement par une queue très-courte, arrondie, dont la pointe eſt fort aiguë. La ſurface ſupérieure du corps eſt blanchâtre, & panachée de grandes taches entremêlées de teintes blanches, noires, diſpoſées tranſverſalement. Le deſſous du corps eſt remarquable par une large bande brune, ſituée ſur le milieu du ventre, d'où partent, de chaque côté, des lignes noires, arrangées comme les feuilles que les Botaniſtes appellent *pinnées.* La longueur totale de l'individu que Gronou a decrit, n'étoit que de huit pouces ſept lignes ; la queue avoit un pouce deux lignes. *Scheuchz. Phyſ. ſacra, tab.* 660, *fig.* 7. *Gronov. de ſerp. p.* 68, *n.* 39 ; *Zoophyl. p.* 24, *n.* 129. *La Guinée.*

P—135 E—42

Le Serpent cornu 39. *C. Ceraſtes C. capite ovato, depreſſo ; cornu utrinquè è palpebrâ ſuperiore : corpore flaveſcente, maculis lucidè ferrugineis & fuſcis variegato.*

La tête ovale, aplatie ; une eſpèce de corne ſituée, de part & d'autre, au deſſus de la paupière : le corps jaunâtre, avec des taches brunes, & d'autres d'une couleur ferrugineuſe, aſſez claire. (Pl. 35, fig. 1.)

Ce ſerpent extraordinaire eſt ſi bien caractériſé, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre. Sa tête eſt aplatie ſur le ſommet, plus rétrécie par derrière que la partie du corps à laquelle elle tient, & ſe termine antérieurement par un muſeau court & arrondi. Le deſſus eſt garni d'écailles, égales en grandeur à celles du dos, & diſpoſées à recouvrement. A travers ces écailles, on voit ſortir, de part & d'autre au deſſus de l'orbite de l'œil, une eſpèce de corne, longue d'environ deux lignes, un peu recourbée en arrière ; elle repréſente une petite pyramide carrée, dont chaque face ſeroit ſillonnée par une rainure longitudinale & très-ſenſible. La matière de ces cornes eſt de même nature que celle des écailles ; elles adhèrent à la peau de la même manière que les écailles y ſont attachées. Le tronc eſt revêtu d'écailles de figure ovale, relevées par une arête, & finit par une queue très-courte, en proportion de la taille de l'animal. Tout le deſſus du corps eſt jaunâtre, & varié de taches irrégulières, plus ou moins foncées, qui repreſentent de petites bandes tranſverſales ; le deſſous du corps préſente une teinte plus claire. La longueur ordinaire du *Serpent cornu* eſt d'environ deux pieds ; la queue n'a que cinq pouces. Il ſupporte, dit-on, la faim & la ſoif pendant beaucoup plus de temps que la plupart des autres ſerpens ; mais il eſt ſi goulu, qu'il ſe jette avec avidité ſur les petits oiſeaux, & les autres animaux, dont il fait ſa proie. Ce ſerpent étoit connu des anciens Égyptiens, puiſqu'on le trouve gravé ſur les obéliſques, ſur les colonnes des temples, au pied des ſtatues, ſur les murs des palais, & juſques ſur les momies. Deux très-grandes pierres, apportées d'Alexandrie à Londres, qui paroiſſent avoir fait partie de la corniche d'un magnifique palais, & qu'on voit encore aujourd'hui dans la cour du *Muſeum*, préſentent, ſelon M. Ellis, plulieurs figures de *céraſtes* très-bien gravées. Nous ne connoiſſons point encore aſſez les mœurs & les habitudes naturelles de cette *couleuvre*, pour pouvoir indiquer quelle a été la cauſe qui a déterminé ce Peuple célebre à placer de préférence ſon image parmi leurs caractères hiéroglyphiques. Au rapport de Belon, cette eſpèce eſt vivipare. Suivant Geſner, au contraire, la femelle pond dans le ſable quatre ou cinq œufs, à peu près de la groſſeur de ceux de pigeon. Il paroît qu'il y a pluſieurs *Céraſtes* ou *Serpens cornus* qui diffèrent entre eux par le nombre des cornes dont le ſommet de la tête eſt garni. Suivant Solin & Nicander, on voit des individus qui en ont quatre.

. . . . *Sed quatuor aut duo profert cornua, cum mutila videatur vipera fronte. Nic.*

Albert même prétend qu'on trouve des *Cérastes* qui ont huit cornes sur la tête. J'ai fait graver sur la *pl.* 8, *fig.* 6, le dessin d'une de ces espèces de serpens, qui m'a été communiquée par un de mes amis; mais je présume que c'est une figure de cette *vipère cornue* que les Arabes présentèrent à Hasselquist, après avoir placé avec adresse les ergots d'un oiseau sur la partie supérieure de sa tête (1). *Linn. s. n. 376. Hasselq. act. Upf. 1750, Transact. philosoph. ann. 1766. L'Egypte.*

P—150, 150, 147 E—51 *Hasselq.*, 25 *Linn.*, 63 *M. de la Cepède.*

La Vipère d'Egypte 40. *C. Vipera C. capite ovato, posticè dilatato: corpore ex ferrugineo albido, maculis intensioribus vario.*

La tête ovale, élargie par derrière: le corps d'une couleur blanchâtre, ferrugineuse, avec des taches plus foncées.

Hasselquist a donné une description fort détaillée de cette espèce de *couleuvre*, dans les mémoires d'Upsal. Suivant ce grand Naturaliste, sa tête est très-aplatie, principalement à l'endroit qui correspond aux yeux, & très-renflée par les côtés. Le museau est court, obtus; la mâchoire supérieure échancrée; celle d'en bas est entière. Les narines occupent l'extrémité supérieure du museau; elles consistent en deux petites ouvertures transversales & étroites. Les yeux sont placés presque sur le sommet de la tête: la prunelle est lancéolée, perpendiculaire, d'une couleur noire; & l'iris jaunâtre. On trouve plusieurs petites dents sur le contour des deux machoires; mais on en distingue principalement deux à la mâchoire supérieure, qui surpassent en longueur toutes les autres, & dont la morsure est très-venimeuse: elles sont recourbées vers la gueule, & se cachent dans une espèce de fourreau. Le tronc a une forme presque quadrangulaire; il est plus épais vers la région du ventre: la queue est conique, très-effilée, & se termine par une pointe recourbée. La surface inférieure du corps est marquée d'un sillon dans toute sa longueur. Les écailles qui recouvrent la tête & le tronc, sont ovales, relevées par une arête, & disposées à recouvrement: celles de la queue diffèrent peu de celles du dos. Tout le corps est d'une couleur de rouille, blanchâtre, & parsemé de taches pareillement ferrugineuses, mais plus foncées. On remarque à l'origine de la queue, trois taches noires, annulaires. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ treize pouces; sa grosseur, à l'endroit le plus épais, est de deux pouces deux lignes. On le trouve sur les confins de la Libye & de l'Arabie: il paroît avant & après le débordement du Nil. La morsure de cet animal communique un poison très-actif, qui fait mourir à l'instant les pigeons & les poules. Les habitans du pays ont trouvé cependant le moyen de l'apprivoiser; mais c'est un secret qui se perpétue dans les familles, & qu'il n'est pas possible de découvrir. Ils prétendent que la salive de l'homme cause une espèce de langueur à ce serpent, & que c'est même un remède efficace contre sa morsure. La *Vipère d'Egypte* entre dans la composition de la thériaque. Les Egyptiens en font passer tous les ans une grande quantité à Marseille & à Venise. *Hasselq. act. Upf. ann. 1750, p. 24. Linn. s. n. 275. L'Egypte.*

P—180 E—40

* **Le Panaché** 41. *C. Varius C. capite subtriangulari, latissimo: corpore ferrugineo, cæruleo, nigro, alboque vario.*

La tête presque triangulaire & très-large: le corps panaché de blanc, de bleu, de noir, & de couleur de rouille.

On peut facilement reconnoître cette espèce de *couleuvre* à la forme de sa tête, qui est très-large, d'une figure triangulaire, plane en dessus, dirigée en pente vers le museau, convexe par les côtés, & revêtue d'écailles polygones: la gueule est armée de petites dents. Le tronc est court, très-épais, sur-tout vers le milieu de sa longueur, & couvert de grandes écailles ovales. Tout le corps est diversifié par des taches bleues, blanches, noires, & ferrugineuses; elles sont toutes nuancées & comme fondues ensemble. L'individu que Gronou a observé avoit deux pieds trois pouces deux lignes de longueur totale. *Gronov. de serp. p. 67, n. 38. On ne sait pas quel pays il habite.*

P—136 E—39

* **Le Caracara** 42. *C. Caracara C. capite ovato, oblongo; rostro elongato, acuminato: corpore rubescente, nigris, cæruleis, viridibus, purpureisque maculis variegato.*

(1) Le serpent dont il s'agit ici a beaucoup de rapports avec le *Boa tortu* (*pl.* 4, *fig.* 3.). J'en ai vu un autre dessein, peint en miniature, à la bibliotheque du roi, dans le cabinet des estampes.

La tête ovale, oblongue; le museau alongé, pointu: le corps rougeâtre, & parsemé de taches noires, bleues, vertes, & purpurines.

Sa tête est oblongue, d'une forme ovale, & se termine antérieurement par un museau long, pointu, & sillonné par ses côtés. Les écailles du dos & de la queue sont assez grandes, lisses, éclatantes, carrées, & disposées à recouvrement; celles des côtés sont plus longues & plus étroites. La longueur de la queue forme à peu près la moitié de la longueur totale du corps; elle est mince, effilée, & pointue à son extrémité. Le fond de la couleur tire sur le rouge; les parties latérales du corps sont agréablement panachées de noir, de bleu, de vert, & de pourpre: le dos présente une couleur rougeâtre. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds; la queue a quinze pouces. *Gronov. muf. de ferp. p.* 58, *n.* 16. *Zoophyl. p.* 20, *n.* 99. *Surinam, le Brésil.*

P—190 E—135

* LE BITIN 43. *C. Bitin C. capite indistincto, imbricato: corpore suprà ex flavo & bruneo vario; abdomine albicante.*

La tête confondue avec le tronc, & couverte sur le sommet de petites écailles posées à recouvrement: le dessus du corps varié de brun & de jaune; le ventre blanchâtre.

Au rapport de Gronou, cette espèce forme la nuance entre le genre des *Boas* & celui des *Couleuvres.* Sa tête n'est pas séparée du tronc; elle est pointue antérieurement, plus comprimée que le milieu du corps, & revêtue sur le sommet de très-petites écailles ovales, aiguës, relevées par une arête. Depuis la tête jusqu'au milieu du tronc, l'épaisseur de cet animal augmente par degrés insensibles; elle diminue ensuite dans la même proportion, & se termine par une queue très-courte, d'une figure conique, mais fort pointue. L'ouverture de l'anus consiste en une fente transversale. Immédiatement après l'anus, on voit sur le mâle les parties de la génération, qui forment deux corps longs d'environ deux pouces trois lignes, & garnis d'un gland arrondi. Les écailles qui recouvrent le tronc & la queue, sont grandes, ovales, relevées par une arête longitudinale, peu adhérentes à la peau, & disposées à recouvrement; celles du dos sont plus petites que celles qui garnissent les côtés. Tout le dessus du corps est panaché de jaune & de brun; le ventre présente une teinte blanchâtre. Gronou a décrit un individu desséché, qui avoit quatre pieds cinq pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol.* 11, *pl.* 98, *fig.* 1. *Gronov. de ferp. p.* 68, *n.* 41. *Zoophyl. p.* 25, *n.* 132. *Ceylan.*

P—141 E—24

* LE CENCHRUS 44. *C. Cenchrus C. capite ovato, cataphracto: corpore fusco albidoquè vario, fasciis albidis, transversis.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps marbré de brun & de blanchâtre, avec quelques bandelettes blanches, transversales.

Le serpent dont nous donnons ici la figure, a été envoyé au Cabinet du Roi sous la dénomination de *Cenchrus.* On en voit un autre de ce nom dans l'ouvrage de Séba (*pl.* 42, *fig.* 2); mais il diffère essentiellement de celui-ci par la teinte & la disposition des couleurs. La tête est revêtue d'écailles blanchâtres; & il règne sur toute la longueur du dos une bande d'un bleu clair, parsemée de points noirs. Le *Cenchrus* du Cabinet du Roi, au contraire, a la tête ovale, couverte par dessus de neuf plaques; la gueule dépourvue de crochets; le dos garni d'écailles lisses, exagones, panachées de brun & de blanchâtre: sur ce fond, on distingue quelques bandes étroites, irrégulières, blanches, & transversales; le dessous est pareillement varié de blanc & de brun. Cet individu a deux pieds de longueur totale; la queue n'a que trois pouces sept lignes. On ne voit pas pourquoi on a donné à cette *couleuvre* le nom de *Cenchrus*, dont l'étymologie grecque signifie *grain de millet.* La forme ni la couleur de ses taches n'ont aucun rapport avec les graines de cette plante. Seroit-ce parce qu'il paroit dans le temps que le millet est en fleur? *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des ferp. p.* 248. *L'Asie.*

P—150 E—47

L'APRE 45. *C. Scaber C. capite parvo, depresso, maculâ nigrâ, bifidâ in occipite: corpore squamis carinatis vestito, nigris fuscisquè maculis nebulato.*

La tête petite, aplatie, marquée sur la nuque d'une tache noire, fourchue: le corps couvert d'écailles relevées en carène, & de taches noires & brunes, disposées par nuages. (Pl. 22, fig. 43.)

La tête de ce serpent est très-aplatie, d'une forme ovale, & comme nuée par des lignes

brunes, livides, arrangées en zig-zag: il y en a une principale qui forme un angle au milieu de la nuque; & qui s'étend, de part & d'autre, en divergeant, jusqu'à l'angle postérieur de chaque mâchoire. Les parties latérales de la tête, le contour des yeux, & les mâchoires, sont panachés de teintes blanches & brunes. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est revêtu de petites écailles relevées par une arête: c'est ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de *Scaber*, qui signifie *raboteux*, *rude au toucher*. La queue est striée, & ne forme que la huitième partie de la longueur totale du corps. La surface supérieure est couverte de taches rondes & ovales, brunes & noires, nébuleuses, sur un fond blanchâtre: le ventre offre une teinte semblable. On remarque une grande tache brune, anguleuse, à l'origine du cou. Sa longueur ordinaire est d'environ dix-huit pouces; sa grosseur égale celle du doigt. *Linn. muf. Adolph. Frid. 36, f. n. 384. Les Indes.*

P—228 E—44

LE SERPENT A LUNETTES 46. *C. Naja C. capite parvo, cataphracto; maxillis retusis: thorace membranâ utrinquè dilatato, suprà conspicillo insignito: corpore cinereo.*

La tête petite, garnie de plaques; les mâchoires comme tronquées: la partie antérieure du tronc élargie, de chaque côté, par une membrane, & marquée par dessus d'une figure qui représente des lunettes. (Pl. 17, fig. 31.)

Après le *serpent-poison* & le *serpent brûlant*, il n'y a pas dans l'Inde de plus redoutable que celui ci, ni de plus facile à distinguer. Sa tête est petite, relativement à la grosseur du corps, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux au premier du côté du museau; deux au second; trois au troisième; & deux au quatrième: celles-ci sont les plus grandes. Le museau, au lieu de finir en pointe, est très-obtus, & comme tronqué par devant. La mâchoire supérieure est armée de crochets venimeux, dont la morsure cause la mort dans l'espace de quelques heures. Le trait le plus remarquable qui caractérise ce serpent, consiste dans une extension membraneuse des parties latérales du cou, depuis la sixieme plaque de la poitrine, jusqu'à la vingtieme. Sur la surface supérieure du corps, au milieu de ce renflement, on remarque une figure blanche en dedans, bordée de noir, qui imite un arc de cercle, terminé antérieurement par deux anneaux; ce qui la fait comparer aux lunettes dont on se sert pour aider la vue. Le reste du tronc est lisse, arrondi, & d'un gris cendré. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a quatre pieds quatre pouces six lignes de longueur totale; la queue seule a sept pouces dix lignes: l'extension du cou a plus de trois pouces de large. C'est principalement lorsque cet animal est irrité, qu'il gonfle & dilate cette membrane. Alors il se redresse, en portant horizontalement sa tête; de sorte qu'il paroît coiffé d'une espèce de chaperon que l'on a comparé à une couronne: voilà pourquoi on l'a appelé, tantôt *Serpent à chaperon*, tantôt *Serpent couronné.* La femelle se distingue du mâle, en ce qu'elle n'a point de figure à lunettes au dessus de l'extension membraneuse du cou. *Linn. muf. Adolph. Frid. p. 31, f. n. 382. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 83. Les Indes orientales.*

P—191 / 197 E—60 *Linn.* / 58 *M. de la Cepède.*

En recueillant les descriptions & les figures que les Naturalistes ont données du *Serpent à lunettes*, il paroît qu'il y a plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Les dents antérieures presque entièrement cachées sous une peau: le corps d'un gris cendré; le dos roussâtre: la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux qui imitent une paire de lunettes. *Séb. 11, pl. 89, fig. 1 & 2. Klein, Herpét. p. 17, n. 2 & 3. Laurent. spec. med. 200. Le Royaume de Siam, les îles de Ternate.*

b. Les dents longues & pointues: le corps d'un gris jaunâtre, avec des bandelettes d'un rouge foncé, disposées par anneaux; la quatrième bande plus large que les autres: la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb. 11, pl. 89, fig. 3. Klein, Herpét. p. 18, n. 5. Laur. spec. med. 198. Les Indes.*

c. Le corps roussâtre, revêtu d'écailles tachetées de blanc: la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb. 11, pl. 90, fig. 2. Laur. spec. med. 201. Les Indes.*

d. Le corps marbré de jaune, de brun,

& de blanc ; la surface supérieure du cou d'une couleur brune, & marquee d'une tache blanche, lisérée de noir, semblable à des lunettes. *Linck. voyez Scheuz. pl. 749, fig. 9. Les Indes.*

* LE SERPENT A LUNETTES DU BRÉSIL 47. *C. Naja-Brasiliensis C. capite parvo, cataphracto; maxillis retusis : thorace vix utrinquè membranâ dilatato, suprà perspicillo subcordiformi insignito : corpore rufo, fasciis fuscis.*

La tête petite, couverte de plaques ; les mâchoires tronquées : une petite extension membraneuse à la partie antérieure du tronc, ornée par dessus d'une figure en cœur : le corps roux, marqué de quelques bandelettes brunes.

Parmi le nombre des *Serpens à lunettes*, dont Séba a donné la description & la figure, on doit distinguer celui-ci, comme constituant une espèce particulière. Sa tête est à peu près conformée comme celle de l'espèce précédente ; mais l'extension membraneuse qu'on trouve de chaque côté de la poitrine, n'est pas aussi considérable. Sur la partie supérieure de ce renflement, on remarque une figure en cœur, blanche dans le centre, noire en ses bords, & dont la pointe se dirige vers la queue. Le fond de cette couleur est relevé, de part & d'autre, par deux taches noires, dont la plus grande est plus rapprochée de la tête. Le dos est roux, marqué, de distance en distance, de bandelettes transversales, d'un brun clair : l'abdomen est blanchâtre. *Séb. 11, pl. 89, fig. 4. Le Brésil.*

* LE SERPENT A LUNETTES DU PÉROU 48. *C. Naja-Peruvianus C. capite parvo, cataphracto; maxillis retusis : thorace membranâ non dilatato, suprà perspicillo insignito : corpore rufo, albo, cinereoquè vario.*

La tête petite, garnie de plaques ; les mâchoires comme tronquées : point d'extension membraneuse à la partie antérieure du tronc, dont la surface supérieure est ornée d'une figure semblable à des lunettes : le corps roux, varié de blanc & de gris.

Voici encore un autre *Serpent à lunettes*, dont les caractères semblent suffisans pour former une espèce distincte. Il a, comme tous les mâles de quelque espèces & variétés que nous venons de décrire, une figure en forme de lunettes sur la surface supérieure du cou ; mais il est dépourvu de la membrane latérale, susceptible d'extension, que quelques Naturalistes ont comparée à des aîles. De plus, on voit une bande brune, transversale, qui représente une sorte de collier autour du cou. Le corps est roux, mélangé de blanc & de gris; la surface inférieure offre une teinte plus claire. *Séb. 11, pl. 85, fig. 1. Le Pérou.*

* LA RÉTICULAIRE 49. *C. Reticulatus C. capite subovato, cataphracto : corpore squamis lævibus, cinereis, margine albis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps garni d'écailles lisses, grisâtres, bordées de blanc. (Pl. 42. fig. 4.)

Le nom donné à cette *couleuvre* désigne assez le principal caractère qui la distingue. Sa tête, comme celle de la plupart des autres espèces, est ovale, garnie supérieurement de neuf grandes écailles disposées sur quatres rangs ; celles du dos sont unies, en losange, grisâtres, & bordées de blanc, ce qui représente une espèce de réseau étendu sur le corps de l'animal. Du reste, suivant la remarque de M. de la Cepède, la *Réticulaire* a beaucoup de rapports avec l'*Ibiboca* ; elle en diffère cependant par plusieurs caractères, & notamment par le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure. L'individu conservé au Cabinet du Roi a trois pieds onze pouces de longueur totale ; la queue n'a que dix pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 333. La Louisiane.*

P—218 E—80

LE SERPENT DOMESTIQUE 50. *C. Domesticus C. capite oblongo ; fasciâ inter oculos bipartitâ : corpore cinereo, maculis fuscis conspersо.*

La tête oblongue; une bandelette entre les yeux, divisée en deux parties : le corps gris parsemé de taches brunes.

Selon Linné, cette espèce de *couleuvre* a de très-grands rapports avec le *Fer à cheval* ; les couleurs & les dimensions sont à peu près les mêmes, mais on distingue principalement celle-ci par le nombre des plaques qui recouvrent le ventre, & par une bande divisée en son milieu par deux taches noires, qu'elle porte sur le sommet de la tête. Ce même serpent se trouve en Barbarie, où il entre familièrement dans les maisons ; ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de *Serpent Domestique. Linn. s. n. 389. La Barbarie.*

P—245 E—94

LE

Le Cendré 51. *C. Cinereus C. capite ovato, convexo; squamis in occipite majoribus, apice truncatis: corpore cinereo; abdomine angulato.*

La tête ovale, convexe; l'occiput garni d'écailles plus grandes & tronquées au sommet: le corps d'un gris cendré; le ventre anguleux.

Suivant Linné, cette *couleuvre* a la tête d'une forme ovale, renflée par dessus, revêtue sur la nuque de grandes écailles tronquées au sommet, & marquée sur les côtés de plusieurs lignes noires, transversales. Les narines sont très-ouvertes; les yeux gros; & les dents flexibles. Le tronc est couvert de petites écailles lisses, disposées sur dixneuf rangées, & se termine par une queue effilée, plate en dessous & rayée transversalement, garnie par dessus d'écailles bordées de brun; de sorte que sa surface supérieure paroît couverte d'un réseau: l'abdomen est blanc & d'une forme anguleuse. Le *Cendré* a beaucoup de ressemblance avec le *Serpent à collier. Linn. s. n.* 388. *Les Indes.*

P—200 E—137

L'Ibiboca 52. *C. Ibiboca C. capite subovato, cataphracto: corpore squamis lævibus, margine albis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps garni d'écailles unies, bordées de blanc.

Cette dénomination, que Séba a employée pour désigner le *Boa mangeur de chèvres*, est prise ici pour désigner une espèce particulière de *couleuvre*, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi. Le dessus de sa tête est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; celles du dos sont rhomboïdales, unies, grisâtres, bordées de blanc, & un peu séparées, en plusieurs endroits, les unes des autres. L'individu d'après lequel cette description a été faite, est mâle, & a été mis dans l'esprit-de-vin pendant que ses deux verges sortoient par de l'anus: chacune est longue de six lignes & a six lignes de diamètre: lorsqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, présente cinq cercles concentriques de membranes plissées & frangées, autour desquels on voit quatre autres cercles de piquans, de nature un peu écailleuse, & longs de deux lignes: la surface extérieure est pareillement hérissée d'aspérités. On peut voir une conformation à peu près semblable sur la figure qui représente le *Bai-rouge*. L'*Ibiboca* a cinq pieds cinq pouces six lignes de longueur totale; la queue est longue d'un pied sept pouces une ligne. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* p. 328. *Le Brésil.*

P—176 E—121

L'Argus 53. *C. Argus C. capite subcordato, occipite gibbo, bilobo: corpore ocellis multiplici ordine transversim positis.*

La tête en cœur, renflée, & comme divisée en deux lobes vers l'occiput: le corps orné de taches en forme d'yeux, disposées sur plusieurs rangées transversales. (Pl. 30, fig. 63.)

Ce serpent est remarquable par la forme de sa tête qui est ovale, couverte de grandes écailles sur le sommet, relevée en bosse, & divisée en deux lobes vers l'occiput. Ses mâchoires sont larges, enflées, & garnies chacune de longues & grosses dents. Le tronc est couvert d'écailles rangées en échiquier, & marquées chacune d'une tache blanche: ce fond est encore relevé par d'autres taches circulaires, semblables à des yeux, & disposées avec ordre sur des lignes qui s'étendent transversalement sur plusieurs rangées parallèles. Ce sont ces espèces d'yeux qui ont fait donner à cette *couleuvre* le nom d'*Argus*: ils sont rouges en leur centre, & environnés de deux cercles, dont l'intérieur est blanc, & l'extérieur d'un beau rouge. Les plaques qui recouvrent l'abdomen sont jaunâtres; on en ignore le nombre, ainsi que celui des écailles qui garnissent la surface inférieure de la queue. *Séb.* 11, *tab.* 103, *fig.* 1. *Linn. s. n.* 389.

Le Moucheté 54. *C. Guttatus C. capite ovato, anticè declivi: corpore livido, maculis rubris & nigris in dorso; quadratis verò in abdomine.*

La tête ovale, dirigée en pente vers le museau: le corps livide, avec des taches rouges & noires sur le dos, & carrées sur le ventre. (Pl. 23, fig. 48.)

C'est un des beaux serpens qu'on trouve dans la Caroline. Sa tête est courte, renflée au dessus des yeux, & dirigée en pente vers le museau. Son corps est très-effilé, relativement à sa longueur; ce qui lui donne la facilité de grimper jusqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. Le dessus du tronc est d'un gris bleuâtre, parsemé de grandes taches ovales, d'un rouge très-éclatant, arrangées longitudinalement. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une

rangée de taches jaunes, triangulaires, qui correspondent aux intervalles des taches rouges. Le dessus du corps est pareillement marqué de taches noires, carrées, disposées alternativement à droite & à gauche. La longueur de la queue n'est que la sixième partie de celle du corps. Au rapport de Catesbi & de Garden, ce serpent se tient sur les arbres, & dans les trous souterrains. Dans les mois de septembre & d'octobre, on le trouve fréquemment sous terre, auprès des racines des *patates*, dont il fait peut-être sa nourriture. Cet animal n'est point dangereux; il a souvent plus de quatre pieds de longueur. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 60, *tab.* 60. *Linn. f. n.* 385. *La Caroline.*

P— ¦¦¦ E—60

Le Fer a cheval 55. *C. Hippocrepis C. capite oblongo; rostro adunco; fasciâ arcuatâ in occipite: corpore livido, maculis fuscis rotundis, multiplici serie; mediis maximis.*

La tête oblongue, terminée par un museau crochu; une tache en forme de croissant sur la nuque: le corps livide, parsemé de plusieurs rangées de taches rondes & brunes; celles du milieu sont plus grandes que les autres. (Pl. 28, fig. 58.)

Les traits qui caractérisent cette espèce de *couleuvre* sont trop bien prononcés pour qu'on puisse la méconnoître. Sa tête est oblongue, plus large par derrière, rétrécie pardevant, & se termine par un museau recourbé: le sommet est marqué de plusieurs taches brunes, qui diffèrent entre elles par leur forme & leur position; la première & celles qui occupent la partie postérieure de la tête, sont en croissant, & disposées en sens contraire; celle qui est entre les yeux imite un fer de cheval. Le tronc, qui est beaucoup plus délié que la tête, présente, sur un fond livide, plusieurs rangées de taches brunes, arrondies, qui diminuent insensiblement de grandeur depuis la rangée du milieu jusqu'à celles qui sont sur les parties latérales. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 36, *f. n.* 388. *Laurent. spec. med.* 77. *L'Amérique.*

P—232 E—94

Le Molure 56. *C. Molurus C. capite oblongo, posticè latiori, anticè rotundato: corpore lutescente, maculis rufis, margine nigricantibus variegato.*

La tête oblongue, plus large par derrière, arrondie pardevant: le corps jaunâtre, avec des taches rousses, bordées d'une teinte foncée. (Pl. 40, fig. 2.)

J'ai eu occasion de voir un individu empaillé de cette espèce. Il a beaucoup de rapports avec les *Boas*, sur-tout par la conformation de la tête, qui est d'une forme oblongue, très-large par derrière, rétrécie vers les yeux, arrondie à l'endroit du museau, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles disposées deux à deux sur quatre rangs; il y en a trois à la rangée qui est entre les yeux. On ne trouve point de crochets mobiles dans la gueule. Ce serpent n'est donc pas dangereux. Les écailles du tronc sont grandes, ovales, & lisses. Tout le corps est d'un blanc jaunâtre; & ce fond est relevé, sur le milieu du dos, par une rangée longitudinale de grandes taches rousses, bordées de brun. On voit sur les côtés d'autres taches qui imitent plus ou moins celles de la surface supérieure du dos. Le *Molure* qu'on conserve au Cabinet du Roi, & qui a servi de modèle à notre figure, a six pieds de longueur totale; & neuf pouces seulement depuis l'anus jusqu'au bout de la queue. *Linn. f. n.* 387. *M. le C. de la Cepède, Hist. Natur. des serp. p.* 218. *Les Indes.*

P—248/255 E—59 *Linn.* / 65 *M. de la Cepède.*

* L'Oularsawa 57. *C. Oularsawa C. capite depresso, posticè dilatato: corpore egregie tessellato.*

La tête aplatie, élargie par derrière: le corps divisé en compartimens très-réguliers.

M. le Baron de Wurmb trace ainsi les caractères qui distinguent cette espèce de *couleuvre*. Sa tête est grosse, plate, & large, sur-tout par derrière: son nez épais est recouvert d'une peau écailleuse, & percé de deux ouvertures qui lui donnent quelque ressemblance avec le museau d'un chien. Le sommet est garni de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs; on en voit huit autour des yeux; & six, de part & d'autre, sur le bord de la mâchoire inférieure. La gueule est grande & dépourvue de crochets mobiles; mais les mâchoires sont armées, de chaque côté, de deux rangées de dents pointues, recourbées en arrière, & cachées dans les gencives; les plus grandes sont du côté du museau. La langue est ronde

à sa base, d'une couleur noire, & divisée en deux à l'extrémité. Le tronc est garni d'écailles triangulaires; les plus larges avoisinent les plaques du ventre. La plus grande épaisseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc; il s'amincit ensuite vers les deux extrémités. Ce serpent est sur-tout remarquable par l'éclat & l'assortissement de ses couleurs. Le dessus de la tête est d'un gris mêlé de bleu; le bout du museau tire un peu sur le jaune; les écailles qui bordent la machoire supérieure offrent une teinte plus pâle. Deux raies d'un bleu foncé partent de l'angle des yeux, s'étendent au dessus du cou, & s'y réunissent en arc, à un pouce de distance de la tête. Une troisième raie de la même couleur règne depuis le museau jusqu'à l'occiput, où elle se divise en deux pour embrasser une tache jaune, conformée en cœur, & entourée de quelques points bleus. Tout le corps est couvert de bandes bleues très-éclatantes, bordées d'un jaune couleur d'or : ces bandes, dont les unes sont longitudinales & les autres transversales, forment des espèces de compartimens qui présentent un coup-d'œil agréable. Le milieu de ces carreaux est, sur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu, & en vert, suivant la manière dont il réfléchit la lumière; il est d'un gris plus clair sur les parties latérales du tronc, ainsi que sur la queue, où les carreaux sont plus petits que sur le dos. Chaque côté du corps présente une rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les bandes bleues se croisent : le dessous du ventre est jaunâtre. D'après les dimensions prises sur un individu femelle de neuf pieds un pouce six lignes de longueur totale, la tête avoit trois pouces de long, & deux pouces de large par derrière, sur un pouce six lignes de hauteur. La circonférence du cou étoit d'environ trois pouces neuf lignes; celle du tronc, dans sa plus grande épaisseur, de neuf pouces dix lignes. La longueur de la queue n'a pas été donnée. L'*Oularsawa* n'est point à craindre par son venin, mais plutôt par sa force prodigieuse : il se nourrit d'oiseaux, de rats, de souris; les animaux même d'une grosseur considérable n'échappent point à sa poursuite. On le trouve dans l'île de Java, où les habitans lui ont donné le nom que nous lui avons conservé, & qui signifie *Serpent des terres à ris.* Ceux qui, au lieu d'habiter les basses plantations, ont établi leur demeure dans les bois touffus, & sur les parties les plus élevées de l'île, parviennent à une grosseur monstrueuse : il y en a quelquefois qui sont de la grosseur de l'arbre qu'on appelle *pinang. Mém. de Batavia, ann.* 1787. *L'île de Java.*

P—,12 E—93

* LA TÊTE-TRIANGULAIRE 58. *C. Capite-triangulatus C. capite triangulari; maxillâ superiore utrinquè elevatâ in vertice : corpore viridi, maculisque variis, in tæniam confluentibus.*

La tête triangulaire; la mâchoire supérieure relevée en saillie, de part & d'autre, sur le sommet : le corps vert, parsemé de taches diverses, qui, en se réunissant, forment une bandelette. (pl. 38, fig. 2).

On voit au Cabinet du Roi un serpent envoyé, sous le nom de *vipère* de l'île Saint-Eustache, que M. le Comte de la Cepède a nommé *Tête-triangulaire.* En effet, sa tête paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités de la mâchoire supérieure forment, par derrière, deux pointes très-saillantes. De plus, le sommet de la tête & le tronc sont revêtus d'écailles rhomboïdales & unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la *vipère.* La mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'un crochet mobile, semblable par sa forme à ceux des serpens venimeux. La surface supérieure du corps est verdâtre, & parsemée de taches de diverses figures sur la tête & sur le dos, où elles se réunissent pour former une bande irrégulière & longitudinale. Les plaques du ventre sont d'une couleur foncée, & bordées de blanchâtre. L'individu que M. de la Cepède a décrit a deux pieds de longueur totale; la queue seule n'a que trois pouces neuf lignes. Séba a donné la description & la figure d'une *vipère verte* de l'île Saint-Eustache, qui me paroît être la même que celle dont il est ici question. *Séb.* 11, *pl.* 36, *fig.* 3. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 132. *L'île Saint-Eustache.*

P—150 E—61

* LA COURESSE 59. *C. Cursor C. capite subovato : corpore suprà viridi, maculis albis, elongatis, duplici ordine digestis; lateribus abdomineque albis.*

La tête un peu ovale : le corps vert par dessus, & marqué de taches blanches, alongées, disposées sur deux rangs; le dessous

& les côtés du corps blanchâtres. (Pl. 42, fig. 3.)

On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé de la Martinique. Sa tête est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles; celles du dos sont ovales, lisses, & verdâtres. Sur ce fond, on remarque deux rangées longitudinales de petites taches blanches & alongées: le dessous & les côtés du corps sont blanchâtres. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds; la queue a neuf pouces sept lignes. La morsure de ce serpent n'est point dangereuse. Il se cache aussi-tôt qu'il apperçoit quelqu'un, & s'enfuit avec précipitation: de là lui est venu le nom de *Couresse. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 281. *Rochefort, Hist. des Antilles, vol.* 1, *p.* 294. *La Martinique.*

P—185 E—105

* La Couleuvre commune 60. *C. Vulgaris C. capite ovato, cataphracto: corpore subviridi, punctis & lineis flavescentibus, ordine digestis.*

La tête ovale, garnie de plaques: le corps verdâtre, parsemé de points & de petites lignes jaunes, disposés avec ordre. (pl. 38, fig. 3).

Ce serpent, si commun dans nos provinces méridionales, a la tête d'une forme ovale, un peu aplatie, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les yeux sont brillans, & environnés d'écailles couleur d'or. Les mâchoires, dont le contour est arrondi, sont pareillement revêtues de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle: on en compte dix-sept à la mâchoire supérieure, & vingt à l'inférieure. Dans l'intérieur de la gueule, on trouve, de chaque côté, une double rangée de dents immobiles, crochues, blanches, & transparentes; il y en a communément treize, de part & d'autre, au rang extérieur de chaque machoire; & dix seulement à la rangée intérieure: ainsi le nombre des dents dont la gueule est armée, se porte communément à quatre-vingt-douze. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; il s'amincit ensuite vers les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue. Tout le corps est revêtu d'écailles ovales, d'une couleur verte plus ou moins foncée, sur laquelle on voit s'étendre, d'un bout à l'autre, un grand nombre de raies composées de petites taches jaunes de différentes figures, les unes alongées, les autres en losange, & un peu plus grandes vers les côtés que sur le milieu du dos. Le dessous du corps est jaunâtre: les plaques qui le recouvrent sont bordées de noir, & marquées d'un point noir à chaque bout; ce qui produit, de chaque côté de la surface inférieure du corps, une rangée très-symétrique de points & de petites lignes, placés alternativement. La longueur ordinaire de ce serpent est de trois à quatre pieds; celle de la queue ne forme que la quatrième partie de celle du corps. Cette espèce de *couleuvre* est fort douce & très-timide; elle prend la fuite aussi-tôt qu'on la découvre, & ne cherche à mordre que lorsqu'elle est très-irritée. Dans cet état, ses morsures, quoiqu'elles ne soient pas très-dangereuses causent néanmoins, sur les hommes & sur les animaux, des inflammations & des suppurations fort abondantes. J'ai vu deux ou trois personnes, qui en avoient été mordues, souffrir pendant long-temps des blessures qu'elles avoient reçues. Du reste, ce n'est que dans ces momens de fureur que cet animal est à craindre. Quand on le caresse, il ne fait aucun mal; il est même susceptible d'une espèce de domesticité. On en a vu se laisser entortiller autour des bras & du cou, se rouler en spirale, se suspendre, se retourner en différens sens, & obéir aux divers mouvemens qu'on vouloit lui inspirer. Les Empiriques se servent de ce serpent pour amuser & pour tromper le peuple. Les bonnes gens de la campagne croient que ces Charlatans ont le pouvoir de se faire obéir au moindre geste, tandis qu'ils ne peuvent quelquefois regarder cet animal qu'en tremblant. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 157. *La France.*

P—206 E—107

a. Il paroît que le serpent nommé par M. Cetti *Colubro uccellatore*, n'est qu'une variété de cette espèce. La couleur du dos est noire, variée de jaune; le ventre est jaunâtre. Il a ordinairement quarante pouces de longueur, & deux pouces de circonférence dans sa plus grande grosseur. Il grimpe sur les arbres pour prendre les œufs & les petits oiseaux dont il fait sa nourriture. *M. Cetti, Hist. Nat. des amphib. de la Sardaigne.*

P—219E—102

Le Boiga 61. *C. Ahætulla C. capite subovato, cataphracto, suprà oculos convexo: corpore*

ex viridi & auro nitidissimo; squamis dorsalibus apice nigris.

La tête un peu ovale, couverte de grandes écailles, & renflée au dessus des yeux : le corps mélangé d'une couleur verte & dorée, très-éclatante; les écailles du dos noires vers leur sommet. (Pl. 27, fig. 55.)

Le *Boiga* est dans cet ordre d'animaux, ce que le *paon* est parmi les oiseaux; c'est le plus éclatant, le plus riche, & le plus beau de tous les serpens. Sa tête, qui est assez grosse en proportion du corps, forme une petite convexité au dessus des yeux, & se termine par un museau obtus : le sommet est recouvert de neuf grandes écailles disposées par paires, excepté entre les yeux, où il y en a trois; celles de la seconde & de la dernière paire sont plus grandes que les autres. La machoire supérieure est blanche, & le dessus de la tête d'un bleu foncé : ces deux couleurs sont séparées par une bandelette noire, qui s'étend derrière les yeux. Le tronc est revêtu d'écailles lisses; celles du dos sont marquées de brun à leur sommet : de sorte que toutes ces taches forment, sur la partie supérieure du tronc, une espèce de réseau dont l'effet est très-agréable, & font ressortir la couleur principale, qui est un mélange resplendissant d'or, de vert, & de bleu. La queue est presque aussi longue que le tronc : de plus, elle est très-déliée, aplatie par dessus & par dessous, & anguleuse par les côtés. Les plus longs individus de cette espèce ont plus de trois pieds; leur plus grande grosseur égale celle d'une plume de cygne. Le *Boiga* est très-doux. Dans l'île Borneo, les enfans jouent avec lui, le manient sans crainte, & l'entortillent autour de leur corps. Ce serpent vit ordinairement sur les arbres, & se nourrit de petits oiseaux : on prétend qu'il les attire par un petit sifflement qui lui est propre, & que, trompés par certains sons qui leur sont agréables, ces oiseaux avancent jusques sur le serpent, qui en fait sa proie. *Linn. s. n. 387. Séb. 2, tab. 82, fig. 1. L'Asie, l'Amérique.*

P—163 E—150

* Le Réseau noir 62. *C. Atro-reticulata C. capite ovato, anticè obtuso : corpore albo-cœrulescente, squamis margine nigris.*

La tête ovale, obtuse pardevant : le corps d'un blanc tirant sur le bleu, avec des écailles bordées de noir.

On trouve la figure d'un serpent de cette espèce dans la *Physique sacrée* de Scheuchzer. Sa tête, suivant Gronou, est ovale, aplatie, obtuse pardevant, & couverte sur le sommet de très-grandes écailles polygones. Le tronc est aminci du côté de la tête; il se termine postérieurement par une queue effilée, dont la longueur n'égale pas la moitié de celle du tronc. Tout le dessus du corps est d'un blanc qui tire sur le bleu : ce fond est relevé par de petits traits noirs qui bordent les écailles, & qui font paroître ce serpent couvert d'un réseau noir : la partie inférieure du corps est blanchâtre. *Gron. Zooph. p. 24, n. 127. Scheuchz. Phys. sacr. pl. 746, fig. 2. La Guinée.*

P—141 E—56

* Le Gliricapa 63. *C. Gliricapa C. capite ovato, oblongo : corpore suprà cinereo-cœruleo; fasciis duabus nigro-cœruleis, lateralibus; abdomine subalbido.*

La tête ovale, alongée : le corps d'un bleu cendré sur le dos; deux bandes d'un bleu foncé sur les côtés; le ventre blanchâtre.

Ce serpent a la tête d'une forme ovale, alongée, & couverte de grandes écailles sur le sommet, comme on en trouve sur la plupart des espèces qui composent ce genre. Le tronc, qui est assez mince, est plus épais dans le milieu de sa longueur, & effilé vers les deux extrémités. La queue est pentagone, très-flexible : Gronou n'a point déterminé sa longueur, parce qu'elle avoit été tronquée. La partie supérieure de la tête, du tronc, & de la queue est d'un gris bleuâtre : les côtés sont marqués, de part & d'autre, d'une large bande bleue plus foncée, qui est presque interrompue, à l'endroit de son origine, par un amas de taches blanches : ensuite, elle est comme divisée en deux bandelettes bleues, par une ligne blanche qui la partage dans toute sa longueur : le dessous de la tête, du tronc, & de la queue est blanchâtre. L'individu que Gronou a observé avoit près de trois pieds de longueur totale. *Gronov. mus. de serp. p. 60, n. 21; Zooph. p. 22, n. 107. Scheuchz. Phys. sac. tab. 629, fig. 6. Séb. 1, pl. 109, fig. 1. Surinam, Ceylan.*

P—176 p—166, & au delà.

Le Rhomboïdal 64. *C. Rhombeatus C. capite ovato, convexo : corpore cœrulescente, maculis nigris, rhombeis, in medio cœruleis, tripli ordine digestis.*

La tête ovale, convexe : le corps bleuâtre, avec trois rangées de taches noires, rhom-

boïdales, bleues dans le centre. (Pl. 16, fig. 24.)

Ce serpent est sur-tout remarquable par le fond de sa couleur. Il a la tête ovale, un peu renflée sur le sommet; les yeux gros; & la gueule garnie de dents flexibles. Le tronc est arrondi, & terminé par une queue dont la longueur égale la quatrième partie de celle de l'animal. La surface supérieure du corps, qui est bleuâtre, présente trois rangées de taches noires, en forme de losange, & percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond: le dessous du corps est mélangé de blanc & de bleuâtre. La longueur du *rhomboïdal* est d'environ six ou huit pouces; sa grosseur égale celle du doigt. *Linn. muf. Adolph. Fridér. p. 27. Les Indes.*

P—157 E—70

Le Dipse 65. *C. Dipsas C. capite ovato, oblongo, anticè obtuso: corpore squamis cærulescentibus, margine albis; caudâ subtùs lineatâ.*

La tête ovale, oblongue, obtuse pardevant: le corps garni d'écailles bleuâtres, bordées de blanc; une raie sur la surface inférieure de la queue. (Pl. 24, fig. 50.)

La tête de cette espèce de *couleuvre* est un peu épaisse, anguleuse, & obtuse par son extrémité antérieure. Les yeux sont grands; & les narines occupent les parties latérales du museau. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un crochet mobile, qui distille un venin dangereux. Le dos est d'une couleur bleuâtre, & garni d'écailles ovales, dont les bords sont blanchâtres: le dessous du corps est blanc; la queue longue, très-effilée, & marquée en dessous d'une suture bleuâtre. Nous ne savons point si le serpent dont il est ici question est le *Dipsas* des Anciens. Les descriptions qu'ils nous ont laissées sont trop vagues & trop incomplètes pour qu'on puisse rien en conclure de certain. Selon Lucien, le *Dipsas* est le plus redoutable de tous les serpens qui vivent dans les sables brûlans de l'Éthiopie. Son venin est très-actif, & excite, dans ceux qui ont été mordus, une soif brûlante, qui les fait périr en peu de temps: de là lui est venu le nom de *Dipsas*, formé d'un mot grec qui signifie *soif.* Agricola dit que ce serpent lui-même est tourmenté d'une soif violente, & que l'excès avec lequel il boit, lui distend le ventre au point de le faire crever. Nicander semble confirmer cette opinion.

In mediis sitiebant Dipsades undis.

Linn. s. n. 386. L'Amérique.

P—152 E—135

Le Bluet 66. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore cæruleo, squamis altero latere albis.*

La tête d'une forme ovale, alongée: le corps bleu, garni d'écailles marquées, d'un côté, d'une tache blanche. (Pl. 10, fig. 12.)

Linné met ce serpent au nombre de ceux qui sont remarquables par leur grandeur. Sa tête est ovale, oblongue, terminée par un museau arrondi: les narines sont à peine sensibles. Le tronc est couvert d'écailles ovales, marquées, d'un côté seulement, d'une tache blanche, alongée, ce que l'on observe particulièrement sur le dos. La surface supérieure de la tête & du tronc offre une couleur bleuâtre, dont la teinte diminue d'intensité à mesure qu'elle approche du ventre. La queue est mince, très-déliée, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, & sans aucune tache. *Linn. amen. Acad. 1, p. 303, n. 31. L'Amérique.*

P—165 E—24

* La Couleuvre bleue 67. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore suprà cæruleo; lineâ laterali ad anum albida; abdomine ex viridi albido.*

La tête ovale, oblongue: le corps bleu par dessus, avec une ligne, de part & d'autre, sur les côtes; elle est d'une couleur blanchâtre vers l'anus; le ventre d'un vert qui tire sur le blanc.

Ce serpent a la tête oblongue, ovale, plane sur le sommet, & garnie en cet endroit de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Le cou est presque aussi gros que la tête; & le tronc très-effilé. La queue est pareillement mince, d'une figure quadrangulaire, & se termine en pointe fort alongée; sa longueur égale à peu près la moitié de celle du corps. Le dos est bleu. De chaque côté de la tête, il part derrière l'orbite des yeux, une ligne noire qui se prolonge jusqu'à l'anus; la couleur noire s'efface à mesure qu'elle s'éloigne de la tête, de sorte qu'à l'approche de l'anus, ces deux lignes paroissent blanchâtres: le ventre présente une teinte verte qui tire sur le blanc. L'individu que Gronou a décrit avoit onze pouces de lon-

gueur totale, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. de serp. p. 61, n. 23.* *On ne sait quel pays il habite.*
P—172 E—142

* La Lisse 68. *C. Coronella C. capite ovato, cataphracto : corpore suprà cæruleo; lateraliter rufo; maculis in dorso ovatis, alternis, distinctis.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles : le corps bleuâtre par dessus; roux vers les côtés, avec des taches ovales, séparées, posées alternativement sur le dos. (Pl. 36, fig. 2.)

Cette *couleuvre*, quoiqu'assez commune dans nos provinces septentrionales, a resté pendant long-temps inconnue aux Naturalistes : M. Laurenti est le premier qui en ait fait mention dans son excellent *Traité des serpens & des reptiles*. Sa tête est d'une forme ovale, un peu aplatie sur le sommet, & garnie de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Ses yeux sont pleins de feu, & placés au milieu d'une bande très-brune, qui s'étend parallèlement à l'ouverture de la bouche, depuis l'extrémité du museau jusqu'au delà des angles de la gueule. Les mâchoires sont revêtues d'écailles blanchâtres; celles du dos sont ovales & très-lisses, ce qui forme le principal caractère distinctif entre cette espèce & le *Serpent à collier*. La tête est d'un gris obscur, marquée sur la nuque de deux grandes taches triangulaires, d'un jaune un peu foncé : le dos est bleuâtre, & parsemé, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, de deux rangs de petites taches égales, rondes ou ovales, placées de manière que celles d'une rangée correspondent aux intervalles qui séparent les taches de l'autre rang : Les côtés sont roux & obscurcis par quelques taches. Les premières plaques qui recouvrent le dessous du corps sont blanchâtres dans le centre, & rousses en leurs bords; ensuite, depuis la huitième du côté de la tête, elles deviennent insensiblement plus rousses : celles qui avoisinent l'anus sont bleuâtres & mouchetées de blanc. Ce serpent se plaît dans les endroits humides & ombragés. Il est quelquefois aisé de l'irriter, lorsqu'il est dans l'état sauvage; mais en le prenant jeune, on parvient aisément à le rendre familier. M. Laurenti s'est assuré, par des expériences faites avec soin, & sur des animaux de différentes espèces, que sa morsure n'est point venimeuse. *Laur. spec. med. p. 84, & p. 184, pl. 5, fig.* *L'Europe, les Indes occidentales, & les grandes Indes.*
P—178 E—46

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette espèce, un serpent dont Séba a donné la description & la figure. Le dos offre une belle couleur rouge; le ventre est blanc : les taches du dos sont alternativement réunies. *Séb. 1, pl. 54, fig. 4. Laur. spec. med. 84.*

Le Vampum 69. *C. Fasciatus C. capite ovato, convexo : corpore suprà intensè cæruleo; abdomine maculis dilucidioribus nebulato.*

La tête ovale, convexe : le dos d'un bleu foncé; le ventre nué de taches plus claires. (Pl. 11, fig. 14.)

La vivacité des couleurs qui brillent sur le corps de ce serpent, présentent un coup-d'œil agréable. Sa tête est d'une forme ovale, renflée sur le sommet, & terminée antérieurement par un museau pointu. La plus grande épaisseur de l'animal se trouve vers le milieu du tronc, qui se termine par une queue très-effilée. Tout le corps est revêtu d'écailles longues, ovales, d'un bleu foncé sur le dos, & un peu moins rembrunies sur les côtés. Le ventre est panaché de taches bleues, mais d'une teinte plus claire, qui s'étendent jusqu'aux écailles des parties latérales. Un individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale; sa queue n'a que six pouces. On en trouve qui ont cinq pieds de longueur totale, cependant leur morsure n'est point dangereuse; mais comme tous les grands serpens sont voraces, ceux-ci mangent avec avidité les animaux qu'ils peuvent saisir. Le *Vampum* tire son nom de la ressemblance qu'il a avec une monnoie indienne, composée de coquilles taillées en pièces, & enfilées avec un cordon mêlé de bleu & de blanc. *Catesb. Carol. 2, tab. 58. Linn. s. n. 378.*
P—128 E—67

* L'Hémachate 70. *C. Hæmachates C. capite ovato, brevi, cataphracto : corpore suprà splendidè rubro, maculis albis variegato : abdomine flavo.*

La tête ovale, courte, & garnie de plaques : le dessus du corps d'un beau rouge, relevé par des taches blanches, le dessous jaune (pl. 37, fig. 2.)

Séba a donné la figure de deux individus de cette espèce : il en avoit reçu un d'Hircanie en Perse; & l'autre du Japon, où il

est appelé *Malin* (*Malignus*). M. le Comte de la Cepède vient de publier la description d'un *Hémachate* qui a été envoyé depuis peu de temps au Cabinet du Roi. Sa tête est courte, ovale, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux à la première & à la seconde rangée du côté du museau; trois à celle qui répond à l'intervalle qui sépare les yeux; & deux à la dernière. La mâchoire supérieure est armée de deux crochets mobiles, renfermés dans une espèce de gaine, comme ceux des autres serpens venimeux. Le tronc est revêtu d'écailles unies, rhomboïdales. Tout le corps est d'un rouge plus ou moins éclatant: ce fond est parsemé de taches blanches, dont la disposition varie suivant les individus, & qui le font paroître comme jaspé. Au rapport de Séba, ces taches représentent quelquefois des fleurs *rosacées*. L'*Hémachate* du Cabinet du Roi a un pied quatre pouces cinq lignes de longueur; la queue seule a un pouce dix lignes. *Séb.* 11, *pl.* 58, *fig.* 1 & 3. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 115. *Le Japon, la Perse.*

P—132 E—22

L'Aspic 71. *C. Aspis C. capite subcordato: corpore rufo, maculis fuscis, margine nigris, triplici ordine positis.*

La tête en forme de cœur: le corps roux, avec trois rangées de taches brunes, bordées de noir. (Pl. 37, fig. 1).

Ce serpent a de si grands rapports avec le *Cherfée*, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainsi que l'a soupçonné le célèbre Linné. Sa tête est en cœur, & revêtue d'écailles ovales, relevées en carène, & entièrement semblables à celles du dos. La mâchoire supérieure est garnie de crochets mobiles, creux, avec une ouverture au sommet, d'où il sort un poison dangereux. La surface supérieure du corps est roussâtre, & marquée de trois rangées longitudinales de taches brunes, bordées de noir, qui se réunissent sur la queue, de manière à représenter une bande disposée en zig-zag: l'abdomen est marbré de brun & de jaunâtre. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a trois pieds de longueur; la queue seule est longue de trois pouces huit lignes. *Linn. s. n.* 378. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 53. *Les provinces septentrionales de l'Europe.*

P—$\frac{146}{155}$ E—$\frac{46}{17}$ *Linn. M. de la Cepède.*

* La Double-tache 72. *C. Bimaculatus C. capite oblongo, posticè dilatato, bimaculato: corpore rufo, maculis ocellatis in dorso.*

La tête oblongue, élargie parderrière, & marquée de deux taches: le corps roux, avec des taches en forme d'yeux sur le dos.

Les couleurs de ce serpent, dit M. le Comte de la Cepède, sont aussi agréables que ses proportions sont légères. Sa tête est un peu conformée comme celle du *Molure*, c'est-à-dire, qu'elle est oblongue, élargie parderrière, garnie sur le sommet de neuf grandes écailles, & marquée derrière la nuque de deux taches blanches, plus grandes que les autres. On ne trouve pas de crochets mobiles dans la gueule. Les écailles du tronc sont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rousse: ce fond est parsemé sur le dos de petites taches blanches, irrégulières, bordées de noir, & assez éloignées l'une de l'autre. Le serpent de cette espèce qu'on voit au Cabinet du Roi, a vingt pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces dix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 222. *On ignore le pays qu'il habite.*

P—297 E—72

* La Tigrée 73. *C. Tigrinus C. capite elongato, posticè dilatato: corpore subrufo, maculis margine nigris variegato.*

La tête alongée, élargie parderrière: le corps roussâtre, parsemé de taches lisérées de noir.

On possède au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a treize pouces six lignes de longueur totale; la queue n'a que deux pouces. Sa tête ressemble à celle de la *vipere*; elle est oblongue, un peu plus large parderrière, & couverte sur le sommet de petites écailles d'une forme ovale, relevées par une arête, & parfaitement semblables à celles du dos. La surface supérieure du corps est d'un roux blanchâtre, obscurci par des taches foncées, bordées de noir; elles ressemblent à celles qu'on voit sur la peau du tigre: de là vient que M. le Comte de la Cepède a désigné cette *couleuvre* sous le nom de *Tigrée*. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 1:0. *On ne sait pas quel pays elle habite.*

P—223 E—67

c. Ca

a. Ce serpent est-il le même que celui qui est décrit dans l'ouvrage de Séba, ou dans celui de M. Laurenti, sous le nom de *Coronella Tygrina?* Les plaques de la tête sont d'une blancheur éclatante; tout le corps est tacheté. *Séb. 11, pl. 15, fig. 2. Laur. spec. med. p. 87, n. 187. Amboyne.*

* LE DHARA 74. *C. Dhara C. capite ovato, obtuso, anticè rotundato : corpore subrufo; squamis margine albis.*

La tête ovale, obtuse, arrondie pardevant : le corps roussâtre, & garni d'écailles bordées de blanc.

Forskal a observé dans l'Arabie heureuse une espece de couleuvre qui n'avoit pas été encore décrite par aucun Naturaliste. Sa tête est couverte sur le sommet de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs, & se termine antérieurement par un museau arrondi. Le corps est menu, garni sur le dos d'écailles roussâtres, bordées de blanc; & par dessous, de plaques blanchâtres. L'individu dont Forskal a donné la description n'avoit pas deux pieds de longueur; mais il croyoit que la queue de cet animal avoit été tronquée. Le *Dhara* n'a point de crochets venimeux : par conséquent, il n'est redoutable ni par sa force, ni par le poison que sa morsure distille. *Forskal, descrip. animal. p. 14. L'Arabie.*

P—235 E—48

LE PALE 75. *C. Pallidus C. capite ovato, valdè gibbo, cataphracto : corpore pallido, maculis griseis, punctisquè fuscis variegato; lineis duabus nigris in utroque latere.*

La tête ovale, très-épaisse, couverte de plaques : le corps pâle, semé de taches grises & de points bruns, avec deux petites lignes noirâtres de chaque côté. (Pl. 16, fig. 29.)

Les caractères distinctifs de ce serpent consistent dans la forme monstrueuse de la tête, qui est fort épaisse, relativement à la longueur du corps. De plus, elle est couverte de plusieurs lames; savoir, deux grandes garnissent l'occiput; trois autres sont situées entre les yeux; on en voit deux encore derrière celles-ci, & deux autres enfin plus petites que les précédentes. La couleur des yeux est pâle; les narines sont à peine sensibles; & les dents d'une finesse extrême. On remarque quelques points noirâtres sur les joues; & une double ligne de couleur noire, derrière les yeux. Le dos est revêtu d'écailles ovales, aiguës, lisses, & relevées, de part & d'autre, en arête. La queue se termine en pointe très-effilée. La couleur de la peau est d'un gris pâle, moucheté de taches blanchâtres & de points bruns. Il y a sur les parties latérales du tronc, des rangées de points & de lignes interrompues, noirâtres, qui séparent l'abdomen du reste du corps, & se prolongent sensiblement sur la queue. Un individu que Linné a décrit avoit douze pouces de longueur; son épaisseur égaloit celle d'une plume de cygne. *Linn. s. n. 381, amen. acad. 1, p. 494. Mus. Adolph. Frid. p. 31. Les Indes.*

P—155/152 E—94 *Amen. Acad.* / 93 *Mus. Adolph.*

* LA BRASILIENNE 76. *C. Brasiliensis C. capite ovato, imbricato; rostro valdè prominente : corpore maculis rufis, margine atris variegato; intermediis fuscis, minoribus.*

La tête ovale, garnie sur le sommet d'écailles à recouvrement; le museau très-saillant : le corps couvert de taches rousses, bordées de noir; les intermédiaires brunes & plus petites. (Pl. 37, fig. 3.)

Nous devons la connoissance de cette espèce de couleuvre à M. le comte de la Cepède qui vient d'en publier la description. Sa tête, dit-il, est couverte par dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, & semblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le museau, qui est très-saillant, se termine par une grande écaille presque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut, & échancrée par le bas, pour laisser passer la langue. La gueule est armée intérieurement de deux crochets mobiles, qui ont environ huit lignes de longueur : ils sont cependant plus courts de moitié que les crochets de deux mâchoires d'un serpent venimeux, envoyées du Brésil au Cabinet du Roi, & semblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la *Brasilienne*. Si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même espèce, continue toujours M. de la Cepède, on pourroit croire qu'il avoit six pieds de longueur. Le dessus du corps présente de grandes taches ovales, rousses, bordées de noir; & dans les intervalles qu'elles laissent entre elles, on voit d'autres taches très-petites, d'un brun plus ou moins foncé. La longueur totale de la *Brasilienne* qu'on conserve au Cabinet du Roi, est de trois pieds; la queue n'a que cinq pouces six lignes. *M. le comte de la*

Cepède, Hist. Natur. des serpens, p. 119. Le Brésil.

P—180 E—46

Le Caréné 77. *C. Carinatus C. capite ovato, squamis septem majoribus, præcipuè posticis: corpore suprà carinato, plumbeo; squamis margine pallidis; subtùs albo.*

La tête ovale, revêtue sur le sommet de sept écailles plus grandes que les autres, sur-tout celles de derrière: le dessus du corps relevé en carène, d'une couleur plombée, & couvert d'écailles bordées d'une teinte pâle; le dessous blanchâtre.

Au lieu de neuf grandes plaques qu'on trouve sur la tête de plusieurs couleuvres, celle-ci n'en a que sept; les plus petites recouvrent le museau. Le bord des machoires est couvert d'écailles lancéolées; & la gueule est armée de petites dents flexibles. Le tronc est très-alongé, revêtu d'écailles oblongues ou rhomboïdales, disposées sur onze rangées; & le dos très-relevé en carène. La queue fait la troisième partie de la longueur totale du corps: elle est brune par dessus; & marquée latéralement d'une bandelette blanche, qui s'étend depuis la dernière rangée des plaques du ventre, jusqu'à l'extrémité. Le fond de la couleur est d'un gris plombé; toutes les écailles sont bordées d'une teinte pâle; le dessous du corps est blanc. Ce serpent parvient à une grandeur considérable. L'individu que Linné a décrit avoit cinq pieds six pouces de longueur; sa grosseur étoit plus que double de celle du pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid. 31, s. n. 344. Les Indes.*

P—157 E—115

* **Le Brun** 78. *C. Bruneus C. capite ovato, supernè convexo: corpore albido-bruneo; maculis saturatioribus in lateribus & summo dorso.*

La tête ovale, convexe par dessus: le corps d'un brun blanchâtre, avec des taches plus foncées sur les côtés & sur la partie supérieure du dos.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est ovale, convexe sur le sommet, & inclinée en pente vers le museau, dont l'extrémité est arrondie. Le tronc est mince, un peu renflé vers le milieu de sa longueur, & rétréci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale presque la moitié de celle du corps; elle est très-effilée. La surface supérieure du corps & les côtés sont d'un blanc qui tire sur le brun; sur ce fond, on voit de grandes taches brunâtres, dont l'arrangement présente un coup-d'œil agréable; le dessous du corps est blanchâtre. L'individu observé par Gronou avoit vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Mus. de serp. p. 57, n. 14. Séb. 11, tab. 8, fig. 4. Surinam.*

P—202 p—96

Le Muqueux 79. *C. Mucosus C. capite angulato, cataphracto, cærulescente: corpore obliquè nebulato, fasciato.*

La tête anguleuse, couverte de plaques, bleuâtre: le corps peint d'une couleur nébuleuse, qui s'étend obliquement en forme de bandes. (Pl. 28, fig. 59.)

On ne trouve sur cette espèce aucun caractère remarquable. Sa tête est anguleuse, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées. Les yeux sont gros; les dents flexibles; & les lèvres marquées de petites raies noires. Le tronc est garni d'écailles rhomboïdales, & obscurci par une couleur nébuleuse, dont les teintes sont distribuées par bandes obliques. La longueur totale du corps est d'environ un pied; la queue n'a que quatre pouces. *Linn. mus. Adolph. Frid. 37, s. n. 388. Laur. spec. med. 77. Les Indes.*

P—200 E—140

La Tête-noire 80. *C. Melanocephalus C. capite subovato, albo nigroquè variegato: corpore glaberrimo, fusco.*

La tête presque ovale, variée de blanc & de noir: le corps très-uni & brun. (Pl. 12, fig. 15.)

Le nom que Linné a donné à ce serpent indique assez le caractère qui le distingue. Sa tête, qui est aussi grosse que le cou & d'une couleur extrêmement noire, présente sur ce fond quelques teintes blanches, disposées avec symétrie: il y en a une, de part & d'autre, sur les bords des deux machoires, une autre sur le bout du museau, & deux points très-blancs entre les yeux. Le tronc est arrondi, très-lisse, & d'un brun uniforme. La longueur de la queue égale à peine le quart de celle du corps, qui est ordinairement d'environ douze ou quinze pouces. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 24. L'Amérique.*

P—140 E—62

* **La Symétrique** 81. *C. Symetricus C. capite ovato, cataphracto: corpore fusco; maculis utrinquè nigris, ordine digestis.*

La tête ovale & garnie de plaques : le corps brun, avec de petites taches noires de part & d'autre, rangées à la file.

On voit au Cabinet du Roi un individu de cette espèce. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles sur le sommet; celles du dos sont plus petites, d'une forme ovale, & entierement lisses. Tout le corps est brun, & relevé sur les côtés par une rangée de points noirâtres, qui s'étend jusqu'au tiers de la longueur de l'animal; le dessous du ventre est blanc, & orné de bandes & de demi-bandes brunes, placées avec ordre & symétrie : la surface inférieure de la queue est entierement blanche. Cette couleuvre parvient à la longueur d'environ dix pouces; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 250. L'île de Ceylan.*

P—142 E—26

Le Chersée 82. *C. Chersea C. capite depresso; rostro apice truncato; maculâ cordiformi in fronte : corpore ferrugineo; maculis dorsalibus, fuscis, rhombeis, quasi concatenatis.*

La tête aplatie, tronquée à l'extrémité du museau; une tache en forme de cœur sur le front : le corps couleur de rouille, avec des taches brunes sur le dos, d'une figure rhomboïdale, & comme enchaînées l'une avec l'autre. (Pl. 10, fig. 10.)

Cette espèce de couleuvre porte des caractères si marqués, qu'il est très-facile de la reconnoître. Sa tête, qui est en forme de cœur tronqué antérieurement, est ornée d'une tache brune d'une configuration pareille. Il règne sur le bord de la mâchoire supérieure une rangée de petites écailles blanches, dont l'extrémité se prolonge, de part & d'autre, jusqu'à l'angle des yeux. Le tronc conserve la même grosseur dans presque toute sa longueur; il est néanmoins aminci sur le cou & au bout de la queue. La surface supérieure est couverte de petites écailles arrondies, un peu relevées en carène, d'une couleur ferrugineuse : ce fond est chargé, sur le milieu du dos, d'une file de taches rhomboïdales, brunes, attachées les unes aux autres. Le *Chersée* est très-venimeux. Jusqu'ici, on n'a point trouvé d'antidote contre sa morsure. Il se tient ordinairement dans les broussailles & les lieux couverts. On le redoute extrêmement aux environs d'Upsal. *Linn. f. n. 377. La Suède.*

P—150 E—34

Le Sibon 83. *C. Sibon C. capite rotundato, depresso : corpore fusco-ferrugineo, maculis albidis consperso; subtùs albo, fuscoquè variegato.*

La tête un peu arrondie & aplatie : le corps couleur de rouille, mélangé de blanc; la surface inférieure blanche, tachetée de brun. (Pl. 19, fig. 35.)

Suivant Linné, qui a donné une description détaillée de cette couleuvre dans le premier volume de ses *Aménités académiques*, la tête du *Sibon* est d'une forme un peu ronde, très-aplatie; les yeux sont grands; le tronc est revêtu d'écailles rhomboïdales, & se termine par une queue courte & effilée. Sa tête est blanche, & son dos jaunâtre, mêlé de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroissent fondues ensemble sur le reste du corps, sont distinctes sur l'abdomen, où le brun est disposé par taches, sur un fond blanc. *Linn. Amén. acad. 1, p. 304, n. 31; f. n. 383. L'Afrique.*

P—180 E—85

Le Cenco 84. *C. Cenchoa C. capite subgloboso, cataphracto : corpore fusco; maculis pallidis, fasciisquè niveis.*

La tête globuleuse, couverte de plaques : le corps brun, avec des taches pâles & des bandes d'une blancheur éclatante. (Pl. 29, fig. 60.)

Le *Cenco* se distingue des autres couleuvres par la forme de sa tête qui est arrondie, revêtue de grandes écailles, à peine relevée en arête par ses bords, & panachée de blanc & de noir. Il a de grands yeux, & l'intérieur de la gueule armé de petites dents. Le tronc est très-mince; en y comprenant la queue, il est long de quatre pieds, & de la grosseur d'une plume d'oie. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, dont l'extrémité se termine en pointe aiguë. La queue, qui est effilée, a une longueur égale au tiers de celle du serpent, pris dans sa totalité. Tout le corps est brun & parsemé de taches pâles. On remarque sur le dos environ vingt bandes d'une blancheur éclatante, qui vont en s'élargissant vers la surface inférieure du tronc, où elles se réunissent. *Linn. Amén. acad. 1, p. 306, n. 37; f. n. 389. l'Amérique.*

a. Linné indique une variété de cette espèce, dont le fond est blanc : de plus, on voit sur le dos environ quarante taches d'un brun ferrugineux, avec deux points de la même couleur, disposés, de part & d'autre, sous chacune de ces taches, sur-tout vers la

partie postérieure du corps. La queue est très-déliée, & marquée pareillement d'environ quarante taches brunes, rangées à la file. *Linn. ibid.*

P—220 E—124.

Le Nébuleux 85. *C. Nebulosus C. capite ovato, convexo : corpore suprà fusco cinereoquè nebuloso; subtùs albo, punctis fuscis consperso.*

La tête ovale, convexe : le dessus du corps nué de brun & de gris; le dessous blanchâtre, moucheté de brun. (Pl. 20, fig. 38.)

La dénomination que Linné a donnée à cette couleuvre, annonce le principal caractère qui la distingue. Sa tête est d'une figure ovale, convexe sur le sommet, & beaucoup plus grosse que le cou. Les yeux sont gros, saillans; les dents flexibles & très-petites. Le tronc se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la troisieme partie de celle du corps. On remarque sur la surface supérieure de la tête, du tronc, & de la queue de ce serpent, une multitude de taches brunes & cendrées, condensées comme des nuages. Le dessous du corps est blanc, ponctué de brun. Le *Nébuleux* n'est point armé de ces dents redoutables dont la morsure funeste cause la mort; cependant, lorsqu'on passe trop près de lui, il se dresse, s'entortille autour des jambes, & les serre très-fortement. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *f. n.* 383. *L'Amérique.*

P—185 E—81

* **Le Farineux** 86. *C. farinosus C. capite ovato, parvo : corpore fusco, punctis in dorso niveis, ordine dispositis.*

La tête ovale, petite : le corps brun, parsemé de petits points d'une blancheur éclatante, disposés avec symétrie.

On reconnoîtra principalement cette couleuvre à la teinte & à l'assortiment de ses couleurs. Sa tête est petite, ovale, obtuse, arrondie pardevant, & revêtue sur le sommet de grandes écailles. Les yeux sont saillans & sphériques : la mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas : le cou est un peu moins épais que la tête. Les côtés & le dos sont convexes; le tronc assez gros, & le ventre plat. La queue de l'individu que Gronou a décrit paroissoit avoir été tronquée; il présume cependant qu'elle égaloit à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Tout le dessus du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est brun; le dos est moucheté de petits points blancs, disposés avec symétrie; le bas des côtés est pareillement blanc; la surface inférieure, depuis la tête jusqu'à l'anus, est marquée de bandelettes noires, transversales, sur un fond blanc; le dessous de la queue présente une blancheur uniforme. *Gron. Zooph. p.* 23, *n.* 122. *Laurenti, spec. med. p.* 80, *n.* 166. *Natrix punctata. La Guinée.*

P—142 E—35 *& plus.*

* **Le Gros-nez** 87. *C. Nasica C. capite oblongo; rostro membranâ sursùm elevatâ, rotundatâ : corpore suprà fusco, maculis atris, minimis variegato.*

La tête oblongue; le museau surmonté d'une membrane ronde & élevée : le dessus du corps brun & parsemé de petites taches noires.

Suivant Gronou, la tête de cette couleuvre est légèrement convexe par dessus, rétrécie antérieurement, & aplatie entre les yeux & le museau : le crâne est un peu relevé de chaque côté, au dessus de l'orbite des yeux, qui sont gros & sphériques. Le museau est obtus, & garni supérieurement d'une saillie ronde, membraneuse. La mâchoire inférieure est arrondie, mais un peu moins avancée que celle d'en haut. On trouve dans la gueule de petites dents recouvertes par les gencives. Le tronc est comprimé par les côtés, arrondi sur le dos, & aminci vers la tête. La couleur principale du dos & de la tête est brune; les côtés offrent une teinte mêlée de bleuâtre : ce fond est relevé par quelques taches noires qui paroissent à l'extrémité supérieure des parties latérales. Au bas des côtés, vers l'endroit où les écailles du dos touchent les plaques du ventre, on apperçoit des taches noires posées en différens sens, & terminées d'un côté par une bordure blanche : ces taches sont fortement prononcées du côté de la tête; elles s'effacent insensiblement à mesure qu'elles s'approchent de la queue. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied cinq lignes. *Gron. Zooph. p.* 24, *n.* 123.

P—$\frac{114}{149}$ E—$\frac{42}{43}$

Le Miliaire 88. *C. Miliaris C. capite ovato; squamis glaucis, in medio nigricantibus : corpore fusco, punctis albis notato.*

La tête ovale, couverte d'écailles d'un vert

de mer, noirâtres dans le centre : le corps brun, tacheté de blanc.

La disposition des couleurs dont ce serpent est orné, le rendent agréable à la vue. Sa tête est ovale, garnie sur le sommet d'écailles d'un vert qui tire sur le blanc, avec des taches noirâtres dans le centre : le bord des mâchoires est marqué de petits traits bruns, arrangés avec symétrie. Le tronc est roide, & paroît plus sec au toucher que celui des autres espèces. La queue est épaisse & terminée en pointe ; sa longueur égale la cinquième partie de celle du corps. La surface supérieure & les côtés sont bruns ; les écailles qui recouvrent ces parties sont mouchetées de blanc, à peu près comme le plumage de la *peintade ;* le dessous du corps est blanc. Ce serpent est de la grosseur du doigt & parvient à six ou huit pouces de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 27. *Les Indes.*

P—162 E—59

* Le Pourpré 89. *C. Purpurascens C. capite ovato, posticè dilatato : corpore purpurascente; maculis irregularibus, atris in dorso.*

La tête ovale, élargie par derriere : le corps pourpré, avec des taches noires, irrégulières sur le dos.

Scheuchzer a fait aussi mention de cette espèce de couleuvre. Sa tête présente une forme ovale, très-élargie par derrière, & arrondie pardevant. Les mâchoires sont d'une longueur égale. Le tronc est mince, un peu plus épais vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale à peine la troisième partie de celle du corps ; elle est assez effilée. Toute la surface supérieure est ornée de grandes taches noires, irrégulières, sur un fond pourpré ; le dessous du corps est blanchâtre. Gronou a décrit un individu qui avoit vingt-cinq pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Mus. de serp. p.* 59, *n.* 17; *Zoophyl. p.* 20, *n.* 100. *Scheuchz. Phys. sac. tab.* 652, *fig.* 2. *Surinam.*

P—189 p—122

L'Haje 90. *C. Haje C. corpore maximo, aterrimo; fasciis obliquis, albis, ex squamis dimidiato albis.*

Le corps très-grand & d'un noir foncé ; la moitié de chaque écaille est blanche & forme une tache oblique.

La description de l'*Haje* de Linné ne s'accorde pas avec celle d'Hasselquist, ni avec celle du *Nascher* de Forskal. Le serpent dont parle Linné, n'a point de dents venimeuses dans la gueule : son corps, qui a souvent dix pieds de longueur, & une grosseur égale à celle du bras, est très-noir, & garni d'écailles marquées d'une tache blanche & oblique. Celui d'Hasselquist, au contraire, a de petits crochets dans la gueule, mais presque imperceptibles : son corps est revêtu de grandes écailles. L'individu dont Hasselquist a donné la description, avoit la queue très-obtuse. Ce Naturaliste présume qu'elle avoit été tronquée ; de là vient peut-être la différence qui se trouve entre le nombre des écailles de la queue de ces deux serpens. Forskal n'a point laissé de description détaillée sur son *Haje* & *Nascher ;* il observe seulement que sa morsure est venimeuse, caractère qui le distingue de celui de Linné, & qui le rapproche de celui d'Hasselquist. *Linn. s. n.* 387, *mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 46 & 47. *Forskal, descript. animal. amph. p.* 8. *La basse Egypte.*

P—207 / 204 E—109 *Linn.* / 60 *Hasselq.*

Le Rouge-gorge 91. *C. Jugularis C. capite cataphracto : corpore nigro ; jugulo sanguinolento.*

La tête garnie de plaques : le corps noir ; la gorge rouge.

Suivant Hasselquist, la tête de cette couleuvre est revêtue sur le sommet de grandes écailles. On ne trouve point de crochets dans la gueule ; mais le trait principal qui caractérise ce serpent, c'est d'avoir la tête blanche, le corps noir, & la gorge rouge. Sa longueur totale est d'environ quatre pieds ; & son épaisseur de deux pouces. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. *Linn. s. n.* 387, *mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 45. *L'Egypte.*

P—195 E—102

Le Fil 92. *C. Filiformis C. capite ovato, cataphracto, trunco duplò crassiori : corpore tenuissimo, suprà nigro ; subtùs albo.*

La tête ovale, couverte de plaques, deux fois plus épaisse que le tronc : le corps très-effilé ; noir en dessus, & blanc par dessous. (Pl. 27, fig. 56.)

Ce serpent est remarquable par son corps très-délié & les proportions de sa tête ; elle est d'une forme ovale, lisse, noire en dessus, blanche par dessous, & couverte de neuf grandes écailles disposées par paires. Les yeux

font gros; & les dents flexibles. Le tronc est garni d'écailles rhomboïdales, relevées par une arête. La surface supérieure est noire ou livide, avec deux rangées de taches obliques sur le dos; l'abdomen est blanc. On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a un pied six lignes de longueur totale; la queue seule est longue de quatre pouces six lignes: sa grosseur égale à peine celle d'une plume d'oie. Le *Fil* vit ordinairement sur les arbres, & grimpe avec facilité jusqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. On le trouve sur les palmiers, tantôt suspendu en forme de guirlande d'une branche à l'autre, tantôt collé en spirale contre le tronc de cet arbre. Il est d'un caractère fort doux, & ne fait du mal à personne. *Linn. s. n.* 388. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* 234. *Les Indes.*

P—165 E—158

* La Mélanis 93. *C. Melanis C. capite oblongo, postieè dilatato: corpore suprà saturatè nigro; lateribus maculis cærulescentibus, nebulatis: abdomine plumbeo.*

La tête oblongue, élargie par derrière: la surface supérieure du corps d'un noir très-foncé, avec des taches bleuâtres, comme nuageuses sur les côtés: le ventre couleur de plomb.

Cette espèce de couleuvre a beaucoup de rapports avec la *vipère*. Sa tête est pareillement d'une forme oblongue, aplatie sur le sommet, élargie par derrière, & terminée par un museau arrondi. Ses mâchoires sont armées de plusieurs petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & de deux crochets dont la morsure distille un poison dangereux. Les yeux sont étincelans; la prunelle blanche & l'iris d'une couleur rousse. La queue est courte & amincie vers son extrémité. Le dos est d'un noir très-foncé; l'abdomen présente une teinte semblable à celle de l'acier: sur ce fond, on voit des taches plus obscures; & des deux côtés du corps, ainsi que vers la gorge, on remarque des nuances bleuâtres, disposées comme par nuages. La *Mélanis* a communément deux pieds de longueur: on la trouve sur les bords du *Volga* & de la *Samara*; elle se plaît dans les lieux humides & marécageux, sur-tout au milieu des végétaux tombés en putréfaction. *Pall. it. Les bords du Volga & de la Samara.*

P—148 E—27

*** *Espèces qui ont des bandes transversales sur le corps.*

Le Serpent des Dames 94. *C. Domicella C. capite subovato, albo nigroquè vario: corpore albo, fasciis nigris, transversis vittato.*

La tête ovale, panachée de blanc & de noir: le corps blanc, traversé de bandelettes noires. (Pl. 9, fig. 8.)

C'est un des plus beaux petits serpens qu'on connoisse. Sa tête est d'une forme ovale, couverte d'écailles de différentes grandeurs, & mélangées de plusieurs taches blanches & noires, dont l'assortiment présente un coup-d'œil agréable. Le tronc est revêtu d'écailles blanches & arrondies: sur ce fond, on aperçoit une multitude de bandelettes transversales, d'un beau noir de geai, larges sur le dos, rétrécies vers le ventre, & dont quelques-unes se terminent avant d'y arriver: celles qui font le tour du corps, tombent perpendiculairement sur une raie longitudinale & noirâtre, qui occupe le milieu des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen. Il parvient communément à la longueur de huit ou dix pouces. Son approche n'est pas dangereuse; car on prétend que les Dames de la côte de Malabar le nourrissent, par curiosité, dans leurs maisons, & qu'elles le mettent même dans leur sein, pour se rafraîchir pendant les grandes chaleurs qu'on éprouve dans ce pays. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 117, *n.* 5. *Les grandes Indes.*

P—118 E—60

L'Annelé 95. *C. Doliatus C. capite subovato: corpore albido, semi-annulis nigris variegato; duobus semper proprioribus.*

La tête un peu ovale: le corps blanchâtre, avec des demi-anneaux noirs, rapprochés par paires.

J'ai vu un petit serpent de cette espèce qui venoit de la Caroline. Sa tête a une forme ovale, un peu renflée sur le sommet. Le corps est de la grosseur du doigt, d'une couleur blanchâtre, marqué de bandelettes noires, transversales, qui laissent alternativement des intervalles plus grands & plus petits; de manière qu'elles se rapprochent toujours deux à deux. La partie supérieure & inférieure de ces bandelettes n'est pas cependant régulière; d'où il résulte que ces espèces d'anneaux ne se correspondent pas exactement. On voit souvent une petite bande longitudinale d'une

couleur très-foncée, qui s'étend sur tout le dos. Le dessus de la tête est presque noir & garni de neuf grandes écailles; le cou est blanc; & le tronc couvert d'écailles lisses & en losange. L'individu que j'ai observé avoit environ six pouces de longueur. Il y en a un au Cabinet du Roi qui a sept pouces quatre lignes; & un pouce six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Linn. f. n. 379. La Caroline.*

P—164 E—43

LE BARIOLÉ 96. *C. Variegatus C. capite ovato, oblongo: corpore albido, lineis transversis, irregularibus, atris, variegato; abdomine albo.*

La tête ovale, oblongue: le corps blanchâtre, traversé de petites lignes noires, irrégulières; le ventre blanc.

Cette couleuvre a la tête ovale, oblongue, renflée au dessus des yeux, rétrécie par devant, terminée par un museau obtus, & revêtue sur le sommet d'écailles polygones. La mâchoire supérieure est hérissée d'une multitude de petites dents pointues, égales, & recourbées: il y en a une rangée de chaque côté; & deux au milieu du palais: on n'en trouve absolument aucune à la mâchoire inférieure. Le dos & les côtés sont parsemés de petites raies noires, transversales, irrégulières, sur un fond blanchâtre; la partie inférieure du corps est pareillement blanchâtre. Ce serpent parvient ordinairement à dix-neuf pouces de longueur totale; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Mus. de serp. p. 66, n. 33. On ne sait pas quel pays il habite.*

P—153 E—50

LE GRISON 97. *C. Canus C. capite ovato, convexo, angulato: corpore albido. fasciis fuscis, transversis, ad quarum latera puncta duo nivea.*

La tête ovale, convexe, anguleuse: le corps blanchâtre, marqué de bandes brunes, transversales, qui ont, de part & d'autre, deux points d'un blanc de lait. (Pl. 18, fig. 32.)

Cette espece a la tête ovale, renflée par derrière, aplatie pardevant, & terminée par un museau un peu arrondi. Suivant Linné, le sommet est garni de plaques blanchâtres; selon Gronou au contraire, toute la tête est couverte de petites écailles disposées à recouvrement. Les mâchoires & le contour des yeux sont pareillement revêtus d'écailles blanches. On ne trouve dans la gueule que de petites dents qui ne recèlent aucun venin. Le tronc est aussi gros que la tête, vers le milieu de sa longueur; le cou n'a que la moitié de cette épaisseur. Les écailles du dos sont petites, relevées par une arête, un peu pointues, & d'une couleur blanche: ce fond est obscurci par des bandes brunâtres, transversales, presque effacées, dont chacune est accompagnée, de part & d'autre, de deux points blancs. On remarque aussi sur les parties latérales de la tête, une tache oblongue, oblique, & noirâtre, qui part des angles de la gueule. La longueur ordinaire de cette couleuvre est d'environ deux pieds: la queue seule a quatre pouces six lignes; elle est ronde & effilée. *Linn. mus. Adolph. Frid. 31, f. n. 382. Gron. Zooph. p. 20, n. 95. Les Indes, l'Amérique meridionale.*

P—$\frac{200}{189}$ E—$\frac{64 \text{ Gron.}}{70 \text{ Linn.}}$

LE BLANCHATRE 98. *C. Candidus C. capite anguillæ-formi, cataphracto: corpore albicante; fasciis fuscis, ellipticis in dorso; annulatis in caudâ.*

La tête semblable à celle de l'*anguille* & couverte de plaques: le corps blanchâtre, marqué de taches brunes, elliptiques sur le dos; & disposées par anneaux sur la queue. (Pl. 21, fig. 41.)

Je me sers de l'expression même de Linné, pour désigner la forme de la tête de cette couleuvre; elle est, dit-il, d'une conformation semblable à celle de l'espèce de *murène* que nous avons nommée *anguille* (1); c'est-à-dire, qu'elle est aplatie sur le sommet, renflée latéralement vers la nuque, & amincie vers le museau. De plus, elle est couverte de grandes écailles terminées en pointe; celles du dos sont ovales, lisses, & d'une couleur blanchâtre: ce fond est relevé par plus de trente bandes brunes, transversales, qui diffèrent entre elles par leur figure & leur disposition; celles du dos sont rondes ou elliptiques, & finissent avant d'aboutir aux plaques du ventre; celles de la queue forment des anneaux qui embrassent cette partie. La couleur blanche du fond est parsemée sur le dos de quelques teintes brunatres. Le *Blanchâtre* a ordinairement deux pieds de longueur; & une grosseur égale à celle du pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid. 32, f. n. 384. Les Indes.*

P—220 E—50

(1) Ichthyologie, p. 34.

La Bande-noire 99. *C. Nigro-fasciatus C. capite subovato, depresso, cataphracto: corpore griseo, annulis nigris variegato.*

La tête un peu ovale, aplatie, garnie de plaques: le corps gris, traversé par des bandelettes noires. (Pl. 15, fig. 23.)

Cette couleuvre ressemble beaucoup au *lemnisque*, mais elle est plus petite. Sa tête est aplatie, d'une forme un peu ovale, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, & d'une bandelette noire qui passe au dessus des yeux. Elle a les narines très-petites; la gueule armée de dents & couverte extérieurement de cinq paires d'écailles. Le tronc est pareillement garni de quinze rangées d'écailles ovales & lisses; & se termine postérieurement par une queue dont la longueur forme un sixième de celle du corps. Le tronc est d'un gris sale, & marqué transversalement d'environ vingt ban des noires, dont plusieurs font le tour du corps. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux pieds; il est de la grosseur du doigt. *Gron. Zooph. p. 21, n. 101. Linn. muf. Adolph. Frid. p. 29. C. Æsculapii. La Guinée, les Indes, le Chili.*

P—	189	E—	44	*Gronou.*
	180		43	*Linn.*
	176		42	*M. l'abbé Molina.*
	158		44	*Gronou.*

L'Hébraïque 100. *C. Severus C. capite lato, obtuso: corpore cinereo, fasciis albis antrorsùm spectantibus variegato.*

La tête large, obtuse: le corps d'un gris cendré, avec des taches blanches, dirigées en avant. (Pl. 13, fig. 19.)

Les traits caractéristiques qui appartiennent à cette espèce, consistent principalement dans la disposition des couleurs. Sa tête est ovale, large, obtuse, d'une couleur livide, avec une bandelette cendrée entre les yeux, & une autre derrière les narines. Les yeux sont gros. On trouve dans la gueule deux crochets mobiles & venimeux, qui occupent le bout des mâchoires. Le cou est épais; le tronc un peu gros; & la queue très-courte: elle paroissoit avoir été tronquée sur l'individu qui a servi de modèle à notre figure. La surface supérieure du corps est d'un gris cendré; avec des taches blanches, transversales, posées obliquement: l'extrémité inférieure de ces bandes se dirige vers la tête; elles sont lisérées de gris & rayées de noir. Selon Linné, ce serpent n'a qu'un pied de longueur & environ deux pouces de circonférence. Sa morsure est venimeuse. On a tiré une grenouille entière de l'estomac de l'*Hebraïque* dont on voit ici la figure. *Linn. muf. Adolph. Frid. p. 25. L'Asie.*

P—170 E—42

Le Lebetin 101. *C. Lebetinus C. capite depresso, subcordato: corpore suprà griseo; maculis transversis, alternis; subtùs albido, punctato.*

La tête en forme de cœur & aplatie: le dessus du corps gris, avec des taches transversales, disposées alternativement: l'abdomen blanchâtre & ponctué.

Ce serpent a la tête aplatie en dessus, renflée par derrière, amincie pardevant, & revêtue de petites écailles: sa gueule est armée de crochets venimeux. La partie supérieure du tronc est relevée en carène, revêtue d'écailles ovales, garnies dans le milieu d'une arête, & peintes de diverses couleurs. Sur un fond gris, on remarque quatre rangées de taches transversales, posées dans un ordre alternatif: les rangées du milieu offrent des teintes jaunâtres; celles des côtés sont brunes ou noires. La partie inférieure du corps est blanchâtre & ponctuée de noir. Selon Forskal, la longueur de ce serpent, dont il a vu deux individus en Egypte, est ordinairement d'une coudée; la queue a quatre pouces de longueur; & le cou, un demi-pouce d'épaisseur. Sa morsure cause un sommeil léthargique & donne la mort. On n'a pas encore trouvé de remède contre un accident aussi funeste. *Linn. s. n. 378. Forsk. descript. anim. p. 13. Les pays orientaux.*

P—	155	E—	46	*Linn.*
	152		49	*Forsk.*

Le Losange 102. *C. Aulicus C. capite depresso, anticè subrotundo: corpore griseo, fasciis plus quàm viginti linearibus, albis; anterioribus utrinquè ad abdomen bifurcatis.*

La tête aplatie, & arrondie pardevant; le corps gris, traversé de plus de vingt bandelettes blanches, très-étroites; celles de devant se partagent en deux sur les bords de l'abdomen. (Pl. 16, fig. 28.)

La tête de cette couleuvre est noire & recouverte d'écailles de figure irrégulière. Vers l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, triangulaire, dont les côtés se réunissent sur la nuque; le sommet se dirige vers le tronc, & la base se prolonge

jusques

jusques sur le bord des mâchoires. La gueule est armée de deux petits crochets mobiles. Le tronc est revêtu d'écailles très-déliées, & aminci par les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue, dont la longueur forme à peine la quatrième partie de celle du corps. Le fond de sa couleur est d'un gris foncé, avec des bandes blanches, transversales, fort étroites, dont le nombre surpasse celui de vingt : toutes celles qu'on voit sur la partie antérieure du tronc se partagent en deux sur les côtés, & représentent en cet endroit des espèces de triangles. Les autres bandelettes qui traversent la surface postérieure, offrent des dispositions particulières; tantôt elles sont placées deux à deux, l'une à côté de l'autre; tantôt elles sont disposées en sautoir. Le dessous du corps est jaunâtre. La longueur ordinaire du *Losange* est d'environ six pouces; sa grosseur égale celle d'une plume d'oie. *Linn. s. n.* 381. *L'Amérique.*

P—184 E—60

LE LARGE-QUEUE 103. *C. Lati-caudatus C. capite ovato, oblongo, cataphracto : corpore cinereo, annulato : caudâ depressâ trisulcatâ, apice obtusâ.*

La tête ovale, alongée, couverte de grandes écailles : le corps d'un gris cendré, avec des bandelettes disposées par anneaux : la queue aplatie, marquée de trois espèces de sillons, & obtuse au sommet. (Pl. 20, fig. 36.)

Les traits qui caractérisent cette couleuvre sont si bien prononcés, qu'il est impossible de ne pas la distinguer des autres espèces du même genre. Sa tête est d'une forme ovale, alongée, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; elle est d'une couleur blanche vers le museau, & brunâtre sur la nuque. Les mâchoires sont presque dépourvues de dents; celle d'en haut est armée de deux petits crochets mobiles, dont la morsure est très-dangereuse. Le tronc est revêtu sur le dos d'écailles rhomboïdales, lisses; le dessous du corps est anguleux. La queue forme le principal caractère distinctif de cette espèce. Au lieu d'être ronde, comme celle de la plupart des couleuvres, elle est aplatie, marquée de trois espèces de cannelures, & se termine par deux écailles appliquées l'une contre l'autre, dans le sens de l'aplatissement. La longueur ordinaire de ce serpent est de deux pieds. Suivant Linné, sa grosseur égale celle du doigt. La queue a environ trois pouces de longueur. Tout le corps est d'un gris cendré : sur ce fond, s'étendent transversalement quarante-six bandelettes brunes, qui environnent le tronc & la queue; la surface inférieure est brunâtre. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *s. n.* 383. *Les Indes.*

P—$\frac{220}{222}$ E—$\frac{42}{38}$

L'ATROCE 104. *C. Atrox C. capite ovato, angulato, imbricato : corpore cinereo; suprà vittis albidis, transversis; infrà punctis albis notato.*

La tête ovale, anguleuse, couverte de petites écailles disposées à recouvrement : le corps gris, avec des bandelettes blanches, transversales par dessus; & de points blancs sur le ventre. (pl. 20, fig. 37.)

Il est très-aisé de reconnoître cette couleuvre dont la tête est anguleuse, plane sur le sommet, comprimée latéralement, & couverte de petites écailles blanches, disposées comme les ardoises d'un toit. Les narines sont très-ouvertes & fort rapprochées des yeux. La mâchoire supérieure est armée de deux grandes dents cachées dans une vessie, dont la morsure est très-venimeuse. Le tronc est étroit, principalement à son origine, & revêtu de très-petites écailles ovales, lancéolées, & relevées par une arête. Le corps est d'une couleur cendrée, avec des bandelettes blanches, transversales, posées sur toute la longueur du dos & sur la surface inférieure de la queue. Les plaques du ventre sont tachetées de blanc. Deux individus de cette espèce, observés par Linné, avoient environ un pied de longueur; la queue seule avoit un peu plus de deux pouces : cette partie étoit très-effilée. Il paroît que l'*Atroce* se nourrit de grenouilles, puisqu'on en a trouvé une dans l'estomac de l'individu qui a servi de modèle à notre figure. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 35, *col. angulatus, s. n.* 383, *C. Atrox. Les Indes.*

P—$\frac{196}{200}$ E—$\frac{69}{70}$

L'ANGULEUX 105. *C. Angulatus C. capite subovato, vix distincto : corpore angulato, griseo-fusco; vittis nigris, transversis.*

La tête d'une forme ovale, à peine distinguée du tronc : le corps anguleux, d'un gris brun, avec des bandelettes noires, transversales. (Pl. 10, fig. 11.)

La tête de ce serpent est garnie de sept écailles de grandeur inégale, dont deux sont percées chacune d'une petite ouverture pour

les narines. Il y a ensuite sur la rangée du milieu une écaille triangulaire ; puis deux autres d'une forme arrondie ; ensuite trois plus grandes entre les yeux ; & enfin deux autres qui ressemblent à des triangles arrondis par les côtés. La gueule est armée de petites dents. Le cou est aussi gros que la tête. Le tronc est renflé vers le milieu de sa longueur, & garni de dix-neuf rangées d'écailles disposées en longueur : toutes ces écailles sont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de part & d'autre, où l'on n'observe aucune saillie ; de là vient que le corps de ce serpent est marqué d'autant de lignes anguleuses, qu'il y a de rangs d'écailles carenées. La surface supérieure du tronc est d'un gris qui tire sur le brun : ce fond est relevé par des bandes brunes, transversales, noirâtres en leurs bords, & qui vont en s'élargissant vers le dos. L'abdomen est couvert de taches quadrangulaires d'une couleur de rouille, & disposées alternativement de part & d'autre. La longueur ordinaire de ce serpent est de six à douze pouces. *Linn. s. n. 377, Amén acad. 1, p. 119, n. 7. L'Asie.*

P—117/120 E—70 *Linn. s. n.* / 60 *Linn. Amén. acad.*

* L'ASIATIQUE 106. C. *Asiaticus C. capite ovato, cataphracto : corpore suprà vittis longitudinalibus ; squamis margine albidis.*

La tête ovale, garnie de plaques : des raies longitudinales sur le dos ; les écailles bordées d'une couleur blanchâtre.

M. le Comte de la Cepède a donné le nom d'*Asiatique* à un serpent qu'on conserve au Cabinet du Roi, & qui a été envoyé d'Asie sous la dénomination de *Malpolon*. Sa gueule est dépourvue de crochets venimeux ; le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles ; celles du dos sont unies, rhomboïdales, & bordées d'une teinte blanchâtre. La surface du dos est sillonnée, dans toute sa longueur, par des raies dont la couleur a été altérée par l'esprit-de-vin. Cet individu a un pied de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces trois lignes. Séba a décrit deux serpens envoyés de l'île de Ceylan (1) ; & Ray un autre, sous le titre de *Malpolon* (2). Je ne crois pas que les descriptions de ces deux Auteurs puissent convenir à celui du Cabinet du Roi ; on ne voit point sur l'*Asiatique* ces taches élégantes, dessinées en forme de petites étoiles, qui caractérisent le *Malpolon* de Ceylan. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 249. L'Asie.*

P—187 E—76

* LA TROIS-RAIES 107. *C. Ter-lineatus C. capite ovato, rotundato : corpore subruso ; fasciis tribus longitudinalibus in dorso.*

La tête ovale, arrondie : le corps roux avec trois raies longitudinales sur le dos. (Pl. 41, fig. 3.)

Voici encore une nouvelle espèce dont M. le Comte de la Cepède a publié la description. Sa tête est ovale, & revêtue par dessus de neuf grandes écailles posées sur quatre rangs ; celles du dos sont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rousse plus ou moins foncée : sur ce fond, on remarque trois bandelettes longitudinales, qui partent du museau, & s'étendent jusqu'au dessus de la queue. Cet animal doit être rangé parmi ceux qui n'ont point de crochets venimeux. L'individu qui est au Cabinet du Roi a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces huit lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 254. On ne sait pas quel pays il habite.*

P—169 E—34

* LA DOUBLE-RAIE 108. *C. Bilineatus C. capite ovato, cataphracto : corpore saturatè ruso ; vittis duabus aureis in dorso ; squamis margine luteis.*

La tête ovale, garnie sur le sommet de grandes écailles : le corps d'un roux foncé, avec deux bandelettes sur le dos, d'un jaune doré ; les écailles bordées de jaune. (Pl. 40, fig. 3.)

La description de cette nouvelle espèce a été faite sur un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, arrondie, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. La gueule est dépourvue de crochets venimeux. Les écailles du dos sont unies, en losange, d'un roux foncé dans le centre, & jaunes à l'extrémité : sur ce fond, s'étendent, depuis la tête jusqu'au bout de la queue, deux bandes longitudinales, qui, dans l'animal vivant, doivent approcher de la couleur de l'or. Ce serpent parvient à la longueur de deux pieds un pouce ; la queue n'a que six pouces six lignes de long. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 220. On ne sait pas quel*

(1) *Pl. 52, fig. 4 ; & pl. 39, fig. 4.*

(2) *Ray, p. 331, n. 203.*

pays habite cette couleuvre; mais on présume qu'elle vient des Indes, puisqu'elle a été envoyée avec un Molure.

P—205 E—99

* LA COULEUVRE D'ESCULAPE 109. *C. Æsculapii C. capite ovato, crasso : corpore subrufo; fasciâ utrinquè laterali, fuscâ.*

La tête ovale, grosse : le corps roux, avec une bandelette brune sur les côtés. (pl. 39, fig. 2.)

Les anciens Naturalistes ont consacré à Esculape plusieurs espèces de serpens (1) qu'ils ont cru dignes, par l'innocence des mœurs & la douceur du caractère, de représenter cette divinité bienfaisante qui préside à la santé des hommes; mais nous ne conservons cette dénomination qu'à celle qui se trouve aux environs de Rome, & qui, depuis plus de dix-huit siècles, porte le nom de serpent d'Esculape. Sa tête est grosse, en proportion du corps; le sommet est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées, comme dans la *Lisse;* celles qui recouvrent le dos sont ovales & relevées par une arête; celles des côtés sont entièrement lisses. Le fond de la couleur du dos est d'un roux plus ou moins clair. De chaque côté du corps, on voit une bande longitudinale, obscure, & presque noire, sur-tout vers le ventre. Les écailles de la rangée qui touche immédiatement les plaques du ventre, sont bordées de noir; ce qui présente, de part & d'autre, une file de petits triangles blanchâtres. Toutes les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, sont blanches, tachetées d'une couleur foncée. Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a trois pieds dix pouces de longueur totale; la queue seule a neuf pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 165. L'Italie.*

P—175 E—64

LE CALEMAR 110. *C. Calamaria C. capite minimo, ovato : corpore livido, suprà punctis linearibus & fasciis fuscis, transversis picto; subtùs tessellato.*

La tête petite, ovale : le corps livide, couvert en dessus de points & de bandelettes brunes, transversales; le dessous imite un ouvrage de marqueterie. (Pl. 8, fig. 5.)

Ce serpent a la tête ovale, convexe, & plus mince que le tronc. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est d'une grosseur presque uniforme, depuis le cou jusqu'à la queue dont la longueur égale à peu près la septième partie du corps. La surface supérieure est livide : ce fond est moucheté de brun; & marqué, de distance en distance, de bandelettes brunes, étroites, & transversales. Le dessous du corps est peint de diverses taches carrées, pareillement brunes & pâles, qui imitent, par leur assortiment, un ouvrage de marqueterie. On observe encore sur la queue une ligne longitudinale, d'une couleur ferrugineuse. Le *Calemar* est ordinairement long de huit pouces, & gros comme un tuyau de plume d'oie. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 23. L'Amérique.*

P—140 E—22

LE PÉTHOLE 111. *C. Pethola C. capite oblongo, obtuso, cataphracto : corpore plumbeo; vittis fuscis, verticillatis in dorso.*

La tête oblongue, obtuse, couverte de plaques : le corps d'une couleur plombée, avec des bandes brunes, annulaires sur la surface supérieure du dos. (Pl. 25, fig. 52.)

Linné a décrit, dans le premier volume des *Amenités académiques*, trois individus de cette espèce, qui ne diffèrent réellement entre eux que par les teintes de la couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent l'abdomen & le dessous de la queue. La tête est oblongue, aplatie, obtuse à l'extrémité, & couverte de neuf grandes écailles posées deux à deux, excepté entre les yeux où il y en a trois. La mâchoire inférieure est blanche, ainsi que le bord de celle de dessus : les dents sont nombreuses, petites, aiguës, recourbées : la partie supérieure de la tête présente une couleur brune, livide : le tronc est revêtu par dessus d'écailles ovales, lisses, très-entières dans leur bord, & posées sur dix-neuf rangées; le dos est d'une couleur pâle, & traversé par un grand nombre de larges bandes, brunes ou rougeâtres; l'abdomen est d'un jaune blanchâtre, sans mélange d'aucune autre couleur. La queue est arrondie, déliée, & couverte d'écailles dont la surface ne présente aucune saillie. Un des individus observés par Linné avoit environ deux pieds de longueur. *Linn. Amén. acad. 1, p. 306, 119, 495. L'Afrique.*

P—209 / 201 / 207 E—90 / 90 / 81

(1) *Séb. 11, pl. 18, fig. 4; ibid. pl. 54, fig. 2; ibid. pl. 86, fig. 1; ibid. pl. 51 & 52. Aldrov. Ray, syn. p. 291.*

* LA QUATRE-RAIES 112. *C. Quatuor-lineatus C. capite ovato, cataphracto : corpore olivaceo ; lineis utrinquè duabus longitudinalibus.*

La tête ovale, revêtue de plaques : le corps couleur d'olive, avec deux raies, de part & d'autre, longitudinales. (Pl. 39, fig. 1.)

Cette espèce de couleuvre, qui n'étoit pas encore connue, quoiqu'elle habite nos provinces, a la tête ovale, & garnie par dessus de neuf grandes écailles posées sur quatre rangs ; celles du dos sont relevées par une arête ; celles des côtés au contraire sont très-unies. Tout le corps est plus ou moins olivâtre ou fauve : sur ce fond, on voit quatre raies obscures qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures se prolongent jusqu'au dessus des yeux, & forment en cet endroit une espèce de tache noire très-alongée ; elles s'étendent ensuite jusqu'au dessus du museau, où elles se réunissent. On conserve au Cabinet du Roi un individu qui a trois pieds neuf pouces de longueur totale ; la queue n'a que huit pouces six lignes. Un caractère remarquable dans cette espèce, c'est d'avoir deux paires de petites plaques entre l'anus & les grandes plaques. J'ai vu l'année dernière, à la foire Saint-Germain, quatre individus vivans, qui se laissoient manier & entortiller sans faire le moindre mal. Le plus gros avoit plus de quatre pieds de longueur, & environ deux pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. Les personnes qui en avoient soin, m'ont assuré que tous les mois ils quittoient leur vieille peau pour en reprendre une nouvelle. En effet, j'ai vu plusieurs de ces dépouilles de la plus belle conservation. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p. 163. La Sicile, la Provence.*

P—218 E—73

LE SERPENT A COLLIER 113. *C. Natrix C. capite lanceolato, depresso : corpore saturatè olivaceo ; lineis utrinquè nigris, transversis : vitta duplex albida ad collum.*

La tête lancéolée, aplatie : le corps d'une couleur olivâtre foncée, avec des lignes noires, transversales de chaque côté : deux petites bandelettes blanchâtres autour du cou. (Pl. 35, fig. 3.)

Ce serpent, qu'on trouve fréquemment dans nos contrées, a la tête en fer de lance, aplatie, revêtue de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; savoir, deux presque carrées au bout du museau ; deux demi-circulaires composent le second rang ; trois remplissent l'espace qui se trouve entre les yeux ; & deux plus grandes que les autres, conformées en trapèze, forment la quatrième rangée. Les yeux sont vifs & pleins de feu ; les narines très-ouvertes, & situées, de part & d'autre, vis-à-vis le premier rang des plaques qui recouvrent les mâchoires ; celle d'en haut est bordée de quatorze écailles blanchâtres, marquées d'une ligne noire au point de leur réunion, & dont la grandeur augmente à mesure qu'elles s'éloignent de l'extrémité du museau. Il n'y en a que neuf sur le contour de la mâchoire inférieure ; elles sont plus petites que celles d'en haut. La gueule est armée, de part & d'autre, de deux rangées de dents crochues, inégales, & creuses en dedans : il y en a quinze au premier rang, & dix au second. Le tronc est revêtu d'écailles ovales, oblongues, relevées par une arête, excepté celles de la rangée inférieure des côtés ; celles-ci sont presque en losange & entièrement lisses. Tout le corps est d'une couleur d'olive foncée ; le museau est marqué d'une tache plus sombre ; & le cou de deux bandelettes blanchâtres, qui ne sont pas toujours très-sensibles. On voit sur les côtés des bandelettes noires, qui s'étendent transversalement. La surface inférieure du corps est mélangée de noir, de blanc, & de bleuâtre ; de manière que ces taches augmentent en nombre, en grandeur, & en intensité, à mesure qu'elles approchent de la queue, où les écailles sont presque entièrement noires. J'ai composé cette description sur un individu qui a été tué le 30 juillet 1759, dans un des fossés du chateau de Binanville, près Mantes-sur-Seine. Sa longueur totale étoit de trois pieds trois pouces ; & sa circonférence, dans l'endroit le plus épais, d'environ trois pouces quatre lignes. La tête avoit dix-huit lignes de longueur, & un pouce de large derrière les angles de la gueule. La queue avoit six pouces & demi de longueur ; elle se terminoit par une pointe dure d'environ trois lignes. Ce serpent est très doux & susceptible d'éducation. En Sardaigne, les Dames en nourrissent avec beaucoup de soin, leur donnent à manger sur la main, & reçoivent les caresses de cet animal sans éprouver la moindre frayeur. Il se plait dans les lieux humides, au milieu des eaux, & parvient quelquefois à la lon-

gueur de quatre pieds. *Linn. ſ. n.* 230. *L'Europe ; il eſt très-commun en Rouergue.*

$P\text{---}\frac{170}{108}$ $E\text{---}\frac{60}{53}\,\frac{}{56}$

On diſtingue deux variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la diſpoſition des couleurs.

a. Le corps d'un beau bleu, parſemé de points noirs & de bandelettes tranſverſales. M. Laurenti en a vu un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

b. Le corps bleu, marqué d'une petite ligne blanche de part & d'autre, & parſemé de taches noires ; celles du milieu du dos étoient blanches : le ventre étoit pareillement blanc, avec une tache noire de chaque côté. Cet individu faiſoit également partie de la collection de M. de Turri.

* L'Hydre 114. *C. Hydras C. capite parvo ; poné nucham maculis quatuor oblongis : corpore olivaceo ; maculis fuſcis, alternis, quadruplici ordine digeſtis.*

La tête petite ; quatre taches oblongues derrière la nuque : le corps olivâtre, avec quatre rangs de taches brunes, diſpoſées en quinconce.

M. Pallas a obſervé cette couleuvre dans le cours de ſon voyage en différentes provinces de la Ruſſie. Selon la deſcription qu'il en a donnée, ſa tête eſt petite ; ſa langue noire, très-longue ; & l'iris des yeux jaune : elle n'a point de crochets mobiles dans la gueule. On aperçoit ſur le derrière de la tête quatre taches noires, alongées, dont deux ſe réuniſſent en formant un angle plus ou moins ouvert. Le deſſus du corps préſente, ſur un fond olivâtre mêlé de gris, quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, diſpoſées en quinconce. Le deſſous du corps eſt tacheté de jaunâtre & de brun ; cette dernière couleur domine vers l'anus, ſur-tout au deſſous de la queue. Elle a cent quatre-vingts grandes plaques, ſans compter quatre écailles qui garniſſent le deſſus de l'anus. Sa longueur ordinaire eſt de deux ou trois pieds. Cette couleuvre forme, par ſes habitudes, la nuance entre l'ordre des ſerpens & celui des poiſſons. Elle vit continuellement dans l'eau, & ne va à terre que très-rarement, pour pondre ſes œufs ou pour mettre bas ſes petits. On la trouve dans la mer Caſpienne & dans les eaux des rivières qui ſe jettent dans cette mer. *Voyage de M. Pallas, vol. 1.*

* La Dione 115. *C. Dione C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà griſeo cæruleſcente ; vittis tribus fuſcis & lacteis, alternis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le deſſus du corps d'un gris bleuâtre, relevé par trois bandelettes brunes & blanches, poſées alternativement.

Au rapport de M. Pallas, la teinte & la diſpoſition des couleurs de ce ſerpent produiſent un effet agréable à la vue. Sa tête eſt ovale & garnie ſur le ſommet de grandes écailles. La gueule eſt dépourvue de crochets venimeux. Son corps eſt très-délié, orné par deſſus d'un gris tirant ſur le bleu : ce fond eſt relevé par trois raies longitudinales, d'un blanc très-éclatant, que font reſſortir des raies brunes, placées alternativement entre les raies blanches : le deſſous du corps eſt blanchâtre, grivelé de brun & ſouvent moucheté de rouge. L'arrangement & la teinte de ces diverſes couleurs ſont ſi bien aſſortis, que M. Pallas a donné à la *Dione* l'épithète de *Très-élégante.* A une ſi belle parure, elle joint encore la légereté des mouvemens & la douceur des habitudes. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds ; ſa queue alors n'a que ſix pouces. On la trouve aux environs de la mer Caſpienne, dans les déſerts qui environnent cette mer, & dont la terre eſt, pour ainſi dire, imprégnée de ſel. Elle ſe plaît auſſi ſur les collines arides qui ſont près de l'Irtish. *Voy. de M. Pall. vol. 2. Les environs de la mer Caſpienne.*

$P\text{--}\frac{200}{190}$ $E\text{--}\frac{65}{58}$

La Chaîne 116. *C. Getulus C. capite ovato, cataphracto : corpore nigro cæruleſcente ; faſciis linearibus, flavis, tranſverſis, quaſi concatenatis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'un bleu foncé, avec des taches étroites, jaunes, tranſverſales, comme enchaînées les unes avec les autres. (pl. 18, fig. 33.)

Catesbi a donné la deſcription & la figure de cette couleuvre qui a été enſuite obſervée par le Docteur Garden. Sa tête eſt ovale, aplatie ſur le ſommet, & anguleuſe ſur le contour des mâchoires. Le tronc eſt d'un bleu noirâtre ; & marqué, de diſtance en diſtance, d'une file tranſverſale de petites taches jaunes, qui repréſentent, en pluſieurs endroits, une eſpèce de chaîne. La continuité de ces bandelettes ne s'étend que juſques ſur le bord des plaques du ventre ; là, elles ſe partagent

en deux, & forment, par leur réunion avec les bandelettes du côté opposé, des compartimens semblables à des carrés oblongs. D'après la figure de grandeur naturelle que Catesbi a publiée, il paroît que sa longueur totale est d'environ deux pieds & demi; la queue seule est longue de six pouces. Le morceau détaché qu'on voit au dessus de la figure indiquée, représente la disposition des taches qui sont sous le ventre. *Linn. s. n.* 382. *Catesbi, Carol, p.* 52, *tab.* 52. *La Caroline.*

P—215 E—44

LE SATURNIN 117. *C. Saturninus C. capite oblongo, quadrilatero, trunco latiori : corpore ex cæruleo & livido nebulato.*

La tête oblongue, à quatre angles, plus large que le tronc : le corps nué de teintes bleuâtres & livides. (Pl. 21, fig. 40.)

On reconnoîtra cette couleuvre à la conformation de sa tête qui est étroite, anguleuse, garnie sur le sommet de grandes écailles polygones, & terminée antérieurement par un museau qui paroît tronqué. Les yeux sont gros, sphériques; les dents petites & flexibles. Le tronc est couvert d'écailles oblongues, étroites; celles qu'on voit sur le milieu des côtés, sont plus grandes & d'une forme ovale. Le tronc est d'une couleur pâle, & parsemé de bandes transversales, grisâtres, disposées comme par nuages. Les parties latérales de la tête sont panachées de taches bleues & blanches, ainsi que les mâchoires; le dessous du corps est blanc, mêlé de bleu. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds; celle de la queue égale la troisième partie de la longueur totale de l'animal. Le diamètre du corps, dans sa plus grande épaisseur, n'est que d'environ trois lignes. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *s. n.* 384. *Gronov. Zooph. p.* 20, *n.* 97. *Les Indes, la Guinée.*

P--192/147 E--125 *Gronov.*/120 *Linn.*

* LA GRONOVIENNE 118. *C. Gronovianus C. capite posticè dilatato : corpore suprà cærulescente; lineolis transversis, undulatis, nigris : abdomine subnigro.*

La tête élargie par derrière : le corps bleuâtre par dessus, avec de petites lignes noires, transversales, qui s'étendent par ondulations : le ventre noirâtre.

J'ai conservé à cette espèce l'épithète de *Gronovienne*, que M. Laurenti lui a donnée. Elle ressemble, par la forme du corps & de la tête, au *Serpent à collier;* mais elle en diffère par la teinte & la disposition des couleurs. Sur l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, conformée en croissant : ces deux taches sont séparées par une autre de couleur noire, qui se réunit à une semblable tache posée sur le milieu de la nuque. La surface supérieure du dos est traversée de petites raies noires, qui s'étendent par ondulations; le ventre est noirâtre. Suivant M. Laurenti, la partie inférieure du corps est revêtue du même nombre de plaques & d'écailles qu'on trouve sur la *Lisse. Laur. spec. med. p.* 75, *n.* 150. *Natrix Gronoviana.*

P—178 E—46

LE TRIANGULAIRE 119. *C. Buccatus C. capite squamis majoribus & triangulo fusco suprà nares insignito : corpore fusco; fasciis triginta circiter albis, transversis.*

La tête couverte d'écailles plus grandes, & ornée, au dessus des narines, d'un triangle brun : le corps brun, avec environ trente bandelettes blanches, transversales.

Le principal caractère distinctif de cette espèce consiste dans la forme de la tête qui est fort grosse, relativement à la longueur du tronc, & terminée antérieurement par un museau conique, très-obtus. Le fond de sa couleur est blanc, & relevé par une espèce de triangle brun au dessus des narines. Il y a deux bandelettes de cette même couleur qui commencent avant l'orbite des yeux, & qui s'étendent jusqu'à l'origine du cou. Le sommet de la tête est marqué encore de deux taches brunes. La gueule est grande, renflée en dessous, & garnie de petites dents. Le tronc est beaucoup plus mince que la tête; sa surface supérieure est couverte d'une large bande brune, échancrée de chaque côté, & entremêlée d'environ trente bandelettes blanches, étroites, transversales, qui vont se confondre avec la couleur jaunâtre de l'abdomen. La queue est très-effilée; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle du corps. Ce serpent n'a ordinairement que douze ou quinze pouces de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 29. *Les grandes Indes.*

P—107 E—72

* LA GROSSE-TÊTE 120. *C. Capitatus C. capite crasso, rotundato : corpore subfusco; fasciis transversis, vividioribus.*

La tête grosse, arrondie : le corps d'une

couleur foncée, avec des bandes transversales d'une teinte plus claire. (Pl. 42, fig. 2.)

La dénomination de cette espèce annonce assez le principal caractère qui la distingue. Sa tête est beaucoup plus grosse que la partie antérieure du corps; elle est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Elle n'a point de crochets venimeux. Le dos est couvert d'écailles ovales & unies. L'individu qui a servi de modèle à la figure que nous donnons, & qu'on conserve au Cabinet du Roi, paroît d'une couleur sombre, relevée sur le dos par des bandes transversales, irrégulières, d'une teinte plus claire. Il a deux pieds cinq pouces six lignes de longueur totale; & six pouces trois lignes, depuis l'anus jusqu'au bout de la queue qui se termine en pointe très-déliée. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 280. *L'Amérique.*

P—193 E—77

Le Collier 121. *C. Monilis C. capite ovato; punctis tribus albis in collo: corpore fusco; fasciis albidis, margine nigris, transversis.*

La tête ovale : trois petites taches blanches sur le cou : le corps brun, avec des bandes transversales, blanchâtres, lisérées de noir.

D'après la description que Linné nous a laissée, il feroit impossible de reconnoître la couleuvre dont il s'agit ici; heureusement on conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé du Japon sous le nom de *Kokura*. Nous allons tirer de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède les détails qui manquent dans le *Système de la Nature* de Linné. Le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs; celles du dos sont en losange & relevées par une arête. Le tronc est brun par dessus, & orné de petites bandes transversales, blanchâtres, & bordées d'une petite raie plus foncée que le fond. La surface supérieure de la tête, qui est blanche, lisérée de brun, présente trois taches brunes & alongées; mais ce qui sert principalement à le distinguer, ce sont trois petites taches blanches posées à l'endroit du cou, & qui semblent former une espèce de collier. Sa longueur totale est de dix-sept pouces; la queue est longue de quatre pouces dix lignes. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule. *Linn. f. n.* 381. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 173. *Le Japon, l'Amérique.*

P—164/170 E—82 *Linn.* / 85 *M. de la Cepède.*

Le Noir et fauve 122. *C. Fulvus C. capite subovato : corpore annulis nigris, totidemquè fulvis, fusco-maculatis cincto.*

La tête un peu ovale : le corps environné d'anneaux noirs & roux, tachetés de brun.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent qui lui fut communiquée par le Docteur Garden. Nous connoissons à peine la forme de sa tête. Son corps est orné d'environ vingt-deux anneaux noirs, entre lesquels sont disposés alternativement autant d'autres anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, & lisérés de blanc de part & d'autre. La longueur de la queue n'est que la douzième partie de celle du corps. J'ai eu occasion de voir cet hiver un individu de cette espèce, conservé dans l'esprit-de-vin : il avoit environ dix pouces de longueur; sa grosseur égaloit à peu près celle du doigt. Un Naturaliste anglois l'avoit apporté de la Caroline. *Linn. f. n.* 381. *La Caroline.*

P—218 E—31

Le Lemnisque 123. *C. Lemniscatus C. capite parvo, cataphracto : corpore glaberrimo, fasciis albis & nigris verticillato.*

La tête petite, couverte de plaques : le corps très-lisse, avec des bandelettes noires & blanches, disposées par anneaux. (Pl. 24, fig. 49.)

Il est aisé de reconnoître cette espèce de couleuvre à la forme de sa tête qui est très-courte, de la même épaisseur que le corps, & couverte de neuf écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux rhomboïdales entre les trous des narines; deux pentagones derrière celles-ci; trois autres, dont celle du milieu est la plus considérable, garnissent l'intervalle compris entre les yeux; & derrière ces organes, il y en a encore deux qui sont les plus grandes de toutes. Le sommet du museau est noirâtre : une bande de la même couleur parcourt transversalement le sommet de la tête; l'occiput est marqué d'une tache ronde. Les côtés de la mâchoire inférieure sont d'une couleur cendrée. Le tronc est revêtu de quinze rangées d'écailles rhomboïdales, un peu obtuses & lisses; celles du dos ont une teinte de rouille à leur sommet & dans leurs bords. Tout le corps est panaché de noir & de blanc : cette dernière couleur, qui est

comme le fond du tableau, est traversée par quarante-trois bandes blanches, dont la troisième est quatre fois aussi large que chacune des autres; & qui toutes s'étendent un peu plus en largeur sur l'abdomen que sur le dos. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ six pouces; sa grosseur égale celle d'une grosse plume de cygne. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 118, *n.* 6, *s. n.* 386; *mus. Adolph. Frid.* 34. *L'Asie.*

P—250/244/241 E—50/55/57

* LA COULEUVRE A ZONES 124. *C. Cinctus C. capite subovato, cataphracto : corpore fasciis transversis, albis, punctatis; totidemquè fuscis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps traversé alternativement de bandes blanches, mouchetées, & de bandes brunes.

Au premier coup-d'œil, cette espèce de couleuvre paroît se confondre avec l'*Annelé* & le *Noir & fauve;* mais, indépendamment des autres différences, celle-ci se distingue du premier par la disposition des couleurs; & du second, par le nombre des plaques & des écailles. On ne trouve point de dents venimeuses dans la gueule. Les écailles qui couvrent les mâchoires & le sommet de la tête, sont blanchâtres & lisérées de roux ou de brun; celles du dos sont unies & rhomboïdales. Tout le corps est revêtu alternativement, depuis la tête jusqu'au bout de la queue, de bandes transversales, plus ou moins larges, d'une couleur très-foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent & l'environnent. Les bandes blanches présentent quelques écailles tachetées de roussâtre à leur extrémité. Il y a au Cabinet du Roi un serpent de cette espèce, qui a un pied de longueur totale; la queue n'a qu'un pouce six lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens*, 334. *On ne connoît point encore le pays qu'il habite.*

P—165 E—35

LE PETALAIRE 125. *C. Petalarius C. capite ovato, cataphracto; squamis posticis majoribus : corpore fusco; suprà annulis circiter quinquaginta, albis.*

La tête ovale, couverte de plaques; les écailles de la nuque plus grandes que les autres; le corps brun, avec environ cinquante bandelettes blanches sur le dos. (Pl. 26, fig. 54.)

Comme la plupart des espèces de ce genre, le *Petalaire* a la tête d'une forme ovale, lisse, couverte de neuf plaques sur le sommet, & sur la nuque, de plusieurs écailles plus grandes que les autres. Les yeux sont étincelans; les dents petites & flexibles. Le tronc, au lieu d'être relevé en carène, est au contraire un peu concave vers le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales & unies. Tout le corps est brun, marqué, de distance en distance, d'une bandelette blanche, qui s'élargit vers les côtés; il y en a environ cinquante depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied neuf pouces de longueur; la queue seule a quatre pouces neuf lignes. Suivant Linné, cette couleuvre a beaucoup de ressemblance avec le *Péthole*, par son port, sa couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, qui est d'une couleur jaunâtre. On dit que le *Petalaire* est très-doux & même familier. Il s'introduit dans les maisons, y passe sa vie sous les toits, & y devient très-utile, en y faisant la guerre aux insectes & même aux rats dont il détruit un grand nombre : il se nourrit aussi de petits oiseaux. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 35, *s. n.* 387. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens*, 207. *Les Indes, le Mexique, l'île d'Amboine.*

P---212/219 E---102 *Linn.* /106 *M. de la Cepède.*

L'AGILE 126. *C. Agilis C. capite ovato, subdepresso : corpore annulis fuscis, albidisquè, alternantibus variegato.*

La tête ovale, un peu aplatie : le corps marqué alternativement de bandes brunes & blanchâtres. (Pl. 16, fig. 26.)

Selon Linné, ce serpent a la tête petite, ovale, un peu aplatie sur le sommet, à peine relevée en arête par les bords, & marquée transversalement d'une bande brune, qui va d'un œil à l'autre. Les narines sont grandes, tournées en arrière; les yeux assez gros; & les mâchoires armées de dents flexibles. Le front est couvert d'écailles ovales, un peu obtuses, & lisses. La queue est très-courte, arrondie. Tout le corps est traversé par des taches blanches & brunes, qui s'étendent autour du corps par bandes annulaires : les blanches

blanches ont une fois moins de largeur; les brunes sont parsemées de petits points noirs & carrés. La longueur de ce serpent est d'un pied; son épaisseur égale celle du petit doigt. Linné observe qu'il est très-difficile de compter les écailles de la surface inférieure de la queue. *Linn. s. n.* 381. *Les Indes*.

P---194/194/181 E---46/50/44

* L'Africain 127. *C. Africanus C. capite oblongo, anticè obtuso: corpore suprà cærulescente; subtùs albido, maculisque transversis, nigris vario.*

La tête oblongue, obtuse pardevant: le corps bleuâtre sur le dos; d'un blanc pâle par dessous, avec des taches noires, transversales.

Cette couleuvre a déjà été décrite par Séba, sous le nom de *Serpent bleu d'Afrique*. J'ai cru devoir lui donner l'épithète d'*Africain*, faute d'autre dénomination. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommet, obtuse pardevant, un peu plus large que le cou, & comprimée vers le museau. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en haut. Le tronc est assez long & effilé; sa plus grande épaisseur correspond au milieu de sa longueur. La queue est grosse. La surface supérieure du corps est bleuâtre; l'inférieure présente une multitude de taches noires, transversales, sur un fond blanchâtre. Sa longueur totale est d'environ deux pieds: on compte près de six pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Mus. de serp. p.* 67, *n.* 36. *L'Afrique.*

P—142 E—60

Le Cobel 128. *C. Cobella C. capite ovato, oblongo: corpore atro, lineolis albidis, transversis vario.*

La tête ovale, oblongue: le corps noir, avec de petites lignes blanches, transversales. (Pl. 12, fig. 16.)

La tête de ce serpent a une forme ovale, oblongue, prolongée antérieurement; elle présente une convexité assez remarquable sur le sommet, principalement vers les parties latérales de la tête, & se termine par un museau arrondi. La mâchoire supérieure dépasse considérablement celle de dessous. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc; il s'amincit ensuite de chaque côté, & finit postérieurement par une queue assez courte & un peu épaisse. Les écailles du dos & des côtés sont grandes, lisses, éclatantes, d'une figure ovale, presque quadrangulaire, & disposées à recouvrement. Le fond de la couleur est tantôt gris, tantôt brun; mais communément d'un noir assez foncé, avec une multitude de petites lignes blanches transversales. Le dessous du corps au contraire est blanchâtre, & parsemé de bandelettes noires, posées transversalement. Un individu mesuré par Gronou avoit un pied un pouce deux lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue: cette dernière partie n'avoit que deux pouces dix lignes. *Linn. s. n.* 378. *Gronov. Mus. de serpentib. p.* 66, *n.* 32. *Surinam.*

P---151/150 E---51 *Gronov.*/54 *Linn.*

a. Selon Gronou, le serpent qu'il a décrit n°. 15, appartient à l'espèce dont il s'agit ici. Il est brun & parsemé d'une multitude de très-petites taches blanches: la surface inférieure est blanchâtre. *Gronov. Mus. de serp. p.* 58, *n.* 15; *Zooph. p.* 20, *n.* 98.

P—191 E—75

b. Linné cite une autre variété de cette espèce, qui a le dos bleuâtre & orné d'un petit nombre de caractères blancs. De plus, on voit derrière les yeux une tache blanchâtre; & sous la queue, une teinte du plus beau blanc: mais lorsqu'on compare entre elles les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure, on trouve une différence très-considérable. *Linn. Amén. acad. vol.* 1, *p.* 502, *n.* 28.

P—138 E—62

* La Grivelée 129. *C. Virgata C. capite ovato, indistincto: corpore in dorso nigricante; lateribus lineis albis, fuscis, nigricantibus, transversis variegatis.*

La tête ovale, confondue avec le tronc: le corps noirâtre sur le dos, & varié sur les côtés de lignes noires, brunes, blanches, & transversales.

Cette couleuvre a la tête ovale, renflée sur le sommet, dirigée en pente vers le museau, couverte de grandes écailles, & confondue avec le cou. Le tronc est cylindrique depuis la tête jusqu'au milieu de sa longueur; il s'amincit ensuite par degrés insensibles, & se termine postérieurement par une queue mince & très-pointue. Les écailles du dos sont très-grandes & presque carrées. Les couleurs dont

ce serpent est orné sont très-remarquables ; le dos est sombre ou noirâtre ; les côtés sont agréablement mélangés de lignes transversales, blanches, noires, & sombres ; le dessous du corps est panaché de taches noires & blanches. Gronou a décrit un serpent de cette espèce, qui avoit dix-huit pouces de longueur. *Gronou, Muf. de serpentib. p. 64, n. 28. Surinam.*

P—160 E—60

**** *Espèces qui ont des bandes longitudinales sur le corps.*

* LE TRIPLE-RANG 130. *C. Ter-ordinatus C. capite subovato, cataphracto : corpore albido; maculis dorsalibus fuscis, triplici ordine dispositis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec trois rangées de taches brunes sur le dos. (Pl. 42, fig. 5.)

J'ai tiré la description & la figure de cette nouvelle espèce, de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède. Sa tête est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles; celles du dos sont ovales & relevées par une arête. La surface supérieure du corps présente, sur un fond blanchâtre, trois rangées longitudinales de taches d'une couleur brune. Ce serpent a environ un pied dix pouces de longueur totale; la queue n'a que quatre pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 332. L'Amérique.*

P—150 E—52

LE MOCQUEUR 131. *C. Vittatus C. capite ovato; vertice plano : corpore albido; fasciis nigris longitudinalibus : scutis margine fuscis, vittâque albidâ dentatâ sub caudâ.*

La tête ovale, aplatie sur le sommet : le corps blanchâtre, avec des bandelettes noires, longitudinales : les plaques du ventre brunes sur le contour, avec une ligne dentelée, d'une couleur blanche, sur la surface inférieure de la queue. (Pl. 15, fig. 22.)

Linné a donné une description détaillée de ce serpent, dans ses *Aménités académiques.* Suivant ce célèbre Naturaliste, sa tête est oblongue, ovale, un peu rétrécie pardevant, aplatie sur le sommet, couverte d'écailles polygones, & dirigée en pente vers le museau. Les yeux occupent la partie antérieure de la tête; ils sont d'une forme arrondie, & tournés en avant. Le tronc est oblong, comprimé par les côtés : sa plus grande épaisseur est entre la tête & l'anus ; après quoi il s'amincit par degrés insensibles, vers l'extrémité de la queue. Cette dernière partie est arrondie, un peu épaisse ; elle égale à peu près en longueur la quatrième partie du tronc. Les écailles du dos & des côtés sont petites, ovales, & disposées à recouvrement. Le sommet de la tête est d'une couleur noire, variée de petites lignes blanches & tortueuses. Le dos & les côtés sont pareillement blanchâtres, & marqués, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, de lignes noires, longitudinales. Les plaques du ventre sont blanches dans leur centre, & noires en leurs bords. On remarque sous la queue une bandelette blanche, qui forme alternativement des dentelures à droite & à gauche. Linné observe que le nombre des plaques & des écailles offre, dans cette espèce, beaucoup de variétés, dont voici les principales. *Linn. Amén. acad. 1, p. 30; muf. Adolph. Frid. p. 25. L'Amérique.*

P---146, 142, 142, 144 E---74, 78, 82, 75

* LA COULEUVRE A TÊTE-RAYÉE 132. *C. Cobra C. capite oblongo; rostro latissimo : corpore sub-albido : lineolis longitudinalibus in vertice; & fasciis transversis in dorso.*

La tête oblongue ; le museau très-large : le corps blanchâtre : des lignes longitudinales sur la tête, & des bandes transversales sur le dos.

Séba & Scheuchzer ont fait mention de ce serpent. Sa tête est oblongue, convexe sur le sommet, & se termine par un museau très-large, aplati, & obtus à l'extrémité. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous; l'une & l'autre sont armées de petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & disposées sur deux rangs. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc, qui se termine postérieurement par une queue courte, mais très-effilée. Tout le corps est revêtu de petites écailles rhomboïdales, lisses, luisantes, qui le recouvrent comme les tuiles d'un toit. Le fond de la couleur est blanchâtre. On voit sur la surface de la tête une multitude de petites lignes longitudinales, d'une couleur brune. Sur le dos, on remarque environ quarante bande-

lettes transversales, pareillement brunes, & bordées d'une teinte plus foncée. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Muf. de ferp. p. 63, n. 25. Surinam.*

P—165 E—75

* LE GRENOUILLER 133. *C. Raninus C. capite oblongo, anticè obtuso : corpore albicante; lineis longitudinalibus, maculisquè nigris in dorso & summis lateribus.*

La tête oblongue, obtuse pardevant : le corps blanchâtre, avec des lignes longitudinales & des taches noires sur le dos & sur le haut des côtés.

Gronou, qui nous a fait connoître cette espèce de couleuvre, trace ainsi ses principaux caractères. Sa tête est d'une forme oblongue, obtuse pardevant, plane sur le sommet, plus large que le cou, & amincie vers le museau. Le tronc est grêle, un peu plus gros vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités : la queue est mince & alongée. La surface supérieure du corps est agréablement diversifiée par des lignes longitudinales, noires; & par des taches de la même couleur : le ventre est blanchâtre. Il se nourrit de grenouilles; de là vient que je l'ai appelé *Grenouiller* (*Raninus*). Une cause semblable a déterminé MM. Linné & d'Aubenton à nommer *Murina* ou *Mangeur de rats*, une espèce de *Boa* qui fait sa nourriture des animaux de cette espèce. Il a environ dix-sept pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Muf. de ferp. p. 66, n. 34. Surinam.*

P—149 E—63

* LA SUISSE 134. *C. Helveticus C. capite ovato : corpore griseo; lineis nigris utrinquè lateralibus; fasciâ longitudinali & fuscâ in dorso.*

La tête ovale : le corps gris, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longitudinale brune sur le dos.

La tête de ce serpent est ovale, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule; mais la mâchoire supérieure est garnie, de part & d'autre, d'un double rang de petites dents aiguës & ferrées. Le dessus du corps est couvert d'écailles ovales, relevées par une arête; elles sont d'un gris cendré, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longitudinale sur le dos, composée de petites raies transversales, plus étroites, & d'une couleur plus pâle. Le dessous du corps est noir, & diversifié par des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes sous le ventre que sous la queue. Cette couleuvre parvient à la longueur de trois pieds: elle se plait sur le bord de l'eau, dans les bois touffus; on la trouve aussi dans les fossés, & sous les buissons qui croissent dans un terrain humide. Le peuple la regarde comme venimeuse, quoiqu'elle soit dépourvue des dents qui distillent le venin. M. le Comte de Rasoumowsky, qui nous l'a fait connoître, l'a nommée *Couleuvre vulgaire;* mais comme cette épithète a été déjà donnée à plusieurs espèces de serpens, M. de la Cepède l'a décrite sous le nom de *Suisse. M. le C. de Rasoumowsky, Hist. Nat. du Mont-Jorat, &c., tom. 1, p. 121. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, 326.*

P—170 E—127.

* LA CHATOYANTE 136. *C. Versicolor C. capite ovato, cataphracto : corpore griseo; lineis transversis, fasciam repandam in dorso efformantibus.*

La tête ovale, garnie de grandes écailles : le corps gris, avec une bande en zig-zag, formée de petites raies transversales.

Cette petite couleuvre se trouve aux environs de Lausanne. Sa tête est ovale, couverte par dessus de neuf grandes écailles, & d'une tache brune, presque en forme de cœur. Les yeux sont noirs, petits, animés; l'iris rouge; & la gueule dépourvue de crochets venimeux. Tout le dessus du corps est luisant, comme s'il étoit enduit d'huile, & d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies transversales, disposées en zig-zag. Les plaques & les écailles dont le dessous du corps est revêtu, sont d'un rouge brun, tachetées de blanc, & bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue : ces plaques sont chatoyantes au grand jour; & produisent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le sont aussi, mais beaucoup moins. Ce serpent parvient à dix-huit pouces de longueur, & à la grosseur d'une plume d'oie ou de cygne. On la trouve auprès des eaux, ou dans des fossés humides. *M. le C. de Rasoumowsky, Hist. Nat. du Jorat & de ses environs, vol. 1, p. 122, pl. 6. Lausanne.*

P—$\frac{160}{156}$ E—113.

LE DARD 136. *C. Jaculatrix C. capite ovato, parvo: trunco sensim attenuato, cinereo; fasciis tribus nigrescentibus.*

La tête ovale, petite : le tronc aminci par degrés insensibles, & d'un gris cendré, relevé par trois bandes noirâtres.

Cette couleuvre a la tête petite, d'une figure ovale, rétrécie vers le museau, & couverte sur le sommet d'écailles de différentes figures. Le tronc est effilé, sur-tout vers la queue qui est très-déliée & un peu plus courte que la moitié du tronc. Tout le corps est d'une couleur grise; ce fond est relevé par une bandelette brune, dont les bords sont d'un noir obscur; elle se prolonge sur toute la longueur du dos, depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. On voit sur chacun des côtés une autre bande pareille, mais plus étroite. Le dessous du corps est blanchâtre. Linné observe que le *Dard* a beaucoup de rapports avec le *Rayé. Linn. s. n.* 381. *Surinam.*

P—163 E—77

LE CHAYQUE 137. *C. Stolatus C. capite ovato, cærulescente : corpore suprà griseo; vittis duabus albis, longitudinalibus; & fasciis transversis, fuscis : scutis abdominalibus nigro-punctatis.*

La tête ovale, bleuâtre : le corps gris par dessus, avec deux bandelettes blanches, longitudinales, & des taches brunes transversales : des points noirs sur les plaques du ventre. (Pl. 14, fig. 21.)

Le *Chayque* a la tête ovale, convexe, courte, revêtue de grandes écailles d'une couleur bleuâtre. On trouve des crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule; ils sont attachés si près du gosier, que le serpent ne peut s'en servir que pour infester les animaux qui entrent dans sa gueule & dont il fait sa nourriture. La longueur de la queue égale la cinquième partie de celle du corps. Le dos est gris, traversé de bandelettes brunes, & marqué, sur toute sa longueur, de deux lignes blanches; le ventre est d'un bleu très-clair; les plaques qui le recouvrent sont marquées, de chaque côté, de deux points noirâtres. On prétend que sa longueur ordinaire est d'environ six pouces, & qu'il est de la grosseur du doigt. Suivant Séba, le mâle a neuf taches rondes & noirâtres sur les parties latérales du cou; la femelle en est dépourvue. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 26, *tab.* 22. *Séb.* 2, *tab.* 9, *fig.* 1. *L'Amérique.*

P—143 E—76

* LE XÉQUIPÈLE 138. *C. Xequipeles C. capite ovato, parvo : corpore cinereo; vittâ dorsali nigrâ, à rostro ad apicem caudæ protensâ.*

La tête ovale, petite : le corps gris, avec une bande noire sur le dos, qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue.

Sa tête est petite, d'une forme ovale, & distinguée du tronc. La plus grande épaisseur de ce serpent est vers le milieu du corps; sa grosseur en cet endroit est cependant moindre que celle de la tête. La queue est assez effilée; sa longueur égale à peine la troisième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris cendré : ce fond est obscurci sur le dos par une large bande noirâtre, bordée d'une teinte plus foncée, qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une bandelette semblable, mais plus étroite. Le ventre est blanchâtre. Cette couleuvre parvient ordinairement à la longueur de seize pouces. *Gronov. Mus. de serp. p.* 63, *n.* 26. *Surinam, l'Amérique.*

P—$\frac{161}{172}$ E—$\frac{77}{79}$

LE SITULE 139. *C. Situla C. capite subovato : corpore griseo, nigredine asperso : lineâ nigrâ in lateribus summis.*

La tête un peu ovale : le corps gris, parsemé d'une teinte noirâtre, & marqué à l'extrémité supérieure des côtés, d'une ligne noire.

La phrase spécifique renferme presque tous les caractères qui sont énoncés dans la description de Linné. Le corps a environ trois pieds de longueur totale, & un pouce d'épaisseur; il est d'une couleur grise, rembrunie par une teinte noirâtre : sur ce fond, on remarque, de part & d'autre, une ligne noire, échancrée, qui sépare le dos des parties latérales. La longueur de la queue égale à peine la huitième partie de celle de l'animal. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 44, *s. n.* 385. *L'Egypte.*

P—235 E—45

* LE SCHOKARI 140. *C. Schokari C. capite ovato, obtuso : corpore cinereo-fusco; vittis utrinquè duabus albis, unicâ tantùm margine nigrâ.*

La tête ovale, obtuse : le corps d'un cendré brun, avec deux bandes longitudinales, blanches, dont une seulement est lisérée de noir.

C'eſt encore une autre nouvelle eſpèce de couleuvre obſervée par Forskal dans l'Arabie heureuſe. Sa tête eſt d'une figure ovale, & garnie par deſſus de neuf grandes écailles poſées ſur quatre rangs. La gueule eſt dépourvue de crochets mobiles. Son corps eſt menu, d'un gris brun ſur le dos, & marqué, de part & d'autre, de deux bandelettes blanches, qui s'étendent depuis la tête juſqu'au bout de la queue, & dont une ſeulement eſt bordée de noir. Les grands individus de cette eſpèce ont quelquefois ſur le milieu du dos pluſieurs petites taches blanches, rangées à la file. Le deſſous du corps eſt blanchâtre, mêlé de jaune, & pointillé de brun vers le goſier. Le *Schokari* parvient ordinairement à la longueur d'un ou de deux pieds; ſa queue n'a guère alors que cinq ou ſix pouces. Il ſe plaît dans les bois qui croiſſent ſur les hauteurs. *Forskal, deſcript. animal. p.* 14. *L'Arabie.*

P—183 E—144

* Le Cravate 141. *C. Torquatus C. capite ovato: corpore livido, ſquamis margine albicantibus; collare albo.*

La tête ovale: le corps livide, avec des écailles blanchâtres à l'extrémité; un collier blanc.

La tête de ce ſerpent eſt ovale, convexe par deſſus, dirigée en pente ſur le front, & terminée antérieurement par un muſeau obtus. Le dos & les côtés ſont couverts d'écailles dont le bord ſupérieur eſt marqué d'une petite tache blanche, ce qui fait paroître toute la ſurface ſupérieure du corps comme marquée d'une multitude de points blancs, diſpoſés ſur des rangées longitudinales. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. Le ventre eſt blanchâtre. Le cou eſt entouré d'une bandelette blanche, qui le ſépare du tronc. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de deux pieds; il n'a que quatre ou cinq lignes de diamètre vers le milieu du tronc. *Gron. Zooph. p.* 19, *n.* 94. *La Guinée.*

P—201 E—68

L'Aurore 142. *C. Aurora C. capite ovato, cataphracto: corpore livido; dorſo ſaturatè flavo.*

La tête ovale, couverte de plaques: le corps livide; le dos d'un jaune foncé. (Pl. 14, fig. 20.)

La belle couleur orangée qui domine ſur le dos de ce ſerpent, imite cette teinte dorée qui précède le lever du ſoleil. Sa tête eſt ovale, revêtue de neuf grandes écailles, & d'une groſſeur égale à celle du cou. Les yeux ſont gros, ſaillans; les dents petites & flexibles; & les mâchoires garnies d'écailles ſur leurs bords. Le tronc eſt arrondi; il ſe termine par une queue aſſez groſſe, dont la longueur égale la ſixième partie de celle de l'animal. Tout le corps eſt couvert d'écailles rhomboïdales, d'une couleur livide: ce fond eſt relevé par une bande longitudinale, d'un jaune éclatant, qui règne ſur le dos. Suivant Séba, le ſommet de la tête eſt jaune & moucheté de rouge. L'*Aurore* a environ un pied de longueur & deux pouces de circonférence. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 25, *tab.* 19. *L'Amérique.*

P—179 E—37

Le Bali 143. *C. Plicatilis C. capite brevi, ovato: corpore livido, lateribus faſciâ longitudinali fuſcâ.*

La tête courte, ovale: le corps livide, marqué ſur les côtés d'une bande brune, longitudinale. (Pl. 9, fig. 7.)

Ce ſerpent a la tête ovale, liſſe, à peine anguleuſe, & recouverte d'écailles un peu plus grandes que celles du tronc. Ses yeux ſont plats; les ouvertures des narines preſque inviſibles, & ſituées au ſommet du muſeau. On peut à peine diſtinguer des dents dans la gueule. Le tronc eſt épais & relevé en carène ſur le dos. Il règne un pli ſur toute la ſurface de l'abdomen. La longueur de la queue ne forme que la cinquième partie de celle du corps. La ſurface ſupérieure eſt livide, & peinte ſur les côtés d'une bande longitudinale, formée par des écailles brunes, excepté à leur ſommet où elles ſont tachetées de blanc. La ſurface inférieure eſt blanchâtre & mouchetée de jaune ſur les côtés; de grandes plaques recouvrent cette partie. Il y a auſſi quelques points bruns épars ſur la partie inférieure du corps, & en particulier vers le cou & ſur les premières grandes plaques dont chacune eſt marquée d'un de ces points. Sa longueur ordinaire eſt d'environ deux pieds; il eſt plus gros que le pouce. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 23. *Ternate.*

P—130 E—46

Le Nez-retroussé 144. *C. Myćteriſans C. capite ovato, oblongo; naſo antrorſùm producto: corpore ſuprà carneo, vittâ utrinquè pallidâ.*

La tête ovale, oblongue; la mâchoire ſu-

périeure prolongée en forme de nez : le corps couleur de chair, avec une bandelette pâle sur les côtés. (Pl. 30, fig. 62.)

Ce serpent a la tête oblongue, étroite, plane en dessus, revêtue de plaques ; & les bords supérieurs relevés en arête très-aiguë. La mâchoire d'en haut se termine par un prolongement carré, d'une substance cartilagineuse, dont la forme imite celle d'un *nez retroussé*: la mâchoire inférieure est arrondie, plus large & plus courte que celle de dessus, & garnie intérieurement de deux espèces de verrues ; l'une & l'autre sont armées de fortes dents, mais qui ne sont pas venimeuses, selon Gronou. Linné au contraire a vu deux crochets mobiles sur un individu qu'il a observé. Celui qu'on conserve au Cabinet du Roi n'en a point. Le tronc est comprimé latéralement ; il est très-mince vers la tête, & couvert de petites écailles molles, oblongues, rétrécies, & rangées sur des lignes obliques qui se croisent. La queue est très-déliée ; sa longueur égale le tiers de l'animal, pris en totalité. Tout le corps est d'une couleur de chair, marquée par dessus d'une bandelette longitudinale, d'un brun clair, & de taches bleuâtres sur la partie antérieure du tronc. On voit sur les côtés une ligne blanche qui disparoit vers le milieu de la queue. *Linn. muf. Adolph. Frid.* 28, *f. n.* 389. *Gronov. muf.* 2, *p.* 59, *n.* 19. *L'Amérique.*

a. La teinte & la distribution des couleurs présentent beaucoup de différences, & constituent plusieurs variétés dans cette espèce. Un individu dont Séba a donné la description & la figure, étoit entièrement bleu sur le dos, & vert sous le ventre ; une bandelette blanche distinguoit, de part & d'autre, le dos de l'abdomen. Celui dont parle Catesbi étoit mélangé de vert & de bleu. *Séb.* 11, *tab.* 23, *fig.* 2. *Catesb. Carol.* 2, *tab.* 47.

P—192 E—167

LE TRISCALE 145. *C. Triscalis C. capite ovato, cataphracto ; corpore glauco ; lineis quatuor rufis in unam utrinquè coalescentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques sur le sommet : le corps d'un vert de mer, avec quatre lignes rousses sur le dos, qui se réunissent en une seule aux deux extrémités du corps.

Ce serpent a la tête d'une figure ovale, & revêtue de neuf grandes écailles sur le sommet. Le dos est d'une couleur verdâtre : sur ce fond, on remarque trois lignes rousses, qui se réunissent à l'endroit du cou ; celle du milieu se termine au delà. De plus, on observe, sur chacun des côtés, une ligne pareillement rousse, qui s'étend, ainsi que la ligne correspondante du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a quatre pouces six lignes de longueur totale ; la queue seule a trois pouces dix lignes. *Linn. f. n.* 385. *M. de la Cepede, Hist. Natur. des serpens*, 199. *Les Indes, l'Amérique.*

P—195 E—86

LE CORALLIN 146. *C. Corallinus C. capite minimo ; squamis duabus majoribus in occipite : corpore glauco ; lineis tribus fuscis in dorso.*

La tête très-petite, avec deux grandes écailles sur la nuque : le corps d'un vert de mer, marqué de trois lignes brunes sur le dos. (Pl. 23, fig. 44.)

Cette couleuvre est distinguée des autres espèces de ce genre, par la conformation de la tête qui est petite, & couverte sur la nuque de deux écailles beaucoup plus grandes que les autres. Les yeux & les narines sont d'une grandeur peu considérable. Les dents sont médiocres ; mais la mâchoire supérieure est armée de deux petits crochets rétractibles, qui distillent un venin très-subtil. Le tronc est couvert de dix-sept rangées d'écailles ovales, lisses, obtuses, séparées, dont chacune ressemble à une branche de corail ; celles de la première rangée latérale, de la troisième, & de la quatrième, sont marquées, de part & d'autre, d'une tache brune. La longueur de la queue ne fait que la cinquième partie de celle du corps ; elle est lisse & s'amincit par degrés insensibles. La couleur principale est d'un vert blanchâtre : ce fond est relevé par trois bandelettes brunes, qui parcourent toute la longueur du dos. Les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, sont rembrunies, & parsemées d'une multitude de points blanchâtres. La longueur ordinaire du *Corallin* est d'environ trois pieds ; sa grosseur est double de celle du pouce. La figure de Séba, qui a servi de modèle à la nôtre, représente ce serpent faisant tous ses efforts pour avaler un *lézard vert*, aussi gros que lui. Dans cet état, on voit ses mâchoires tellement ouvertes, qu'elles paroissent disloquées ; & cette dilatation extraordinaire ex-

plique comment les serpens avalent souvent des animaux d'une grandeur démesurée. *Linn. muf. Adolph. Frid.* 34, *f. n.* 384. *L'Asie.*

P—193 E—82

Le Serpent de Minerve 147. *C. Minervæ C. capite ovato, convexo; lineis tribus in vertice: corpore glauco; vittâ latâ, fuscâ, longitudinali in dorso.*

La tête ovale, convexe, avec trois raies sur le sommet: le corps d'un vert de mer, avec une bandelette brune, large, longitudinale sur le dos.

Les caractères suivans feront aisément connoître la couleuvre dont il s'agit ici. Sa tête est oblongue, convexe, lisse, marquée supérieurement de trois bandelettes brunes, longitudinales, dont les deux latérales passent à l'endroit qui correspond aux sourcils. Les yeux sont larges, & les dents flexibles. Le tronc est revêtu d'écailles lisses, d'un vert de mer livide: ce fond est relevé par une bande large, brune, qui s'étend sur le milieu du dos. Vers l'origine de la queue, on voit, de part & d'autre, une bandelette pareillement brune, mais presque insensible. La queue est très-effilée; sa longueur égale la troisième partie de celle du corps, qui n'a ordinairement que dix-huit ou vingt pouces. Dans sa plus grande épaisseur, cette couleuvre n'est pas plus grosse que le petit doigt. *Linn. muf. Adolph. Frid.* 36, *f. n.* 388. *Les Indes.*

P—238 E—50

L'Ibibe 148. *C. Ordinatus C. capite subcordato, cataphracto: corpore viridi maculato; vittâ longitudinali in dorso.*

La tête un peu en forme de cœur, revêtue de grandes écailles: le corps tacheté de vert: une bandelette longitudinale sur le dos. (Pl. 13, fig. 18.)

Ce serpent a la tête d'une forme qui imite celle d'un cœur; elle est un peu aplatie sur le sommet, & couverte de neuf grandes écailles. Le cou est plus mince que la tête: sa grosseur augmente par degrés insensibles, jusques vers le milieu du tronc; ensuite elle décroît dans la même proportion. La surface supérieure du corps est couverte d'écailles ovales, relevées par une arête. Le fond de sa couleur est d'un vert tacheté, suivant Catesbi; & bleu, selon Linné, avec des taches disposées comme par nuages. De chaque côté du corps, on remarque par dessous une rangée de points noirs, situés à l'extrémité des grandes plaques; & sur le milieu du dos, on observe une raie d'une couleur assez claire, qui s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a deux pieds de longueur totale; sa queue est longue de quatre pouces dix lignes. Il y a une particularité remarquable à l'égard des écailles qui recouvrent le dessous de la queue, c'est qu'il y a quatre grandes plaques entre l'anus & les premières paires des petites. *Linn. f. n.* 379. *M. le C. de la Cepède, Hist. des serp. p.* 322. *La Caroline.*

P—138 E—72 *Linn.* 74 *Gronov.*

Le Malpole 149. *C. Sibilans C. capite ovato, oblongo, angulato: corpore cærulescente; vittis quinque longitudinalibus, nigris; duabus verò albis.*

La tête ovale, oblongue, anguleuse: le corps bleuâtre, relevé par cinq bandelettes noires, & deux blanches, longitudinales. (Pl. 19, fig. 34.)

Cette espèce varie beaucoup, selon les différens pays qu'elle habite. Ordinairement, sa tête est ovale, un peu alongée, anguleuse au dessus des yeux, couverte de neuf grandes écailles d'une couleur pâle, panachée de taches oblongues, bleuâtres, d'une figure irrégulière, avec une bordure noire. Suivant Linné, les mâchoires sont marquées en leurs bords de six lignes blanches. Les narines sont petites & situées à l'extrémité du museau. Les dents sont très-courtes, mais redoutables par le venin qu'elles recèlent. La langue est longue & déliée, ce qui donne beaucoup de facilité à cette couleuvre pour retenir les petits animaux dont elle fait sa proie. Le tronc est revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête; celles du dos sont bleuâtres en leur disque, & entourées d'une bordure noire, qui prend une teinte très-foncée vers le sommet de chaque écaille. De plus, on voit une bande noire qui s'étend sur le milieu du dos: il y a de chaque côté une bandelette adjacente de la même couleur; ensuite une blanche; puis une noire sur les côtés de l'abdomen, qui est d'une couleur blanchâtre. L'assortiment de ces deux couleurs produit un coup-d'œil agréable. Le *Malpole* parvient à une longueur très-considérable; la queue forme la quatrième partie de sa longueur totale. Cette partie est d'une forme très-déliée; sa surface supérieure présente une couleur bleue, diver-

fifiée par une efpèce de réfeau noir, avec des bandes blanches longitudinales de part & d'autre. *Linn. f. n. 382, Amén. acad. 1, p. 302, n. 30. L'Afie.*

P—160 E—100

* Le Chapelet 150. *C. Margaritiferus C. capite magno, depreffo : corpore cæruleo; vittis tribus dorfalibus; media nigrefcente, albo-maculatâ; lateralibus verò albis.*

La tête grande, aplatie : le corps bleu, orné fur le dos de trois bandelettes; celle du milieu noire, tachetée de blanc; les deux latérales blanches. (Pl. 41, fig. 1.)

L'ordre & l'arrangement des couleurs offrent dans cette efpèce un caractère fi fenfible, qu'il eft prefque impoffible de ne pas la reconnoitre. Sa tête, qui eft grande en proportion du corps, eft aplatie par deffus, ainfi que par les côtés, & revêtue fur le fommet de neuf grandes écailles. Il n'y a point de dents venimeufes dans la gueule. Le tronc eft délié, & garni jufqu'au bout de la queue d'écailles liffes, rhomboïdales. De chaque côté de la tête, on remarque trois, quelquefois quatre taches à peu près de la grandeur des yeux, rangées à la file, & formant une ligne qui paffe par l'endroit de ces organes. Le fommet de la tête préfente auffi des taches d'un bleu clair, bordées de noir, & placées avec fymétrie. Le deffus du corps eft bleu & marqué de trois bandelettes longitudinales; celles des côtés font blanches; celle du milieu eft noire, & chargée de petites taches blanches, ovales, entremêlées de points blancs; la furface inférieure eft garnie de plaques blanches, ponctuées de noir à chaque extrémité, ce qui forme deux rangées de points noirs fous le ventre. Cette defcription a été faite fur un individu de cette efpèce, qu'on conferve au Cabinet du Roi; il a un pied cinq pouces fix lignes de longueur totale; la queue a cinq pouces fix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hift. Nat. des ferp. p. 246. On ne fait pas quel pays il habite.*

P—166 E—103

L'Ammodyte 151. *C. Ammodytes C. capite triangulari; roftro apice quafi cornuto : corpore fubviridi; fafciâ dorfali nigrâ, denticulis alternis,*

La tête triangulaire; une efpèce de petite corne à l'extrémité du mufeau : le corps verdâtre, avec une bande noire fur le dos, dentelée dans un ordre alternatif. (Pl. 7, fig. 1, 2 & 3), *fous le nom de vipère.*

L'*Ammodyte* a la tête plus large par derrière, & terminée antérieurement par un mufeau redreffé, haut de deux lignes, femblable à une corne par fa figure, mais d'une fubftance charnue, mobile en arrière, & couverte, ainfi que toute la furface de la tête, de très-petites écailles. Entre cette efpèce de corne & les yeux, on obferve, de chaque côté, un tubercule faillant. Les narines font fituées, de part & d'autre, à la bafe de ces tubercules. Les yeux font couverts d'une écaille unique, qui fait la fonction de paupière : il y a auffi fur l'occiput deux écailles un peu plus grandes que les autres. La mâchoire fupérieure eft armée de deux dents affez grandes, aiguës, & renfermées dans une véficule pleine de venin; la mâchoire inférieure n'a que de très-petites dents incapables de nuire. Le tronc fe termine par une queue déliée, & longue feulement d'un travers de doigt. La couleur de ce ferpent eft d'un vert pâle; le dos eft comme partagé dans le milieu par une bande noire & dentelée alternativement; le bord des lèvres eft panaché de blanc & de noir. Sa longueur eft d'environ un pied. L'individu que Linné a décrit fut pris au moment où il faifoit fon repas d'un lézard auffi gros que lui, & qu'il avoit déjà avalé jufqu'aux pattes de devant. Sa morfure communique un poifon très-actif. On prétend que ceux qui en ont été atteints, meurent au bout de trois heures. C'eft le ferpent connu fous le nom de *Vipère cornue d'Illyrie*. Il me paroit que l'individu repréfenté fur la *planche feptieme*, eft un *Ammodyte. Aldrov. ferp. 169. Linn. Amén. acad. 1, p. 506. En Orient.*

P—142 E—32

M. Laurenti a vu, dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, deux *Ammodytes* qui avoient été apportés des environs de *Caftel de Duino*, en Illyrie, & qui paroiffoient former deux variétés dans cette efpèce.

a. L'un avoit tout le corps brun. *Laurent. fpec. med. n. 220.*

b. L'autre étoit d'un bleu pâle. *Ibid.*

La Vipère 152. *C. Berus C. capite oblongo, pofticè dilatato : corpore fufco; vittâ dorfali atrâ, dentato-repandâ.*

La tête oblongue, élargie par derrière : le corps brun, avec une bandelette noire, dentelée en zig-zag fur la furface du dos.

On reconnoitra facilement ce ferpent dangereux par la forme de fa tête qui eft aplatie fupérieurement, élargie par derrière, & amincie

amincie du côté du museau, où elle se termine en s'arrondissant. Le bord des mâchoires est revêtu d'écailles plus grandes que celles du dos, tachetées de blanc & de noir; elles forment un rebord assez saillant. Le dessus du museau est garni de plaques polygones; le sommet postérieur présente une multitude de petites écailles disposées à recouvrement. Les yeux sont pleins de feu. Le nombre des dents varie suivant les individus; il est souvent de vingt-huit à la mâchoire supérieure, & de vingt-quatre à l'inférieure; mais toutes les vipères ont, de chaque côté de la mâchoire supérieure, une ou deux, & quelquefois trois ou quatre dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues, & très-aiguës. Ordinairement elles sont couchées en arrière le long de la mâchoire, & alors leur pointe ne paroît point; mais lorsque la vipère veut mordre, elle les relève & les enfonce dans la plaie, en même temps qu'elle y répand son venin. Auprès de la base de ces grosses dents, & hors de leurs alvéoles, on trouve, dans des enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents crochues, inégales en longueur, conformées comme les dents canines, & qui paroissent destinées à remplacer ces dernières, lorsque la *Vipère* les perd par quelque accident. M. l'Abbé Fontana en a trouvé depuis deux jusqu'à huit. Le cou est beaucoup plus étroit que la tête: il augmente ensuite de grosseur, par degrés insensibles, jusques vers le milieu du tronc; & s'amincit dans la même proportion en tirant vers la queue qui est grosse, très-courte, & obtuse. Toutes les écailles de la surface supérieure sont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de chaque côté, où les écailles sont unies, arrondies, & un peu plus grandes que les autres. Le fond de la couleur est d'un roux tirant sur le brun dans les mâles, & d'un gris cendré dans les femelles. Sur l'un & sur l'autre, individu on remarque une bande noire, dentelée en zig-zag, qui parcourt toute la longueur du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue: il y a de chaque côte une rangée de points noirs, disposés de manière que chacun répond à l'angle rentrant de la bande dorsale. Le sommet de la tête est marqué de deux taches noires, oblongues, qui, par leur réunion, forment un angle aigu au dessus des yeux. Le ventre est garni de grandes plaques couleur d'acier, & d'une teinte plus ou moins foncée. La longueur totale de la *Vipère* est communément de deux pieds; la queue n'a que trois ou quatre pouces. On a observé que cette partie est plus longue & plus grosse dans le mâle que dans la femelle. Il résulte des expériences que M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont faites sur la morsure des *Vipères*, que ce poison dangereux n'a point d'effet sur les animaux qui n'ont pas de sang; il paroît aussi qu'il ne peut pas donner la mort aux *Vipères* elles-mêmes: & à l'égard des animaux dont le sang est chaud, la morsure de ce serpent est d'autant plus funeste, que leur grosseur est plus considérable, de telle sorte qu'on peut présumer qu'il n'est pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiseaux. On s'est assuré, par des expériences faites avec soin, que ce venin est d'autant plus dangereux, qu'il a été distillé en plus grande quantité dans les plaies, par des morsures répétées. En un mot, on peut conclure que le poison de la *Vipère* est funeste en raison de sa quantité, de la chaleur du sang, & de la petitesse de l'animal mordu. Il est encore d'autres causes, comme la chaleur de la saison, la température du climat, & l'état de la *Vipère* plus ou moins irritée, qui peuvent exalter le principe venimeux. Nous avons indiqué, dans l'Introduction à cet Ouvrage, les remèdes les plus efficaces qu'on ait découverts jusqu'ici contre la morsure de ce serpent. *Linn. s. n. 377. Laur. spec. med. p. 192. Les contrées de l'Europe.*

P—146 E—39

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par l'intensité ou la disposition des couleurs.

a. Le sommet de la tête marqué d'une tache divisée en plusieurs parties; une bandelette dentelée en zig-zag sur le milieu du dos; les taches antérieures des deux rangées latérales, réunies; celles de derrière séparées & disposées à la file. *Séb. 11, pl. 59, fig. 1.*

b. La tête variée de blanc & de noir: le corps roux, avec une bandelette en zig-zag d'un jaune foncé, sur le milieu du dos. *Séb. 11, pl. 36, fig. 2. L'île Saint-Eustache.*

c. Le sommet de la tête marqué, de part & d'autre, d'une tache blanche, renfermée dans une espèce d'arc noirâtre; la bandelette du milieu du dos d'un jaune noirâtre, dentelée en zig-zag pardevant, & composée par derrière de taches rondes, réunies. *Séb. 11 pl. 33, fig. 5. Les Indes orientales.*

d. Des taches rondes d'un brun foncé sur la partie antérieure du dos; elles se réunissent ensuite en une bandelette interrompue, qui s'étend par ondulations jusqu'au bout de la queue où ces taches se séparent encore, & forment des bandes transversales. *Séb.* 11, *pl.* 9, *fig.* 8. *Les Indes orientales*.

e. Une petite saillie à l'extrémité supérieure du museau : le corps parsemé, sur la surface supérieure, de lignes noires, qui imitent des chiffres ou des caractères de différentes figures; le dessous du corps d'une couleur d'acier, avec des teintes jaunes. C'est la *Vipère* de Charas. *Le Dauphiné*, *le Lyonnois*, *le Poitou*.

f. Point de saillie à l'extrémité supérieure du museau; deux taches oblongues & obliques sur la nuque : le corps marqué par dessus de petites lignes noires, transversales, qui forment, par leur disposition, quatre bandes longitudinales. Sur la partie antérieure du dos, ces lignes sont réunies; & sur la queue, elles forment une bandelette en zig-zag. C'est sur cette *vipère* que Redi a fait ses expériences. M. Laurenti, qui a observé plusieurs individus en Autriche, prétend que cette *vipère* & la précédente sont deux espèces très-distinctes : il s'est assuré, par des expériences réitérées sur des animaux, que les morsures de celle-ci sont toujours mortelles; mais il a découvert que la gentiane & le mercure *gommeux* étoient un remède infaillible contre le venin de ce serpent.

Le Rayé 153. *C. Lineatus C. capite oblongiusculo, depresso : corpore cærulescente ; lineis quatuor longitudinalibus, fuscis ; areâ cæruleâ in medio dorsi.*

La tête un peu oblongue, aplatie : le corps bleuâtre, marqué de quatre lignes brunes; une bande bleue sur le milieu du dos. (Pl. 17, fig. 30.)

Le *Rayé* a la tête d'une forme ovale, oblongue, lisse, & aplatie. Les yeux sont grands; les dents flexibles; & le contour des mâchoires d'une couleur blanche. Le tronc est bleuâtre : on remarque sur ce fond une bande plus foncée qui règne sur le milieu du dos, & qui se prolonge depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Il y a de part & d'autre, sur les côtés, deux petites lignes brunes, très-rapprochées l'une de l'autre, qui parcourent également toute la longueur du corps : ces deux lignes se confondent vers la partie postérieure de la tête, & forment une bandelette qui embrasse le globe de l'œil, & va se réunir, à l'extrémité du museau, avec la bandelette du côté opposé. La surface inférieure du corps est entièrement aplatie. La longueur de la queue n'est que la troisième ou la quatrième partie de celle du corps. Le nombre des plaques & des écailles n'est pas absolument déterminé : Linné a observé à cet égard quelques légères différences. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 30, *s. n.* 382. *L'Asie.*

P---169, 165, 161 E---82, 81, 80

La Pelie 154. *C. Pelias C. capite fusco ponè oculos & in vertice : corpore suprà vittis duabus nigris ; subtùs viridi, utrinquè lineâ flavâ.*

La tête brune sur le sommet & derrière les yeux : deux bandelettes noires sur le dos; le dessous du corps vert, avec une bandelette jaune de part & d'autre.

Ce sont là tous les détails que nous avons sur cette espèce de serpent qui faisoit partie de la collection de M. de Géer. Comme Linné est le seul Naturaliste qui en ait parlé, il ne nous reste aucune ressource pour compléter la description qu'il en a donnée. *Linn. s. n.* 386. *Les Indes.*

P—187 E—103

Le Saurite 155. *C. Saurita C. capite ovato, convexo : corpore fusco, longissimo ; lineis tribus in dorso, virescentibus.*

La tête ovale, convexe : le corps brun & très-alongé, avec trois lignes verdâtres sur le dos. (Pl. 23, fig. 45.)

Ce serpent, suivant Catesbi, a la tête ovale, convexe sur le sommet, dirigée en pente antérieurement, & terminée par un museau pointu. Son corps est très-délié : ses proportions sont très-agréables; & on doit le reconnoître avec d'autant plus de plaisir, qu'étant très-actif, il réjouit la vue par la rapidité & la fréquence de ses mouvemens. Le *Saurite* est d'un brun foncé, avec trois raies longitudinales, blanches ou vertes, qui s'étendent depuis la tête jusqu'au dessus de la queue. Il a le ventre blanc. *Catesb. Carol.* 2, *tab.* 52. *Linn. s. n.* 385. *La Caroline.*

P—156 E—121.

Le Maure 156. *C. Maurus C. capite subovato, cataphracto : corpore suprà fusco ; lineis dorsalibus duabus ; subtùs atro.*

La tête un peu ovale, garnie de plaques : le corps brun par dessus, avec deux lignes longitudinales sur le dos; le ventre noir.

Ce serpent est du nombre de ceux qui ne sont pas venimeux. Sa tête ovale est recouverte sur le sommet de neuf écailles plus grandes que celles du corps. Le tronc est arrondi, & revêtu pareillement de petites écailles ovales, mais relevées par une arête. Son dos est brun & marqué de deux lignes longitudinales, d'où partent, de chaque côté, plusieurs bandes noires, qui s'étendent jusqu'à l'abdomen : cette dernière partie est d'un noir foncé. On voit un individu de cette espèce au Cabinet du Roi. *Linn. s. n. 379. Les environs d'Alger.*

P—152 E—66

***** *Espèces dont les caractères ne sont pas encore parfaitement connus.*

* Le Cobra 157. *C. Cobra C. capite elongato, teretiusculo : corpore compresso, toto fusco.*

La tête alongée, un peu arrondie : le corps comprimé latéralement, & d'une couleur entièrement brune.

Cette nouvelle espèce, que M. Laurenti a décrite d'après un individu qui faisoit partie la collection de M. le Comte de Turri, est remarquable par quatre crochets venimeux qu'on trouve dans la gueule, deux à la mâchoire supérieure, & deux à celle de dessous. Son corps est comprimé par les côtés, relevé en carène sur le milieu du dos, & couvert d'écailles lisses, d'une couleur entièrement brune : les écailles du dos sont plus grandes que les autres. Nous regrettons que la description de M. Laurenti soit si concise, & qu'il n'ait point indiqué le nombre des plaques & des écailles dont le dessous du corps est revêtu. *Laur. spec. med. p. 103, n. 227. Vipera Cobra.*

* La Gemone 158. *C. Gemonensis C. capite subovato ; inter oculos fasciâ brevi, atrâ : corpore maculis luteis, margine fuscis, anticè ordinatis, posticè confluentibus.*

La tête un peu ovale ; une petite bande noire entre les yeux : le corps couvert de taches jaunes, bordées de brun; elles sont disposées avec symétrie sur la partie antérieure du dos, & confuses par derrière.

Un individu de cette espèce fait partie de la riche collection du Cabinet de M. le Comte de Turri. Sa tête, vue pardevant, présente des couleurs différentes. Il y a une petite bande noire entre les deux yeux ; une autre fort large sur le sommet ; & une autre très-longue sur le derrière de la tête. La nuque est surmontée de deux grandes taches ; à la suite de celles-là, on en voit d'autres plus petites, d'une couleur jaunâtre dans le centre. Elles sont d'abord disposées sur plusieurs rangs ; ensuite, vers la partie postérieure du dos, elles ne suivent aucun ordre ni symétrie. Le mâle est distingué de la femelle, en ce que le fond de la couleur est d'un jaune très-éclatant à l'endroit où sont les grandes taches ; tandis que la femelle n'offre qu'une couleur blanche. *M. Laur. spec. med. p. 76, n. 153. Gemone.*

* Le Très-long 159. *C. Longissimus C. capite subtriangulari, cataphracto : corpore longissimo, fusco-nigricante, punctis raris, luteis conspersо.*

La tête presque triangulaire, couverte de plaques : le corps très-long, d'un brun noirâtre, parsemé de points jaunes & rares.

La tête de ce serpent, dit M. Laurenti, se distingue du tronc. Vers l'occiput, on voit, de part & d'autre, une tache pâle & presque insensible, qui part des angles de la gueule. Le corps est très-long & d'une grosseur à peu près égale. La couleur du dos est d'un brun très-foncé, moucheté de jaune ; le dessous du corps est d'un gris cendré uniforme. Nous ne connoissons ni ses dimensions, ni le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure. *M. Laur. spec. med. p. 74, n. 145. L'Autriche.*

* L'Œillé 160. *C. Ocellatus C. scutellis cinereis : corpore cærulescente ; ocellis atris, quadruplici serie longitudinali.*

Le dessous du corps d'un gris de cendre : le corps bleuâtre, avec des taches œillées, noires, disposées sur quatre rangs.

M. Laurenti a vu un individu de cette espèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri ; mais il n'a point donné de description détaillée. Il observe uniquement que le centre des taches œillées étoit bleu ; & que les taches des rangées latérales étoient plus grandes que les autres. *Laur. spec. med. p. 84, n. 179. L'Afrique.*

a. Le même auteur décrit encore comme variété de cette espèce, un autre serpent dont il est fait mention dans Séba. Le dessous du corps est d'un roux jaunâtre ; le dos d'un rouge clair, avec des taches en forme d'yeux, couleur d'écarlate. *Ibid. p. 85. Ceylan, la Chine.*

* Le Zèbre 161. *C. Zebra C. scutellis cærulescentibus; lineis radiatis fuscis: corpore albo-cærulescente; fasciis fusco-nigris, quas lineæ duæ longitudinales albæ dirimunt. Laurenti, spec. med. p. 85, n. 180. Coronella fasciata.*

Le ventre bleuâtre, avec des lignes brunes, posées en forme de rayons: le corps d'un blanc qui tire sur le bleu, marqué de bandes d'un brun très-foncé, qui sont partagées par deux lignes blanches, longitudinales.

Ce sont là encore tous les détails que M. Laurenti nous a donnés sur un serpent venu d'Afrique, qu'il a observé chez M. le Comte de Turri. Je l'ai appelé *Zèbre* en françois, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une dénomination plus convenable.

* La Spatule 162. *C. Lati-rostratus C. corpore lævigatissimo, diluté fuscente; fasciis raris, albo subfuscescentibus: rostro depresso, plagioplateo. Laur. spec. med. p. 86, n. 184. Coronella Lati-rostra.*

Le corps très-lisse, d'un brun clair, avec quelques bandes d'un blanc tirant sur le brun: le museau comprimé & aplati.

M. Laurenti ne donne point d'autres caractères que ceux qui sont énoncés dans la phrase descriptive. Il parle ensuite d'une variété de cette espèce, qu'il a vue chez M. le Comte de Turri.

a. Les intervalles qui séparent les bandes sont plus petits que les bandes elles-mêmes, & ont une forme elliptique: les bandelettes sont jaunâtres vers la région du ventre, & se réunissent en cet endroit. *Ibid.*

* La Tête ronde 163. *C. Cerastoïdes C. capite subgloboso, magno: corpore albo-subfuscescente; maculis diluté fuscescentibus; dorsalibus ellipticis, unâ serie positis.*

La tête grosse, presque sphérique: le corps d'un blanc lavé de brun, avec des taches d'un brun clair; celles du dos sont elliptiques & disposées sur une seule rangée.

Le corps est très-lisse, comme celui de la *Spatule*: on voit de plus deux taches longitudinales sur l'occiput. *M. Laur. spec. med. p. 86, n. 185. Coronella Cerastoïdes.*

a. Le serpent que M. Laurenti a décrit sous le nom de *Coronella-Tæniata*, ne paroit être qu'une variété de celui-ci. Sa tête est pareillement grosse & sphérique; il y a une bande brune, très-foncée sur le milieu du dos: le haut des côtés est d'un brun clair; le bas des parties latérales & le dessous du corps présentent une teinte d'un blanc qui tire sur le brun. Le Naturaliste que nous venons de citer a vu ces deux serpens dans le cabinet de M. le Comte de Turri. Il observe qu'ils ont de très-grands rapports avec la *Spatule*, & qu'il est très-difficile d'assigner les caractères qui les distinguent. *Laurenti, ibid. p. 86, n. 186.*

* Le Parqueté 164. *C. Tessellatus C. capite elongato: corpore toto suprà nigro, fuscoquè alternè tessellato; subtus atro, utrinquè maculis albis, squammæ-formibus, inæqualibus. Laur. spec. med. p. 87, n. 188.*

La tête alongée: tout le corps marqué par dessus de taches noires & brunes, formant alternativement des espèces de compartimens; le dessous du corps noir, avec des taches blanches, inégales, qui imitent des écailles.

Je ne fais que traduire la description de ce serpent qu'on lit dans l'ouvrage de M. Laurenti. Il a eu occasion d'en voir un individu chez M. le Comte de Turri. Pourquoi n'indique-t-il pas ses dimensions, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent le dessous du corps, & les autres caractères essentiels pour reconnoître cette nouvelle espèce?

* L'Anguiforme 165. *C. Anguiformis C. corpore albido; fasciis fuscis, integris; subtùs obliquè concurrentibus: anulis densissimis.*

Le corps blanchâtre, avec des bandes brunes, entières, dont la direction est oblique par dessous le corps: les anneaux sont très-serrés.

Il ressemble, dit M. Laurenti, à l'espèce d'*Anguis* que nous avons nommé le *Rayé*; mais il en diffère par le caractère essentiel à cette famille. L'Auteur que nous venons de citer a fait cette description sur un individu qu'il a vu chez M. de Turri. *Laurenti, spec. med. p. 85, n. 182. Coronella Anguiformis.*

* Le Javanois 166. *C. Javanus C. corpore albo; maculâ transversali rufâ in rostro; albâ per oculos: tæniâ longitudinali duplici in anticâ corporis parte excurrente; maculisquè rhomboïdalibus versùs caudam.*

Le corps blanc; une tache rousse, transversale sur le museau; une autre d'une couleur blanche sur les yeux: deux bandelettes longitudinales sur la partie antérieure du dos; & des taches rhomboïdales vers la queue.

Séba est le premier Naturaliste qui ait fait

mention de ce serpent. M. Laurenti, qui a vu un individu de cette espèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, en a donné une description un peu plus détaillée, mais dont les caractères suffisent à peine pour reconnoître cet animal. Suivant ce Naturaliste, le fond de la couleur est blanc; la tête est marquée transversalement d'une bandelette d'un roux foncé, située entre les yeux & l'extrémité du museau; une autre bandelette blanche passe sur les yeux; & une raie longitudinale s'étend, de part & d'autre, sur la partie antérieure du dos. De plus, on voit sur le milieu & sur la partie postérieure du tronc, des taches rhomboïdales, dont le centre présente une teinte blanchâtre: celles des côtés sont plus petites, d'une figure irrégulière, & d'une couleur uniforme; celles de la queue sont très-rapprochées les unes des autres. M. Laurenti n'a point assigné le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, ni les dimensions de ce serpent. *Séb. 1, pl. 10, fig. 2. Laur. spec. med. p. 96, n. 212.*

* LE HIKKANELLE 167. *C. Hikkanella C. corpore cinereo; maculis dilutè cæruleis, ordine positis.*

Le corps gris, orné de taches d'un bleu céleste, disposées avec ordre.

A juger de la conformation extérieure de ce serpent par la description & les figures que Séba nous a laissées, il paroît que sa tête est d'une forme ovale, aplatie sur le sommet, & couverte de grandes écailles. Le fond de la couleur est gris, & parsemé de belles taches bleues, disposées en quinconce. La queue est rayée de bleu; & le ventre blanchâtre, marqué transversalement de bandelettes brunes. Séba a trouvé, sur tous les individus qu'il a observés, deux testicules hérissés de piquans, & placés de chaque côté de l'anus. On prétend qu'en Amérique, ce serpent donne la chasse aux rats & aux souris avec autant d'adresse que le chat domestique. Il y a apparence aussi que c'est de cette espèce dont a parlé Schouten, lorsqu'il dit qu'on trouve dans le Malabar, des serpens que les Hollandois ont nommés *Preneurs de rats*, parce qu'ils vivent effectivement de rats & de souris comme les chats, & qu'ils se nichent dans les toits des maisons. Il ajoute encore, que loin de nuire aux hommes, ils passent sur le corps & le visage de ceux qui dorment, sans leur causer aucune incommodité. Ils descendent dans les chambres d'une maison, comme pour les visiter; & souvent ils se placent sur le plus beau lit. On embarque rarement du bois de chauffage, sans y jeter quelques-uns de ces animaux, pour faire la guerre aux insectes. *Séb. 11, pl. 75, fig. 1, 2, 3, 4, 5. Laurent. spec. med. p. 88, n. 192. Coronella-Catus, Hist. gén. des Voy. édit. in-12, vol. 43, p. 346. L'Amérique, les Indes.*

LE GUIMPE 168. *C. Ovivorus C. corpore suprà albo nigroquè variegato; abdomine argenteo.*

Le dessus du corps varié de blanc & de noir; le dessous argenté.

J'ai tiré les caractères que j'énonce dans la phrase descriptive, de l'Histoire Naturelle du Brésil, par Marcgrave, servant de suite à celle de Pison. Cet Auteur s'exprime ainsi, en parlant des différentes variétés du *Guimpe* qu'il a observées. « On m'apporta, dit-il, un serpent long de quatre pieds, & dont l'épaisseur varioit depuis un doigt jusqu'à cinq. » Les écailles du ventre étoient d'une couleur » argentée, très-éclatante; le reste du corps » étoit mélangé de noir & de blanc: la queue » paroissoit formée de six anneaux argentés. » Ce serpent avoit à chaque mâchoire six dents » aiguës.

» J'ai eu un autre individu, dont tout le » corps étoit peint d'une couleur de rouille, » à l'exception du ventre qui étoit blanc. Il » avoit environ trois pieds de long, sur deux » pouces de diamètre, à l'endroit de sa plus » grande épaisseur. Ces serpens entrent dans » les maisons, où ils dévorent les œufs des » poules ». *Linn. f. n. 385. Le Brésil.*

P—203 E—73

* LE SERPENT-NAIN 169. *C. Pusillus C. corpore fusco, pallido; punctis utrinquè lateralibus, oblongis: abdomine albido, punctato.*

Le corps d'un brun pâle, avec des points oblongs sur les côtés; le ventre blanchâtre & ponctué.

L'Auteur anonyme des *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers* (1), parle ainsi de ce petit serpent qu'il a trouvé dans l'Inde. «Un jour, dit-il, remuant quelques pierres, je trouvai deux de

(1) Je connois l'Auteur de cet ouvrage; il a fait des observations très-intéressantes sur les animaux de l'Inde, & j'ose assurer qu'on peut s'en rapporter à ses relations.

ces petits animaux qu'au premier coup-d'œil, on prendroit pour des vers. J'enlevai le fort, & m'amusai à le considérer avec attention. Son corps avoit environ cinq pouces de longueur, sur une ligne & demie de diamètre. J'ai appris que cette espèce parvenoit rarement au delà de six pouces. Sa peau étoit d'un brun sale, tachetée sur les côtés de petits points alongés & plus foncés : la couleur du ventre étoit légèrement truitée & un peu plus blanchâtre..... Ses yeux, malgré leur extrême petitesse, me parurent noirs & brillans. Il avoit la gueule très-fendue ; de sorte que je pus y introduire sans violence un corps de plus d'une ligne de diamètre. Ses dents étoient aussi fines que des pointes d'aiguilles ; mais si serrées & si courtes, qu'il ne me parut pas possible qu'un homme pût en être mordu, ou du moins qu'elles pénétrassent au delà de l'épiderme. Le Chef du village où j'étois me dit qu'il étoit simplement à craindre que, par accident, ce reptile ne s'introduisît dans le nez ou dans la bouche ». *Essais philos. sur les couleuvres*, *p.* 18. Paris, 1783. *L'Inde.*

* Le Serpent-poison 170. *C. Toxicon C. corpore sordidè luteo, lineolis fuscis & rubescentibus variegato.*

Le corps d'un jaune sale, diversifié par de petits traits bruns ou rougeâtres.

Entre les serpens de l'Inde, celui qui est le plus redoutable, est long d'environ deux pieds & fort menu ; sa peau est diaprée de petits traits bruns ou rougeâtres, tranchans sur un fond d'un jaune sale. Il se trouve sur-tout dans les endroits pierreux & arides. Sa morsure peut causer la mort en moins d'une ou deux minutes. Peut-être un jour nous aurons une description plus détaillée d'un animal aussi dangereux. *Essais philos. sur les couleuv. p.* 14. *L'Inde.*

* Le Serpent-brulant 171. *C. Urens C. corpore albido, maculis saturatè viridibus conspersò.*

Le corps blanchâtre & parsemé de taches d'un vert foncé.

Ce serpent est à peu près de la même forme que le précédent. Le fond de la couleur de sa peau est un peu moins brun, & marqueté de taches qui tirent sur le vèrt rembruni. Son venin est presque aussi dangereux, mais il est moins actif & ses effets sont très-différens. *Essais philosophiq. sur les couleuvres*, *p.* 16. *L'Inde.*

* Le Hannasch-æsuæd 172. *C. Hannaschæsuæd C. corpore toto nigro.*

Le corps entièrement noir.

C'est là presque le seul caractère que nous ayons sur la conformation de ce serpent. Forskal assure qu'il a environ un pied de longueur, & une grosseur égale à celle du doigt : sa femelle est ovipare. La morsure de cet animal n'est pas dangereuse ; cependant elle produit une légère enflure. On arrête par des ligatures la propagation du venin ; on suce la plaie, & on emploie le *caprier* comme spécifique. Les Arabes disent que cette couleuvre entre quelquefois, par un côté, dans le corps des chameaux, qu'elle sort par l'autre ; & que le chameau en meurt, si on n'a pas soin de brûler la plaie avec un fer rouge. *Forskal, Descript. amphib. p.* 15. *L'Arabie.*

* Le Holleik 173. *C. Holleik C. corpore toto rubro.*

Tout le corps est rouge.

La longueur de ce serpent est d'environ douze pouces. Sa femelle pond des œufs plus ou moins gros. Sa morsure ne donne pas la mort, mais cause une enflure accompagnée de beaucoup de chaleur. Les Arabes appliquent sur la plaie un antidote nommé *oud eddâhi*. On prétend que l'haleine seule de cet animal peut faire pourrir les chairs sur lesquelles cette vapeur s'étend. On le trouve à Hadie en Arabie. *Forsk. desc. amph. p.* 15.

* Le Bætan 174. *C. Bætan C. corpore albo, nigroquè maculato.*

Le corps tacheté de noir & de blanc.

Forskal trace ainsi en peu de mots les dimensions de cette espèce de couleuvre qu'il a vue en Arabie. Le corps est diversifié par des taches noires & blanches. Il a un pied de longueur, & un demi-pouce de circonférence. La femelle est ovipare. Sa morsure produit un enflure considérable, & donne la mort à l'instant. *Descript. amphib. p.* 15. *L'Arabie.*

Le Sirtale 175. *C. Sirtalis C. corpore fusco, tenui, striato ; vittis tribus viridi-cærulescentibus.*

Le corps brun, mince, strié, & marqué de trois bandelettes vertes qui tirent sur le bleu.

Voilà tous les détails que nous avons sur cette espèce de couleuvre que Kalm a trouvée en Canada. Nous ne savons point si les trois bandes vertes qui relèvent la couleur du fond,

sont transversales ou disposées sur la longueur du corps. Quelque Naturaliste completera peut-être un jour la description de ce serpent. *Linn. s. n. 383. Le Canada.*

P—150 E—114

Le Léberis 176. *C. Leberis C. corpore fasciis linearibus, nigris.*

Le corps couvert de bandelettes noires.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de ce serpent. La description qu'il en donne est si concise, qu'elle suffit à peine pour le reconnoitre. Il ne parle que des raies noires qui recouvrent la surface supérieure du corps, & du nombre des plaques & des écailles qui revêtent le dessous du ventre & de la queue. *Linn. s. n. 275. Le Canada.*

P—110 E—50

Le Lutrix 177. *C. Lutrix C. dorso & abdomine flavis; lateribus cæruleis.*

Le dos & le ventre jaunes; les côtés bleuâtres.

Ce serpent est remarquable par l'assortiment de ses couleurs. Suivant Linné, le dos & l'abdomen sont jaunes; & ce fond est relevé par le bleu éclatant qui brille sur les côtés. Sa longueur ordinaire est d'environ quatre pieds. Il vit d'insectes & d'autres petits animaux. *Linn. s. n. 275.*

P—134 E—27

Le Mexicain 178. *C. Mexicanus C. scutis abdominalibus 134; caudalibus 77.*

Cent trente-quatre plaques sous le ventre; soixante-dix-sept écailles sous la queue.

Nous n'avons encore que ce seul caractère pour reconnoitre cette espèce de serpent qui habite l'Amérique. Linné ne parle ni de sa forme, ni de ses couleurs; il n'indique pas même d'Auteur qui en ait parlé. *Linn. s. n. 379. L'Amérique.*

P—134 E—77

Le Sipède 179. *C. Sipedon C. scutis abdominalibus 144; caudalibus verò 73.*

Cent quarante-quatre plaques sous le ventre; soixante-treize écailles sous la queue.

Voici encore une autre espèce dont Linné ne détermine le caractère que par un seul trait fort équivoque. Il seroit à désirer que quelque Naturaliste de l'Amérique septentrionale publiât des détails sur la conformation extérieure & sur la disposition de ses couleurs. Suivant Linné, il est brun. *Linn. s. n. 379. L'Amérique septentrionale.*

P—144 E—73

IVe. Genre.

ANGUIS, *Anguis. Linn. s. n. 390.*

Corpus apodum, teres, longum, ferè cylindricum, nitidissimis sæpè coloribus variegatum.

Caput indistinctum, parvum, subconvexum, antice acutum vel rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi minimi, splendentes. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes parvi, acuti, recurvi, occulti. Lingua obtusa, apice emarginata.

Truncus versùs caudam magis incrassatus; supernè & infrà squamis imbricatis vestitus.

Cauda crassa, obtuso-rotundata, squamis pariter imbricatis subtùs tecta.

Fœminæ quædam vivos fœtus producunt; & forsan totum genus viviparum. Animal iratum riget instar baculi; hinc qui tractare vellet, rumperet. Morsus hujus non lethales; sed inflammationes tantùm inferunt quales ferè ex apum & vesparum ictibus contingunt.

Le corps dépourvu de pattes, long, arrondi, presque cylindrique, & peint souvent de couleurs très-éclatantes.

La tête confondue avec le tronc, petite, un peu convexe, pointue antérieurement ou obtuse, couverte de plaques sur le sommet. Les yeux petits, brillans. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents petites, pointues, recourbées, cachées. La langue obtuse, échancrée à l'extrémité.

Le tronc un peu plus gros du côté de la queue, garni sur le dos & sur le ventre d'écailles posées à recouvrement.

La queue épaisse, obtuse, arrondie, & garnie pareillement en dessous d'écailles disposées à recouvrement.

Quelques femelles font leurs petits vivans; peut-être même toutes les especes qui composent ce genre sont vivipares. Ce serpent, lorsqu'il est irrité, se roidit comme un bâton, & se casse aussi-tôt qu'on le touche. Sa morsure n'est pas mortelle, mais elle produit une inflammation semblable à celle que cause la piqûre d'une guêpe ou d'une abeille.

Le Trait 1. *A. Jaculus A. capite brevi: corpore ex pallido & fusco pulchrè variegato.*

La tête courte: le corps agréablement panaché de taches brunes & pâles.

Le *Trait* semble former la nuance entre le genre des *couleuvres* & celui des *anguis*. Le

dessous du corps est garni de plaques qui surpassent en grandeur celles des autres serpens de la même famille. De plus, les écailles dont la surface inférieure de la queue est recouverte, présentent presque la même disposition que celles des *couleuvres ;* mais les proportions du corps, la forme de la tête & de la queue démontrent évidemment qu'on doit ranger ce serpent parmi les *Anguis.* Sa tête est lisse : le tronc est varié de brun & de blanchâtre ; & ces deux couleurs produisent, par leur mélange, un effet agréable. Il a environ deux pieds de longueur ; & une grosseur égale à celle du doigt : la longueur de la queue n'est que la douzième partie de celle du corps. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 48. *L'Egypte.*

A—186 a—23

LA PEINTADE 2. *A. Meleagris A. capite elongato, minimo : corpore glauco ; punctis nigris, multiplici ordine longitudinali digestis.*

La tête alongée, très-petite : le corps d'un vert de mer, marqué de points noirs, disposés sur plusieurs lignes longitudinales. (Pl. 30, fig. 1.)

La tête de la *Peintade*, non plus que celle des autres espèces de ce genre, n'est point distinguée du tronc ; elle est oblongue, & se termine par un museau pointu. L'intérieur de la gueule est armé de petites dents. Le tronc est d'une grosseur à peu près égale, & revêtu d'écailles, dont chacune offre un point noir, sur un fond verdâtre. L'arrangement de ces points, qui sont disposés avec symétrie sur plusieurs rangées longitudinales, a quelque rapport avec le plumage de la *Peintade*, de là lui est venu le nom de *Méléagris.* Séba observe que la diversité du climat ne produit que de légères différences sur la vivacité des couleurs. Les individus qui viennent des Indes occidentales, sont d'un rouge brun, selon le même Auteur ; tandis que ce fond a une teinte plus obscure, sur les mêmes serpens qui habitent les Indes orientales : les taches dont leur corps est moucheté, sont pareillement plus foncées. *Séb.* 2, *pl.* 21, *fig.* 4. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 2, 48, *s. n.* 390. *Les Indes orientales & occidentales.*

A—165 a—32

a. Je crois, avec M. le Comte de la Cepède, qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce, l'*Anguis* que M. Pallas a trouvé sur les bords de la mer Caspienne. Sa tête est grise, tachetée de noir ; le tronc moucheté de gris sur le dos, & de blanchâtre sur les côtés. La queue est longue de deux pouces & variée de blanc. Ce serpent a un pied de longueur, & une grosseur égale au petit doigt. *Voyage de M. Pallas dans différentes provinces de l'Empire de Russie, supplém. vol.* 2.

A—70 a—32

LE MIGUEL 3. *A. Maculata A. capite parvo, squamis imbricato : corpore suprà flavo ; tæniâ fuscâ longitudinali in dorso, & lineis* 45 *fuscis, transversis.*

La tête petite, couverte d'écailles posées à recouvrement : le corps jaune par dessus, avec une bande brune sur la longueur du dos, & quarante-cinq lignes transversales, pareillement brunes. (Pl. 30. fig. 2.)

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Rouleau.* Sa tête se rétrécit par la partie antérieure, & s'abaisse en pente vers le museau. Le sommet, selon Gronou, est couvert de plaques polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux. Suivant Linné, au contraire, toute la partie supérieure de la tête est revêtue d'écailles disposées à recouvrement. Les narines consistent en deux petits trous à peine visibles : les yeux sont très-petits. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle d'en bas, qui est sillonnée en dessous par une ligne longitudinale. Le tronc est cylindrique & d'une couleur jaune : sur ce fond, on voit environ quarante-cinq lignes brunes, transversales, & une bandelette de la même couleur, qui parcourt toute la longueur du dos, & forme un carré à l'endroit où elle partage en deux les lignes transversales. La surface inférieure du corps est blanche, & marquée transversalement de quarante-cinq bandelettes brunes. La longueur de ce serpent est d'environ quinze pouces ; sa grosseur égale celle du doigt : la queue a environ quatre lignes de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 1, 21, *s. n.* 391. *L'Amérique.*

A—195/204 a—7/12 *Gron. Linn.*

a. Je pense qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce, l'individu dont Séba a donné la description & la figure, *tom.* 2, *pl.* 100, *fig.* 2. Sa tête est blanche, tachetée de brun ; le corps couleur de safran, marqué de trois bandelettes & de lignes nombreuses qui font paroître sa surface comme divisée en compartimens.

LE

Le Réseau 4. *A. Reticulata A. capite subgloboso, cataphracto : corpore suprà cinereo-nigricante; squamis margine fuscis : abdomine ex flavo-albicante.*

La tête arrondie, revêtue de plaques : le dessus du corps d'un gris noirâtre, garni d'écailles brunes en leur bord : le ventre jaune, mêlé de blanc. (Pl. 31, fig. 4.)

Gronou, qui possédoit un individu de cette espèce, en a donné une description exacte. Sa tête, dit-il, est très-petite, un peu arrondie, terminée pardevant en pointe obtuse, & couverte sur le sommet de grandes écailles polygones. La langue est large, légèrement fendue à l'extrémité. Le corps est garni de très-petites écailles disposées à recouvrement; & se termine par une queue arrondie, obtuse, presque aussi grosse que le tronc; sa longueur égale le tiers de celle du serpent pris dans sa totalité. Les écailles du tronc sont d'un gris noirâtre dans leur centre, & brunes en leur bord, ce qui donne l'aspect d'un réseau étendu sur le dos du serpent. L'abdomen est mélangé de blanc & de jaune. *Gronov. muf.* 2, *p.* 54, *n.* 7. *Zooph. p.* 18, *n.* 85. *Linn. f. n.* 391. *Surinam.*

A—177 a—57

Le Céraste 5. *A. Cerastes A. capite subtriangulari, cornuto : corpore nigrescente, maculis magnis, irregularibus, albidis variegato.*

La tête presque triangulaire, avec deux petites cornes : le corps noirâtre, parsemé de grandes taches blanchâtres, d'une figure irrégulière.

Ce serpent extraordinaire a été décrit dans les Mémoires d'Upsal, par le célèbre Hasselquist. Sa tête est presque triangulaire, petite, renflée par les côtés, & un peu aplatie sur le sommet. Le museau est obtus. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas; mais le caractère distinctif de cette espèce consiste en deux grosses dents mobiles au gré de l'animal, posées à la base de la mâchoire supérieure; & qui, après avoir traversé l'os maxillaire, forment deux espèces de cornes au dessus de la tête. La partie de la dent qui paroît sur le sommet, imite, selon Hasselquist, l'ongle d'un oiseau. On trouve encore plusieurs autres petites dents sur le contour des mâchoires. Les écailles de la tête sont arrondies; celles du dos sont très-petites, d'une forme elliptique, rapprochées les unes des autres, & posées à recouvrement; celles des côtés sont en losange & très-nombreuses. La tête est panachée de blanc & de noir; le tronc noirâtre, & parsemé de grandes taches blanches, d'une figure irrégulière; le ventre est blanchâtre. Le *Céraste* a environ dix-huit pouces de longueur; il n'a que deux pouces depuis l'anus jusqu'au bout de la queue : sa grosseur égale celle du petit doigt. Il passe pour venimeux en Egypte; cependant il n'a point de crochets dans la bouche. *Hasselq. act. Upsal, ann.* 1750, *p.* 29. *Linn. f. n.* 376. *L'Egypte.*

A—150 a—25

Le Lombric 6. *A. Lumbricalis A. capite in rostrum producto, cataphracto : corpore ex albido flavescente : caudâ corpore duplò crassiore.*

La tête prolongée en forme de museau & revêtue de plaques : le corps d'un jaune blanchâtre : la queue une fois plus épaisse que le corps. (Pl. 30, fig. 3.)

Il y a une grande ressemblance entre ce serpent & un ver de terre. Sa tête est arrondie pardevant, dirigée en pente vers le museau, demi-cylindrique par dessous, revêtue supérieurement de neuf grandes écailles polygones, disposées sur trois rangs, & garnie en ses bords d'autres écailles oblongues & étroites. La mâchoire supérieure forme un prolongement sensible en forme de museau. Les narines sont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou; elles occupent le bas de la partie antérieure de la tête. La langue est blanchâtre, fourchue. Les yeux sont couverts d'écailles épaisses, qui permettent à peine de les voir. Le tronc va en grossissant insensiblement depuis la tête jusqu'à l'anus; c'est la partie la plus renflée du corps : de plus, il est garni d'écailles très-lisses, luisantes, d'une grandeur égale, d'une forme arrondie, un peu convexe; elles sont très-serrées entre elles & posées à recouvrement. La queue est très-courte, une fois plus épaisse que la tête, terminée en pointe obtuse, & couverte par dessous de plaques de la même forme que celles du tronc. La couleur du *Lombric* est d'un jaune blanchâtre & éclatant. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a huit pouces onze lignes de longueur, & deux lignes de diamètre à l'endroit le plus épais : l'anus n'est éloigné que d'environ une ligne & demie de l'écaille pointue qui termine la queue. Ce serpent passe pour

venimeux à la Jamaïque; mais Brown ajoute qu'il n'a jamais pu constater l'existence de son venin. *Gron. muf. 2, p. 52, n. 3. Zooph. p. 18, n. 81. Linn. f. n. 391. L'Amérique.*

A—230 a—7

LE SERPENT DE VERRE 7. *A. Ventralis A. capite parvo, anguillæ-formi: corpore fusco viridique vario; maculis flavis, ordine digestis.*

La tête petite, semblable à celle de l'anguille: le corps brun, mêlé de vert, avec des taches jaunes, disposées symétriquement. (Pl. 31, fig. 5.)

Comme toutes les autres espèces de ce genre, ce serpent a la tête petite, aplatie supérieurement, renflée par derrière, & terminée par une espèce de museau semblable à celui de l'*anguille*. Le tronc est lisse, luisant, garni d'écailles très-petites & très-serrées entre elles. Suivant Linné, le ventre est court; & l'on observe en cet endroit une suture creuse qui le sépare du tronc. La queue est composée d'anneaux; elle est trois fois aussi longue que le reste du corps. Ce serpent, vu par dessus, est d'une couleur mêlée de vert & de brun, avec des taches jaunes, disposées symétriquement; le ventre est jaune, & d'une teinte plus claire au milieu que sur les côtés. Sa longueur va rarement jusqu'à deux pieds. Au rapport de Catesbi, ces serpens sont les premiers qui paroissent au commencement du printemps. On ne les croit pas dangereux. Leur corps est si fragile, qu'il se divise en plusieurs portions, pour peu qu'on les frappe. *Catesbi, 2, pl. 59. Linn. f. n. 391. La Caroline.*

A—127 a—222

LA QUEUE-PLATE 8. *A. Platura A. capite oblongo, edentulo: corpore suprà nigro; subtùs albo: caudâ valdè compressâ, albo nigroque variegatâ.*

La tête oblongue, dépourvue de dents: le corps noir en dessus, blanc par dessous: la queue très-comprimée & panachée de noir & de blanc.

Linné a vu un serpent de cette espèce dans le cabinet de M. Ziervogel, Apothicaire de Stockholm, & l'a décrit à peu près en ces termes, dans son *Système de la Nature*. Sa tête est oblongue, dépourvue de dents, & un peu lisse. Le corps, long de dix-huit pouces, est noir en dessus & blanc par dessous. Le dos est un peu relevé en carène. La queue, dont la longueur égale la neuvième partie de celle de l'animal, est très-comprimée latéralement, & tachetée de blanc & de noir. Tout le corps est couvert d'écailles arrondies, posées à côté les unes des autres, & si petites, qu'on ne peut pas les compter. *Linn. f. n. 391. On ne sait pas dans quel pays il se trouve.*

A.... a....

LA QUEUE-LANCÉOLÉE 9. *A. Lati-cauda A. capite brevi, parvo: corpore pallido; fasciis fuscis, approximatis, versùs abdomen attenuatis: caudâ compressâ, acutâ.*

La tête courte, petite: le corps pâle, avec des bandes brunes, rapprochées les unes des autres, & rétrécies vers l'abdomen: la queue comprimée par les côtés & aiguë.

L'aplatissement de la queue forme le principal caractère distinctif de cette espèce: de plus, cette partie du corps est courte & se termine en pointe. Il est très-difficile de compter les écailles qui recouvrent la surface inférieure; il y en a environ deux cents sur le ventre, & cinquante sous la queue. Le fond de la couleur est pâle, & obscurci par environ cinquante bandes brunes, rapprochées sur le dos, & rétrécies vers le bas des côtés. Ce serpent a un pied de longueur, & une grosseur égale à celle du petit doigt. *Linn. muf. Adolph. Frid. 2, p. 48. Surinam.*

A—200 a—50

LE ROULEAU 10. *A. Scytale A. capite oblongo, convexo, anticè subrotundo: corpore nigrescente; fasciis albis, transversis, modò cruciatis, modò bipartitis.*

La tête oblongue, convexe, arrondie par devant: le corps noirâtre, avec des bandes blanches, transversales, tantôt disposées en sautoir, tantôt partagées en deux. (Pl. 32, fig. 6.)

Ce serpent a la tête d'une épaisseur égale à celle du corps; elle est large en dessus, aplatie pardevant, un peu convexe, couverte, entre les yeux & le museau, de deux ou trois grandes écailles polygones, derrière lesquelles on en voit une autre plus grande & quadrangulaire, située au milieu de la distance d'un œil à l'autre. La partie antérieure de la tête est un peu arrondie; le dessous forme une convexité opposée à celle de la partie supérieure. Les yeux sont très-petits, un peu arrondis, placés vers les angles des mâchoires, dans la partie supérieure de la tête, & très-écartés l'un de l'autre. Les narines, qui sont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou, occupent

l'extrémité du museau. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas. La langue est fendue en deux. Les dents sont aiguës, égales entre elles, tournées vers l'interieur de la gueule, & nombreuses sur l'une & l'autre mâchoire. Le tronc est couvert de grandes écailles disposées à recouvrement, blanches dans leur centre, noires ou brunes en leur bord, ce qui fait paroître le corps comme revêtu d'un réseau. Sur ce fond s'étendent transversalement un grand nombre de bandelettes blanches ou rousses, qui sont interrompues sur quelques individus, & annulaires sur d'autres : les plus larges sont du côté de la tête; celles du tronc sont tantôt disposées en fautoir, tantôt fourchues par l'un ou l'autre bout. La surface supérieure de la queue, dont la longueur égale à peine la vingt-unième partie de l'animal, est blanche ou rougeâtre. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds; le diamètre du corps est d'environ un demi-pouce. Il se nourrit d'insectes & de fourmis. *Linn. f. n. 392. Gronov. muf. 2, n. 4. Zooph. 13, n. 82. L'Amérique méridionale, la Guinée.*

A—	240	2—	13	*Gron. Linn.*
	230		13	*Gron.*
	227		14	*Gron.*
	225		13	*Gron.*

L'ÉRYX 11. *A. Eryx A. capite parvo, convexo, postice angustato: corpore suprà cinereo, rufo; lineis tribus longitudinalibus, nigris: abdomine cærulescente.*

La tête petite, convexe, rétrécie par derrière : le dessus du corps d'un roux cendré, avec trois lignes noires, longitudinales : l'abdomen bleuâtre.

Gronou nous a laissé encore une excellente description d'un individu de cette espèce, qui faisoit partie de sa collection. Sa tête, dit-il, est très petite, un peu arrondie dans son contour, obtuse pardevant, rétrécie par derrière, convexe par dessus & en dessous, garnie sur le sommet d'écailles triangulaires assez grandes, & couverte dans sa partie inférieure, d'écailles très-petites, les unes irrégulières, les autres exagones. Les yeux sont à peine sensibles; & les narines percées, de part & d'autre, de deux trous, dont celui qui est intérieur a la forme d'un mamelon; l'autre est très-ouvert. La mâchoire supérieure est plus avancée que celle de dessous; l'une & l'autre sont armées de dents assez grandes, égales entre elles, en forme d'alène, & un peu recourbées vers la gueule. La langue est large & fourchue à son extrémité. Le tronc est un peu arrondi & se renfle légèrement vers l'anus : il est couvert d'écailles très-petites, serrées entre elles, disposées à recouvrement, & d'une forme arrondie; celles du dos sont plus petites que celles qui garnissent le dessus de la queue : toutes ces écailles sont un peu convexes, très-épaisses, unies, luisantes, & rangées par bandes longitudinales. Le fond de la couleur est d'un roux cendré, avec trois lignes noires qui s'étendent sur toute la longueur du dos, & sur les extrémités supérieures des côtés, depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue. Cette partie surpasse tout le corps en longueur; elle est aussi un peu plus mince, excepté à son extrémité qui est très-épaisse. *Gronov. muf. 2, p. 55, n. 9. Zooph. p. 19, n. 87. Linn. f. n. 392. Surinam.*

A—126 a—136

L'ORVET 12. *A. Fragilis A. capite elongato, cataphracto; lineis duabus nigris in vertice: corpore splendente; suprà fusco, aurato; vittis utrinquè duabus nigrescentibus.*

La tête alongée, couverte de plaques, & marquée de deux lignes noires sur le sommet : le corps brillant, brun-doré par dessus, avec deux bandelettes noirâtres de chaque côté. (Pl. 42, fig. 6.)

Ce serpent a la tête oblongue, un peu aplatie par dessus, arrondie pardevant, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles polygones, disposées sur quatre rangs; savoir, une à la premiere; deux à la seconde; & trois aux deux autres rangées. Les yeux sont noirs, petits, brillans; les mâchoires armées de dents courtes, menues, recourbées vers la gueule. La langue est obtuse, un peu échancrée à l'extrémité. Le tronc est revêtu de petites écailles brillantes, exagones, très-serrées entre elles; celles qui recouvrent la partie supérieure de la queue sont plus rapprochées les unes des autres. L'anus est vers le milieu du corps, ce qui donne à la queue une longueur qui égale la moitié de celle de l'animal pris en totalité. Le fond de la couleur varie dans les différentes parties du corps. Sur le sommet de la tête, on voit deux petits traits noirâtres, posés l'un au dessus de l'autre; le dos est d'un brun doré, avec deux lignes brunes, parallèles, qui s'étendent depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité de la queue; une ligne pareillement brune part de chaque côté

de l'angle de l'œil, & parcourt toute la longueur du tronc. La couleur principale des côtés est d'un brun argenté; sur le ventre & sur les parties inférieures des côtés, les écailles ont un éclat argenté, avec un point noir dans le centre, ce qui forme autant de rangées de points qu'il y a d'écailles. L'*Orvet* parvient à la longueur de douze à quinze pouces. On a cru pendant long-temps que sa morsure étoit dangereuse; mais outre qu'il n'a point de crochets venimeux dans la gueule, les expériences qu'a faites M. Laurenti ne laissent aucun doute à cet égard. Lorsqu'on l'irrite, il contracte ses muscles, & se roidit au point qu'il se casse comme du verre, si peu qu'on le frappe avec une baguette. On ajoute qu'après sa mort, il reste encore cassant jusqu'à ce qu'il se corrompe. M. Emery présume que la cause de la fragilité de ce serpent vient de ce qu'il se nourrit d'alimens chargés de rouille qui condensent & endurcissent sa substance, principalement à l'extérieur. Les femelles font leurs petits vivans. *Linn. s. n.* 392. *Laur. spec. med. p.* 178. *L'Europe.*

A—135 a—135

LE COLUBRIN 13. *A. Colubrina A. corpore pallido fuscoque egregiè picto.*

Le corps panaché de taches brunes & pâles, qui produisent, par leur assortiment, un effet agréable.

Nous n'avons que ces détails sur une espèce d'*Anguis* qu'Hasselquist a trouvée en Égypte, mais dont il a donné une description trop succincte. *Hasselq. It.* 321, *n.* 65. *Linn. s. n.* 390. *L'Egypte.*

A—180 a—18

* L'ANNELÉ 14. *A. Annulata A. corpore subæquali, albo; fasciis fuscis, rectis, subtùs concurrentibus: caudâ attenuatâ. Laurenti, spec. med. p.* 69, *n.* 131.

Le corps blanc, d'une grosseur presque égale; des bandes brunes, droites vont se réunir sous le ventre: la queue amincie.

La surface inférieure de la queue est garnie d'une double rangée d'écailles posées à recouvrement. M. le Comte de Turri possédoit dans sa collection un individu de cette espèce.

* LE ROUGE 15. *A. Rubra A. capite ovato, brevi, convexo: corpore suprà rubro; fasciis nigris, transversis: abdomine croceo.*

La tête ovale, courte, convexe: le corps rouge par dessus, avec des bandes noires, transversales: le ventre couleur de safran. (*Pl.* 42, fig. 7.)

Il paroît que le serpent dont il est ici question, est le même que celui qui a été décrit par Séba, sous le nom de *Pétola*. Suivant cet Auteur, son corps est d'un rouge foncé sur le dos, & d'une couleur de safran sur le ventre. Il ajoute qu'il se trouve dans le Brésil, où il porte le nom de *Serpent de corail* ou d'*Amphibène rouge*. Tous ces caractères conviennent parfaitement à celui-ci. En effet, sa tête est courte, d'une forme ovale & convexe par dessus; le dos est d'un beau rouge, avec des bandes transversales, noirâtres, & annulaires; l'abdomen offre une teinte rouge beaucoup plus claire. Toutes ses écailles sont exagones & bordées de blanc; on a remarqué que les écailles du milieu du dos & celles qui recouvrent la queue, sont plus grandes que les autres. Sa morsure est venimeuse & très-dangereuse. M. de la Borde a envoyé de Cayenne une femelle de cette espèce au Cabinet du Roi, avec deux petits sortis vivans du ventre de leur mère. Cet individu a un pied six pouces de longueur totale; la queue n'a que six lignes. M. le Comte de la Cepède conjecture, avec fondement, que c'est encore le même animal dont parle le P. Gumilla, sous le nom de *Serpent coral*, dans son *Histoire Naturelle de l'Orenoque. Traduct. franç. tom.* 3, *p.* 89. *Seb.* 2, *pl.* 73, *n.* 3. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens*, 450. *Cayenne, le Bresil, l'Orenoque.*

A—240 a—12

* LE LONG-NEZ 16. *A. Rostratus A. capite parvo; naso elongato: dorso nigro-viridi; caudâ fasciis duabus lutescentibus, obliquis: abdomine flavo.*

La tête petite, avec un prolongement en forme de nez: le dos d'un noir tirant sur le verdâtre; deux bandes jaunes, obliques sur la queue: le ventre jaune.

Le caractère principal & distinctif de cette espèce consiste dans une saillie en forme de nez, qui termine la lèvre supérieure: celle de dessous est moins avancée; & la bouche se trouve par conséquent un peu au dessous du museau. Le tronc, qui est d'un noir plus ou moins foncé, tirant sur le verdâtre, finit par une queue très-courte, dont l'extrémité est armée d'une pointe dure. On voit une tache jaune sur le museau & à l'extrémité de la queue, sur laquelle on remarque encore deux bandes obliques de la même couleur. Le dessous du corps est pareillement jaune;

cette teinte s'étend même, dans certains endroits, sur les parties latérales du tronc. La longueur totale de l'individu qui a servi de modèle à cette description, étoit d'environ douze pouces. *M. Weigel, Mém. des cur. de la Nat. de Berlin, vol. 3, p. 190. Surinam.*

A—218 a—12

* LE RUBANÉ 17. *A. Fasciata A. capite imbricato; oculis invisibilibus : corpore æquali, albo; fasciis fuscis, irregularibus, obliquè concurrentibus, subindè incompletis & confluentibus. Laurenti, spec. med. p. 70, n. 134.*

La tête garnie d'écailles posées à recouvrement; les yeux à peine visibles : le corps blanc, d'une grosseur égale, & orné de bandelettes brunes, irrégulières, disposées obliquement; elles deviennent ensuite incomplètes & se réunissent.

Nous ne connoissons point les dimensions de ce serpent, ni le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, pas même le pays qu'il habite; mais nous savons qu'il y en avoit un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

LE RAYÉ 18. *A. Lineata A. capite suprà dorsoquè albo, distinctissimo : corpore subæquali, nigricante; lineâ mediâ à vertice inceptâ, per totum corpus excurrente. Laurent. spec. med. p. 68, n. 126.*

La tête très-distincte du corps, & blanche sur le sommet, ainsi que le dos : le corps d'une grosseur égale & noirâtre; une ligne part de la nuque & s'étend sur toute la longueur du dos.

M. Laurenti a trouvé un individu de cette espèce dans le cabinet de M. le comte de Turri. Sa description seroit complète, s'il avoit ajouté à ces caractères le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent le ventre & le dessous de la queue.

V^e. GENRE.

AMPHISBÈNE, *Amphisbena. Linn. s. n. 392.*

Corpus apodum, teres, longum, æqualiter utrinquè crassum, albo, flavo aut nigro variegatum.

Caput indistinctum, parvum, anticè rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi vix conspicui, membranâ tecti. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes breves, sed crassiores quam in colubris.

Truncus cylindricus, sulcatus, squamis quadratis, annulos circulares formantibus, tectus.

Cauda crassa, obtusa, vix à capite distincta, eodem modo ac truncus annulis vestita.

Caudâ capiteque dubiis, animal istud biceps dicitur. Hujus generis serpentes à morsibus venenosis absolvit Clariss. Linneus; verum solo tactu pustulas prurientes in cute facere, historici plures contendunt.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, d'une épaisseur égale vers les deux extrémités, panaché de blanc, de jaune, ou de noir.

La tête confondue avec le tronc, petite, arrondie pardevant, garnie de plaques sur le sommet. Les yeux à peine sensibles & couverts d'une membrane. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents courtes, mais plus grosses que celles des couleuvres.

Le tronc cylindrique, sillonné, revêtu d'écailles carrées, qui forment des anneaux autour du corps.

La queue épaisse, obtuse, à peine distinguée de la tête, & environnée d'anneaux, comme le tronc.

La difficulté qu'il y a de distinguer la tête de la queue, est cause qu'on appelle cet animal *Serpent à deux têtes.* Linné assure que sa morsure n'est point venimeuse; cependant plusieurs Auteurs prétendent que le seul contact de ce serpent produit des pustules & des démangeaisons sur la peau.

L'ENFUMÉ 1. *A. Fuliginosa A. capite minimo, in vertice sulcato : corpore cylindrico, striato, maculis nigris albisque variegato.*

La tête très-petite, sillonnée sur le sommet : le corps cylindrique, strié, & marbré de blanc & de noir. (Pl. 33, fig. 1.)

Cette espèce d'*Amphisbène* a la tête petite, lisse, & obtuse; elle est marquée par dessus d'un sillon dirigé en longueur, de plusieurs rides latérales, & garnie de six grandes écailles disposées sur trois rangs. Les ouvertures des narines & les yeux sont à peine sensibles; les dents sont pareillement petites & nombreuses. Le corps a une forme cylindrique; il est composé d'environ deux cents segmens annulaires, convexes, & semblables à ceux qui forment le corps du ver de terre. De plus, il est sillonné par une quarantaine de stries longitudinales; celle qui distingue, de part & d'autre, l'abdomen du dos, & qui est la douzième en partant de celle du mi-

lieu, représente des croix en fautoir. Le dernier fegment du ventre est marqué de huit mamelons rangés sur une ligne transversale. La queue est courte & composée de trente fegmens annulaires; elle ne va point en diminuant, comme celle des autres ferpens; mais elle est très-obtuse & aussi épaisse que la tête. Tout le corps est marbré de blanc & de noir; de manière cependant que la couleur noire est plus apparente sur le dos; le blanc domine davantage sur la partie inférieure. Ce ferpent parvient communément à la longueur d'un pied ou deux; sa queue n'excède jamais celle de douze ou quinze lignes. On le trouve dans la Libye, l'île de Lemnos, le Brésil, & dans les Indes. Il se nourrit de fourmis, & furtout de vers de terre. Lorsqu'on veut le prendre, la queue se replie vers la tête; & comme ces deux-parties ont la même forme, la même épaisseur, & que d'ailleurs l'animal a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, les Anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, & que ses morsures étoient empoisonnées. Pline avoit adopté cette double erreur, puisqu'il tire de là occasion d'accuser injustement la Nature; *comme si ce n'étoit pas assez*, dit-il, *d'une seule ouverture à ce serpent pour répandre son venin.* (Plin. *Hist. Nat. l.* 8, *c.* 23.) Mais Linné, après avoir fait sentir le ridicule de cette opinion sur la double tête de l'*Amphisbène*, révoque même en doute ce que les Voyageurs ont publié sur la morsure prétendue dangereuse de ce ferpent, contre laquelle ils assurent qu'il n'y a point de remède. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 295, *f. n.* 393. *Gronov. muf.* 2, *p.* 1. *L'Amérique.*

A—$\frac{209}{200}$ a—$\frac{25\ Gron.}{30\ Linn.}$

a. Il paroît que les teintes de la couleur sont sujettes à varier dans cette espèce, & qu'elles constituent plusieurs variétés particulières. La tête est souvent d'un jaune clair, avec une bandelette rougeâtre, transversale sur les yeux: le tronc est varié de pourpre, de violet, & de jaune. *Séb.* 11, *pl.* 100, *fig.* 3. *Laurent. spec. med.* 66.

b. Le corps panaché de rouge, de jaune, de blanc, & orné de bandelettes noires, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. *Link. dans Scheuc. p.* 1179, *pl.* 628, *lett. B*, *raj.* 328.

c. Le corps d'une couleur de cuivre, avec plusieurs lignes & points noirs sur le dos. *Link. dans Scheuc. p.* 1532, *pl.* 748, *n.* 6.

d. La tête presque blanche: le corps noir, & marqué de lignes noires, disposées sans ordre. *Ibid. pl.* 749.

Le mélange de ces couleurs produit encore une multitude d'autres variétés qu'il feroit trop long de détailler; on en trouve plusieurs figures dans les Auteurs, principalement dans les ouvrages de Seba, & dans la *Physique sacrée de Scheuchzer.*

L'AMPHISBÈNE BLANCHE 2. *A. Alba A. capite parvo; rostro prominente, rotundato: corpore cylindrico, albo, suprà infraquè longitudinaliter sulcato.*

La tête petite, terminée par un museau saillant & arrondi: le corps cylindrique, d'une couleur entièrement blanche, & sillonné par dessus & par dessous, de cannelures longitudinales. (Pl. 33, fig. 2.)

Linné a donné la description & la figure de ce ferpent; mais l'une & l'autre paroissent défectueuses. Suivant Gronou, sa tête est petite, couverte, de toutes parts, d'écailles polygones, & se termine antérieurement en une saillie formée par le prolongement de la mâchoire supérieure. Les yeux sont blancs, sphériques, très-petits, & situés sur les parties latérales de la tête; ils sont également éloignés des ouvertures des narines & des angles de la gueule. Au rapport de Linné, on trouve dans la bouche des dents courtes, immobiles, & beaucoup plus grosses que celles des couleuvres. Le tronc est arrondi, d'une grosseur uniforme depuis la tête jusqu'au bout de la queue, sillonné dans toute sa longueur, & couvert de petites écailles divisées en parallélogrames par des raies fines, longitudinales qui croisent d'autres lignes annulaires. La queue est grosse & obtuse; sa longueur égale à peu près la sixième partie de celle de l'animal pris en totalité. Il y a un individu de cette espèce au Cabinet du Roi, qui a dix-sept pouces neuf lignes de long; la queue a un pouce six lignes. Il se nourrit de fourmis & de cloportes, comme le précédent. *Linn. muf. Adolph. Frid. p.* 20, *f. n.* 393. *Gronov. Zooph.* 18, *n.* 79. *Laur. spec. med.* 66, *n.* 118. *L'Amérique méridionale.*

A—$\frac{234}{223}$ a—$\frac{18\ Gron.}{16\ Linn.}$

a. Quoique la couleur de l'Amphisbène

blanche soit absolument décidée, d'après le témoignage de Linné & de Laurenti qui en ont vu plusieurs individus, il paroît néanmoins qu'elle subit de temps en temps quelque modification. Il y en a dont le dos est roussâtre & le ventre blanc. *Gronov. Zooph.* 18, *n.* 79.

b. On peut encore rapporter à cette espèce l'*Amphisbène* dont le dos est jaunâtre & le ventre couleur de chair. *Linck. p.* 1311, *pl.* 66, *n.* 3.

VIe. Genre.

LANGAHA, *Langaha. M. Bruguière, Journal de physique, février* 1784.

Corpus apodum, teres, longissimum, squamosum, rubescens aut violaceum.

Caput oblongum, cataphractum; rostrum productum, apice acutissimum. Oculi splendentes. Maxillæ inæquales; inferiore multò breviore. Dentes & numero & figurâ Colub. Bero *similes.*

Truncus suprà squamosus; infrà anticè scutatus; posticè vero rugis squamosis, transversis cinctus.

Cauda longa, attenuata, subtùs, sed apice tantùm squamis imbricatis vestita.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, écailleux, rougeâtre ou violet.

La tête oblongue, garnie de plaques; le museau avancé, très-pointu à l'extrémité. Les yeux brillans. Les mâchoires inégales; l'inférieure beaucoup plus courte. Les dents égales en nombre, & par leur structure, à celles de la *vipère*.

Le tronc couvert d'écailles sur le dos; de plaques sur le ventre; & environné par derrière d'anneaux écailleux.

La queue longue, amincie, revêtue par dessus, mais à la pointe seulement, d'écailles disposées à recouvrement.

Le Langaha 1. *L. Madagascariensis L. capite elongato, cataphracto; rostro prominente, acuto: corpore subrubro; squamis margine cinereis, punctoque flavo notatis.*

La tête oblongue, couverte de plaques; le museau alongé & pointu: le corps rougeâtre, revêtu d'écailles bordées de gris, avec un point jaune. (Pl. 35, fig. 4.)

M. Bruguière, de la Société royale de Montpellier, a publié le premier la description de ce serpent qu'il a trouvé à l'île de Madagascar. Sa tête est oblongue, & revêtue sur le sommet de sept grandes écailles placées sur deux rangs; savoir, trois à la rangée la plus voisine du museau, & quatre à la suivante. La machoire supérieure se termine par une saillie longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très-pointue, & garnie de petites écailles, ce qui lui donne un nouveau rapport avec le *Nez-retroussé*. Selon M. Bruguière, on trouve dans la bouche des dents de même forme & en même nombre que celles de la *vipère*. Les écailles du dos sont rhomboïdales, rougeâtres, bordées à leur base d'un petit cercle gris, avec un point jaune. La partie inférieure du corps est revêtue de cent quatre-vingt-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles sont plus éloignées de la tête; elles forment autour du corps des anneaux entiers, au nombre de quarante-deux. Vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux, commence la queue apparente, garnie de très-petites écailles; mais la véritable queue est beaucoup plus longue, puisque l'anus est placé entre la quatre-vingt-dixième & la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses. M. Bruguière, qui a observé trois serpens de cette espèce, remarque que le nombre des grandes plaques & des anneaux est sujet à varier, ainsi que la teinte des couleurs. Il a vu un individu dont les écailles étoient violettes, avec des points plus foncés sur le dos. Le *Langaha* parvient ordinairement à la longueur de deux pieds huit pouces, sur sept lignes de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Les habitans de Madagascar le craignent beaucoup. *Lett. de M. Bruguière, Journ. de physique, février* 1784. *Madagascar.*

P--184 A--42

VIIe. Genre.

ACROCHORDE, *Acrochordus. M. Hornstedt, Journal de physique, année* 1788, *p.* 284.

Corpus apodum, teres, longissimum, tuberculosum, nigro-maculatum.

Caput depressum, squamosum, anticè truncatum. Oculi laterales; iride lividâ. Maxillæ æquales; superiore subtùs emarginatâ. Dentes in utraque maxillâ subulati, acutissimi, recurvi. Lingua crassa, cylindrica, gulæ annexa.

Truncus juxtà caudam crassissimus, verrucosus.

Cauda teres, anguſtiſſima, apice truncata. Animal viviparum.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, garni de tubercules; tacheté de noir.

La tête aplatie, garnie d'écailles, tronquée antérieurement. Les yeux placés ſur les côtés de la tête; l'iris livide. Les mâchoires égales; la ſupérieure eſt échancrée en deſſous. De petites dents effilées, très-pointues, & recourbées ſur l'une & l'autre mâchoires. La langue épaiſſe, cylindrique, attachée à la gueule.

Le tronc très-gros vers l'anus, & parſemé de verrues.

La queue arrondie, très-étroite, tronquée à l'extrémité.

Cet animal eſt vivipare.

* L'ACROCHORDE DE JAVA 1. *A. Javanenſis A. capite depreſſo, imbricato : corpore ſuprà nigro, infernè albido : lateribus nigro-maculatis.*

La tête aplatie, garnie d'écailles poſées à recouvrement : le corps noir ſur le dos, blanchâtre ſur le ventre, tacheté de noir ſur les côtés. (Pl. 32, fig. 1.)

Nous devons la connoiſſance de ce ſerpent à M. Hornſtedt, qui l'a trouvé à l'île de Java. Les traits qui le caractériſent ſemblent exiger qu'il ſoit placé dans un genre particulier. Sa tête eſt aplatie, couverte de petites écailles; & l'ouverture de la gueule petite. Il n'a point de crochets venimeux dans la bouche, mais on trouve une double rangée de dents ſur chaque mâchoire. L'endroit le plus épais du corps eſt auprès de l'anus, dont l'ouverture eſt étroite. Il a la queue très-menue; celle de l'individu obſervé par M. Hornſtedt, n'avoit que ſix lignes de diamètre à ſon origine. Tout le corps de ce ſerpent eſt garni de verrues ou de tubercules relevés par trois arêtes, & qui, par la grande reſſemblance qu'ils ont avec de petites écailles, rapprochent l'*Acrochorde* du genre des *Anguis*, & particulièrement de la *Queue plate* dont les écailles ſont pareillement petites. Cet animal avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; ſa queue étoit longue de onze pouces; & ſon plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle. L'on trouva dans ſon ventre cinq petits, tous formés, & longs de neuf pouces. Il fut tué dans une vaſte forêt de poivriers, près de *Sangaſan*, dans l'île de Java. On aſſure que ſa chair eſt bonne à manger, M. Hornſtedt, *Journal de phyſique*, année 1788, *p.* 284.

VIIIe. GENRE.

CŒCILE, *Cæcilia. Linn. ſ. n.* 393.

Corpus apodum, teres, longum, verſus poſteriora paulò craſſius, lubricum, fuſcum.

Caput vix diſtinctum, parvum, anticè rotundatum, nudum. Oculi minutiſſimi, membranâ obducti. Maxillæ æquales; tentacula duo ad roſtrum.

Truncus nudus, rugis innumeris, ſquamoſis, tranſverſis opertus.

Cauda breviſſima, acutiuſcula : anus ſub & juxtà apicem caudæ.

Animal viviparum. Morſus hujus tumorem & ſuppurationem molitur. Perparvis oculis gaudet & ad videndum non probè effectis : nec mirum cum talparum more in terram ſe condat diuque in eâ maneat. Ciconiæ ſummoperè Cæciliis delectantur.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, un peu plus gros par derrière, gliſſant, brun.

La tête à peine diſtinguée du tronc, petite, arrondie pardevant, dépourvue d'écailles. Les yeux très-petits, couverts d'une membrane. Les mâchoires égales, avec deux barbillons à l'extrémité du muſeau.

Le tronc nu, environné, dans toute ſa longueur, d'anneaux écailleux.

La queue très-courte, un peu pointue. L'anus ſitué au deſſous & à l'extrémité de la queue.

Cet animal eſt vivipare. Sa morſure produit une enflure conſidérable & une ſuppuration abondante. Il a des yeux très-petits, & dont l'organiſation annonce que ce ſerpent n'a point le ſens de la vue excellent. Il ne faut pas en être étonné, puiſqu'il paſſe ſa vie ſous terre, comme la taupe. Les cicognes recherchent avec avidité les *Cæciles*.

LE VISQUEUX 1. *C. Glutinoſa C. capite parvo, anticè rotundato; maxillis ſubæqualibus : cirris nullis : rugis tranſverſalibus ad abdominis ſuturam angulo acuto coeuntibus.*

La tête petite, arrondie pardevant : les mâchoires preſque égales, dépourvues de barbillons : des rides tranſverſales forment un angle aigu ſur les bords de l'abdomen. (Pl. 34, fig. 2.)

Cette eſpèce de *Cæcile* a la tête petite, liſſe, dépourvue

dépourvue d'écailles & arrondie antérieurement. La mâchoire supérieure paroît être de la même longueur que celle d'en bas; l'une & l'autre sont armées de deux rangées de petites dents : on n'y voit aucun barbillon. Les narines sont situées à l'extrémité antérieure du museau. Ses yeux sont encore plus petits que ceux de l'espèce précédente. Le tronc est un peu plus gros vers la queue & couvert, dans toute sa longueur, de rides transversales, à peine visibles; celles de la partie postérieure du dos sont un peu inclinées vers la queue & forment un angle aigu vers la suture du ventre. Les plis les plus apparens sont au nombre de trois cent cinquante. La queue est très-courte, un peu pointue : l'anus est situé au dessous & à l'extrémité de la queue. Tout le corps de ce serpent est brun & marqué d'une bande blanche sur les côtés. Il a communément plus d'un pied de longueur; sa grosseur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il est enduit d'une humeur visqueuse, comme les *Lamproies*. *Linn. muf. Adolph. Frid.* 19, *f. n.* 393. *Les Indes.*

R—350 r—10

L'IBIARE 2. *C. Tentaculata C. capite parvo, subrotundo; maxillâ superiore, longiore, utrinque tentaculatâ : rugis lateralibus, distinctis.*

La tête petite, arrondie; la mâchoire supérieure plus avancée & garnie, de part & d'autre, d'un barbillon : les côtés sillonnés par des rides distinctes. (Pl. 34, fig. 1.)

Linné a observé plusieurs individus de cette espèce & en a publié la description. Suivant ce célèbre Naturaliste, l'*Ibiare* a de très-grands rapports avec les *Murènes*, par sa conformation extérieure. Sa tête est pareillement dépourvue d'écailles, ainsi que le tronc; de plus, elle est aplatie sur le sommet & arrondie pardevant. La mâchoire supérieure est obtuse, plus avancée que celle d'en bas & garnie, de chaque côté des narines, d'un barbillon si court, qu'il est presque imperceptible. Les yeux ne sont que comme des points & brillent à travers une membrane qui les recouvre. Les dents sont très-petites, comme celles des serpens qui ne sont pas venimeux; cependant celles de la mâchoire supérieure sont d'une grandeur médiocre. Le tronc est entièrement cylindrique d'un bout à l'autre & sillonné par des rides distinctes & parallèles, au nombre de cent trente-cinq de part & d'autre. La queue est obtuse, extrêmement courte & couverte de rides semblables à celles du *Lombric*. L'anus est à l'extrémité du corps. L'individu que Linné à décrit dans le premier volume des *Aménités académiques*, avoit un pied de long & un pouce d'épaisseur. Celui dont il a donné la figure dans la *Description du Cabinet du Roi Adolphe*, avoit les dimensions d'un *ver de terre*. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 489, *muf. Adolph. Frid.* 19, *f. n.* 393. *L'Amérique méridionale.*

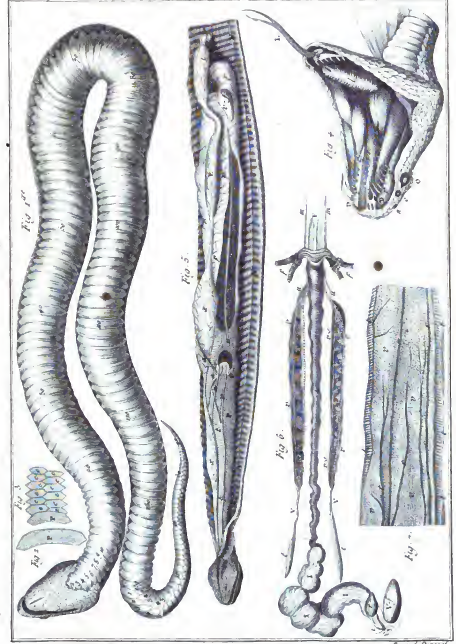
R—135 r—0

F I N.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

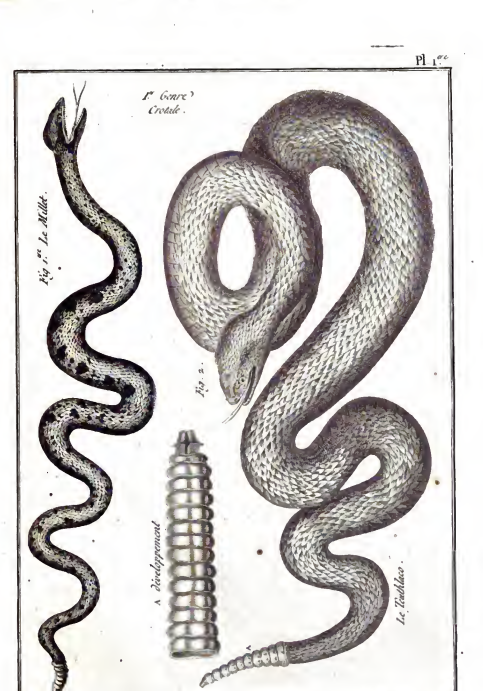
TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

Fin de la Table.

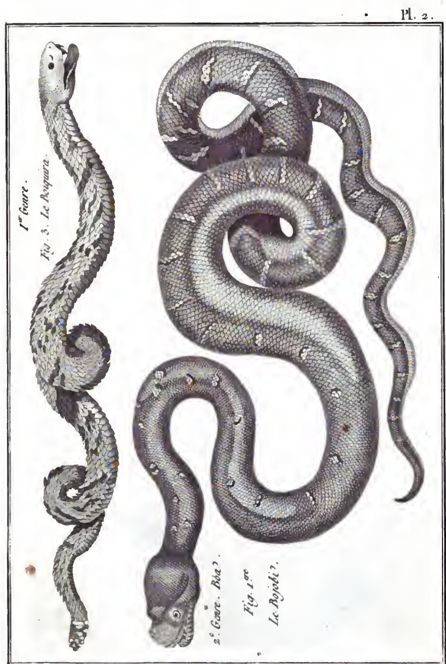


Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE, *Ophiologie, 1er Ordre, premieres Figures.*

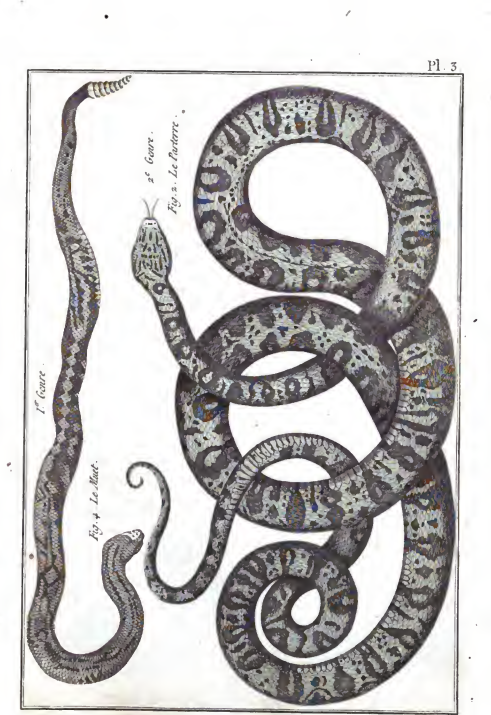


HISTOIRE NATURELLE.



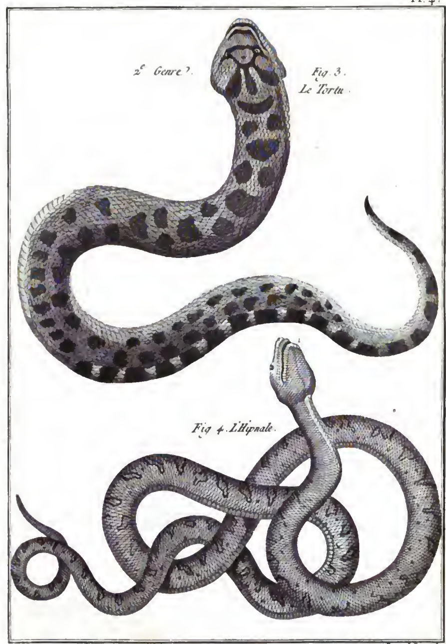
Bonard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

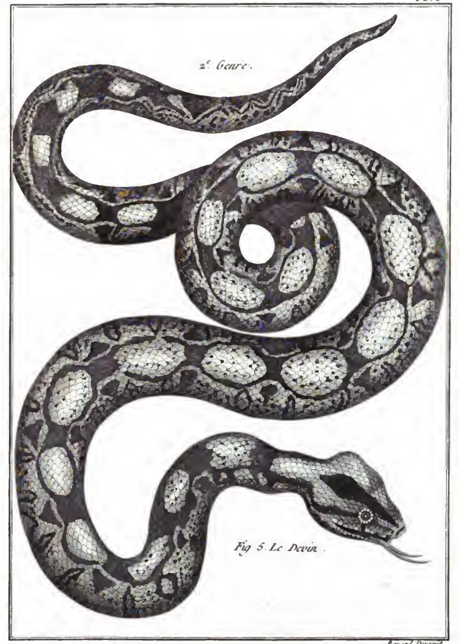


HISTOIRE NATURELLE.

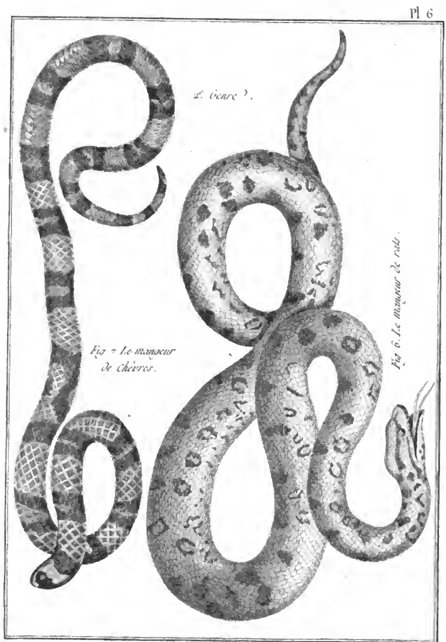
Benard Direxit



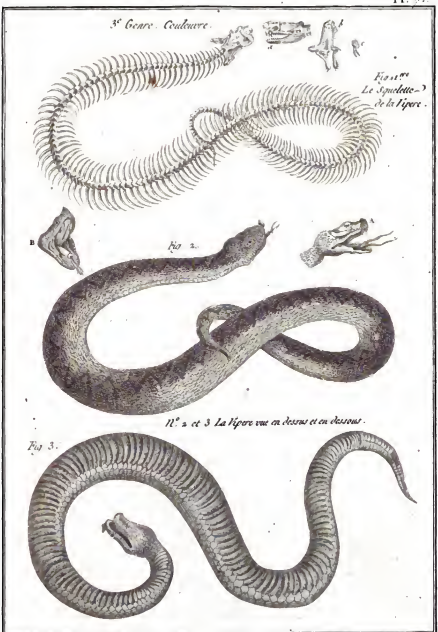
HISTOIRE NATURELLE.



HISTOIRE NATURELLE.



HISTOIRE NATURELLE.

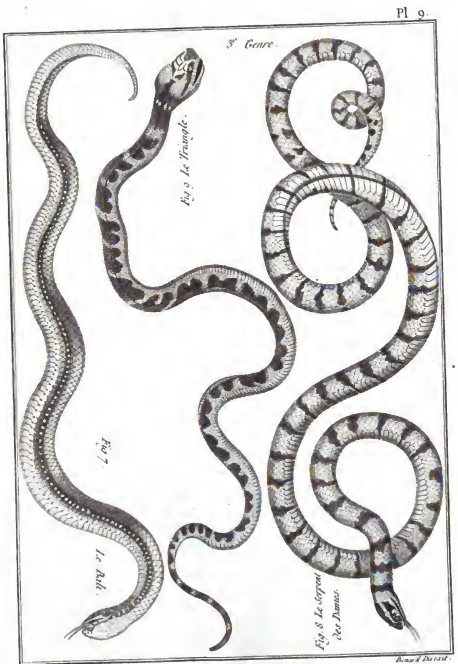


HISTOIRE NATURELLE.

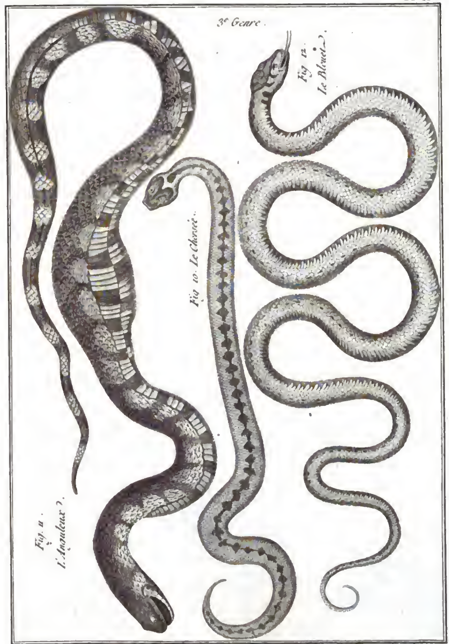


HISTOIRE NATURELLE.

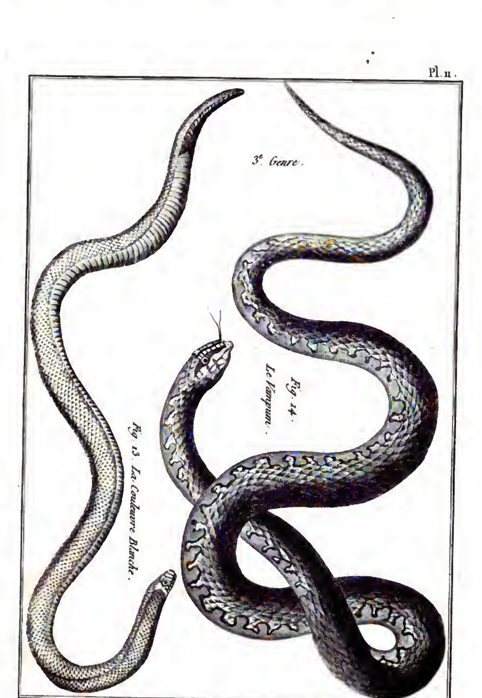
Bénard Direxit

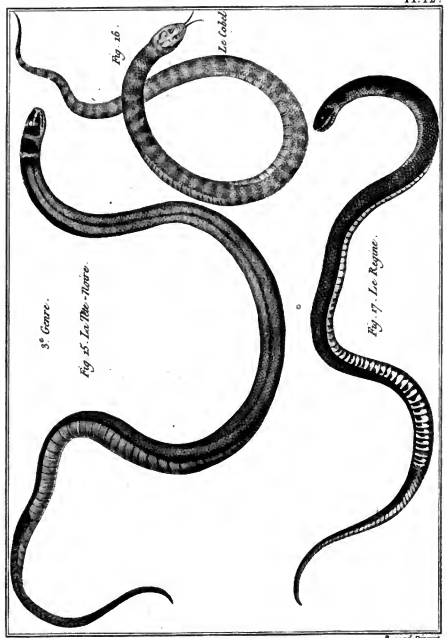


HISTOIRE NATURELLE.



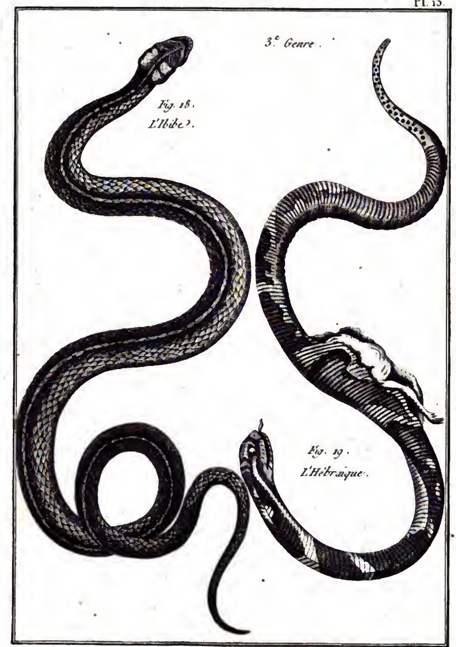
HISTOIRE NATURELLE.


3e. Genre.
Fig. 14. Le Vampum.
Fig. 13. La Couleuvre Blanche.
Benard Direxit



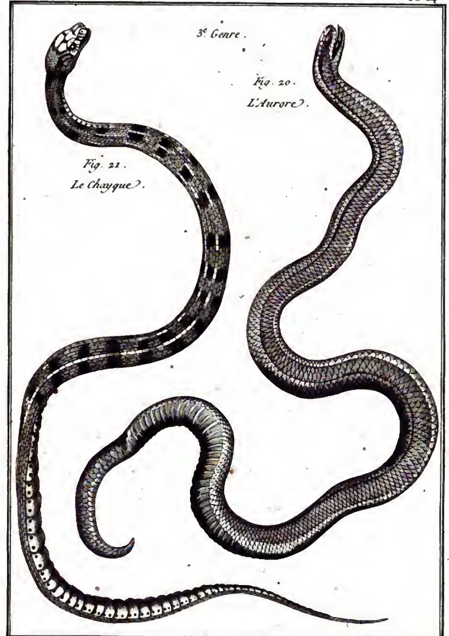
Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.



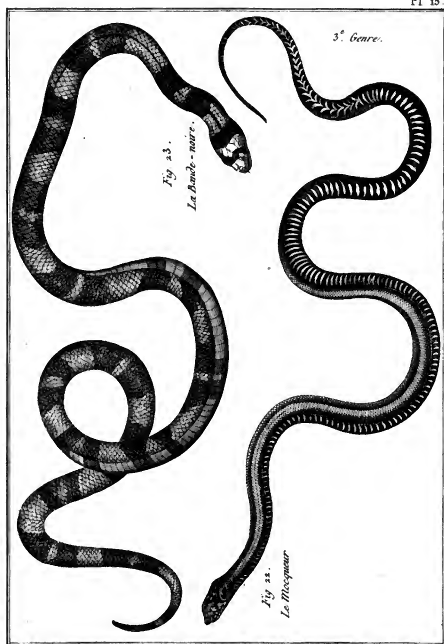
HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.



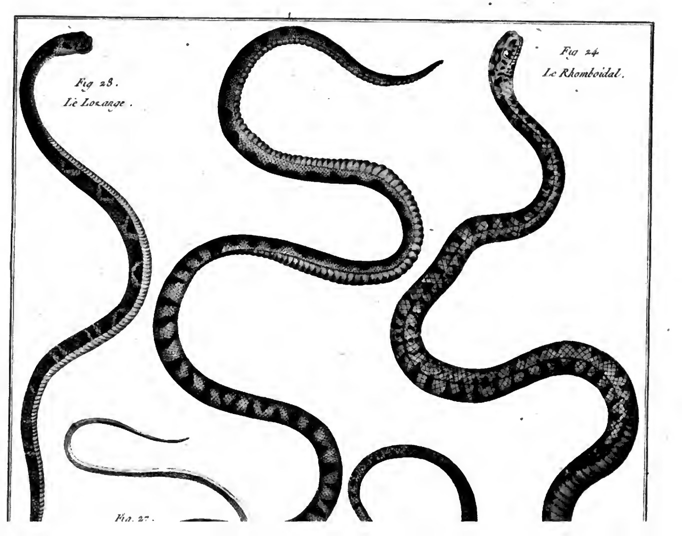
HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.

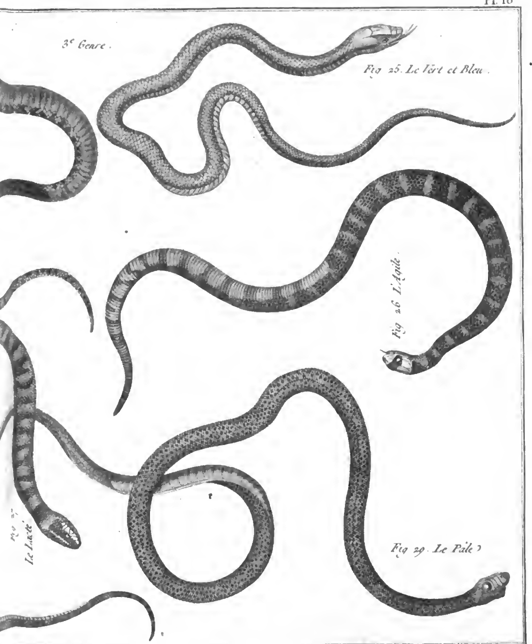


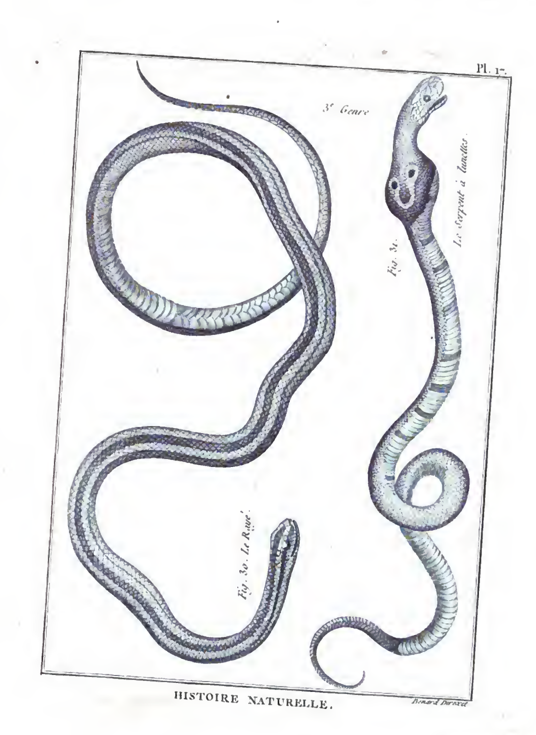
Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

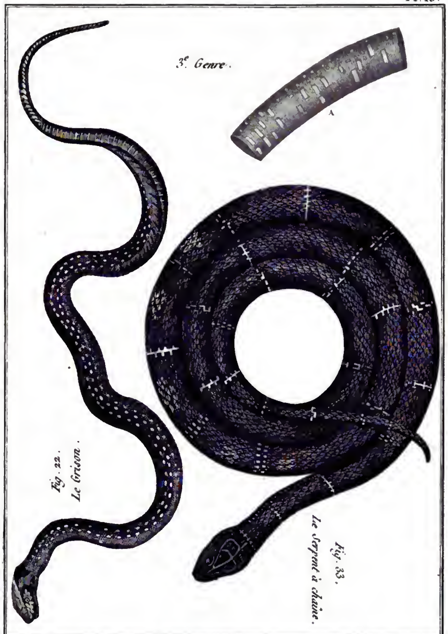


HISTOIRE N


3e Genre.
Fig. 25. Le Vert et Bleu.
Fig. 26. L'Aquile.
Fig. 27. Le Lacté.
Fig. 29. Le Pâle.
Benard Direxit.

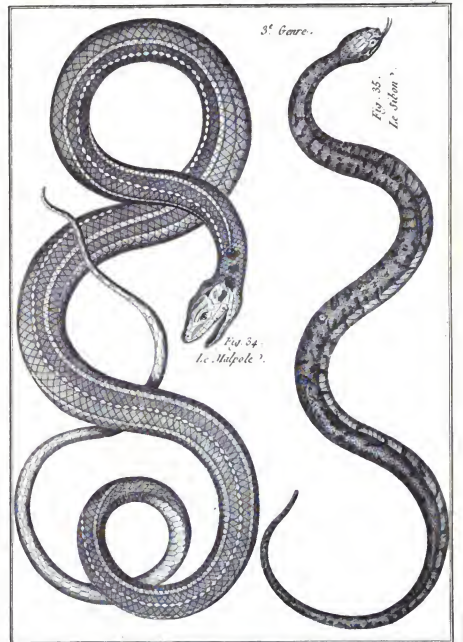


HISTOIRE NATURELLE.

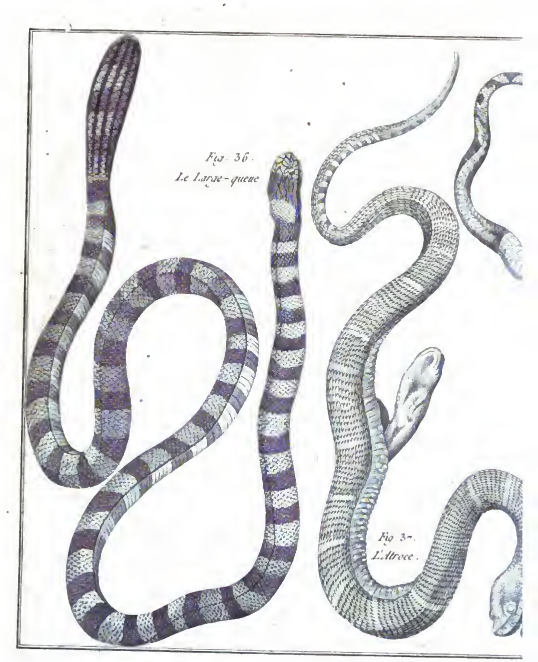


Benard Direxit.

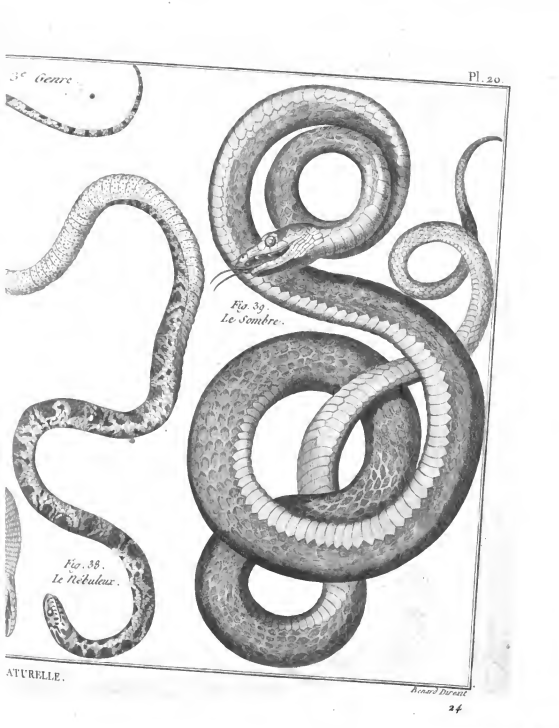
HISTOIRE NATURELLE.

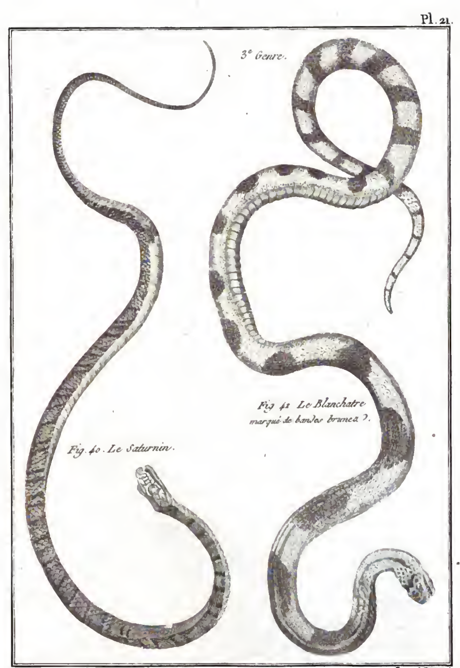


HISTOIRE NATURELLE.



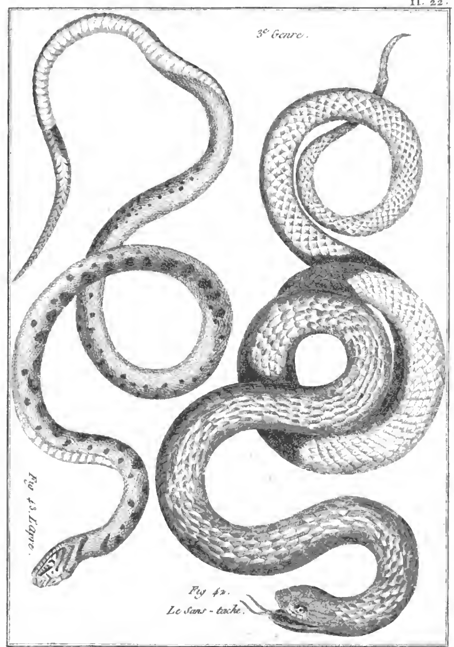
HISTOIRE N.


3.e Genre.
Pl. 20.
Fig. 39.
Le Sombre.
Fig. 38.
Le Nébuleux.
ATURELLE.
Bénard Direxit

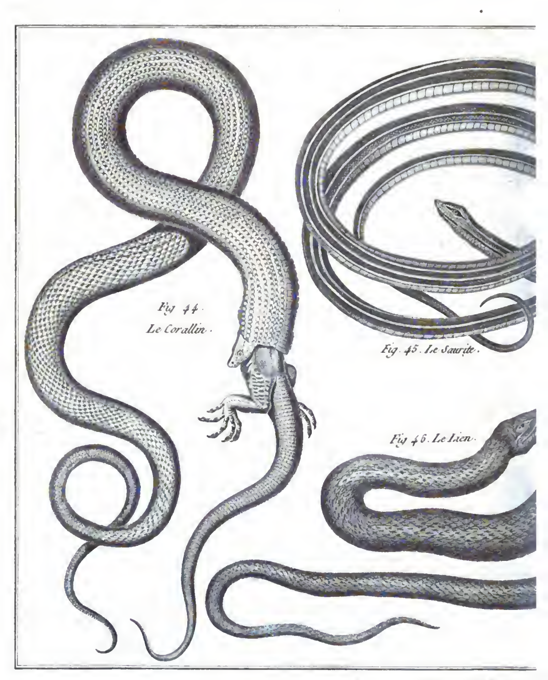


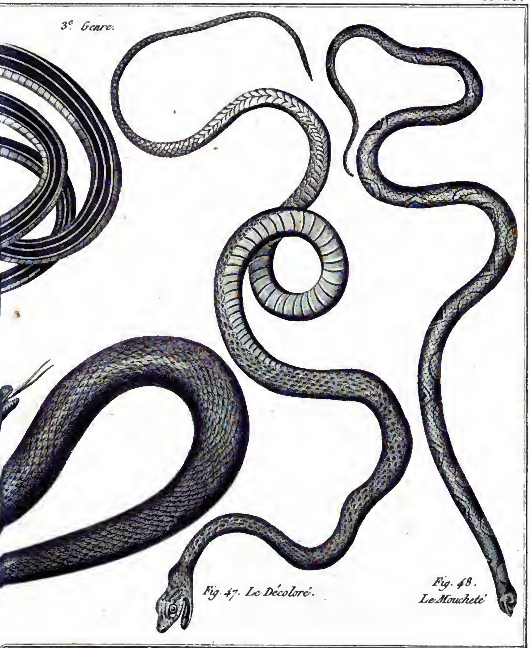
Bonard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

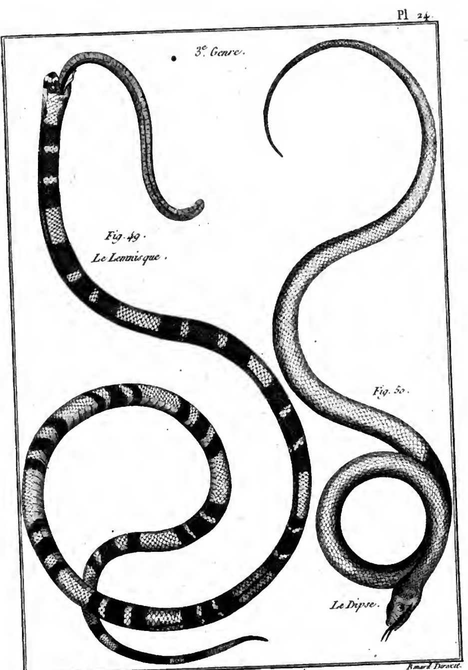


HISTOIRE NATURELLE.

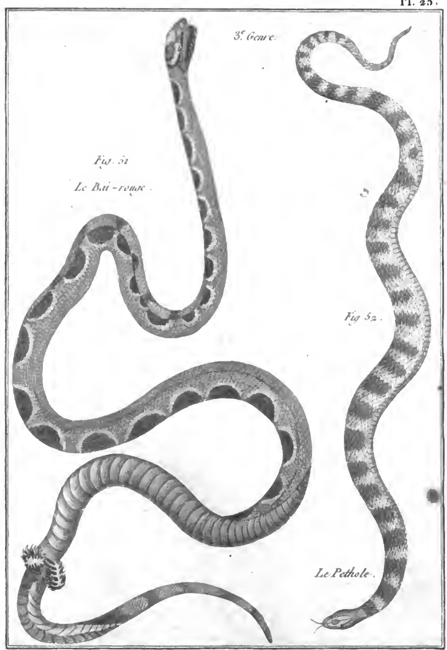

Fig 44.
Le Corallin.
Fig. 45. Le Saurite.
Fig 46. Le Lien.



Benard Direxit.

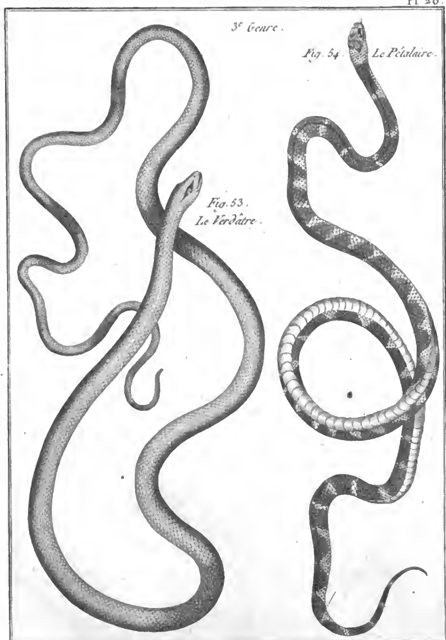


HISTOIRE NATURELLE.

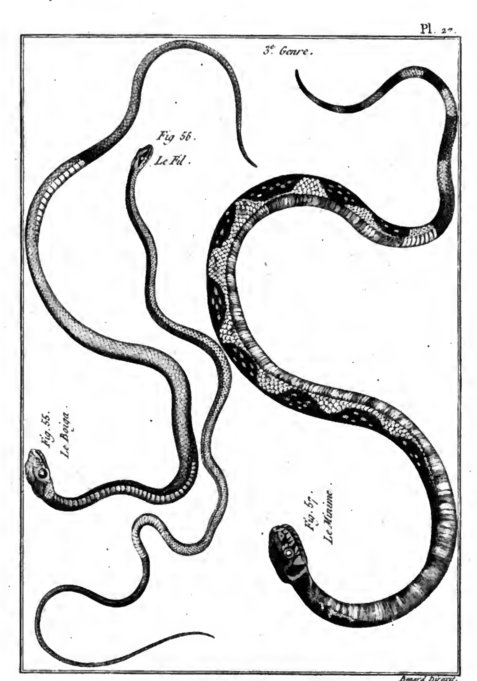


Benard Direxit

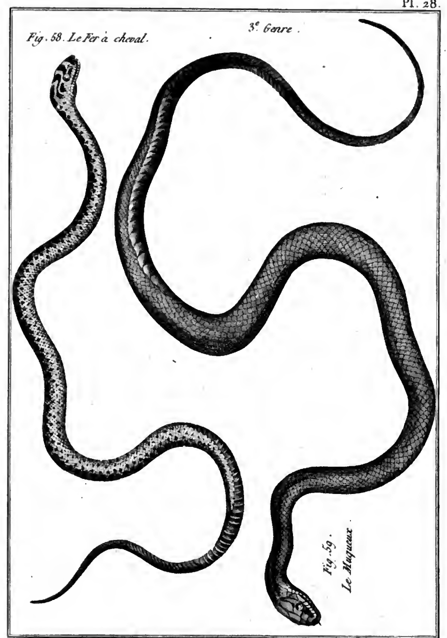
HISTOIRE NATURELLE.



HISTOIRE NATURELLE.

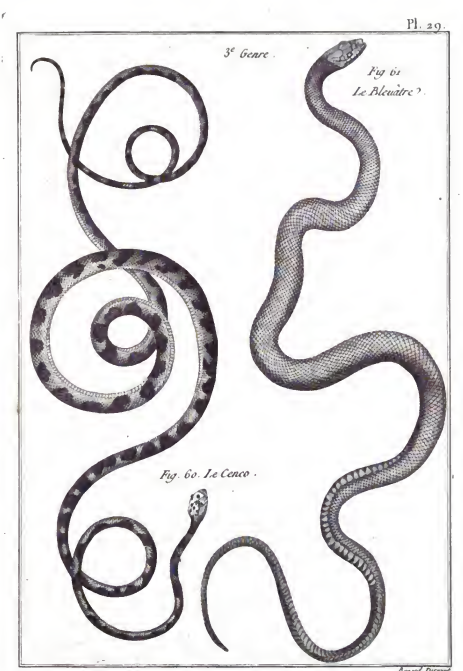


HISTOIRE NATURELLE.

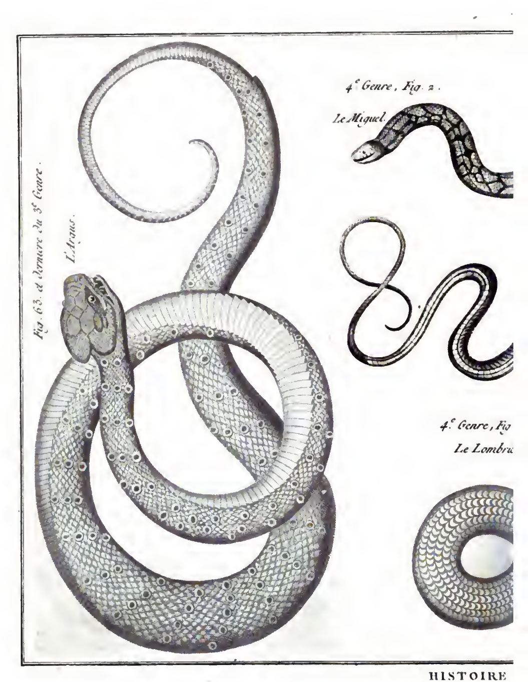


Benard Direxit.

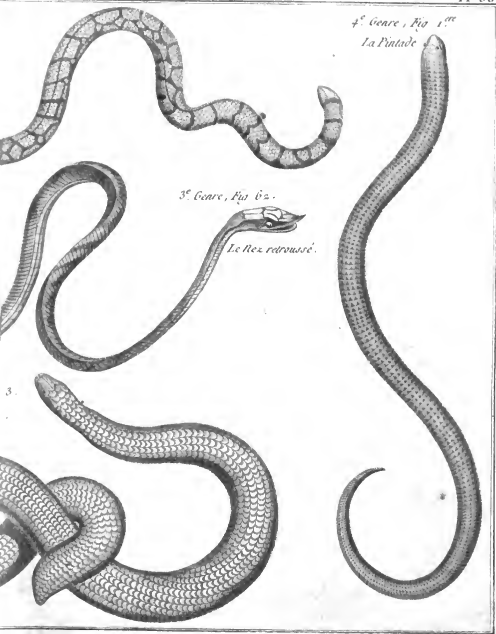
HISTOIRE NATURELLE.



HISTOIRE NATURELLE.

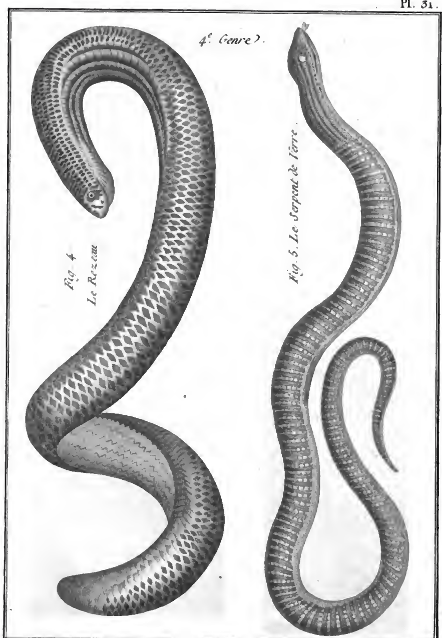

4.e Genre, Fig. 2.
Le Miguel.
Fig. 63. et derniere du 3.e Genre.
L'Argus.
4.e Genre, Fig
Le Lombri

HISTOIRE



NATURELLE.

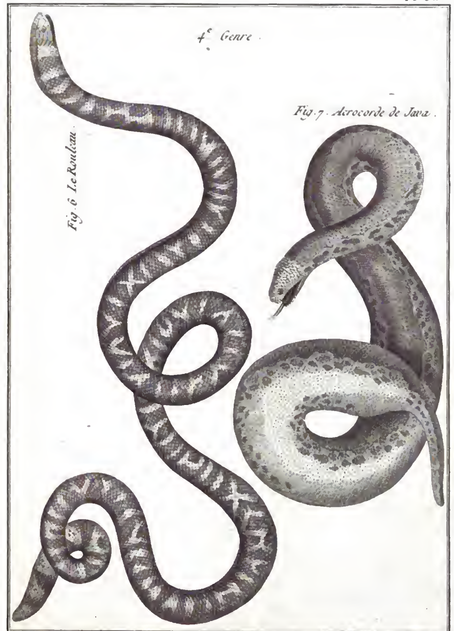
Benard Direxit.



Benard Direxit.

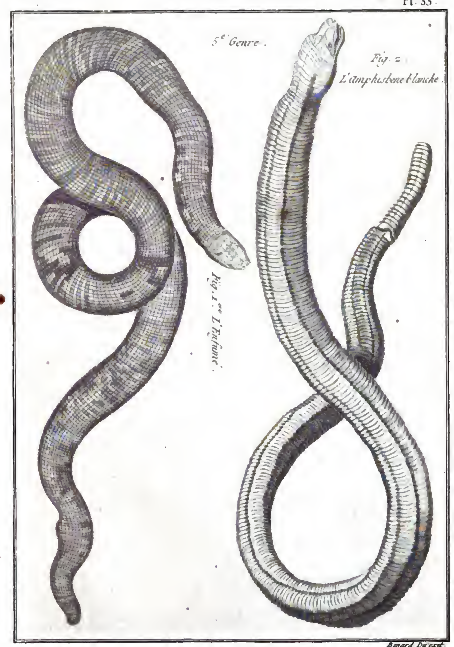
HISTOIRE NATURELLE.



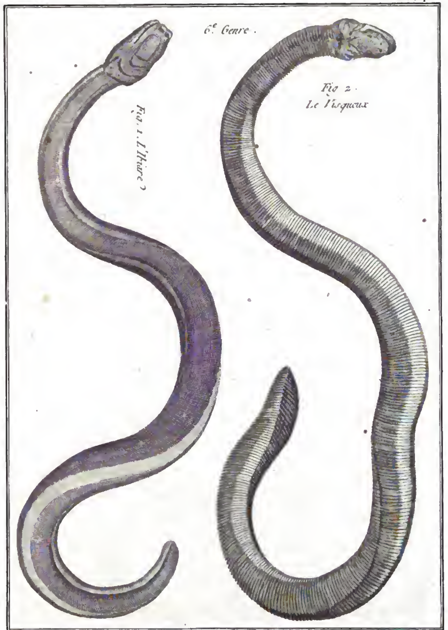


Bénard Direxit

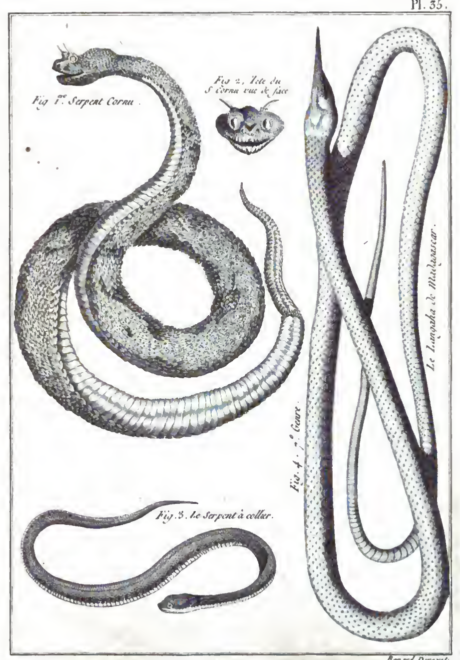
HISTOIRE NATURELLE.



HISTOIRE NATURELLE.



HISTOIRE NATURELLE.



HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit

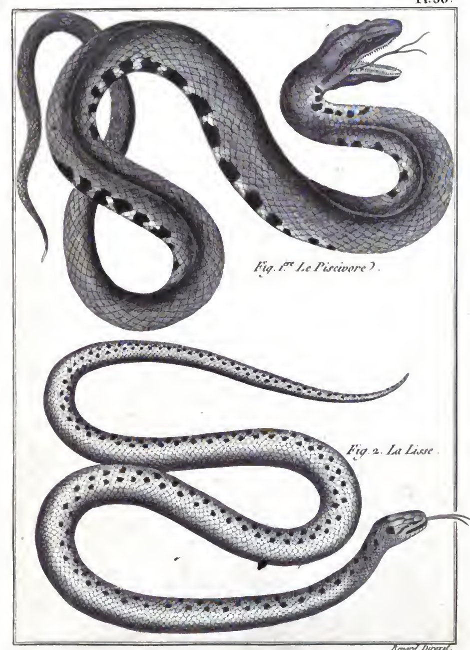
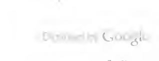


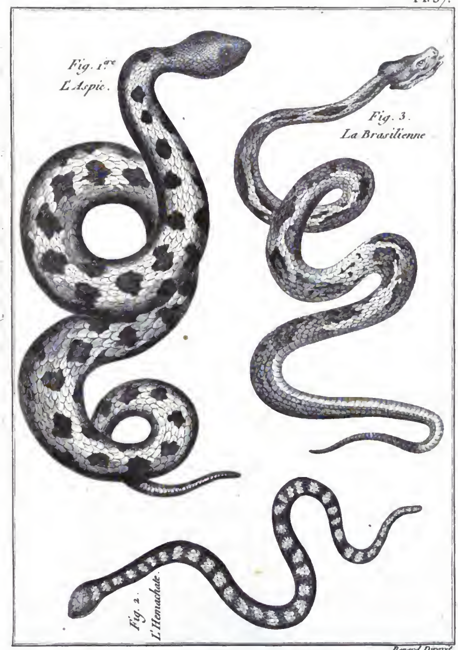
Fig. 1.re Le Piscivore ?.

Fig. 2. La Lisse.

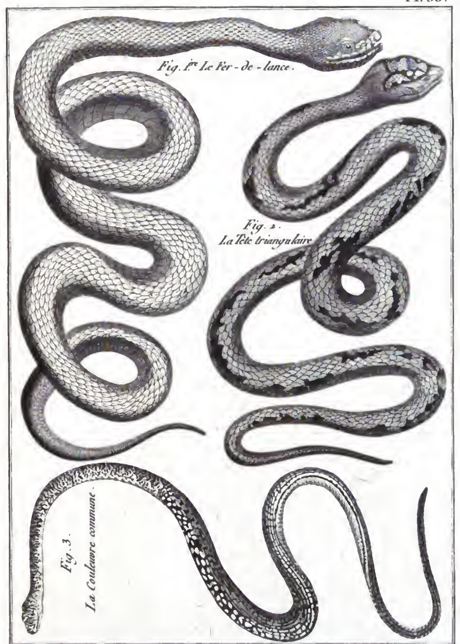
Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*

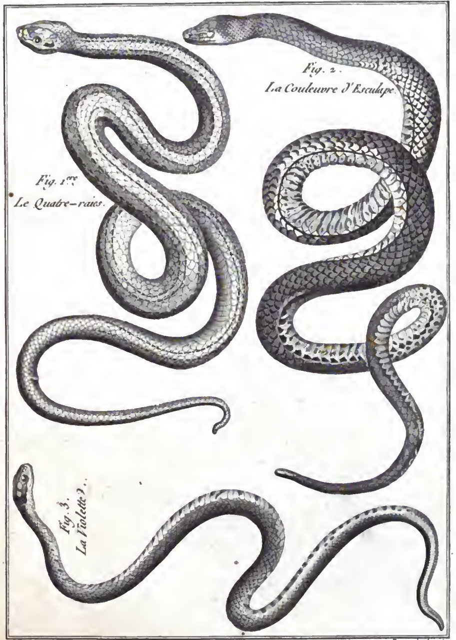




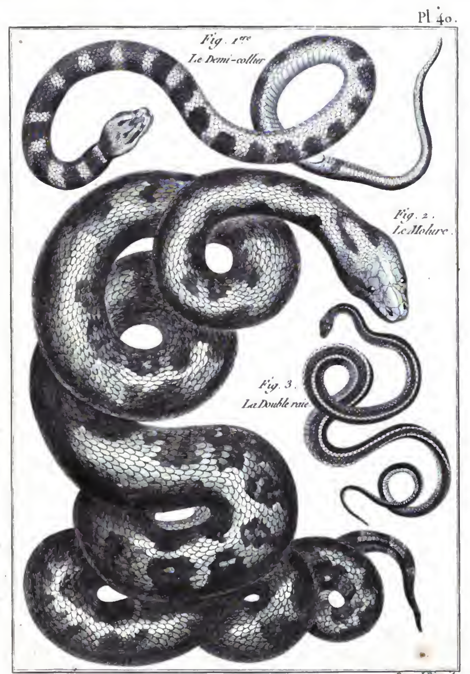
HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie*.



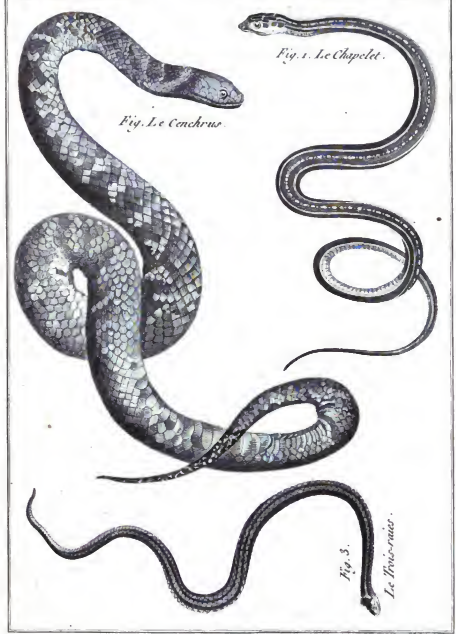
HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*



HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*



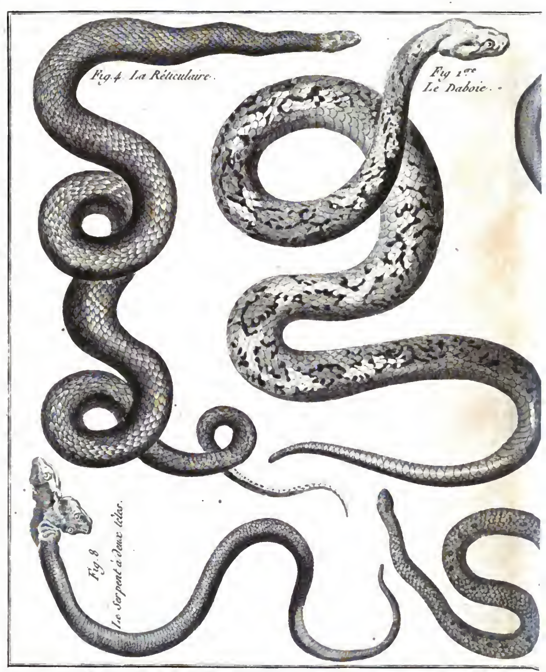
HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie*.



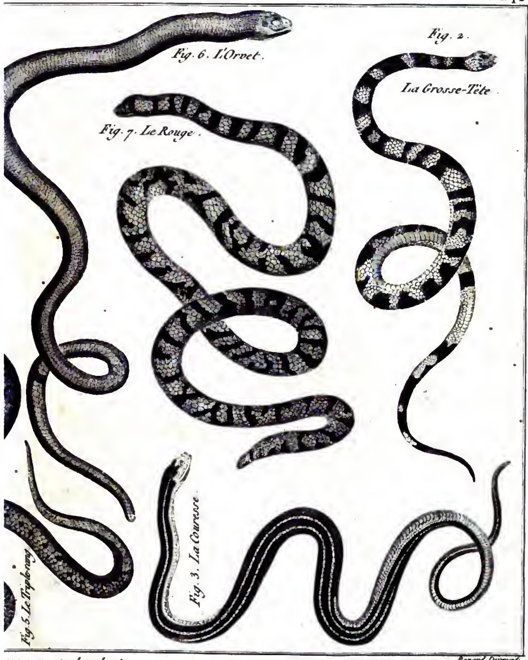
HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie*.

Bénard Direxit


Digitized by Google



HISTOIRE NATURE



Benard Direxit











